L'ÉVÉNEMENT JOURNAL
★ ★ ★ ★

Irrévérence

La presse anglo-canadienne s'est chargée de protester énergiquement contre l'insulte imméritée qu'un journal irresponsable a lancée à Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec. Prétendre que le chef de l'Eglise canadienne n'est pas sincèrement dévoué à la cause des pays britanniques, c'est commettre une irrévérence, sans doute, c'est aussi se couvrir de ridicule. Sans insister sur ce sujet délicat, il est bon d'affirmer que jamais le peuple canadien ne connaîtra l'étendue des services que l'épiscopat catholique a rendus et rend à la patrie, en collaborant avec les autorités civiles à maintenir les fidèles dans la voie du devoir. Ce fait, d'une portée historique, a été signalé par le premier ministre du Canada et son ministre de la Justice. Il faudra revendiquer fermement, chaque fois que les sectaires chercheront à fausser la vérité sur ce point.

Gazette rimée

Tout au fond

Un budget, c'est une bougette;
La bougette, c'est un coffret;
Le coffret, c'est une cassette,
Où se cache un trésor secret.

Avec un habile ministre,
Connaissant bien le cœur humain,
Un budget n'a rien de sinistre,
C'est le gage du lendemain.

Mais si l'argentier élabore
Un sermon en style attriste,
C'est une boîte de Pandore,
Qu'il offre au peuple dépité.

Mon pauvre Ilsley, dans ta bougette,
Se trouvait un secret trésor;
Il vaut cent fois plus que la dette
Qui te fait chialer si fort.

La morale de cette histoire —
Si ça peut te désennuyer —
C'est que pour gagner la victoire,
Jean-Baptiste est prêt à payer.

Le rimailleur.

Qui des deux ?

Quelques journaux américains, champions de la non-intervention de l'Amérique dans le conflit européen, attaquent la politique de M. Roosevelt et son projet d'assistance à l'Angleterre; dans leurs arguments, ils vont jusqu'à soutenir que les Etats-Unis devraient suivre l'exemple du Canada qui "ne prête ni ne loue" d'armes et de munitions à l'Angleterre. Strictement, le Canada ne "prête ni ne loue" rien à l'Angleterre, mais il *donne*. Il donne des soldats, des marins, des aviateurs; il donne des avions, des canons, des chars d'assaut, des navires; il donne des millions de dollars ! Il le fait de son propre gré, conscient de remplir tout son devoir dans la défense non plus seulement de son territoire, mais surtout de la liberté. Le Canada a expédié 60,000 hommes de troupes en Angleterre, ce qui signifie, toute proportion gardée, à l'envoi d'une armée expéditionnaire américaine de 700,000 soldats; il soutient presqu'entièrement de ses moyens le plan d'entrainement des aviateurs qui lui coûteront $700,000,000 et donneront 25,000 pilotes, cela représente en comparaison une dépense du trésor américain de $8,000 millions et l'entrainement de 250,000 pilotes; il consacre à son budget de guerre $1,300 à $1,500 millions, ce qui équivaut à un déboursé de $12,000 à $15,000 millions aux Etats-Unis. Et pourtant, le projet d'aide à la Grande-Bretagne, préconisé par M. Roosevelt, n'entraine qu'une dépense de $2,000 millions. En regard de cela, le Canada ne fait-il pas très largement sa part ?...

Culture nazie

Au coeur de Cracovie, sur la place nationale de l'ancienne capitale de la Pologne, s'élève l'imposante statue du poète Adam Mickiewicz, une des gloires de la nation polonaise; depuis l'occupation nazie, le peuple de Cracovie manifestait son mépris du vainqueur et sa foi au grand patriote en circulant, par groupes systématiquement organisés, autour du monument qui, depuis son érection, il y a plus de cinquante ans, demeure le symbole de la survivance polonaise. Froissée de ce culte national, une troupe allemande a fait irruption, récemment, sur la place historique; des soldats apposent une échelle sur le piédestal, et, armés de pics, soulèvent la statue qu'ils précipitent sur le sol, où elle se brise en mille morceaux au milieu des cris d'horreur à peine étouffés des Polonais terrifiés à la vue d'un pareil vandalisme. La noble figure de Mickiewicz ne s'épanouit plus devant leurs yeux, mais elle rayonne davantage dans leur coeur, où personne ne peut l'abattre. Mickiewicz incarne en Pologne ce qu'est Shakespeare en Angleterre, ce que sont Corneille et Racine en France, ce qu'est Goethe en Allemagne. La Gestapo peut massacrer et martyriser un peuple héroïque, elle ne fait qu'intensifier sa vie; en vain elle s'attaque à des héros immortels dont Mickiewicz compte au nombre des plus grands; elle ne fait que répéter par les mêmes cruels procédés ce que les barbares d'autrefois n'ont jamais réussi à anéantir.

La Turquie reste fidèle à ses alliés et à l'amitié grecque

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Appels téléphoniques — Le jour ★ 7116
SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin. — Samedi après-midi, dimanche et jour de fête.
Rédacteur en chef et chef de nouvelles 6484
Nouvellistes 7116
Sport 6815
Annonces 2-1179
Abonnements 3-4220

74e année — No 234 Membre de la Presse Canadienne et de la Presse Associée, des Agences Reuters et Havas QUEBEC, JEUDI 20 FEVRIER 1941 Tirage certifié par l'ABC 3 SOUS LE NUMERO

Les Ethiopiens révoltés vont marcher sur Addis Abéba

Les guerriers noirs ont conquis Njabara à 180 m. de la capitale abyssine

La province de Godjam est en révolte ouverte contre les fascistes. — Massés dans la région du lac Tana, les Ethiopiens attendent des armes anglaises avant d'entreprendre leur marche sur Addis Abeba. — Piccolo Abbai est aux mains des indigènes. — Le Négus a pris la tête de ses troupes.

Le Caire, 20 — (P.A. — Par Eric Bigio, de la Presse Associée) — Des dépêches anglaises annoncent que des guerriers éthiopiens de la province de Godjam sont présentement en révolte contre leurs maîtres italiens, cependant que les soldats anglais poursuivent une marche en avant qui devrait aboutir avant un mois au siège d'Addis Abéba, capitale de l'Ethiopie.

Un communiqué dit que les indigènes, entraînés par les Anglais, ont capturé Njabara, au sud du lac Tana, et occupé Piccolo Abbai, dans la même région.

Njabara est à 140 milles dans l'intérieur de l'Ethiopie à partir de la frontière occidentale et à environ 180 milles au nord-ouest d'Addis Abéba. Piccolo Abbai est un poste situé au nord, sur la rivière du même nom qui débouche dans le lac Tana.

Des informateurs anglais disent que plusieurs centaines d'Italiens ont été faits prisonniers à Njabara.

C'est dans la région qui s'étend au sud du lac Tana, pays sauvage et infesté d'insectes, que les débris de l'armée de l'empereur Haïlé Sélassié se réfugièrent quand leur souverain, maintenant de retour à la tête de ses sujets, dut fuir son pays en 1936.

Les autorités anglaises dépeignent cette région comme un foyer de révolte, qui ne fut jamais complètement conquise, et qui n'attend plus que l'arrivée de fusils anglais pour que les indigènes se joignent aux forces britanniques pour marcher sur Addis Ababa.

Des Anglais renseignés disent que cette distribution d'armes ne tardera pas à être faite.

Les troupes anglaises sont actuellement occupées à chasser les Italiens du territoire qui s'étend au nord du lac Tana afin de marcher ensuite sur Gondar.

Une autre force anglaise venant du Soudan progresse vers l'est, avec Godjam comme objectif.

Des informateurs renseignés disent que c'est "une question d'heures plutôt que de jours" avant que les troupes anglaises du nord du lac Tana operent leur jonction avec les "patriotes" du sud.

A un millier de milles au sud du lac Tana, en Somalie italienne, une violente bataille est engagée dans la région de Gelib, sur la rivière Juba, au nord du port de Chisimaio que les Anglais ont capturé.

Une contre-attaque italienne dans cette région a été repoussée et des avions de bombardement attaquent sans répit les positions italiennes de Gelib.

1,036 avions ont été livrés dans le mois de janvier

Washington, 20, (PA) — William S. Knudsen, directeur de l'Office de production, a déclaré hier qu'en janvier les manufacturiers américains avaient livré 1,036 avions, dont 957 aux forces armées des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. Il n'a pas révélé dans quelle proportion s'était effectué le partage. Il s'est contenté de dire à une conférence de presse qu'il s'attendait à ce qu'on accélère la cadence de la production un peu l'été prochain. Il n'a pas voulu faire connaître combien d'avions de divers modèles étaient sortis des usines en janvier, se contentant de dire que 26 seulement étaient des avions de commerce.

Les avions anglais à Athènes

Huit avions de combat survolent la capitale de la Grèce. —Trois contre-attaques des Italiens facilement repoussées.

Athènes, 20. — (P.C.) Cette ville a eu hier une preuve impressionnante de l'aide aérienne de l'Angleterre à la Grèce quand huit avions de combat Hurricane ont survolé la capitale.

Jusque là on n'avait pratiquement vu que des bombardiers anglais en Grèce — appareils affectés aux attaques contre les lignes de ravitaillement des Italiens et les troupes fascistes en Albanie.

L'apparition d'avions de combat anglais signifie que la Royal Air Force est prête à relever le défi des Italiens ou des Allemands dans le ciel grec.

Un porte-parole du gouvernement grec a déclaré hier soir que les membres d'une compagnie italienne en retraite sur le front albanais avaient été tirés dans le dos par leurs propres camarades et forcés de retourner à la bataille.

Hier des forces grecques ont délogé les fascistes de deux villages fortifiés et fait environ 300 prisonniers, dont un lieutenant-colonel et six subalternes. Elles ont aussi capturé un matériel considérable.

Avant-hier et hier, les Italiens ont lancé trois contre-attaques après une longue préparation d'artillerie, mais toutes ont été facilement repoussées par les Grecs, avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

L'aviation grecque a aussi effectué des bombardements intenses.

Les animaux aussi

Londres, 20. (PC) — Le ministre de l'alimentation a annoncé que des cartes de rationnement vont être délivrées pour la nourriture des chevaux, des mules et des ânes.

Quand le feu pleut sur Londres

Ces hommes, chargés de surveiller les commencements d'incendie au cours des raids sur Londres, viennent d'apercevoir une bombe incendiaire tombée sur un toit, et ils s'empressent d'aller l'étouffer. Photo visée par la censure anglaise). (Photo Wide World)

L'offre de médiation faite par le Japon est une véritable offensive de paix, dit la presse britannique

Le Japon offre ses bons offices à l'Angleterre. — Londres ne se laisse pas prendre au piège et affirme que seule la défaite du fascisme peut mettre fin à la guerre. — Le bloc anglo-saxon est en mesure de faire face à une situation d'urgence dans le Pacifique.

Londres, 20. — (PC) L'Angleterre a annoncé hier la réception de la part du Japon d'intervenir comme médiateur dans la guerre — une offre couchée en termes "courtois", mais accusant en même temps l'Angleterre et les Etats-Unis de faire des "préparatifs belliqueux" dans le Pacifique.

Cette nouvelle fut annoncée à la Chambre des Communes par Richard Butler, sous-secrétaire aux Affaires étrangères, qui déclara : "Les termes de cette communication sont actuellement l'objet de l'attention voulue".

Le correspondant diplomatique de la Press Association, en commentant la chose, dit que "si une réponse est jugée nécessaire, elle ne sera prête que dans quelque temps".

Dans des milieux de Londres autorisés on a réitéré hier que le gouvernement n'entretiendra aucune idée de paix "tant que l'on n'aura pas obtenu une victoire complète".

L'offre japonaise, formulée sous la forme d'un "message spécial" adressé à M. Anthony Eden, secrétaire du Foreign Office, ressemble à la déclaration formulée avant-hier à Tokio par Koh Ishii, porte-parole du gouvernement japonais, lorsqu'il dit:

"Le Japon est prêt à agir comme médiateur pour prendre n'importe quelle initiative propre à restaurer des conditions normales, non seulement dans la plus grande Asie orientale, mais n'importe où dans le monde".

D'après la presse cette offre de médiation est plutôt une "offensive de paix" de l'Axe. Dans des cercles renseignés on dit qu'elle fut remise à M. Butler pour être référée à M. Eden par M. Mamoru Shigemistu, ambassadeur japonais, lundi dernier.

Bien que la tension demeure intense en Extrême-Orient, les autorités anglaises entrevoient néanmoins une amélioration qui se traduit par le ton plus amical de la presse japonaise et des déclarations rassurantes de Tokio.

Exportations prohibées à cinq pays sud-américains

Londres, 20. (PC) — Le Board of Trade annonce qu'à compter du 6 mars l'exportation de marchandises britanniques au Brésil, au Chili, à la Colombie et au Pérou, sera prohibée, sauf autorisation speciale. L'interdiction aurait pour but "de tirer le plus grand profit possible des exportations britanniques et d'assurer que le volume des exportations reste proportionnel aux moyens de paiement".

Navires réparés aux E.-U.

Il semble entendu à Washington que les bassins de radoub des U. S. A. vont s'ouvrir aux vaisseaux de guerre anglais.

Washington, 20. — (P.C. — Par J.-F. Sanderson) Le bruit persiste à Washington que les bassins de radoub des Etats-Unis vont s'ouvrir aux vaisseaux de guerre anglais, en vertu du bille de prêt-location, maintenant scruté par le Sénat, au Capitole. Ce bruit ne paraît fondé sur aucune déclaration officielle. On sait seulement que la politique de Roosevelt est d'accorder toute l'aide possible à l'Angleterre et que Willkie a propose l'envoi en Grande-Bretagne de 5 à 10 destroyers américains par mois.

On a suggéré, dans la presse, que les Etats-Unis pourraient prêter à l'Angleterre des destroyers pendant que les navires anglais feraient réparer leurs avaries dans les chantiers américains. On obtiendrait ainsi le résultat de maintenir la flotte anglaise à plein effectif.

Une autre suggestion des journaux est que l'Angleterre se charge de l'Atlantique et les Etats-Unis concentrent leurs forces dans le Pacifique. Pour faire la police de l'Atlantique et escorter les convois, l'Angleterre a surtout besoin de vaisseaux légers; la marine américaine pourrait lui en prêter et recevrait, en retour, l'appoint d'un ou deux gros cuirassés anglais dans le Pacifique, où les Américains auraient besoin de grosses unités pour faire face à la flotte japonaise.

Trois aviateurs se tuent à St-Hubert

Un avion Lockheed s'écrase sur le sol de l'aéroport et prend feu. — Le pilote et le sans-filiste trouvent une mort instantanée, pendant que le pilote en second succombe à l'hôpital.

St-Hubert, Qué., 20. — (P.C.) — Trois aviateurs ont trouvé la mort, hier, quand un avion Lockheed — décrit officiellement comme un avion d'entrainement — s'est écrasé sur le sol et a pris feu à l'aéroport St-Hubert, à 15 milles de Montréal.

Le pilote Christopher George, 37 ans, de New-York, et le sans-filiste Sherman Hugh McCaughan, 35 ans, de St-Hubert, furent tués instantanément. Le pilote en second, Leigh Allyn Jackson, 23 ans, de Glendale, Californie, a succombé à ses blessures quelques heures plus tard dans un hôpital de Montréal.

George fut tué lorsqu'il fut projeté hors de l'avion, tandis que McCaughan fut brûlé à mort à l'intérieur.

L'avion s'abattit comme il décollait de l'aéroport.

Un officiel a déclaré qu'auparavant dans la journée l'avion avait volé durant trois heures et fonctionné à la perfection.

Des officiers libres subiront un procès

Londres, 20. (PC) — La BBC a annoncé hier soir que, selon un rapport de Vichy reçu à Berlin, un "grand procès" commencera mardi prochain à Vichy pour des officiers qui avaient joint le mouvement de la France libre du général Charles de Gaulle.

Berlin a voulu faire du chantage avec ce pacte, affirme la Turquie

La radio turque dit que seule l'Angleterre a su mesurer la portée exacte du pacte signé avec la Bulgarie.

Stamboul, 20, (PA) — La radio officielle turque a déclaré sans ambages hier soir que l'Axe, dans le rapport qu'il a fait du pacte de non-agression turco-bulgare, a voulu faire servir cet accord à ses propres fins. L'Angleterre, l'alliée de la Turquie, n'a pas adopté pareille attitude, mais s'est contentée de dire qu'elle était tout à fait au courant des négociations et qu'elle les approuvait.

Passant à l'Extrême-Orient, le commentateur fit observer que la situation là-bas avait passé de la phase des discours à celle de l'action. Il a constaté que le ton de l'Allemagne à l'adresse des Etats-Unis tèait devenu plus amène récemment.

(L'accord turco-bulgare a reçu, dans certains pays européens, une interprétation d'après laquelle les Turcs se verraient forcés de rester tranquilles, si les Allemands traversaient les Balkans pour attaquer la Grèce. Pendant la journée d'hier, on a signalé le transport d'une grande quantité de matériel allemand par les chemins de fer yougoslaves en direction de la Bulgarie. On croit savoir que les Allemands exercent une pression accrue sur la Grèce pour l'amener à conclure la paix aux conditions de Mussolini, sous peine de se voir attaquer par l'Allemagne à travers la Bulgarie.)

Istamboul, Turquie, 20, (PA)—La presse turque a affirmé hier soir que le pacte de non-agression conclu entre la Turquie et la Bulgarie n'affecte aucunement les relations de la Turquie avec la Grèce et l'Angleterre et que la Bulgarie tentera d'empêcher toute marche allemande sur la Grèce.

La radio turque dit que l'Axe, en annonçant ce pacte, "a cherché à en tirer profit pour ses propres fins."

"L'Angleterre, alliée de la Turquie, au contraire de l'Axe, n'a pas pris cette attitude", ajouta la radio, "mais elle déclara qu'elle était pleinement au courant de ces négociations et absolument d'accord avec elles".

Le journal Ikdam dit que comme question de fait la Turquie est actuellement en meilleure posture pour aider la Grèce et que si la guerre se développe dans les Balkans, seuls les Allemands en seront responsables.

"Il court en Grèce des rumeurs qui la font douter de ses meilleurs amis", dit le journal Yeniabah. "Nous sommes les meilleurs amis de la Grèce. Nous le répétons, nous avons foi en elle et nous savons qu'elle aura la victoire".

Un autre journal, le Tasviri Efkar, dit: "Il n'est pas vrai de dire que le succès de la déclaration turco-bulgare doit être crédité à l'Axe— c'est le commencement d'une nouvelle entente balkanique".

L'Avakit déclare qu'en vertu des clauses de la déclaration, la Bulgarie ne pourrait pas attaquer la Grèce ni permettre à l'Allemagne de le faire en passant par le territoire bulgare.

La Chambre des représentants vote le projet de renforcer la défense des avant-postes de Guam et Samoa

Washington, 20. (AP)— Le projet de développer les avant-postes navals à Guam et Samoa fut promptement et unanimement approuvé par la Chambre des représentants hier, après que l'autorité navale eût recommandé fortement qu'on ne tienne aucun compte des protestations du Japon contre la fortification de Guam. Dans les sessions précédentes, la Chambre s'était toujours opposée à ce qu'on fortifie cette base (la plus rapprochée du Japon), à cause des protestations nippones.

Et c'est ainsi qu'un projet de loi tendant à autoriser la dépense de $242 millions pour les bases navales américaines fut voté par la Chambre et devra maintenant être examiné par le Sénat. Pendant le bref débat, certains représentants usèrent d'un langage méprisant à l'égard des Japonais en tant qu'individus.

En votant ce bill, la Chambre se trouva approuver l'acquisition des sites navals dans l'Atlantique en échange de 50 destroyers livrés à l'Angleterre.

Offensive sous-marine projetée par le Reich le printemps prochain

L'Allemagne lancerait alors 600 sous-marins contre la marine marchande anglaise. — Deux objectifs en vue : préparer l'invasion ou procurer une diversion aux nazis. — 300 submersibles seront continuellement en mouvement.

Londres, 20.(P.A.—par Drew Middleton, de la Presse Associée)—Un informateur naval neutre a prédit hier que les Allemands déclencheront au printemps une offensive sous-marine contre la marine marchande anglaise en lançant contre celle-ci 600 sous-marins.

Une telle campagne sera entreprise avec deux objectifs en vue — préparer les voies à une invasion des îles anglaises, ou procurer aux nazis une diversion momentanée à l'assaut promis par Hitler.

"La bataille décisive de la guerre sera plutôt livrée au milieu des approches nord-ouest de l'Angleterre que sur ses plages", dit cet observateur, en se basant sur ce qu'il dit être un vaste programme de construction de sous-marins en Allemagne.

Advenant qu'Hitler préfère substituer une telle offensive à une tentative d'invasion au printemps, il cherchera à obtenir les résultats suivants: étrangler le courant des ravitaillements d'Amérique et des renforts de l'empire, et épuiser les forces anti-sous-marines de la Royal Navy.

On dit que les Allemands sont organisés pour lancer d'un seul coup 300 sous-marins contre les avenues maritimes de l'Angleterre, soit trois fois le nombre de U-boats qui en n'importe quel temps donné ont attaqué la marine marchande anglaise en 1940, dit cet expert naval.

D'après lui, les Allemands avaient 300 sous-marins au mois de septembre 1940, mais que 100 de ces vaisseaux n'ont jamais quitté le port et que 100 autres étaient en route pour leurs "terrains de chasse".

"Par suite du développement de bases près des lignes maritimes et grâce aux reconnaissances faites par avion", dit-il, "la moitié de la flotte actuelle de 600 U-boats sera toujours en chasse".

Plusieurs de ces sous-marins allemands sont du type "minnow", de 250 à 330 tonneaux. Depuis le mois de juin dernier, l'Allemagne construit des sous-marins dans ses propres chantiers ainsi qu'en Norvège, au Danemark et en Hollande.

Le même expert naval dit que deux chantiers allemands, le Germania et le Deschimag, ont construit dix gros sous-marins océaniques en neuf mois en 1936 et 1937, alors que les nazis n'avaient pas encore réellement organisé cette industrie.

Le programme de défense des E.-U. va bon train

Washington, 20. (P.C.) — William-S. Knudsen, directeur du bureau de gérance de la production, a déclaré hier que les troubles du Travail n'allaient pas nuire d'une façon sérieuse à l'exécution du programme de défense des Etats-Unis.

S'adressant à des membres du comité judiciaire de la chambre des représentants, il a déclaré que le programme "allait bon train", et que ces arrêts dans le travail n'apportaient pas de soucis additionnels à ceux qui sont chargés de voir à son exécution.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante de $1.00 avec douches $1.25, avec bain $1.50. Repas table d'hôte $0.60.

Nomura avoue que le Japon est en tutelle

Au cours de la première conférence de presse qu'il accorde, le nouvel ambassadeur japonais Kishisaburo Nomura dit que son pays respectera les obligations contractées envers l'Allemagne.

Washington, 20. — (P. A. — Par J.-C. Stark, de la Presse Associée) Exprimant que le Japon recherche une "expansion économique" par des moyens pacifiques, mais refuse de mettre de côté un recours à la force, l'amiral Kichisaburo Nomura, le nouvel ambassadeur japonais à Washington, a déclaré hier qu'il n'y aura pas de guerre entre les Etats-Unis et le Japon à moins que les Etats-Unis prennent "l'initiative".

L'amiral, au cours de sa première conférence de presse ici, ajouta que la même chose s'appliquait à l'Angleterre.

"Le Japon", dit-il, "va s'étendre vers le sud pacifiquement et économiquement afin de rapprocher de chez lui les approvisionnements dont il a besoin.

"Je ne puis pas dire en toute certitude que le Japon ne recourra pas à la force, mais il fait tout son possible pour éviter cela".

L'ambassadeur mentionna comme zones d'"expansion économique" l'Indochine française et le Siam, où l'influence japonaise est déjà forte, et les riches Indes néerlandaises, avec lesquelles il poursuit des négociations en vue d'obtenir du pétrole et autres produits.

"Je crois qu'il ne peut exister une seule cause propre à amener la guerre entre les Etats-Unis et le Japon", dit-il.

Le Japon a des obligations contractées par traité avec les puissances de l'Axe, et il les respectera loyalement, ajouta l'ambassadeur.

"Je crois que l'Amérique", poursuivit-il, "n'entrera pas en guerre ouvertement et ne déclarera pas la guerre à l'Allemagne, afin qu'une telle situation (les obligations du traité) ne se produise pas".

Laissant entendre que le Japon estime qu'il ne sera obligé d'entrer dans le conflit que si les Etats-Unis déclarent formellement la guerre à l'Allemagne, il ajouta : "C'est surtout une question d'interprétation du traité.

"Lorsque le Japon signa ce traité en septembre dernier, son intention était de préserver la paix dans le Pacifique. Il n'envisagea pas une guerre avec les Etats-Unis. Son désir était de l'éviter.

"Le Japon désire également demeurer en dehors du conflit européen et l'empêcher de s'étendre au Pacifique".

Lorsqu'on lui demanda s'il avait apporté de Tokio des propositions concrètes propres à améliorer les choses, il déclara qu'il ne pouvait pas répondre.

Fille du destin

par Eleanor Atterbury Colton

No 42

C'était la jeune fille qui était venue à l'El Mexicano, Aurore la reconnaissait maintenant. Fréda Campion. L'une des victimes de Macias.

"Fréda ! Comment avez-vous fait pour vous introduire ici ?" Macias fit un pas vers elle, mais elle lui fit signe de reculer.

"Restez où vous êtes, mon cher. Je désire vous regarder comme il faut avant de vous envoyer où vous méritez d'aller."

"Ecoutez, Fréda, vous ne pouvez faire cela. Vous..." tempéta Macias.

"Ne le puis-je pas ? Et pourquoi ? Vous méritez d'être tué, vous savez," dit-elle avec assez de calme. "Mais quel bien en retirerez-vous ? La police vous arrêtera, et..."

"Oh ! Non, très cher, ils ne m'arrêteront pas parce que cette fois, je vais directement avec vous — par la balle suivante. Les policiers et les vendeurs de journaux vont avoir beaucoup de plaisir avec cette histoire." Elle sourit à Aurore. "Peut-être même penseront-ils que cette dame a fait le coup. Pas de témoins. Le motif — la jalousie. Cela va faire de belles manchettes, n'est-ce pas, José ?"

Un truc ancien qui réussit

Aurore le vit se raidir et prendre avec calme une cigarette.

"Bien," commença-t-il, mais ses yeux ne quittaient pas le visage de la jeune fille. "Allez-y. Si vous avez décidé de le faire."

Il alluma une allumette, fit toucher le bout de sa cigarette à la flamme vacillante, et ensuite, comme accidentellement, la lança à la figure de la jeune fille.

Un seul moment de distraction, mais c'était suffisant. Un instant après, il était à côté d'elle, lui enleva le petit pistolet de la main, la jeta, malgréant sur une chaise où il lui était facile de la maintenir.

"Donnez-moi cela !" criait-elle hystériquement, et presqu'aussitôt elle éclata en sanglots.

Il l'envoie

Aurore s'entendit émettre un petit cri en se laissant tomber sur un siège.

"Oh, non". Macias pointait vers elle maintenant le petit revolver. "Restez où vous êtes jusqu'à ce que vous ayez repris vos sens — si vous en avez. Petite folle que vous êtes."

Sa figure noire devint pourpre de colère. Aurore se tenait désespérément aux bras de la chaise, ayant beaucoup de peine, à cause de sa propre terreur, et aussi pour la pitoyable petite créature qu'elle voyait ramassée sur elle-même sur le grand sofa. Macias était furieux. Une bonne part de cette réaction était due à sa propre frayeur. D'autre part, elle tenait à ce qu'il avait été pris par surprise. Toujours le maître, il avait voulu jouer seul toute la représentation. La jeune fille avait réussi à le surprendre, à le tenir — ne fut-ce qu'une minute — à sa merci. Elle le paierait.

"Je vous ai dit de partir", ragea-t-il. "Je vous ai même donné l'argent nécessaire pour quitter les Etats-Unis. Pourquoi n'êtes-vous pas partie ?"

"Je — je ne pouvais pas. Je désirais..."

"Au diable ce que vous pouviez désirer. Vous pensez que je vais vous garder aux alentours quand toute la police de la ville est à vos trousses ?"

"Et à qui la faute, j'aimerais le savoir ?" cria-t-elle, dans un dernier sursaut de défi. Un moment après, elle enfouissait sa tête dans ses bras et des sanglots soulevaient son corps mince.

Macias fronça les sourcils un moment dans sa direction. Puis il prit l'appareil téléphonique, énonça brièvement un numéro.

"Allo ! Je désire parler à Wong."

Un moment de silence. Puis. "Wong ? J'ai du travail pour toi. Viens ici aussi vite que possible."

Remettant l'appareil en place, il se tourna vers la jeune fille tremblante sur le sofa. "Wong va se charger de voir à ce que vous sortiez de la ville" dit-il avec un rire dur. "Et que vous ne reveniez pas non plus. Une autre fois, vous obéirez peut-être aux ordres."

Lentement, l'horreur fit entrer une terrible réalité dans le cerveau bouleversé d'Aurore. Il ne voulait pas dire—il ne pouvait pas vouloir dire—cela— cela—

"José !" Elle se leva. "Vous ne voulez pas dire—Vous n'allez pas..."

Il se tourna vers elle. "Taisez-vous. A moins que vous n'ayez l'intention de la suivre."

Figée, elle ne fit que le regarder. Cela ne pouvait se passer—ce ne pouvait être une réalité — ici en pleine lumière.

On frappe à la porte

Un heurt discret à la porte extérieure — deux coups brefs, une pause ; puis trois autres coups.

Macias alla ouvrir. "C'est Wong qui arrive".

Il devait avoir attendu en bas, comprit Aurore. Peut-être que Macias avait pensé qu'il serait nécessaire de l'envoyer avec Wong. Au contraire, c'était cette jeune fille qui...

Mais ce ne fut pas la figure repoussante de Wong qu'elle vit quand Macias ouvrit la porte. Au contraire— il y avait plusieurs visages — Presque tous étrangers. Des hommes en uniforme. La police.

Et un instant après, Aurore se voyait en face, pour la deuxième fois en une demi-heure de la gueule d'un revolver. Cette fois derrière l'arme se trouvait la figure durcie de Daniel.

"Levez les mains, s'il vous plaît," ordonna-t-il. "Tous tant que vous êtes."

CHAPITRE TRENTE ET UNIEME

Sur le moment, Aurore ne savait plus si elle devait rire ou pleurer. Soulagée—un soulagement complet et incroyable des terreurs qui l'avaient assaillie durant les dernières heures, la laissait tremblante et prête à faire une crise d'hystérie.

"Grâce au ciel, Daniel", dit-elle en traversant la chambre pour venir le trouver l'arme haute et la figure toujours aussi dure. "Vous êtes arrivé juste à temps."

"C'est ce que je vois", dit-il brièvement. "Vous allez venir avec moi dans mon auto, je pourrai donc me dispenser de la formalité des menottes."

Elle le regarda. Par-dessus son épaule, elle vit les officiers de la police qui mettaient les menottes à Macias, et à Fréda toute en pleurs. "Que — voulez-vous dire ?"

"Je veux dire que vous êtes arrêtée. Ceci, au cas ou vous ne vous en rendriez pas compte, est un raid."

"Arrêtée !" Mais naturellement, Daniel devait tout simplement tirer la conclusion qu'elle était...

"Mais, Daniel. Vous vous trompez. Je n'étais..."

Daniel est sceptique

"Inutile de parler", l'interrompit-il froidement. "Vous vous expliquerez en cour."

"Daniel ! Je vous en prie— ne soyez pas ridicule. Je ne suis pas — je ne sais rien— excepté..."

Il releva les sourcils, sceptique. "Non, rien du tout, excepté qu'un envoi vient d'arriver et qu'il devait être livré à un endroit différent. Et vous êtes allée à 47 de la rue de la Frontière, juste pour faire une promenade, n'est-ce pas ?"

"Je vous en prie, laissez-moi m'expliquer, Daniel." Elle contrôla rapidement sa colère qui montait. Il ne fallait pas qu'elle perde la tête en ce moment, cela ne pouvait aucunement l'aider.

"Je regrette — pas maintenant. Je n'ai pas le temps. Bien que je doive avouer que je serais curieux. Imaginez ma surprise en vous trouvant en ce milieu."

Son amertume l'effraya encore plus que rien de ce qui s'était passé au cours de cette soirée incroyable et terrible. Il fallait que Daniel la croie. Mais comment. Macias ne dirait jamais la vérité. Pas maintenant qu'il se trouvait mal pris. Ni la jeune fille, ni Wong, ni aucun des autres. Le Juge ne les croirait pas, probablement, et même s'il les croyait.

(A suivre)

Emplâtres poreux du

Dr J. Larivière

Si vous souffrez de *courbature* par suite d'efforts ou de douleurs musculaires dues au rhume, la médication réconfortante et réchauffante des Emplâtres du Dr J. Larivière vous en soulagera. Ils protègent les parties affectées. Voici plus d'un demi-siècle qu'ils s'emploient avec succès pour ces affections.

Exigez les Emplâtres du Dr J. Larivière chez votre pharmacien.

Beauté durable—
Protection durable—

POLISSEZ PARQUETS • BOISERIES • MEUBLES AVEC L'AUTHENTIQUE...

Cire Johnson

VOUS ÉPARGNE DU TRAVAIL TOUTE L'ANNÉE

S. C. JOHNSON & SON, LTD. • BRANTFORD, CANADA

De gentils petits chiens sur une courtepointe

Par LAURA WHEELER — No 2769

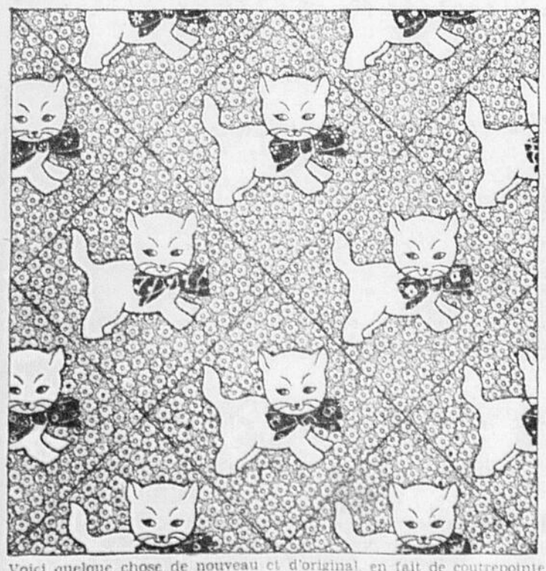

Voici quelque chose de nouveau et d'original en fait de courtepointe. Et ces jolis chiens produiront un fort bel effet, si vous savez choisir les couleurs. Notre patron est accompagné de toutes les instructions détaillées.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS, L'EVENEMENT-JOURNAL, Québec, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car l'Evénement-Journal ne se tient pas responsable des lettres non-reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

Lévis
ET LA RIVE SUD

38eme rapport annuel de la Caisse populaire de Lauzon

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse populaire de Lauzon a été tenue, hier soir, en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. P.-A. Boutin. L'assistance était nombreuse.

M. le président souhaita à tous la bienvenue et dans ses remarques dit que la Caisse fondée en 1902 vient de terminer sa 38eme année. Il a remercié les sociétaires et les citoyens de Lauzon de leur coopération pour aider au développement de la Caisse puisque, dit-il, le mouvement général pour l'année a été de $250,052.38. C'est dire que l'année a été très favorable puisque la Caisse a un actif de $194,292.33, un capital social de $24,554.14 et un avoir-propre de $25,472.21. Il a fait remarquer que la Caisse a perdu au cours de l'année son premier président, le lt-col. G.-S. Vien, chevalier de St-Grégoire le Grand, sociétaire-fondateur de la Caisse.

M. Horace Huot, gérant et M. Lucien Lemelin, secrétaire, soumirent le rapport des opérations de la Caisse pour l'année sociale terminée le 30 novembre dernier. L'actif de la Caisse est de $194,292.33. Son capital social est de $24,554.14; les dépôts à l'épargne se chiffrent à $144,265.98 et le surplus est de $25,-472.21. Le mouvement général pour l'année est de $250,052.28 et depuis la fondation, en 1902, de $2,663,526. Le nombre des sociétaires et déposants est de 1,260.

Le Conseil d'administration de la Caisse se compose de M. l'abbé J.-V. Boucher, MM. Horace Huot, Gaston Barras, L.-J. Bourget, Amédée Bouchard, L.-P. Ruel, P.-A. Boutin, Théodore Patry et Almanzor Létourneau.

La Commission de crédit comprend MM. Roméo Samson, Joseph Dorval, Alexandre Samson et Adélard Samson.

Le Conseil de surveillance est formé de MM. Alphonse Allaire, Edmond Néron et Georges Grenier.

M. le président avant la fin de l'assemblée a dit qu'il y avait du travail dans Lauzon et que l'on gagne dans presque toutes les familles. Il a insisté sur la pratique de l'épargne et conseillé à tous de faire le plus d'économie possible en vue de l'après-guerre. L'épargne, dit-il, est une vertu que chacun devrait acquérir car elle protège contre la misère et la pauvreté. M. Boutin a dit que dans quelque temps une assemblée publique sera tenue par la Caisse pour tous les citoyens de Lauzon.

Le "Traverse de Lévis" victorieux

Mardi soir dernier, sur la patinoire de Lauzon, a été jouée une partie de la ligue de hockey du comté de Lévis, entre les clubs "Traverse de Lévis" et "Lévis". Ce dernier fut défait par 17 à 3.

Nous croyons savoir que les parties de la série de détail pour décider du championnat et pour l'obtention de la coupe commenceront mardi soir prochain, entre les clubs "G. T. Davie & Son" et "Traverse de Lévis".

Prochains mariages

Samedi matin, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, sera célébré le mariage de M. Lucien-Arthur Lemelin, de Lévis, fils de M. Alfred Lemelin, de St-Cajétan d'Armagh, avec Mlle Gisèle Guay, fille de M. Léonidas Guay, de Lévis.

Samedi matin, en l'église de Bienville, sera célébré le mariage de M. Roland Houde, fils de M. Alphonse Houde, de St-Jean-Baptiste de Québec, avec Mlle Anne-Marie Moreau, fille de M. Louis-Philippe Moreau, de Bienville.

Cours de secourisme

Ce soir, à 7 heures 30, au lieu ordinaire, à Lévis, cours de secourisme aux jeune filles.

Demain soir, à 7 heures 30, au couvent de St-Romuald, cours de secourisme aux jeunes filles.

Au profit des missions africaines

Ce soir, à 8 heures, en la salle du couvent de Jésus-Marie, à Lauzon, un groupe de la chorale des Enfants de Marie de Lauzon interprétera la pièce dramatique de Jehan Grech intitulée "France et Pologne". Cette séance fut donnée en fin de novembre dernier au collège de Lauzon et ce soir les recettes seront en faveur des missions d'Afrique. On compte sur une assistance nombreuse.

Assemblée des Forestiers Indépendants

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Lévis no 1512 des Forestiers Indépendants, de Lévis, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis. On demande à tous les membres de se faire un devoir d'être présents à cette assemblée importante.

Le banquet annuel du Club Social Ouvrier

Le banquet annuel du Club Social Ouvrier de Lévis aura lieu demain soir, à 8 heures, dans la grande salle du Patronage de Lévis, sous la présidence de M. Rosaire Maranda. Tous les officiers et membres du club ainsi que leurs amis y sont cordialement invités. Ce sera une occasion pour se rencontrer et discuter les questions qui intéressent les ouvriers de la rive sud. M. l'avocat Victor Trépanier, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales, à l'université Laval de Québec, sera l'invité d'honneur et donnera une intéressante causerie sur un sujet d'actualité. Parmi les invités, il y a M. L.-Sylvio Durand et MM. les échevins de Lévis, M. J.-Ernest Bolduc, maire de Lauzon, l'hon. Dr A.-V. Roy, C.L., M. le député J.-G. Francoeur, M. le Dr Arthur Fafard qui représentera M. le député Maurice Bourget, présentement à Ottawa, MM. les curés de Lévis, Lauzon, Bienville, Christ-Roi et Ste-Jeanne d'Arc ainsi que le Révd Père Albert Côté, supérieur du Patronage de Lévis. Nul doute que comme les années passées, l'assistance sera nombreuse au souper canadien-causerie du Club Social Ouvrier de Lévis.

Le tournoi mixte de bridge-contrat

Ce soir, à 8 heures en la salle des Chevaliers de Colomb, rue Saint-Louis, à Lévis, commencera le grand concours annuel mixte de bridge-contrat pour la coupe Fortier. Ce tournoi comprendra cinq séances, puis aura lieu le détail pour décider du championnat et de l'obtention de la coupe. Tout indique que ce concours sera très intéressant pour les concurrents Chevaliers de Colomb et leurs dames ou compagnes.

Grande partie de cartes à Lauzon

La section J.O.C.F., de Lauzon, soucieuse de plaire au public de la rive sud, a organisé, comme tout le monde le sait, pour demain soir, à 8 heures 30, en la salle du collège de Lauzon, une partie de cartes qui vous fera passer une agréable soirée tout en vous donnant l'occasion de gagner des prix de valeur. Tous ceux et celles qui veulent employer les derniers jours du carnaval à des divertissements utiles et agréables voudront bien se rendre demain soir en la salle du collège de Lauzon. L'admission est de trente-cinq centins et il y aura trois magnifiques prix de présence.

Trois championnats de ski au festival de Lauzon

Les trois courses de ski au programme du festival de Lauzon seront l'une des attractions principales, car on verra plus d'une quarantaine de skieurs et skieuses participer aux différentes épreuves pour les championnats senior, junior et féminin du comté de Lévis.

A la course des seniors, on verra des coureurs bien connus sur la rive sud, tels que Jacques Girard et Noel Bolduc, de Bienville, ainsi que quelques bons coureurs de l'armée.

A la course des juniors, nous verrons nos jeunes skieurs à l'oeuvre pour le championnat de cette classe.

Dans la course pour les demoiselles on anticipe le même succès que l'an dernier. On sait qu'elle fut alors gagnée par Mlle Jacqueline de Billy, de Lauzon. Plus d'une quinzaine de skieuses de Lévis, Lauzon et Bienville se sont déjà enregistrées pour cette épreuve.

Ceux et celles qui aimeraient prendre part à ces courses devront s'enregistrer avant vendredi soir, alors qu'aura lieu le tirage des numéros à la patinoire de Lauzon. Pour toutes autres informations, on est prié de communiquer avec les organisateurs ou téléphoner au numéro 564W.

Mariage Lemieux-Paradis

Mardi matin, à 8 heures 30, en l'église du Christ-Roi, a été célébré le mariage de M. Roméo Lemieux, fils de M. Honoré - H. Lemieux, du Christ-Roi, avec Mlle Marie Paradis, fille de M. Philéas Paradis, également du Christ-Roi.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Thuribe Grégoire, du collège de Lévis, oncle de la mariée.

M. H.-H. Lemieux servait de témoin à son fils et M. Philéas Paradis accompagnait sa fille.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de M. Philéas Paradis, rue St-Henri, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Un devoir joyeux

Tous les devoirs ne sont pas agréables à remplir. Il y en a de pénibles, mais heureusement il s'en trouve de joyeux. En accomplissant un devoir patriotique par l'achat d'une carte que vous offrent les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Lauzon vous joindrez l'utile à l'agréable car cette carte vous donnera droit de passer une agréable soirée avec les artistes de la troupe Franco-Canadienne lundi, le 24 février, alors qu'on interprétera en la salle du collège de Lauzon, la célèbre pièce dramatique : "L'Empoisonneuse". Pour ne pas manquer cette occasion, on vous conseille de vous procurer vos cartes sans tarder car le nombre en est limité et elles s'enlèvent rapidement.

A la salle St-François-Xavier

Les artistes lévisiens, qui ont interprété hier soir, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, sous la direction de M. Paul - Omer Lemieux, la pièce dramatique "L'Offertoire ou le sacrifice suprême", ont fait salle comble. On jouera de nouveau cette pièce ce soir pour permettre aux personnes qui n'ont pu y assister hier soir ou aimeraient y retourner. Les recettes sont en faveur de la Conférence St-Vincent de Paul de Lévis. On compte sur une salle comble encore ce soir.

Au tableau d'honneur

Voici les élèves du cours commercial, au collège de Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de février :

Classe d'affaires: MM. Robert Després, Raoul Vigneault, Germain Desrochers, Jacques Fortin, Camille

Suite à la page 13

Feu et démangeaison aux pieds et orteils

Voici une huile antiseptique propre, ne tachant rien, que les pharmaciens vendent maintenant au prix d'une bagatelle et qui pour aider à vous débarrasser de vos affections fera plus que tout ce que vous avez jamais employé.

Son action est si puissamment pénétrante que la démangeaison cesse instantanément ; en peu de temps vous êtes délivré de ce pénible et douloureux eczéma. La même chose est vraie du mal de barbe, de l'herpès, de la démangeaison aux orteils ou aux pieds — et autres vilaines affections de la peau.

Vous pouvez vous procurer l'Huile Emeraude de Meone en bouteilles d'origine chez n'importe quel pharmacien moderne. Elle est inoffensive à l'usage — et il est vraiment rare qu'elle échoue dans le traitement de l'une ou l'autre des affections ci-dessus mentionnées. ANN

Brunet et Compagnie Pharmacie Livernois

Tarif d'abonnement

	Québec et Lévis	Campagne
12 mois. . . .	$6.00	$5.00
6 mois. . . .	3.00	2.50
3 mois. . . .	1.50	1.25
Au numéro. .	0.03	0.03

GARE AUX IMITATIONS!

La gravure ici reproduite est la représentation d'une boite de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez, voyez à ce que la boite de pilules qu'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure ; l'étiquette qui entoure la boite est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée.

Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au cent ; méfiez-vous donc des colporteurs qui vous vendent ainsi des "pilules rouges".

La formule des bonnes PILULES ROUGES est aussi moderne que la science le permet pour le traitement des malaises dus à la pauvreté de sang, soit : faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Cinquante années de succès ont assuré à ce bon tonique la confiance de milliers de femmes et de jeunes filles.

Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez ce remède . . . soyez sur vos gardes !

Refusez énergiquement toute substitution

EXIGEZ LES VERITABLES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

Finissez cette Phrase,

"S'ILS NE SONT PAS FRAIS CE NE SONT PAS DES...?"

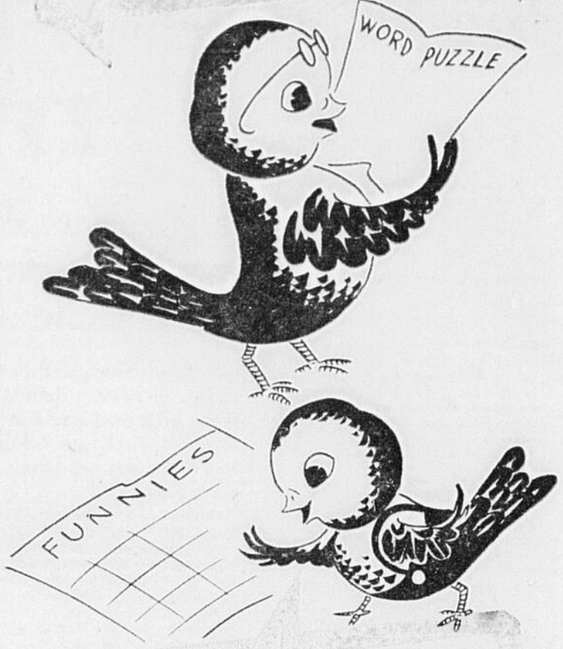

McCORMICK'S JERSEY CREAM SODAS

Oui—vous pouvez reconnaître les McCormick's Jersey Cream Sodas à leur goût FRAIS! La recette des McCormick's ASSURE cette saveur fraîche telle qu'au sortir du four. La farine de blé dur . . . et la cuisson soignée leur donnent un délicieux goût de noisette . . . et les rendent agréablement croquants. Achetez des McCormick's Jersey Cream Sodas aujourd'hui —tout le monde leur trouvera une place à *chaque* repas—vous verrez. Ils sont également délicieux grillés et servis au déjeuner avec de la gelée ou de la confiture.

Remarque :
Essayez les McCormick's Jersey Cream Sodas comme canapés pour hors-d'oeuvre . . . cela plaira à tous vos invités!

5F-41

DENISE --- Le nageur d'argent

Par Frank Godwin

Episode E-61

(Copyright Public Ledger Inc.)

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Chaque soir à CHRC

Notre reporter vous donne à 11 heures, tous les soirs, au poste C H R C, un avant goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans "L'EVENEMENT-JOURNAL"

74e année — No 234 QUEBEC, JEUDI 20 FEVRIER 1941 QUATORZE PAGES

Les médecins de la province sont relevés de leur serment professionnel par la nouvelle loi pour prévenir les maladies vénériennes

L'hon. M. Groulx, ministre de la Santé, distribue aux députés le texte de la loi "pour prévenir les maladies vénériennes". — "Le médecin n'est pas et ne doit pas être tenu au secret professionnel". — Toute personne qui, volontairement ou par négligence, communique le mal de Vénus à une autre personne est passible d'une amende de $200.00 ou d'un emprisonnement de trois mois.

L'hon. Henri Groulx, ministre de la Santé, a distribué hier aux membres de l'Assemblée législative le texte de la loi "pour prévenir les maladies vénériennes", que le gouvernement provincial entend soumettre à la considération de nos législateurs dans quelques jours. En parcourant les différents paragraphes de cette nouvelle loi, on se rend compte que c'est là une mesure importante, destinée à opérer un changement radical dans la lutte contre ce fleau.

On voit en effet que tout médecin, surintendant médical d'un hôpital et tout chef d'une institution publique d'un lieu de détention est tenu d'adresser au directeur médical de la division des maladies vénériennes, du département de la Santé et du Bien-Etre social de la province, dans un délai de 48 heures, un rapport de chaque cas de maladie vénérienne qu'il a sous son contrôle ou sa garde. De plus, fait exceptionnel dans les annales de notre législation, cette loi relèvera les médecins de leur serment professionnel.

Voici d'ailleurs le texte intégral de ce projet de loi de première importance :

Bill No 17

Loi pour prévenir les maladies vénériennes

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. La présente loi peut être citée sous le titre de: *Loi des maladies vénériennes.*

2. Pour les fins de la présente loi, à moins que le contexte ne s'y oppose.

1° "directeur" désigne le directeur médical de la division des maladies vénériennes, du département de la Santé et du Bien-Etre social de la province;

2° "maladie vénérienne" désigne la syphilis, la blennorragie, le chancre mou ou la lympho-granulomatose inguinale.

3. Tout médecin, tout surintendant médical d'un hôpital, tout chef d'une institution publique ou d'un lieu de détention est tenu d'adresser au directeur, sur la formule prescrite, dans un délai de quarante-huit heures, un rapport de chaque cas de maladie vénérienne qu'il a sous son contrôle ou sa garde. Le patient doit être désigné par un numéro, avec la mention de son âge, de son sexe et du nom de la municipalité où il réside.

4. Tout médecin doit adresser au directeur, dans un délai de vingt jours, un rapport donnant le nom et l'adresse de tout patient qui, susceptible de propager une maladie vénérienne, refuse, néglige ou cesse de suivre régulièrement le traitement requis, à moins d'avoir reçu avis écrit d'un autre médecin que ce patient suit un tel traitement.

5. Quand le directeur est informé qu'une personne résidant dans la province est infectée d'une maladie vénérienne, refuse, néglige ou cesse de suivre le traitement requis et est susceptible de propager l'infection, il peut :

1° charger un de ses officiers médicaux ou tout autre médecin de faire enquête et examiner cette personne;

2° si cette personne est reconnue infectée et jugée susceptible de propager l'infection, prendre les mesures voulues pour qu'elle reçoive le traitement requis, ou procéder, s'il le juge nécessaire, à son isolement dans un hôpital, une prison ou autre lieu de détention aussi longtemps qu'il le faudra pour que cette personne reçoive le traitement requis et ne soit plus susceptible de propager l'infection.

(Suite à la page 12, 6e col.)

Tué au passage à niveau de Desaulniers

M. Hector Villeneuve, 40 ans, trouve une mort instantanée lorsque sa voiture est frappée par un convoi du Pacifique Canadien.

Yamachiche, 20. (D.N.C.) — M. Hector Villeneuve, âgé de 40 ans, s'est fait tuer instantanément, hier avant-midi, son cheval a été tué également et sa voiture a été brisée en morceaux, par un train du Pacifique Canadien, au passage à niveau de Desaulniers. La victime passait à quelques arpents de la route nationale et ne vit pas le train qui filait dans la direction de Montréal. Cet accident est survenu à l'est du village, à environ un quart de mille de la station d'Yamachiche.

M. Villeneuve était l'époux de Marie-Ange Villemure et le père d'une fillette de 5 ans. Son père, M. Désiré Villeneuve, habitait le rang de la Petite-Rivière à Yamachiche. Le défunt était cultivateur de son métier.

Ce n'est pas la première fois qu'un accident arrive à ce même endroit. Les autorités municipales ont déjà demandé, sans succès, l'installation d'une cloche d'alarme à ce passage à niveau, donnant pour raison que la voie du Pacifique Canadien est parallèle avec le nouveau chemin qui remplace l'ancienne route nationale.

L'avion qui a atterri à Matane sera expédié dans une usine de réparation

Matane, 20. — (DNC) Quelques mécaniciens sont attendus aujourd'hui à Matane pour démonter l'avion qui a fait un atterrissage forcé hier et pour l'expédier dans une usine de réparation. L'hélice et le gouvernail de l'appareil ont été endommagés dans cet atterrissage qui s'est fait dans un champ, aux limites est de la ville de Matane, non loin de l'aéroport.

On croit que l'avion qui était un appareil d'entrainement du C. A. R. C. de marque Harvard était parti de Montréal à destination de Moncton. On ignore la cause exacte de l'atterrissage forcé que le pilote a fait dans la neige, afin d'amoindrir le coup, attendu que l'avion était muni de roues et non de patins.

La construction de maisons sera active, ce printemps

Une compagnie prépare l'érection d'une centaine de maisons d'habitations pour les ouvriers qui arriveront à Québec travailler dans les usines de matériel de guerre.

Un fort mouvement de construction de maisons d'habitation s'organise pour le printemps. Une compagnie élabore, actuellement, le projet d'ériger une centaine de résidences dans les quartiers excentriques, principalement ceux qui avoisinent les usines de guerre de Saint-Malo ; des entrepreneurs ont mûri des plans de construction d'une cinquantaine d'habitations nouvelles dans Limoilou, Saint-François d'Assise, et Saint-Sacrement ; d'autres propriétaires songent également à ériger des maisons sur les terrains qu'ils ont acquis depuis quelques années.

Tous ces projets sont en voie de réalisation, nous déclare un entrepreneur haut coté, devant la rareté actuelle des logements et la hausse constante des loyers. Au printemps, des centaines d'ouvriers spécialisés s'établiront à Québec, dès que les usines de Saint-Malo seront en pleine activité ; ce sont des experts dans la fabrication du matériel de guerre, experts qui sont requis pour mener à bonne fin les fortes commandes de munitions et d'armements. Ces ouvriers viendront ici avec leurs familles et le problème de les loger convenablement se présente dans toute son acuité. C'est pourquoi les compagnies déjà engagées dans les prêts de construction et dans le financement des entreprises du plan fédéral des habitations, ont l'intention de mettre à exécution sur une haute échelle la construction de séries de maisons.

Les principaux bureaux d'architectes de la ville redoublent d'activité depuis quelques semaines, à préparer les plans nécessaires qui seront prêts à être exécutés dès la fonte des neiges. Les emplacements sont déjà établis, nous dit notre informateur, et les chantiers de construction vont surgir dans presque tous les quartiers où les terrains non construits sont les plus nombreux, comme à Limoilou, à Belvédère, à Saint-François d'Assise et à Saint-Malo.

Les facilités du plan fédéral sont à la disposition des futurs propriétaires et les compagnies d'assurances qui ont fait une spécialité de ces prêts poursuivent leur oeuvre, en engageant les capitaux qui s'accumulent avec la perception des primes de leurs polices en vigueur.

La ville de Lévis va bénéficier également de ce mouvement de construction, car les chantiers maritimes entrent en pleine activité, requérant les services d'ouvriers experts qui rechercheront des maisons convenables où se loger.

Assemblée de la légion canadienne

Vendredi soir, le 21 février, à 8 heures, il y aura assemblée régulière générale des membres de la Légion canadienne, L. S. E. B., aux quartiers généraux, 96, rue St-Jean, à Québec.

La mise en nomination des candidats aux charges de l'exécutif pour l'année 1941-42 sera faite. Tous les membres sont priés d'être présents.

Visite de Mgr Nelligan à nos soldats

Le premier aumônier catholique des armées canadiennes se rend à la hutte du Palais Montcalm. — A Valcartier.

Mgr Leo Nelligan, évêque de Pembrooke, premier aumônier catholique des armées canadiennes a fait une courte visite hier, vers 4 heures, à la hutte des Chevaliers de Colomb au Palais Montcalm, en présence des autorités du comité des huttes, MM. Ludger Faguy, député d'Etat, J.-H. Levasseur, président actif du comité, Mme André Simard, présidente des dames de l'Aide canadienne aux Combattants de langue française; Mme Ulric Tessier, présidente du comité des récréations aux militaires; MM. A. Quévillon, Paul-E. Langevin, secrétaire du comité; G.-Fernand Caron, le major-abbé W. Cannon, le major Gratton, O.M.I.; le capitaine abbé R. Cloutier, Théo Genest, publiciste; Alfred Boyte, Harold Mercier, et quelques autres.

Mgr Nelligan a félicité chaleureusement les chevaliers et les dames de l'Aide canadienne des oeuvres éminemment utiles et moralisatrices opérées par le moyen des huttes.

A l'instant de quitter la hutte, pressé de questions par les journalistes, le distingué visiteur leur a déclaré un peu sommairement, mais avec la meilleure grâce du monde, que les jumelles Dionne étaient bien épatantes et qu'il avait eu une entrevue avec le général Charles de Gaulle, à Londres, lors de son récent voyage.

Mgr Nelligan devait se rendre à Valcartier dans la soirée, pour assister à l'une des soirées récréatives régulières organisées par les Chevaliers de Colomb.

L'étude du bill de T.-Rivières est ajournée

Cet ajournement est demandé par le conseil municipal, devant l'opposition de l'hon. Bouchard et d'autres membres du comité des bills privés.

Devant l'opposition de l'hon. T.-D. Bouchard, d'autres membres du comité des bills privés et principalement des différents corps publics de la ville, le conseil municipal des Trois-Rivières a demandé hier matin un ajournement après avoir soumis un projet de loi comportant l'autorisation d'emprunter une somme de $250,000 pour boucler son budget de 1941 en pourvoyant aux dépenses d'administration et aux secours pour les nécessiteux.

C'est le maire, M. Atchez Pitt, et l'avocat de la cité, Me Jean-Marie Bureau, qui ont demandé l'ajournement de l'étude du bill. Le ministre de la Voirie et des Travaux publics a exprimé l'opinion que ce sont les propriétaires et non le comité des bills privés qui auraient dû être consultés et ce par voie de referendum.

Les représentants de la ville de Trois-Rivières ont affirmé que le déficit prévu n'est dû qu'à la maladie, la misère et le chômage et ils ont affirmé qu'ils vaient l'appui du chef de l'Opposition et député de Trois-Rivières, l'hon. M. Duplessis, qui a déclaré que c'était le devoir de la ville d'empêcher les citoyens de mourir de faim, même si le gouvernement fédéral ne souscrit pas à cette oeuvre humanitaire.

Le représentant de la Chambre de Commerce trifluvienne et de différents autres corps publics, Me François Nobert, a déclaré qu'il avait mission de s'opposer à la demande d'emprunt de la cité parce que cette demande n'a pas été soumise aux contribuables et parce qu'on n'a pas exercé tous les moyens possibles d'économie.

Le conseil municipal a finalement laissé entendre qu'il tenterait d'en venir à une entente avec les corps publics et l'étude du bill fut suspendue.

Les noms des cloches de la basilique de Ste-Anne

On vient de faire connaitre les noms des huit cloches du carillon de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré. Voici le nom et le poids de chacune: Marie-Immaculée, 5,450 livres; Anne, 4,600 livres; Joachim, 2,850 livres; Joseph, 2,500 livres; Jean-Baptiste, 2,100 livres; Alphonse, 1,775 livres; Patrice, 1,550 livres; Louis, 1,300 livres.

Une récompense à la bravoure

C'est un geste tout à fait admirable que celui qu'a fait, hier, au Palais Montcalm, la maison Hatch & Co., Ltd, de Québec. En témoignage de sa vive appréciation de l'héroique tenue outre-mer du lieutenant de section Jean-Paul Desloges, qui a abattu deux bombardiers nazis et a été grièvement blessé lors d'un combat aérien au-dessus de l'Angleterre, la firme précitée a, par l'intermédiaire de M. H.-Roger Côté, offert, à titre gracieux, une superbe montre Omega, grand luxe, au valeureux pilote du Corps d'Aviation Royal Canadien. La présentation de ce splendide souvenir a été faite par l'honorable Arthur Mathewson, le trésorier de la province, en présence de l'ancien gouverneur général de la Nouvelle-Zélande, lord Galway. On voit, ci-haut, de gauche à droite : M. H.-ROGER COTE, de la maison Hatch & Co. Ltd, le lieutenant de section JEAN-PAUL DESLOGES, lord GALWAY et l'honorable ARTHUR MATHEWSON.

La taxe de vente municipale a rapporté la somme de $418,455 au cours des premiers six mois

Le trésorier de la ville reçoit le rapport officiel de la perception de la taxe qui promet de donner au delà de $850,000 la première année de sa mise en vigueur. — Une quote-part de 30 pour cent sera distribuée aux villes et aux municipalités situées dans le rayon de vingt-cinq milles.

Au moment où le trésorier de la cité de Québec prépare ardument le budget de l'exercice 1941-42, qu'il doit présenter aux échevins à la fin du mois, le rapport lui parvient sur le produit de la taxe de vente municipale pour les premiers six mois de ses opérations. Depuis le mois de juin 1940, alors que l'administration du maire Borne imposa la taxe de vente à Québec et dans un rayon de 25 milles, les recettes ont atteint la somme globale de $418,455, ce qui équivaut à une moyenne de $70,000 par mois.

M. C.-R. Fontaine, en nous communiquant ces chiffres officiels, escompte bien que la taxe de vente rapportera la somme de $850,000 pour la première année de sa mise en vigueur. Naturellement, il faut déduire les répartitions qui seront distribuées aux villes et aux municipalités qui sont comprises dans le rayon de vingt-cinq milles; ces répartitions sont calculées à 30 pour cent de la perception totale, de sorte qu'il restera à la ville de Québec une somme assez rondelette de $580,000. Sur ce montant, dit le trésorier, nous pouvons tabler pour élaborer le budget de l'année et parvenir à le boucler sans trop de difficultés, en pratiquant l'économie dans tous les départements.

La taxe de vente municipale rapporte un succès presque inespéré pour le premier semestre de son imposition dans notre ville. Les mois de septembre et octobre 1940 ont rapporté les plus forts montants, soit $136,623; puis juillet et août ont donné $125,315; novembre enregistre de son côté $70,676 et décembre, le gros mois des achats de cadeaux, arrive avec la forte somme de $86,655.

M. Fontaine nous fait remarquer que l'année fiscale de la cité commence au 1er mai 1941, de sorte qu'il ne peut compter que sur les onze premiers mois de la taxe de vente qui a été imposée seulement en juin 1940. Il laisse entrevoir, grâce à cette taxe spéciale et grâce à l'amélioration de la perception des arrérages, une meilleure situation financière de la ville au cours de la prochaine année. A ce sujet, un échevin parle même d'une réduction de l'impôt foncier de dix sous pour le prochain exercice financier.

Les villes qui rayonnent autour de Québec vont bénéficier, en juin prochain, d'une répartition de quelque $260,000. Lévis, Beauport, Québec-Ouest, Courville, Lauzon, Château d'Eau en recevront des montants appréciables, dans une proportion beaucoup plus forte que le montant que leurs propres contribuables auront versé en taxe de vente au cours de l'année 1940-41; puis les quinze à vingt municipalités, comme Sillery, Sainte-Foy, Cap-Rouge, Charlesbourg, Montmorency, Loretteville, Giffard, Ancienne Lorette, Saint-David, Saint-Romuald et autres auront leur quote-part, au prorata. Dans l'ensemble, toutes jouiront d'un revenu additionnel qui servira à améliorer leur condition.

Plusieurs d'entre elles songent déjà à réduire l'impôt foncier de 10 à 20 pour cent, et même davantage dans le cas de petites villes de la rive-sud, comme Saint-Romuald, Lauzon, Courville et autres. Elles n'élèvent plus la voix pour protester contre l'imposition de cette taxe qui leur rapporte beaucoup plus que leur quote-part de contribution.

Eloge de LeBlanc à Toronto

Les critiques de Toronto ont rendu un hommage unanime au talent du violoniste canadien-français Arthur Leblanc, à la suite d'un récital que donnait celui-ci, le 10 février, au Hart House, dans la capitale ontarienne.

Entre autres papiers publiés dans les grands quotidiens et les hebdomadaires, il nous fait plaisir de reproduire celui de T. C., qui écrit, dans le "Globe and Mail", livraison du 11 février: "Arthur Leblanc, jeune violoniste canadien acclamé en Europe, à New-York et à Boston, a donné, hier, au Hart House, un récital sous les auspices du Club musical des Dames. "Ce jeune Canadien français, que les critiques de New-York ont qualifié "d'exceptionnel", n'avait que dix ans lorsqu'il joua pour la première fois, à Moncton, N.-B.

"L'exécution du premier numéro, "Chaconne", de Vitali, arrangé par Charlier, et celle, non moins réussie, de la "sonate en la majeur", de Fauré, suffirent à montrer que LeBlanc est un maitre de la technique et de l'harmonie. Au cours de la seconde partie du récital, il sut rendre d'une façon tout à fait exquise "La Fontaine d'Aréthuse", de Szymanowski, comme il sut mettre une grande tendresse dans son interprétation de "En Bateau", de Claude Debussy. C'est le même virtuose, un artiste en pleine possession de ses moyens, qu'on a retrouvé quand il joua "La Chasse", arrangement Carter-Kreisler, "Punchinello", de Sadero, et "Danse espagnole", de Kreisler De Falla".

Ecolier blessé par une auto, rue Saint-Joseph

René Deschênes, 14 ans, est renversé par une automobile, à l'angle des rues de la Couronne et Saint-Joseph. — Une profonde entaille au front. — Examen radiographique ce matin.

Un garçon de 14 ans a été très gravement blessé hier après-midi, à l'intersection des rues de la Couronne et Saint-Joseph, vers quatre heures et quart. Il s'agit de M. René Deschênes, domicilié à 604 avenue de la Canardière, qui a été violemment heurté par une auto alors qu'il s'apprêtait à traverser. Le jeune homm a été frappé d'une commotion cérébrale. Il est resté inconscient une grande partie de la soirée.

Probablement distrait et trompé sur le sens des signaux lumineux, le jeune homme s'avança comme survenait une auto. Le choc de l'auto renversa le jeune homme sur la chaussée. Le voyant incapable de se relever, des passants s'arrêtèrent pour lui porter secours. Un civil et un militaire le transportèrent chez le médecin le plus proche, le Dr Henri Lapointe, dont le bureau est situé à 36, rue de la Couronne.

C'est là qu'il reçut les premiers soins. Se rendant compte de la gravité de la blessure, le Dr Lapointe a ordonné le transport du jeune homme à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. C'est alors que l'ambulance de la maison Hubert Moisan fut appelée sur les lieux. Durant tout ce temps, le blessé n'avait pas repris connaissance.

Des membres du personnel de l'hôpital nous ont déclaré que le blessé souffre d'une large entaille au front. On ne croit pas qu'il puisse y avoir de fracture, mais avant de se prononcer d'une façon catégorique, on devra attendre le résultat de l'examen radiographique qui doit être fait ce matin.

Pour les prêtres

Ce matin, à 10 heures, les prêtres du district collégial no 1 se réuniront dans la salle des exercices des prêtres du petit séminaire de Québec pour y tenir une conférence ecclésiastique.

L'hon. M. Mathewson présente un souvenir au lieutenant de section Jean-Paul Desloges

L'ancien gouverneur général de la Nouvelle-Zélande, lord Galway, rend hommage à la vaillance canadienne-française et prononce un discours dans notre langue. — M. Mathewson se fait l'interprète des autorités de la province. — Conférence du lieutenant Desloges. — Ce qui s'est passé à Philadelphie.

L'ancien gouverneur général de la Nouvelle-Zélande, le vicomte lord Galway, accompagné de son aide-de-camp, lord Dormer, a assisté à la conférence donnée hier après-midi par le lieutenant de section Jean-Paul Desloges, au Palais Montcalm. Cette conférence était présidée par l'hon. H.-A. Mathewson, trésorier provincial, qui a présenté le conférencier.

Lord Galway a parlé français avec un accent que l'on oserait dire parisien. Il s'est déclaré enchanté d'être au milieu des Canadiens français, de constater le bel esprit de fidélité et de loyauté qui les anime envers la couronne britannique. Il a dit qu'il était en route pour l'Angleterre, où il devra rendre compte de son mandat à Sa Majesté, et qu'il ne manquerait pas de lui faire part des magnifiques sentiments qui existent à l'adresse du roi et de la reine, chez les Canadiens français.

"Je serai fier d'assurer Sa Majesté que tout va bien chez ses fideles sujets de langue française et qu'elle peut compter sur le dévouement et l'estime du Québec". L'ancien gouverneur a félicité le lieutenant de section Jean-Paul Desloges de l'héroisme dont il a fait preuve outre-mer et il a exprimé l'espoir qu'il trouverait nombre de ses compatriotes canadiens-français pour l'émuler au champ d'honneur.

Quelques instants avant l'allocution de lord Galway, l'hon. H.-A. Mathewson, trésorier de la province, qui représentait le gouvernement, a présenté, au nom de la maison Hatch & Co. Ltd, de Québec, une superbe montre Omega au héros canadien-français. Ce magnifique souvenir a été confié à l'hon. M. Mathewson par M. H.-Roger Côté, qui agissait comme représentant de la maison Hatch & Co. Ltd.

M. Mathewson a présenté le conférencier, dont il loua l'héroisme et souligna le fait que celui-ci, marié depuis quelques mois à peine, n'avait pas hésité à répondre à l'appel du devoir pour aller défendre la liberté injustement attaquée, outre-mer.

M. Mathewson a déclaré que Mme Desloges devait être très fière, très orgueilleuse même d'avoir pour époux un héros comme celui que la jeunesse de la vieille capitale saluait hier après-midi.

Une fanfare de 40 musiciens choisis parmi les écoliers de l'école de St-Malo, et dirigés par le Frère Benoit, a fait les frais de la musique pour l'auditoire des 2,000 élèves environ qui remplissait la salle du Palais Montcalm à déborder. Une garde d'honneur composée d'officiers et de cadets du C. A. R. C. de Québec accompagnait M. Desloges.

Il n'est pas nécessaire de dire que lord Galway et l'hon. M. Mathewson, tous deux Anglais, ont été longuement applaudis parce qu'ils parlaient un français aussi impeccable que n'importe quel académicien français.

Le nom de M. Desloges, comme étant le plus courageux athlète de 1940, était connu depuis plusieurs semaines lorsqu'on lui remit le trophée. Mais il n'était pas connu du grand public. Aussi, les rédacteurs sportifs américains conjecturaient-ils à tort ou à raison sur l'heureux gagnant de la coupe qui est attribuée à cet athlète.

Onze cents personnes étaient présentes, dans la salle de bal de l'hôtel Benjamin Franklin Roosevelt, lors de la cérémonie qui devait marquer la réception du trophée par son gagnant lui-même. M. Cy Peterman, président de la Philadelphia Sporting Writers Association, association donatrice du trophée, se leva soudain, donna quelques coups de marteau, et un silence de mort régna dans la salle.

"L'homme qui a été choisi commence le président, en même temps que les lumieres faiblissaient, est né à Ottawa, le 25 avril 1913. Il excella au football et au hockey et fit partie d'équipes de boxe et de

(Suite à la page 9, 5e col.)

Septuagénaire blessée en tombant dans la rue

Mme (Vve) Joseph Lessard, 75 ans, s'est fracturé une hanche, hier après-midi, en tombant sur un trottoir de la rue de l'Eglise, devant la demeure de M. Zéphyrin Paquet, au numéro 126. Transportée à l'intérieur de la maison, elle a reçu les premiers soins du Dr Alexandre Bédard, dont le bureau est situé près de là, soit au numéro 97. Peu après, elle était transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, par l'ambulance de la Cie Hubert Moisan.

Bien que l'âge de la blessée soit avancé, on ne prévoit pas de complication dans son cas. Elle a reposé durant une partie de la soirée, hier. Un examen radiographique sera fait aujourd'hui.

Mme Lessard demeure à 127, rue Prince-Edouard.

L'enquête de Mme Dorion ajournée au 27 février

Gaspé, 20. — (DNC) L'enquête préliminaire de Mme Joseph Dorion, accusée de négligence en rapport avec la mort de son bébé, âgé de neuf mois, s'est ouverte hier matin, à Gaspé, devant le magistrat Bujeau, de New-Carlisle, et elle a ensuite été ajournée au 27 février. Aucun témoignage n'a encore été entendu.

Un homme est blessé à mort par l'un des éclats d'un volant de fonte à St-Odilon

St-Odilon de Dorchester, 20. — (DNC) M. Lévis Bilodeau qui coupait du bois au moyen d'une scie circulaire, a été mortellement blessé, hier, vers deux heures, quand le volant de la machine vola en morceaux. Il fut atteint à la tête par l'une des lourdes pièces de fonte, qui s'éparpillèrent dans la cour où la victime travaillait. Il mourut peu d'instants plus tard.

L'accident s'est produit dans la cour de la maison habitée par M. L. Bilodeau, ainsi que ses deux frères. Lorsqu'on se rendit compte de ce qui était arrivé, on s'est empressé autour de M. Bilodeau. Le médecin et le prêtre furent aussitôt appelés. Le Dr Aurélius Lord ne put, à son arrivée, que constater la mort. Le prêtre a administré les derniers sacrements sous condition.

Cette tragédie a causé beaucoup d'émoi dans la région, où M. Bilodeau était bien connu de tous. Il laisse dans le deuil son épouse et deux enfants.

Recherchez **CE CARTON FAMILIER** *aujourd'hui chez votre Fournisseur*

Voici un simple déjeuner de famille qui ne coûte pas bien cher et qui est vraiment bon à manger: *2 Nabisco Shredded Wheat avec une tasse de lait et des fruits frais.*

C'est aussi un déjeuner nourrissant, parce que le Nabisco Shredded Wheat est du *blé complet 100%*, fait avec du blé canadien *non moulu* — rien d'autre. Vous obtenez les protéines, les hydrates de carbone, les sels minéraux et le son qui se trouvent dans le *blé complet pur*, sous la forme la plus digestible.

Achetez cette fameuse céréale de blé complet et servez-en régulièrement.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. - - - - - Niagara Falls, Canada

FAIT AU CANADA — AVEC DU BLE CANADIEN

A l'Assemblée législative

Quand on parle de Bennett, ça fait de la peine à M. Onésime Gagnon, mais ça fait plaisir à M. Duplessis, dit M. Casgrain

L'Opposition tente une fois de plus de soulever un débat sur la canalisation. — L'hon. Albiny Paquette affirme que l'hon. M. Bastien prend plaisir "à poser des questions impertinentes". — M. Casgrain révèle que dans Trois-Rivières, l'Union Nationale a accordé 230 prêts agricoles d'une valeur totale de $133,000. — M. Antonio Talbot ajourne la séance de l'après-midi.

Après que l'Opposition eût à nouveau tenté vainement de soulever un débat sur la question de la canalisation du fleuve St-Laurent, la séance d'hier après-midi, à l'Assemblée législative, a donné lieu à une série de discours sur la question du crédit agricole. L'hon. Albiny Paquette a ouvert le débat en prononçant un bref discours pour démontrer les bienfaits de l'administration de l'Union nationale envers la classe agricole.

Plusieurs députés prirent la parole à la suite de l'hon. M. Paquette et le dernier à se lever, Me Antonio Talbolt, C. R., député finioniste de Chicoutimi, ajourna le débat en demandant la tenue d'une séance du soir.

Au début de la séance, le gouvernement a déposé au feuilleton deux projets de loi, l'un de l'hon. H. Groulx, relatif à la prévention des maladies vénériennes et l'autre de l'hon. M. Matthewson, pour assurer le contrôle budgétaire de certaines dépenses".

Après la tentative quotidienne de l'Opposition de soulever un débat sur la question de la canalisation, tentative confiée cette fois à M. Roméo Lorrain, député de Papineau, et terminée par un nouveau vote majoritaire de la Chambre à l'encontre de la motion, l'hon. M. Paquette se leva pour exposer les oeuvres du gouvernement dont il faisait partie, de 1936 à 1939. Il fut soudainement interrompu par l'hon. M. Cléophas Bastien, qui lui posa la question suivante : "Dans quel percentage le gouvernement de l'Union nationale a-t-il payé pour l'école du rang ?"

"Le gouvernement de l'Union nationale a contribué à l'école du rang dans une mesure jusque là inconnue", a répondu l'hon. M. Paquette, qui s'est ensuite attaqué à l'hon. M. Bastien en déclarant que ce dernier prenait plaisir à poser des questions impertinentes à des députés qui font leur possible pour ne pas retarder les travaux de la Chambre.

Le président de la Chambre, l'hon. Bernard Bissonnette, invita ensuite le député de Montréal-Laurier, M. Paul Gauthier, à le remplacer au fauteuil présidentiel, alors que M. J.-A. Francoeur venait de commencer un discours en réponse à M. Paquette.

Comme les membres de l'Opposition se plaignaient du fait que M. Francoeur parlait de tout excepté de la question en jeu, M. Bissonnette eut ce mot : "Je comprends que tout cela était introductif". Une grande majorité des personnes présentes comprirent que M. Bissonnette avait dit : "improductif", d'où les rires qui accompagnèrent cette remarque.

M. Tancrède Labbé, député unioniste de Mégantic, succéda à M. Francoeur et déclara que les ministériels n'aimaient pas à parler du crédit agricole parce qu'ils ont toujours voté contre cette mesure. Il protesta ensuite contre la fixation par le gouvernement fédéral du prix du beurre.

L'hon. M. Léon Casgrain, qui prit ensuite la parole, accusa les membres de l'Union nationale d'avoir voulu faire de la politique avec la question des crédits agricoles et il affirma que l'Opposition avait soulevé ce débat uniquement dans le but d'avoir une occasion de se vanter. Il cita ensuite une série de chiffres relatifs aux sommes dépensées par le gouvernement de l'Union nationale au cours des élections partielles et par l'intermédiaire de l'Office du Crédit agricole dans plusieurs comtés. Comme le chef de l'Opposition lui demandait de parler de Trois-Rivières, M. Casgrain répondit qu'il en viendrait à "ce comté essentiellement agricole". Il en parla en effet par la suite en affirmant que ce comté de ville avait reçu 230 prêts pour une somme totale de $133,000.

M. Casgrain souligna le fait que l'hon. M. Onésime Gagnon avait soulevé un point d'ordre quand M. J.-A. Francoeur avait parlé du gouvernement Bennett. "Quand on parle de Bennett, ça fait de la peine à M. Gagnon, mais ça fait plaisir à M. Duplessis", déclara M. Casgrain, au milieu des rires de la droite.

"Le gouvernement actuel veut le bien des cultivateurs", déclara M. Casgrain. "De 1897 à 1936, sans interruption, nous avons été maintenus au pouvoir par les cultivateurs. On ne peut pas se tromper pendant 39 ans. Après trois ans de régime de l'Union nationale, nous avons été reportés au pouvoir parce que les cultivateurs ont reconnu leurs véritables amis. Le gouvernement libéral continuera d'aider la classe agricole et, lorsque nous irons devant le peuple, nous aurons encore sa confiance".

MM. J. Robinson (U.N.), C. Dumaine (L.), et A. Barrette se succédèrent ensuite pour offrir leur opinion sur la question agricole. Comme M. Barrette avait déclaré que M. Francoeur s'était prononcé contre le crédit agricole, le député de Montréal-Mercier se leva pour protester en disant qu'il avait simplement affirmé qu'il y avait d'autres moyens d'aider l'agriculture.

M. G. Potvin, le jeune député libéral de Roberval, prit ensuite la parole et défendit la politique agricole du gouvernement en citant des exemples puisés dans son comté. M. Lorrain, (U.N.), prenant ensuite part au débat, affirma que le député de Pontiac, M. E.-C. Lawn (libéral), avait bénéficié d'un prêt du crédit agricole. M. Lawn se leva brusquement pour protester avec indignation et nier cette allégation. Finalement, M. Antonio Talbot réclama la parole et ajourna le débat jusqu'à huit heures et trente du soir.

"N'oublie pas de laisser notre cuisinier compter quelques points faciles!"

A l'Hôtel-Dieu

On nous apprend à son bureau, que Me Horace Philippon, C.R., a été conduit à l'Hôtel-Dieu pour y subir une intervention chirurgicale, et qu'il sera de retour à son bureau d'ici une dizaine de jours.

M. Sauriol, la voirie et Pétain

Notre confrère parle du programme de voirie du Précurseur. — A propos de l'intuition de M. le maréchal Pétain.

C'est la chose la plus inattendue au monde que révélait hier midi M. Jacques Sauriol, journaliste, devant les convives de la Société St-Jean-Baptiste, chez Kerhulu, à l'issue du déjeuner hebdomadaire, en soulignant ce qu'il appelait "le programme de voirie du précurseur, saint Jean-Baptiste. Chacun sait que celui qui a frayé la vole au Christ a annoncé que les chemins tortueux seraient redressés et que les raboteux seraient aplanis.

Le conférencier préconisait une voirie de colonisation plutôt qu'une voirie touristique, puisque les touristes aimaient voir chez nous des chemins qu'ils n'avaient pas chez eux. Il avait intitulé sa causerie: "La colonisation va-t-elle marcher?" Il a rendu hommage au travail du clergé, et souligné que depuis 10 ans, nos gouvernements avaient fait du bon travail. Il a insisté pour que nous adoptions des mesures de colonisation à longue échéance, en vue de parer aux crises de l'après-guerre. Le conférencier a envisagé le problème aux points de vue religieux, social et économique, insistant sur la nécessité de coloniser nous-mêmes avant d'être submergés par les étrangers.

M. Sauriol s'est efforcé de démontrer que les peuples qui sont attachés au sol ne sont pas assimilables, il a fait voir comment la terre développe chez eux une faculté de résistance, et pour illustrer son idée, il a évoqué l'image de ces peuplades de l'Afghanistan coincées entre la Russie et les Indes et qui, bien que leur civilisation soit restée peut-être un peu obscure, maintiennent, haut le flambeau de la liberté.

Parlant plus tard de Pétain, il a fait applaudir le chef du gouvernement de Vichy, rappelant qu'il avait prévu en 1936, qu'une masse de divisions allemandes motorisées attaquant le front nord, pouvait constituer un danger pour la défense française, en contournant la ligne Maginot.

(A ce sujet, nos lecteur savent que dès 1934, le général Charles de Gaulle dans un bouquin intitulé: "Vers une armée de métier" réclama la formation de quelques divisions motorisées pour la France. C'est M. Paul Reynaud qui se fit son parrain au Palais Bourbon. Mais il arriva que le général Weygand—qui, dans le temps, était chef du grand état-major — fit "ramasser" de Gaulle par un sous-of' qui avait la plume facile et que la grande majorité des officiers supérieurs portant des casquettes de plomb trouvèrent très drolatique l'idée falote du jeune colonel. Par ailleurs, le maréchal Pétain — qui fut inspecteur général des armées françaises, ministre de la guerre et qui siégea en permanence sur le conseil suprême de la défense — ne leva pas d'un centimètre son bâton de maréchal pour protéger son filleul. Ajoutons qu'aujourd'hui le gouvernement de Vichy a voulu reconnaître les mérites de Charles de Gaulle et de Paul Reynaud en condamnant le premier à mort et en faisant jeter le second aux oubliettes).

CHOQUETTE

Mariage

On annonce le mariage de M. Alyre DeLadurantaye, fils de M. et Mme Phydime DeLadurantaye et de Mlle Anne-Marie Ouellet, fille de M. et Mme Hosanna Ouellet. Nos voeux de bonheur.

Va-et-vient

Mlle Marie-Blanche Bernier est de retour parmi nous après une longue promenade chez sa soeur, Mme Joseph Gagné, de l'Abitibi.

— M. Mathias DeLadurantaye passe quelques jours à Québec en visite chez des parents et amis.

— M. et Mme Roch Fortin étaient les invités de leur beau-frère, M. et Mme Amédée Simoneau, de Limollou, ces jours derniers.

— M. et Mme Alexandre Simoneau étaient en promenade à l'Islet, chez leurs parents, M. et Mme Maxime Lemieux, dernièrement.

— M. et Mme Albias DeLadurantaye, de Québec, Mlle Jeannette DeLadurantaye, de Montréal, en visite chez leur père, M. Phydime DeLadurantaye.

— M. Napoléon Caron de passage à Québec, en voyage d'affaires.

— M. et Mme Lionel Fortin, de St-Pierre, étaient en visite au milieu de nous chez des parents et amis.

— M. et Mme Alfred Fortin sont allés à St-Pierre, rendre visite à leur soeur, Mme Odilon Fiset.

LA VIE QUOTIDIENNE *par Morris Weiss*

LE QUARTIER LATIN

PROMOTIONS A L'ACADEMIE ST-DENYS

Voici la liste des promotions aux grades académiques conférées hier soir par l'Académie St-Denys, au cours de la séance solennelle à la salle des Promotions de l'université Laval, en présence des autorités du petit séminaire.

Au grade d'Aspirant

En sixième D — Gabriel Bernard, Lucien Gauvin, Guy Vallières, Jean-Claude Perrault.

Sixième C — Lionel Leveillé, Benoit Fleury, Fernand Cliche, Louis-Joseph Lépine.

En sixième B — Jean-Paul Breton, Louis Parent, Victor Banville, Jacques Pelletier, Pierre Simard.

En sixième A — Roland Noël, Jean-Guy Cimon, Norbert Nadeau, Roger de Montigny.

En cinquième C — Denis Doyon, Jean Boissonneault, Guy Lavallée.

En cinquième B — Jules Lambert, Valmont Lessard, Guy Mercier.

En cinquième A — Claude Donati, Jean-Roch Brisson.

En quatrième C — Lucien Mercier, Jean Légaré.

En quatrième B — Noël Béland, René Labonté.

En quatrième A — Maurice Couture

Au grade de Candidat

En quatrième C — Léo-Paul Drouin, Jean-Paul Parent.

En quatrième B — Jules Mercier, René Buteau, Marc Bergeron, Gilles Morissette, Alfred Jobidon.

En quatrième A — Louis O'Neill, Jacques Bergeron, Charles-Eugène Myrand.

Promotions aux grades académiques dans les classes de lettres et de sciences.

Au grade d'Aspirant

En troisième B — Jacques Filteau.

En troisième A — Benoit Fleury, Bernard Grondin.

En seconde B — Fernand Bernier

En rhétorique A — Jean-Paul Bergeron.

En mathématiques B — Fernand Martel

En mathématiques A — Louis-Edouard Beaudry.

Au grade de Candidat

En troisième C — Eric Gourdeau.

En troisième B — Charlemagne Bédard.

En seconde C — Paul-Emile St-Onge.

En seconde A — Serge Donati

En rhétorique A — Joseph Patry.

En mathématiques B — Jean-Paul Larochelle.

Remise des Médailles aux nouveaux Académiciens

En seconde C — André Mercier.

En seconde B — Raymond Côté

En seconde A — Gérard Nadeau.

En rhétorique C — Paul-Yvan Marquis, Jacques Taschereau.

En rhétorique B — Robert Lacasse.

En rhétorique A — Marcel Blanchet.

En mathématiques B — Chs-Auguste Leclerc.

En mathématiques A — Paul-Emile Rochon.

A LA PETITE MAITRISE

Ces jours derniers avait lieu la deuxième réunion des parents des élèves et du personnel de cette institution.

M. l'abbé Joseph DeSmet, directeur, souhaita la bienvenue aux invités et en quelques mots acheva de faire connaître l'oeuvre de cette maison d'éducation. Après cette allocution les parents furent priés de soumettre leurs suggestions concernant cette école; ce qui fut fait avec empressement, à la satisfaction de tous.

MM. les instituteurs Jean-Marcel Rondeau et Yves Têtreau ajoutèrent quelques mots.

M. le directeur remercia l'auditoire et annonça que la prochaine réunion sera tenue en mai.

UNE VISITE DES ETUDIANTS EN SCIENCES SOCIALES

Continuant les visites qu'ils font de temps à autre à des établissements qui offrent un intérêt particulier au point de vue de l'hygiène sociale, les élèves de première année à l'Ecole des Sciences sociales sont allés hier à la Laiterie Laval.

M. E.-U. Allard, chef inspecteur du lait pour la ville de Québec, leur a expliqué pertinemment le fonctionnement des machines et le traitement que l'on fait subir au lait jusqu'à l'embouteillage. Il était d'ailleurs aidé par un personnel qui se prêtait volontiers aux questions des visiteurs et leur donnait des démonstrations.

Au cours du dîner qui suivit, M. le commandeur Côté, propriétaire de la Laiterie Laval, se dit heureux de recevoir les élèves de l'Ecole des Sciences sociales et leur professeur d'hygiène, M. le docteur W. Leblond. M. Lomer Brisson, trésorier de l'Association des Etudiants en Sciences sociales, remercia les autorités de la Laiterie Laval au nom de ses confrères.

Les étudiants ont grandement profité de leur visite, qui a été pour eux un véritable cours d'hygiène appliquée.

A LA SOCIETE DE SYLVICULTURE

Montréal, 19. — (PC) M. George Percy Burchill de South Nelson, N.-B., a été élu président de l'Association canadienne de sylviculture, à la réunion annuelle, hier ici, succédant à M. Arthur-A. Schmon de Thorold, Ontario. M. W.-M. Neal de Winnipeg a été élu président des provinces des prairies. M. Robson Black, gérant, a déclaré dans son rapport que l'Association avait établi des nouvelles sections en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse et établi des relations plus étroites avec l'Association de sylviculture de la province de Québec.

LA REVUE DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Nous publions ci-dessous le sommaire de la livraison de janvier de la Revue de l'Université d'Ottawa, dans l'intérêt de nos lecteurs :

Lettre au Très Révérend Père Recteur, par Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, chancelier apostolique de l'Université. — **L'avenir de l'Empire britannique**, par Thomas Greenwood, maître de conférences à l'Université de Londres. — **La confiance en nous-mêmes**, par Laurent Tremblay, O. M. I. — **Le chant grégorien dans l'enseignement et les oeuvres de Vincent d'Indy**, par M. l'abbé Fernand Biron. — **L'antéhistoire s'oppose-t-elle à un déluge humainement universel ?** par Donat Poulet, O. M. I., doyen de la faculté de théologie. — **Le dernier ouvrage de M. Seraphin Marion**, par Léon Pouliot, S. J. — **Catalographie. Une liste de vedettes-matières en français**, par Denise Montel. — **Notes sur l'histoire des exemptions monastiques, des origines au IXe siècle**, par Louis Taché, C. S. Sp. — **La structure ontologique du Christ selon saint Thomas**, par Maurice Gilbert, O. M. I., professeur à la faculté de théologie. — **Les Principes de la Logique mathématique**, par Thomas Greenwood, maître de conférences à l'Université de Londres. — **Chronique. — Bibliographie. — Recension des revues.**

Edition partielle, 512 pages, $2.00. Edition complète (incluant la section spéciale), 796 pages, $2.60.

Au Conseil législatif

La loi de drainage est adoptée en 2e lecture

Cette loi sera étudiée aujourd'hui, clause par clause, par le Conseil qui se formera en comité plénier. — Souhaits à l'hon. Hector Champagne, à l'occasion du 79e anniversaire de sa naissance.

Le Conseil législatif a longuement discuté hier après-midi sur les mérites de la nouvelle loi de drainage que le gouvernement a soumise à l'étude de l'Assemblée législative, il y a déjà quelque temps. Le leader ministériel, l'hon. M. Philippe Brais, et l'hon. M. Giroux, parlant au nom de l'Opposition, ont présenté les points de vue des groupes qu'ils représentent et la séance s'est finalement ajournée sur l'adoption en deuxième lecture de ce bill, sur division, après la présentation des voeux des conseillers à l'hon. M. Hector Champagne, qui célébrait hier son soixante-dix-neuvième anniversaire de naissance.

L'hon. M. Giroux a demandé et obtenu que la Chambre haute se forme en comité plénier, aujourd'hui, pour étudier ce bill, clause par clause. La loi concernant les abus préjudiciables à l'agriculture a également été adoptée en seconde lecture.

L'hon. M. Giroux a signalé le fait que la nouvelle loi sur le drainage constitue la troisième législation sur la matière, sans que l'on ait songé à amender la loi de 1920 qui amendait elle aussi le code municipal.

L'hon. M. Brais a présenté les vues du gouvernement sur cette question et affirmé que le bill avait été préparé avec minutie et un soin attentif par des experts en la matière.

Le bill amendant la loi de la Chasse a été adopté en seconde lecture après des remarques des hons P. Du Tremblay, Alphonse Raymond, Philippe Brais et C.-A. Simard. Ce dernier a proposé que le Conseil législatif se forme en comité plénier pour apporter à ce bill certains amendements qu'il a l'intention de suggérer.

Le Conseil a également passé en deuxième lecture, sur division, le bill autorisant la construction d'un pont sur le canton Dubuisson, et le bill favorisant par une prime l'exploitation des tourbières.

A la fin de la séance, l'hon. M. Brais a signalé l'anniversaire de l'hon. M. Champagne. Sir Thomas Chapais a secondé avec plaisir "et émotion" les remarques du leader ministériel au sujet de M. Champagne et appuyé sur le fait que le représentant des Mille-Iles à la Chambre haute est celui qui le suit de plus près dans la doyenneté de ce corps législatif.

MANSEAU

Baptêmes

M. et Mme Gaudiose Bergeron (Odilva Charron), une fille, Marie-Ange-Jacqueline-Suzanne. Parrain et marraine, M. et Mme Prosper Leclerc, de St-Hyacinthe, oncle et tante. Porteuse, Mme Aimé Chagnon, grand'mère.

— M. et Mme J.-Bte Monfette (Léonie Leboeuf), une fille, Marie-Lisette-Gisèle. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Jacques, de Ste-Philomène, oncle et tante. Porteuse, Mlle Béatrice Monfette, tante.

— M. et Mme Martial Jutras (Simone Labbé), une fille, Marie-Madeleine-Albertine. Parrain et marraine, M. Maurice Labbé, de Villeroy, et Mlle Albertine Jutras, oncle et tante. Porteuse, Mme Onézime Jutras, grand'mère.

COURS REMIS

Les cours d'éducation familiale qui ont lieu le jeudi soir n'auront pas lieu aujourd'hui, à cause de la journée universitaire qui réunira au Château Frontenac les membres de l'A. G. E. L. et des visiteurs éminents, à l'occasion de la fête annuelle.

Décès de Mme A.-G. Auger en notre ville

Mme Auger était âgée de 64 ans. — Elle était l'épouse de M. Armand Auger, de la maison Auger et Auger.

Nous apprenons avec regret la mort, survenue hier, de Mme A.-G. Auger, née Mary Elizabeth Dewfall, épouse de M. Armand Auger, de la maison Auger et Auger, marchands de bois de construction de cette ville. La défunte était âgée de 64 ans.

Femme d'oeuvres, Mme Auger manifesta toujours un grand zèle, un grand dévouement, quand il s'agissait de faire du bien. Les oeuvres de charité perdent en elle une précieuse collaboratrice.

Outre son mari, la défunte laisse, pour pleurer sa perte: ses fils, MM. Antoine, Marc, René, Edouard et Louis Auger; ses filles, Madame Paul Bélanger, née Lucie, Mlle Aimée Auger; ses soeurs, mesdames John Fisher, Jack O'Connell, Jos. Verreault J.-W. Rooney.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 heures et demie, en l'église Saint-Coeur-de-Marie. Le départ de la maison mortuaire, 50, avenue Laurier, s'effectuera vers 10 heures et 15. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

ST-FULGENCE

Naissance

Le 22 janvier, M. et Mme Arthur Côté, née Marie-Marthe Bolduc font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Madeleine-Régine-Marjolaine. Parrain, M. Jacques Tremblay ; marraine, Mlle Patricia Baldac, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Thérèse Larouche.

— Le 25 janvier, M. et Mme Alfredise Perron, née Marguerite Côté, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Gabrielle-Rachel. Parrain, M. Léonard Bolduc ; marraine, Mlle Gabrielle Brisson. Porteuse, Mlle Patricia Bolduc.

Nos félicitations.

Salut à la Marine!

Hommes, aliments, munitions — tous essentiels à la victoire — affluent en Grande-Bretagne et aux lignes de bataille britanniques établies au loin par le courage et la valeur de la Marine. Sa surveillance n'a jamais de cesse. Sa vigilance ne se relâche jamais. Elle est infatigable. Elle est indomptable.

Les Players Plaisent

MEDIUM ou MILD

• MILD — *bout uni, papier "imperméable"* • MEDIUM — *bout en liège ou uni*

"C'EST LE TABAC QUI COMPTE"

Les corps publics de T.-Rivières cesseraient leur opposition à un emprunt si un gérant était nommé

On n'a pas encore trouvé de solution à l'imbroglio. — Le conseil a 30 jours pour nommer un gérant. — Nouvelle étude du bill aujourd'hui.

Lorsque les représentants des autorités municipales et des principaux corps publics de la ville des Trois-Rivières se présenteront de nouveau devant le comité des bills publics, cet avant-midi, pour la reprise de l'étude du bill des Trois-Rivières, ils devront confesser qu'ils n'ont pu trouver le terrain d'entente qu'ils devaient chercher au cours de l'ajournement consenti hier avant-midi, par le comité, après que l'hon. T.-D. Bouchard se fut déclaré opposé à l'emprunt de $250,000. demandé par la ville des Trois-Rivières.

Cet emprunt doit permettre à la ville des Trois-Rivières de balancer son budget de l'année 1941.

Au cours de l'après-midi d'hier et durant la soirée les membres du conseil de ville des Trois-Rivières, le maire et cinq échevins, ainsi que les représentants de cinq des principaux corps publics de cette ville, ont étudié durant plusieurs heures les problèmes financiers de la cité, sans toutefois en venir à une entente ni trouver aucune solution.

Le maire a offert aux représentants des corps publics la formation d'un comité consultatif dont ils feraient partie et qui aurait pour mission d'aider de ses conseils le maire et les échevins. Cette demande a été refusée.

Les représentants des corps publics ont déclaré qu'ils consentiraient à cesser leur apposition à l'emprunt de $250,000 demandé par le conseil si ce dernier voulait accepter la nomination d'un gérant.

Cette nomination devrait être faite par la majorité des membres du conseil et sujette à la ratification de la Commission municipale. Si dans un délai de 30 jours le conseil n'avait pas fait cette nomination, cet officier serait nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation de la Commission municipale de Québec. Cet officier ne pourrait être remplacé que sur une résolution adoptée par la majorité des membres du conseil et ratifiée par la Commission municipale de Québec ou par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation de la Commission municipale de Québec.

Cet officier devrait avoir des pouvoirs très étendus, surveiller la perception des taxes et autres revenus de la ville, contrôler toutes les dépenses, en plus de contrôler tous les départements et les chefs de département qui devront recevoir ses ordres pour toutes affaires concernant l'administration de leur département respectif.

Les élections à la Chambre de Commerce

Le comité de mise en nomination de la Chambre de Commerce de Québec vient d'être convoqué par M. Lorenzo Masson, secrétaire de la Chambre, pour dresser une liste de 25 candidats aux charges de directeurs du groupement. La réunion aura lieu à 17 Aberdeen. Des vingt-cinq mis en nomination, 15 seulement seront élus directeurs. Chaque membre recevra la liste des candidats, et pourra ajouter des suggestions à la liste.

Les élections de la Chambre auront lieu prochainement, tel qu'on l'a annoncé au cours de la dernière assemblée générale. Pour renseignement, on pourra appeler le secrétaire au numéro 2-8285.

La séance de l'Académie St-Denys

Les parents des élèves assistent à la présentation de distinctions scolaires aux membres de l'Académie.

Un grand nombre de parents et amis des élèves du petit séminaire de Québec sont allés hier soir applaudir à la présentation de distinctions scolaires aux membres de l'Académie St-Denys, sous la présidence de M. Guy Tardif, élève de Philosophie. MM. André Beaulé, Guy Lafond et Jean-Louis Bonenfant ont fait rapport sur les travaux des diverses classes.

Parmi les prêtres présents à la cérémonie, on remarquait spécialement MM. les abbés Oscar Genest, supérieur du séminaire, et l'abbé Emile Beaudry, directeur de l'Académie.

M. Genest, dans le mot de la fin, a incité les élèves au travail persévérant, en préparation de l'avenir qui résere des jours difficiles.

La Société Ste-Cécile a exécuté un excellent programme musical, sous la direction de M. l'abbé Chrysologue Desrochers. M. l'abbé Marc Letarte dirigealt la chorale des élèves qui prenait également part au programme.

Le lecteur voudra bien trouver en page 4, dans notre chronique de l'éducation, la liste des diverses promotions de l'Académie St-Denys.

Les sociétés d'éleveurs étudient leurs problèmes

Souhaitant la bienvenue à la Société générale des Eleveurs de la province de Québec, Son Honneur le maire Lucien Borne souligna, hier après-midi, dans la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac, l'importance que la guerre actuelle donne au 46e congrès annuel de cette association.

Au moment où la lutte qu'il soutient oblige l'Empire britannique à mobiliser toutes ses ressources, déclara-t-il, et à se replier sur lui-même pour trouver dans son sein tout ce dont il a besoin, cette réunion montre avec quelle détermination les cultivateurs de la province de Québec entendent profiter de l'opportunité qui leur est offerte et surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Son Honneur le maire Borne exprima également sa satisfaction de voir dans les murs de la capitale les membres de cette association, les félicitant de l'esprit d'initiative et de dynamisme dont le congrès actuel est le plus évident témoignage.

Le président de la Société, M. Louis Jargaille, parla également à cette occasion, au nom des membres de cette fédération d'une quinzaine de sociétés différentes et rappela le ...ccès obtenu déjà dans le passé ... celui que le travail de tous les ...mbres méritera dans l'avenir.

...a journée se passa, hier, à étu... les problèmes particuliers à ...ue société qui fait partie de ... fédération.

...aque société se compose généralement de syndicats régionaux ...sant quelques dizaines de cul... rs. Un bureau de directeurs ...ise les efforts et les dirige. ...s de la journée, les bureaux ...tion nommés lors de l'as... générale précédente firent ... leurs membres des acti... différentes sociétés au ... 1940. Puis les membres ...t à l'élection de nou... veaux de direction et à la mise au point de la politique que chaque groupement suivra pendant la présente année.

Cette procédure fut suivie par chaque société, celles des éleveurs de bovins, de percherons, de moutons, de porcs, de chevaux canadiens, et ainsi de suite. C'est dire toute la variété des problèmes étudiés et discutés par ces diverses sociétés au cours de leurs réunions particulières.

Notons que chaque association particulière a voté l'allocation d'un crédit de $100 à l'achat de certificats d'épargne de guerre.

En plus de l'élection de son président, de son vice-président, de son secrétaire et de ses directeurs, chaque société adopta également un certain nombre de résolutions qui expriment les problèmes les plus importants de chaque groupe et qui seront présentées aujourd'hui au cours de l'assemblée de la Société générale des éleveurs.

La guerre a créé des conditions très favorables à l'élevage du porc et du mouton. Les éleveurs de ce bétail ont étudié, hier, un certain nombre de mesures destinées à faire profiter la classe agricole de cette opportunité.

Les éleveurs de chevaux cherchent surtout à améliorer la race chevaline pour faire une concurrence avantageuse aux diverses mécaniques qui entraînent généralement des dépenses que le cultivateur ne peut rencontrer. Il semblerait, d'après une enquête qui aurait été faite par le ministère de l'Agriculture, que ces mécaniques soient responsables qu'un grand nombre de cultivateurs aient été obligés de faire appel au Crédit agricole.

Les éleveurs de chevaux ont donc l'intention de travailler, cette année, à améliorer la race équine et à inciter par une publicité bien menée les cultivateurs à se servir de chevaux sur la ferme.

Une autre société a fait connaître le travail accompli au cours de l'année écoulée par ses membres. Les éleveurs de bovins canadiens ont entendu plusieurs spécialistes qui ont résumé les observations qu'ils firent au cours d'inspections chez nos cultivateurs.

On sait que depuis 1939, la Société émet des diplômes de mérite pour les vaches ayant produit les plus fortes quantités de gras durant un certain nombre de périodes de lactation. Différentes médailles furent ainsi distribuées au cours de l'année dernière.

En 1940, la société des éleveurs de porcs organisa, de son côté, 55 concours de production de porcs à bacon. La société remit aux quatre meilleurs concurrents de ces concours des prix spéciaux gracieusement fournis par des maisons d'affaires intéressées dans le commerce des moulées alimentaires.

Traitement simple pour soulager le mal de dos: se frictionner l'épine dorsale

La NERVILINE soulage efficacement la douleur et les tiraillements des courbatures. Ce fameux liniment est environ cinq fois plus fort et plus pénétrant que nombre d'autres tue-douleurs. Il s'infiltre profondément dans la chair et il aide assurément à calmer les misères et tortures du mal de dos. Dans les cas de lumbago, courbatures et douleurs musculaires profondément enracinées, la NERVILINE ne devrait pas tarder à vous faire grand bien.

La NERVILINE est un contre-irritant puissant. Elle réchauffe et réconforte. Toutes les fois qu'il y a congestion, névralgie, douleur rhumatismale, mal de poitrine ou de gorge, vous pouvez compter sur la NERVILINE pour vous soulager rapidement. Procurez-vous-en dès aujourd'hui une bouteille de 35 cents. a

Dommages de $100,000 dans un incendie

Granby, 20. — (D. N. C.) Dirigés par le chef Dunn, les pompiers de cette ville ont réussi à contrôler un incendie qui a causé pour $100,000 de dommages, rasant complètement un édifice de trois étages, qui comprenait l'établissement de M. L.-P. Petit, bijoutier, une salle de pool, propriété de H. Roméo Robert, le magasin de M. W.-A. Fortin, ainsi que les logements occupés par les familles de MM. L.-M. Leroux, R. Robert, Hervé Robichaud et L.-P. Petit.

Appelés vers deux heures, dans la nuit du 18, les hommes de la brigade durent travailler plusieurs heures avant de maîtriser le feu, si violent que des contingents des brigades de Montréal et de Waterloo vinrent se joindre aux pompiers de Granby.

Heureusement, le sauvetage s'est effectué dans un ordre parfait, malgré toutes les difficultés. Personne n'a été blessé des gens qui habitaient l'édifice.

Le chef Dunn a été asphyxié, tandis que le pompier Léonard s'est infligé une bénigne blessure à une jambe.

Le téléphone entre Québec et Chicoutimi

De nouvelles facilités téléphoniques ont été mises en service entre Québec et Chicoutimi, selon le gérant de la Compagnie de Téléphone Bell, M. Louis Belcourt. "Il n'a pas été nécessaire de poser d'autres fils pour accroitre nos facilités, disait M. Belcourt. En effet, il a suffi d'installer au central interrurbain de Québec et à celui de Chicoutimi un type d'outillage permettant à l'un des circuits actuels de transmettre plusieurs communications téléphoniques à la fois. Connue sous le nom de "Système porteur", cette méthode ressemble beaucoup à une émission radiophonique, si ce n'est que l'émission se fait par fils. Les conversations ne se mêlent pas plus entre elles que les émissions d'un poste n'interviennent avec celles d'un autre poste émetteur fonctionnant à une fréquence différente."

Un groupe d'étudiants visitent la Laiterie Laval

● Visite de la laiterie "LAVAL" par les élèves de première année de l'école des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval.

Leahy se serait opposé au retour de Laval dans le gouvernement Pétain

Fontenoy, le haut-râleur des fascistes français réunis à Paris, affirme que l'amiral Leahy a exercé son influence "indue" sur l'amiral Darlan. — L'attitude américaine.

Paris, 10, février, via Berlin, (P.A. —Par Preston Grover, de la Presse Associée — Dépêche retardée.) —M. Jean Fontenoy, propagandiste du nouveau parti populaire pro-nazi formé à Paris, a déclaré aujourd'hui qu'une "bataille d'amiraux" — Jean Darlan, vice-président du conseil des ministres de Vichy, et William D. Leahy, ambassadeur américain à Vichy — précéda l'écroulement du second effort de Darlan pour constituer un gouvernement avec l'appui de Paris et de Vichy à la fois.

M. Fontenoy, considéré ici comme le porte-parole non seulement du nouveau mouvement lancé dans l'ancienne capitale française, mais souvent aussi comme celui de M. Pierre Laval, dit que Darlan était retourné à Vichy après sa seconde série de conférences avec M. Laval à Paris avec l'espoir de réussir à organiser un gouvernement dont M. Laval finirait par faire partie.

Mais l'amiral Leahy, dit Fontenoy, exerça son influence sur Darlan et ce programme fut revisé.

(Depuis la rédaction de cette dépêche, Darlan est devenu vice-président du conseil et l'héritier politique du maréchal Pétain. Il est retourné à Paris pour la troisième fois pour rencontrer M. Laval dans l'espoir d'en venir à une entente.)

Fontenoy, parlant au cours d'une conférence de presse, dit que l'Amiral Leahy fit savoir au maréchal Pétain que les Etats-Unis considéreraient comme un "acte hostile" la rentrée de M. Laval dans le gouvernement de Vichy.

Toujours d'après Fontenoy, Darlan fit sa deuxième visite à Laval avec l'assurance que Laval obtiendrait ce qu'il voulait, mais qu'il lui faudrait attendre. Darlan déclara qu'il voulait "sauver la face de Pétain".

En vertu de cette entente, Darlan projetait de devenir immédiatement le chef du gouvernement en confiant à Pétain un poste correspondant à la présidence de la France, qui ne comporte aucun pouvoir.

Laval devait finir par rentrer dans le gouvernement, occupant d'abord une charge ordinaire, mais pour prendre finalement du poids et de l'autorité. Mais après une conférence avec l'amiral Leahy, Pétain décida soudainement de ne pas laisser Darlan devenir le chef réel du gouvernement, mais de garder le pouvoir pour lui et de laisser Darlan à la vice-présidence.

En vain, dit Fontenoy, ancien journaliste et ex-communiste, Darlan tenta d'obtenir une autre attitude de Pétain. Finalement, il accepta de former un cabinet, Pétain demeurant à la tête du gouvernement et lui-même à la vice-présidence.

Fontenoy dit que lors de la première visite de Darlan à Paris, Laval formula trois grandes demandes, comme suit :

1.—Le pouvoir législatif et exécutif pour lui-même, écartant Pétain de son chemin pour en faire simplement un "chef de l'Etat" au lieu du chef du gouvernement qu'il est actuellement. Il demanda aussi le pouvoir de rédiger une nouvelle constitution.

2.—Il insista pour obtenir le retour à Paris du gouvernement, disant qu'il serait de cette manière plus sous l'influence allemande qu'à Vichy. En vertu de cet arrangement le secrétaire titulaire des Affaires étrangères demeurerait à Vichy afin de ne pas obliger les diplomates étrangers à venir à Paris où les Allemands n'en veulent pas.

3.—Laval demanda ensuite le pouvoir de punir certains membres du gouvernement, dont Marcel Peyrouton, qui démissionna la semaine dernière comme ministre de l'Intérieur et fut nommé ambassadeur en Argentine, et Raphaël Alibert, ministre de la Justice, qui démissionnait le mois dernier.

Les contre-propositions de Darlan se résumèrent à octroyer à Laval juste l'autorité suffisante pour demeurer à Paris et conclure la paix avec les Allemands. Laval refusa.

Lorsque Darlan retourna à Paris pour la deuxième fois, il fit ce voyage avec l'assurance que Pétain avait accepté d'abandonner son poste de chef du gouvernement pour devenir un simple figurant, mais seulement à la condition que Laval ne serait pas mis à la tête du gouvernement comme premier ministre.

Il fut donc proposé à Laval que Darlan deviendrait premier ministre et ministre de la Marine, de l'Intérieur (comprenant la police), des Affaires étrangères et de la Propagande, et que M. Laval aurait de nouveau un ministère de moindre importance.

Laval reçut la promesse qu'il finirait par avoir ce qu'il désirait mais qu'il lui faudrait patienter parce qu'il était important de sauver les apparences dans le cas de Pétain. Mais Laval refusa d'accepter et Darlan retourna à Vichy évidemment avec l'idée qu'il pourrait organiser un gouvernement qui finirait par plaire à Laval et aux Allemands et que les choses se passeraient tranquillement.

Ce fut alors que l'influence de l'amiral Leahy intervint et que tout ce programme dut être revisé.

Fontenoy dit que le parti populaire de Paris fut enchanté d'apprendre que Pierre-Etienne Flandin avait abandonné le cabinet, et il dit que d'autres s'en iront.

"Il nous faut expulser du cabinet tous les hommes qui ont participé aux événements du 13 décembre 1940", dit Fontenoy. Ce fut ce jour-là que Laval fut démis de ses fonctions et mis en surveillance durant quelque temps.

Il dit que le ton des lettres échangées par Pétain et Flandin à cette époque était "provocant" à la fois pour les Allemands et pour le parti populaire de Paris.

"Bien plus", dit-il, "si Pétain continue de se mêler à la politique avec les groupes de Vichy, il faudra diriger contre lui personnellement une attaque de la presse. Jusqu'ici Pétain a été épargné."

D'après Fontenoy, le "parti de l'assemblée populaire" à Paris continue de faire son chemin. Il réunit déjà des chefs en vue du travail, de l'agriculture et d'associations de vétérans. En huit jours de recrutement, le nombre de ses membres s'est augmenté de 40,000.

Néanmoins, certains journaux, principalement ceux publiés hors de Paris, critiquent ce mouvement. Même dans l'ancienne capitale, le Cri du Peuple, qui est sous la domination allemande comme d'autres journaux, a attaqué les chefs du nouveau mouvement en disant qu'ils ne sont qu'un ramassis d'anciens francs-maçons.

Les crédits accordés à la gendarmerie du pays

Ottawa, 20. — (D. N. C.) Les crédits de la gendarmerie canadienne pour le prochain exercice financier accusent une diminution de $12,766 comparé à ceux de l'exercice précédent, alors qu'ils se chiffraient à $5,675,580, dit un relevé déposé au greffe de la Chambre.

Les services sur lesquels la gendarmerie canadienne a juridiction, notamment la mise en vigueur des lois fédérales et autres services ont englobé, l'an dernier, la somme de $5,069,949. Au cours du prochain exercice, les pensions payées sous l'empire de la loi de la gendarmerie coûteront $402,923, soit une augmentation de $26,700 sur les chiffres de l'an dernier.

TEMPERATURE

Toronto, 20. — (P. C.) La température a été froide dans l'Ontario et il a neigé dans quelques districts, hier.

	Min.	Max.
Dawson	—15	....
Victoria	38	51
Edmonton	— 5	....
Régina	—36	....
Winnipeg	—20	—14
Toronto	17	24
Ottawa	— 3	13
Montréal	3	14
Québec	5	13
St-Jean	13	25
Halifax	19	25
Charlottetown	15	18

(—) Sous zéro.

Pronostics

Bas St-Laurent et Lac St-Jean — Vents frais, nuageux, modérément froid, neige locale probable.

Outaouais et Haut St-Laurent — Nuageux et froid, neige locale.

Excursion en ski de la Chambre des jeunes

La section des jeunes de la Chambre de Commerce de Québec aura une excursion en ski au lac Beauport, samedi après-midi et samedi soir. Il y aura chant, danse au son de la plus belle musique, distribution de prix de présence aux dames, des discours et un souper qui sera servi à 6h. 30. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Paul Rolland président, à 2-5235, ou encore à 4-4035 ou à 2-4068 ou à 2-5420.

Réunions et Conférences

J.-P. Desloges : — Rencontrera les élèves du petit séminaire de Québec, ce soir, à la salle des promotions de l'université Laval.

Wheeler Dupont: — Conférence à la salle St-Jean-Baptiste, sous les auspices de la Jeunesse indépendante catholique. "Faut-il des sous pour se marier ?"

Ass. de la Salle : — Cette association recevra dans ses rangs, ce soir, tous les finissants des cours Secondaire et Commercial de l'Académie. Programme intéressant. Tous les membres invités.

Caisse populaire : — Assemblée générale annuelle dans la crypte de l'église St-Roch, pour l'élection de nouveaux directeurs.

Eleveurs : — Banquet, ce soir, à 7 h., au café du Parlement.

Citoyens : — Réunion du conseil central des ligues de citoyens de Limoilou, ce soir, à 8 h., à la salle paroissiale de St-François d'Assise

CONVOCATIONS :

Au Secrétariat (17 Caron) : — L'Union Nationale Catholique des charpentiers de Québec, Inc. Le Syndicat catholique des briqueteurs-maçons de Québec.

Edifice Hudon (110 du Pont) : — L'Association des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, local 511.

LE SIROP GRAY

DE GOMME D'EPINETTE ROUGE

épargnera à votre enfant des nuits d'insomnie et des jours de souffrances causées par la toux. La médication que renferme cette préparation éprouvée par plus d'un demi-siècle d'usage apportera confort et soulagement

VICTIME D'ACCES D'ETOURDISSEMENT

Une dame de Québec souffrait de malaises d'estomac, d'affreuse nervosité; aujourd'hui elle crie les louanges du Tonique Mosby et dit quel soulagement excellent elle en a obtenu.

De jour en jour, les foules continuent d'accourir à toutes les principales pharmacies, où ce nouveau remède scientifique, connu sous le nom de TONIQUE MOSBY, se vend en grandes quantités. Cette excellente préparation de racines d'herbes et autres agents médicinaux qui ont fait leurs preuves, a déjà fait du bien à des MILLIERS (la chose est littéralement vraie) de personnes de cette ville, bien qu'elle ne soit connue que depuis peu de temps. Et des citoyens parmi les mieux connus de Québec donnent tous les jours des attestations sincères, décrivant ce que le Tonique Mosby a fait pour eux et conseillent aux autres qui souffrent de la même manière de se procurer ce nouveau remède pour en prendre. Par exemple, voici quelques jours à peine, Mme W. Fortin, 41½ rue Saint-Joseph, Québec, faisait la déclaration suivante.

Mme FORTIN

Etourdie au point de tomber par terre

"Je me sentais mal presque tout le temps, dit Mme Fortin. Ma nourriture se changeait en gaz et la pression causée par ces gaz me causait des malaises d'estomac. Je ne pouvais manger ni pâtisserie ni rien de gras. J'avais l'estomac ballonné, peu importe ce que je mangeais, et parfois j'avais de telles attaques d'étourdissement que j'en tombais par terre. Je souffrais aussi de terribles accès de nervosité. Eh bien ! j'ai fini par trouver le Tonique Mosby et ce remède est justement ce qu'il me fallait. Ce remède a soulagé les douleurs et les ballonnements que me donnaient les gaz, et je n'ai pas eu d'attaques de mal de dos depuis que j'ai fini ma première bouteille. Je dors comme il faut la nuit, et mes amis peuvent voir la différence dans mon apparence. Je recommande ce remède aux autres".

Il aide à chasser les déchets toxiques

Le TONIQUE MOSBY aide à chasser de l'organisme les déchets toxiques et cela de plusieurs manières à la fois ; c'est-à-dire qu'il agit du même coup comme carminatif, laxatif, cholagogue et diurétique ; il aide à nettoyer les intestins, à faire disparaître l'excès d'impuretés des reins, à débarrasser l'estomac des gaz et ballonnements et à stimuler le flot de bile du foie. Nombre de personnes nous écrivent pour nous dire qu'elles se sentent comme qui dirait refaites en neuf à la suite de cette action nettoyante et revigorante du Tonique Mosby. Autre chose: étant donné l'immense volume de ses ventes, le prix du Tonique Mosby est raisonnable. Aussi n'hésitez pas. Procurez-vous du Tonique Mosby — DES AUJOURD'HUI!

Ce nouveau remède sclentifique se vend maintenant en grandes quantités dans toutes les pharmacies de Québec. Il est aussi en vente chez les principaux pharmaciens et marchands généraux de toutes les provinces de l'est du Canada.

Nouvel échec pour les chiropraticiens

Leur tentative pour se constituer en corporation professionnelle dans la province subit un échec au comité des bills publics. — Un vote de 10 à 7 contre le projet. — Opposition des médecins.

Les chiropraticiens, qui, comme on le sait, sont en butte presque sans interruption aux poursuites judiciaires du Collège des Médecins, ont subi hier matin, au comité des bills publics du parlement de Québec, un nouvel échec dans leur tentative pour se constituer en corporation professionnelle dans la province.

Le comité des bills publics, siégeant sous la présidence de l'hon. Wilfrid Giroüard, procureur général, a rejeté par un vote de 10 à 7 le projet de loi des chiropraticiens qui, représentés par Me Eugène Marquis, C.R., ont fait valoir, à l'aide de témoignages et de statistiques, les avantages de leur technique et la compétence de leur enseignement.

Après avoir décrit les relations tendues des chiropraticiens avec les médecins dans la province de Québec depuis 1918, Me Marquis a fait l'historique des frictions judiciaires survenues entre ces deux groupes de guérisseurs aux différentes étapes des administrations qui se sont succédées à la tête de la province.

Me Marquis a déclaré que les chiropraticiens ne désirent aucunement empiéter sur les prérogatives des médecins mais qu'ils s'opposent à la théorie qui veut que tout le corps humain relève de la médecine, car alors il faudrait y comprendre les barbiers et les coiffeurs.

L'ancien ministre de la Santé sous le gouvernement Duplessis, l'hon. Albiny Paquette, a déclaré que l'on ne saurait entrer dans le domaine des témoignages de clients car alors on n'en finirait plus. Me Marquis riposta en disant que si l'on s'en tenait au domaine des échecs, il faudrait se rappeler que, même pour les médecins, on peut signaler le fait qu'il y a dans le cimetière des morts qu'on n'a pu réchapper.

M. Gaudet, un chiropraticien, a ensuite expliqué la théorie de la chiropratique et commenté la nature des cours que suivent les élèves dans les écoles reconnues. M. Gaudet s'est attiré des interventions de la part de plusieurs membres du comité, entre autres de M. le Dr Moreault, député de Rimouski, et de l'hon. P.-E. Côté. Un vif échange d'arguments suivit et il fut clôturé par le vote du comité qui rejeta finalement le principe du bill.

Oslo, 20. — (P. C.) Jonas Lie, ministre de la justice de Norvège sous l'occupation allemande, a eu l'impudence de prétendre "relever de leur secret professionnel" les prêtres, les avocats, les médecins, etc.

QUAND IL VOUS FAUT UN TONIQUE—*Prenez du* SIROP FELLOWS

● Si vous vous sentez à bout, vite fatigué, sans appetit et que vous dormez mal—essayez ce tonique. Il agit vite. Le Sirop Fellows aide à provoquer un sommeil reposant, à calmer les nerfs "à vif", et à redonner de l'appétit. Il contient des sels minéraux essentiels qui aident à rendre la force aux hommes et aux femmes physiquement épuisés, nerveux et anémiques. C'est un tonique connu et recommandé dans le monde entier. Essayez-le.

SIROP FELLOWS

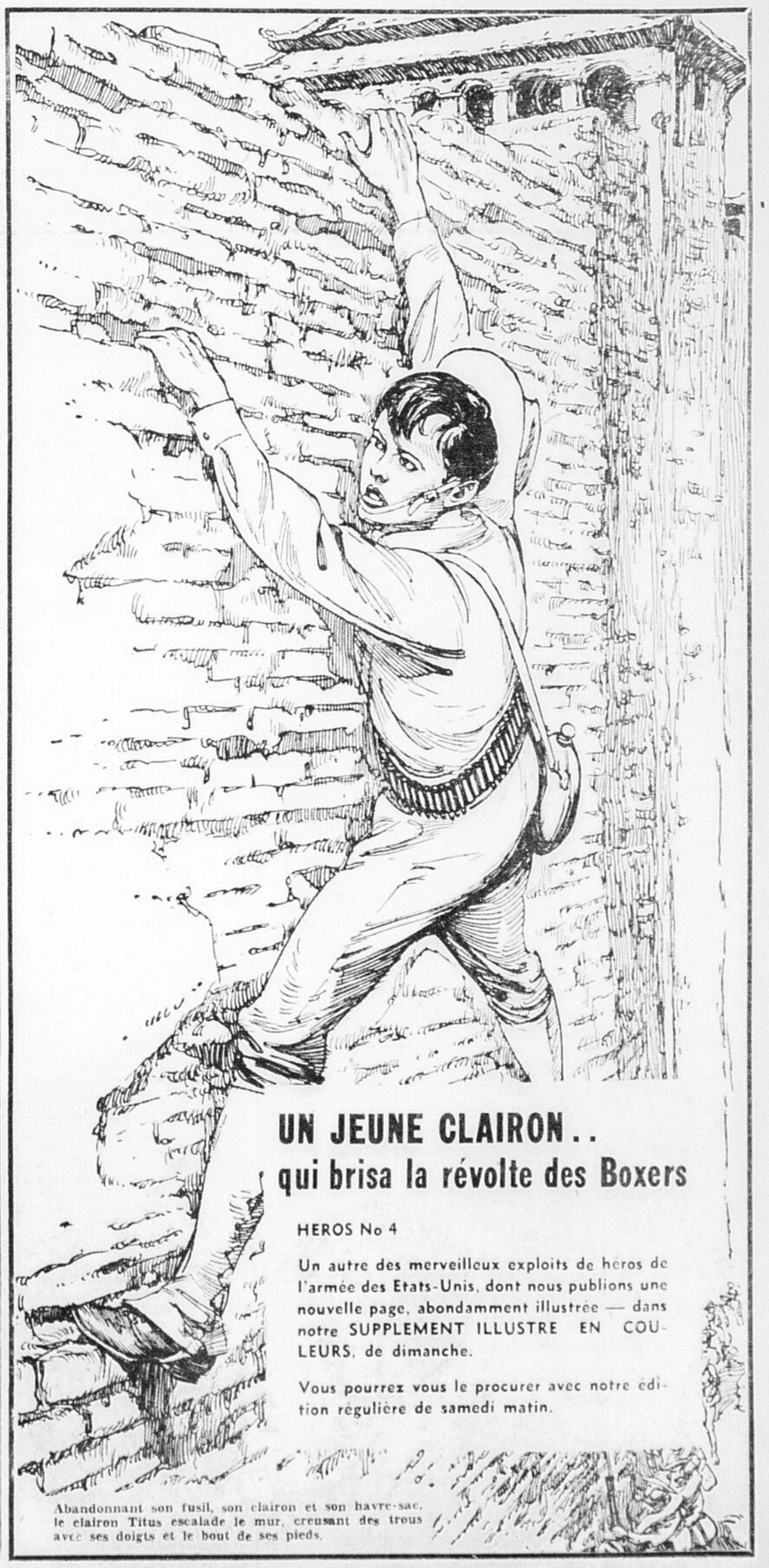

UN JEUNE CLAIRON.. qui brisa la révolte des Boxers

HEROS No 4

Un autre des merveilleux exploits de héros de l'armée des Etats-Unis, dont nous publions une nouvelle page, abondamment illustrée — dans notre SUPPLEMENT ILLUSTRE EN COULEURS, de dimanche.

Vous pourrez vous le procurer avec notre édition régulière de samedi matin.

Abandonnant son fusil, son clairon et son havre-sac, le clairon Titus escalade le mur, creusant des trous avec ses doigts et le bout de ses pieds.

La perception de l'impôt sur le revenu a rapporté d'avantage en janvier. --- Recettes du Canadien National

BAISSE DES TITRES ET HAUSSE DES PRIX DES MATIERES PREMIERES

NOUVELLE BAISSE A WALL STREET

Les prix des matières premières ont enregistré, par contre, des gains.

LES ACIERIES

Roulement de 465,430 actions en bourse contre 320,050 la veille.

New-York, 20. — (P. A.) Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée. — Le mouvement de baisse a été repris, hier, sur le marché de New-York. Les métaux reculèrent à leur plus bas niveau de l'année, tandis que les prix des matières premières étaient plus fermes à cause de la situation en Extrême-Orient.

Les pertes allaient jusqu'à plus d'un point dans U. S. Steel, Bethlehem Steel, Westinghouse, DuPont, Chrysler, Douglas Aircraft, United Aircraft, Boeing, Anaconda, Kennecott et Standard Oil of New-Jersey. American Telephone perdit 2 points, au cours de 156 3-4. American Airlines baissa de 2 3-4 points à 40 1-2.

Le cours moyen de 60 titres représentatifs de la Presse Associée a baissé de 2-10 de point à 39.9, un fond qui avait été atteint une fois déjà cette année. Incidemment, à ce nouveau moyen, les titres mobiliers se trouvent coter leurs prix de juin 1940, lors de la débâcle en France. Le roulement total fut de 465,430 actions à rapprocher de 320,050 actions la veille.

La crise plus aiguë en Extrême-Orient a fait monter les prix des matières premières à Wall Street. Le marché américain doit compter sur un grand nombre de produits en provenance des Indes néerlandaises, de Malaya et du Japon. Le caoutchouc, l'étain et la soie brute ont enregistré de forts gains à cause des achats spéculatifs.

740 titres différents furent cotés sur le tableau. 86 on monté, 461 ont baissé et 193 étaient stationnaires. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Hier	48.6	56.0	53.5	62.44	76.86
Av.-hier	49.3	56.7	54.2	63.09	76.63
Sem. dern.	48.9	58.6	55.7	67.42	77.73
Mois dern.	53.2	54.3	60.6	77.90	79.33
1940	67.3	86.7	80.2	130.29	92.07
Haut 1941	54.3	66.4	62.5	82.25	79.99
Bas 1941	49.2	56.7	54.2	63.09	76.63

BOURSE DE LONDRES

Londres, 20. (PA) — La nouvelle d'une augmentation de dividendes pour quatre des principaux services de chemins de fer a eu pour effet de faire monter les titres de transport et a rendu stables les autres valeurs à la Bourse de Londres hier. London & North Eastern privilégié a monté de 3 1-2 points, Great Western commun a monté d'un point, Southern Railway s'est relevé de 3-4 de point et London, Midland & Scottish de 1-2 point. Les obligations britanniques ont clôturé avec des gains allant jusqu'à 1-8 de point. Les obligations des Indes étaient lourdes mais les autres prêts ont fait bonne figure. La plupart des obligations industrielles ont conservé leurs positions. Les kaffirs et les huiles avaient une tendance à la hausse.

HAUSSE DU ZINC

New-York, 20. — (P. A.) L'attention s'est encore portée, hier, sur le marché du zinc parce qu'une grève affecte la production de la troisième usine en importance aux Etats-Unis. Les options du zinc ont monté de 10 points. Février cotait 10.30 sous, soit 3 sous de plus la livre que le comptant. Les stocks en entrepôt sont nuls pour livraison sur les contrats de février.

Les producteurs de cuivre ont vendu au même prix de 12 sous la livre. Les options de l'étain ont monté de 90 à 97 1-2 points parce que l'on craint que la guerre s'étende à l'Extrême-Orient ce qui causerait une interruption forcée dans les envois d'étain aux Etats-Unis. Le plomb a monté de 3 à 5 points.

Burlington Steel annonce la mise en paiement d'un dividende de 15 sous par action.

Renseignements financiers

Québec fait sa part

La ville de Québec et le district contribuent généreusement une part importante des revenus du gouvernement fédéral en provenance de l'impôt sur le revenu. Le mois dernier, par exemple, la perception de cet impôt, dans notre région, a rapporté un montant quatre fois plus considérable que celui de janvier 1940. Ottawa a donc touché la jolie somme de $272,069.17. L'amélioration, à ce même sujet, dépasse maintenant le million de dollars pour les dix mois de l'année fiscale en cours. Ces résultats sont très significatifs, et ils indiquent que les citoyens comme les entreprises commerciales du district de Québec apportent une aide efficace aux autorités fédérales pour financer l'administration du pays et son effort de guerre. Il n'est pas très agréable de rappeler ces souvenirs aux contribuables qui ont versé le montant de plus de $270,000 au fisc en janvier. Néanmoins, bien que cela paraisse paradoxal, l'importance des sommes payées pour l'impôt sur le revenu, dans un district donné, constitue un indice assez juste des revenus des citoyens et des particuliers dans cette région. Pour les marchands, une ville qui ne paye que de faibles redevances à Ottawa pour l'impôt sur le revenu n'est pas un centre fort intéressant pour y écouler beaucoup de marchandises, parce que l'on est naturellement porté à croire que les revenus de ses citoyens ne sont pas bien élevés dans leur ensemble. Le contraire est vrai pour la ville qui verse de gros impôts. Notons, en passant, que les contributions du district de Québec pour l'impôt sur le revenu durant les dix mois de l'année fiscale en cours ont été supérieures à celles de centres comme Saint-Jean, N. B., Kingston, Belleville et Fort William, en Ontario, Régina, Saskatoon, et Edmonton. Les villes fortement industrialisées de la province voisine nous dépassent dans les grands prix. Le chiffre de $2,667,575.83 pour Québec se compare en effet à celui de $14,882,461.96 pour Hamilton et $15,055,263.34 pour London.

Minnesota and Ontario Paper

Les profits d'exploitation de la compagnie Minnesota and Ontario Paper durant les onze premiers mois de l'année 1940 se sont chiffrés par $3,038,000. La compagnie a chargé $887,000 pour la dépréciation et l'épuisement de ses réserves forestières, à rapprocher de $817,412 durant les douze mois de l'année 1939. Il est resté un solde disponible pour l'intérêt de $2,151,000 comparativement à $1,281,379 pour toute l'année 1939. On sait que le projet de réorganisation de Minnesota and Ontario Paper doit entrer en vigueur à la fin du mois courant.

Commandes d'outillage

Plusieurs compagnies canadiennes viennent d'obtenir des contrats intéressants pour la fabrication d'outillage ferroviaire de la part du chemin de fer Canadien National. National Steel Car Corporation devra construire 150 wagons de cinquante tonnes et 125 wagons de 80 tonnes pour transporter du minerai et autres produits bruts. La compagnie Canadian Car and Foundry a obtenu une commande pour la construction de 200 wagons plats de cinquante tonnes. Enfin, la Eastern Car Company, de New Glasgow, filiale de Dominion Steel and Coal, a reçu un contrat pour 250 wagons de 70 tonnes.

C. W. Lindsay & Co.

La société Trust Général du Canada vient de faire une offre pour acheter les actions communes de la compagnie C. W. Lindsay. Cette offre est de six dollars par action et elle est présentée par un groupe d'hommes d'affaires canadiens-français et anglo-canadiens. Un autre groupe avait offert récemment un montant pour les obligations et les actions ordinaires et privilégiées de C. W. Lindsay.

Brown Company

Le gouverneur Sumner Sewall a signé, ces jours derniers, un bill permettant certaines modifications aux plans de réorganisation présentés par les compagnies. Cette mesure était destinée à faciliter la réorganisation de la Brown Company. Récemment, Brown Company a annoncé que ses profits nets, avant les intérêts, avaient été de $2,165,501 durant l'année terminée le 30 novembre 1940, alors qu'elle avait subi une perte nette de $1,857,476 l'année précédente.

NOUVELLES MINIERES

Siscoe Gold Mines

Les revenus bruts de Siscoe Gold Mines Ltd durant l'année 1940 ont été de $1,829,337 au lieu de $2,014,025 durant l'année 1939. Après le prélèvement des frais d'exploitation et les autres frais, les revenus nets furent de $794,000 au lieu de $962,986 l'année précédente. La production s'est chiffrée par 233,321 tonnes comparativement à 218,208 tonnes de minerai en 1939. Cette production a représenté une valeur de $1,775,200 au lieu de $1,953,901.

Albany River Gold

John-E. Hammell, président de Albany River Gold Mines Ltd, vient d'annoncer que la propriété sera exploitée du côté de la propriété de Pickle Crow et que l'on suspendra les travaux dans la partie à l'est de la rivière Albany. M. Hammell a dit que cette décision a été prise par suite de la nouvelle veine de minéral découverte au niveau de 750 pieds de Pickle Crow qui court dans la direction de l'Albany River Gold.

Macassa Mines Limited

La production brute de Macassa Mines Ltd durant le mois de janvier 1941 a été de $220,624 au lieu de $239,850 en décembre 1940 et de $216,755 en janvier 1940. Le moulin a traité 12,784 tonnes de minerai, à rapprocher de 12,866 tonnes en décembre 1940 et de 12,666 tonnes en janvier 1940.

Les mines hors liste

Après avoir affiché des gains à l'ouverture, les valeurs minières ont perdu la majeure partie de leur avance de la veille sur le marché hors liste de Montréal, hier. Les titres les plus actifs furent Albany River, Amalgamated Kirkland, Brock Gold, Cheminis, Magnet Consolidated, Privateer, Hoyle, Kiena, Lake Dufault, Mosher, Norbeau, Senore et Wood qui ont fléchi de 1 à 2 sous.

Privateer Mine

La production de Privateer Mine Ltd en janvier 1941 a été de $82,459 avec le traitement de 2,739 tonnes de minerai. En décembre 1940, la production avait été de $104,125 avec l'usinage de 2,616 tonnes de minerai.

God's Lake Gold

God's Lake Gold Mines Ltd a produit durant le dernier trimestre de 1940 pour $187,647 au lieu de $206,359 durant le trimestre précédent. La production de la compagnie a été durant l'année 1940 de $796,787 au lieu de $941,002 l'année précédente.

Francoeur Gold Mines

Francoeur Gold Mines a produit durant janvier 1941 pour $49,262 avec l'usinage de 6,952 tonnes de minerai. La production avait été durant décembre 1940 de $45,087 avec le traitement de 6,552 tonnes de minerai.

FLUCTUATIONS DES PROVINCES

Les Saskatchewan étaient lourdes et les Nouveau-Brunswick ont fléchi.

WINNIPEG ELECTRIC

Les obligations américaines accusaient des pertes à New-York.

Montréal, 20. — Le volume des transactions a été peu important, hier, sur le marché de Montréal. Les fluctuations furent étroites dans les valeurs de grande classe. Les Dominion 5 pour cent 1943 ont baissé d'un demi-point tandis que les pertes furent d'un quart de point dans les Canadien National 4 1-2 pour cent 1956 et 4 3-4 pour cent 1955. Les fluctuations étaient assez nombreuses dans les valeurs provinciales. Les Manitoba 4 1-2 pour cent 1956 ont monté d'un point et demi. Les Nouveau-Brunswick 3 pour cent 1951 perdirent un point, les Ontario 4 1-2 pour cent 1951 ont baissé d'un point et les 4 pour cent 1954 perdirent deux points. Dans le groupe des valeurs municipales, les Trois-Rivières 4 1-. pour cent 1956 perdirent un demi-point.

Canada Atlantic Railway baissa d'un demi-point. Il n'y a pas eu de variation dans les obligations du Pacifique Canadien.

International Hydro 6 pour cent 1944 a gagné 1-4 de point, et Winnipeg Electric B monta encore d'un demi-point. Dans le compartiment industriel, Abitibi 5 pour cent 1953 valeur non déposée et déposée perdirent un point. Brown Company 5 1-2 pour cent 1946 a baissé d'un demi-point. Donnacona Paper 4 1-2 pour cent 1956 a baissé d'un point. General Steel Wares 4 1-2 pour cent 1952 recula d'un demi-point, Minnesota and Ontario 6 pour cent 1947 baissa d'un point et Regent Knitting 4 pour cent 1952 a gagné deux points.

A NEW-YORK

New-York, 20. (P.A.) — Les ventes ont pesé sur la plupart des obligations américaines, hier. Les pertes atteignirent jusqu'à cinq points dans certains cas isolés. Les courtiers attribuaient la lourdeur du marché aux craintes suscitées par les événements en Extrême Orient. Le roulement fut de $5,042,700 au lieu de $5,127,875 la veille. Le cours moyen des valeurs ferroviaires compilé par la Presse Associée baissa au nouveau fond de 60.2 pour l'année courante, en perte de 3-10 de point.

Les obligations du gouvernement américain ont perdu jusqu'à 15-32 de point et quelques rares valeurs ont monté. Les obligations 4 1-2 pour cent de l'Australie et les 5 pour cent des Nouvelles Galles du Sud étaient plus lourdes.

Les cours ont fléchi dans un marché actif pour New Haven 3 1-2 pour cent, Nickel Plate 4 1-2 pour cent et 5 1-2 pour cent, Missouri Kansas Texas 5 pour cent 1962, International Telephone 5 pour cent, Commonwealth Edison 3 1-2 pour cent 1958, Baltimore & Ohio 6 pour cent et Alleghany 5 pour cent 1950.

COURS DE DOW JONES

(Venu par fils privés de L. G. Beaubien & Cie, Québec)

New-York, 20. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la clôture de la séance d'hier, sur la Bourse de New-York: 30 titres industriels à 117.94, en perte de 1.04 point. 20 chemins de fer à 26.56, en perte de 0.19 point. 15 utilités publiques à 18.80, en perte de 0.20 point. L'indice des prix des matières premières a monté de 0.57 point à 56.40. Le roulement total fut de 470,000 actions.

Mines non inscrites

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue Saint-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006

Séance du 19 février 1941

	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Abbe	—	2	M. L. L.	4½	5½
A. Riv.	7	9	N. Mal.	30	33
A. Kirk	7	8	Negus	85	95
Area	3	4	Norbeau	20	25
Argosy	7	8	Norlake	—	1½
Athona	1	2	N. A. M.	—	10
Bar L.	2	3	Obalski	1	3
Beaucourt	8	10	Oklend	5	7
Ber Lake	1¼	2½	O'Leary	2	3
B Mast.	1	2	O. Cop.	2½	4
Bilmac	1½	3	Oriole	1	2
Brock	27	39	Orpit	4	5
C. Ex.	2	4	P. Can.	5	7
C. Pand	1½	3	Plains	—	10
C. Rouyn	—	1	P. Lake	4	6
C. Man	2½	3½	Polaris	9	11
Cheminis	2½	3½	P. Rou	3	6
Chibmac	—	1	Presdor	4	5
Clerno	—	3	Privateer	46	49
Cournor	16	20	Proprie.	235	250
C. Sho.	5	6	Q. Eur.	—	1½
Cunipteau	—	2	Q. Man.	5½	7
D. Cad.	—	1½	R. Mal.	13	16
De Santis	17	21	R. Gold	—	2
Dubuisson	—	17	Ribago	—	1
Ea. Lac.	—	1	R. Golol.	6	10
Elmos	7	9	R. Cad.	—	1½
Franco	—	26	R. Rew.	—	1
Fontana	1	2	Rubec	—	1
Hiawatha	4	6	Sac.	200	300
H Pam	6	8	S. Chib.	1½	2½
H. Lake	1	2	Shaww.	—	5
Jason	42	46	Shen.	2	3
Iroquois	2½	5	Sis E.	1¼	2
Keora	1½	2½	Smelters	—	1
Lacoma	—	1½	St P. Cad.	—	8
L. Duf.	15	18	S. Stur.	24	26
L. Gen.	2	4	Th. G.	1	2
L. Row	4	5	T. Is.	—	1
Landor	—	10	Tonw.	4	5
L.L. Lag.	1	3	U. Min.	4	5
Leroy	—	1	V. D'Or	—	50
Louvre	—	1½	W. Pet.	—	1
L. Pete	15	20	Wasu	3½	5½
M. C.	76	20	Wawb.	—	1
Mag. L.	17	—	W. L. L.	18	—
M. Bird	3	4	W. Cad.	1	2
Melba	—	2	Winoga	1	3
M. Hall	—	4	Woco	3	4
Mooshla	1	3	W. D.	22	26

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec — Tél. *2-1531

Séance du 19 février 1940

Ventes		Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
5	Agnew S Pr.	107	108	108	108
100	Alg Steel	7½	7	7	7
255	Asbestos Cor	15	15¾	15¼	15¾
110	Bulolo G Dr	16¼	16¼	16¼	16¼
80	Bath Pap A.	11	11	10½	10½
9	Bell Tel.	157	156½	156½	156½
35	Braz Trac.	5¼	5⅛	5⅛	5⅛
70	B C Pow A	23	23	23	23
50	Bull Pro A	14¼	14¼	14	14
5	C Bronze Pr	104	105	105	105
35	Can Car	6¾	6¾	6¾	6¾
105	Do Pr.	23¼	23	23	23
25	C Celanese	23	22½	22½	22½
5	Do Pr.	113	113	113	113
10	C Cement	4½	4½	4½	4½
25	Can For Inv	10	10	10	10
105	C Ind Alc A	2¼	2¼	2¼	2¼
250	C Pac Ry	4⅞	4¾	4⅝	4⅝
250	C Steamship	4	4	3⅞	3⅞
25	Cocksh Pl	4⅞	4½	4½	4½
510	Cons Smel	35½	35½	35	35
75	Dom Bridge	25	24¾	24¾	24¾
100	D Coal Pr	18	18	18	18
95	D Steel B	7¾	7¾	7½	7½
15	Pound Co	10¾	10¾	10¾	10¾
50	Gat Pow Pr	80	80½	80½	80½
50	Gurd C & C	3½	3½	3½	3½
225	Hol G Mines	12½	12⅞	12¾	12¾
145	How Smith	12	12	12	12
35	Do Pr.	98¾	99	99	99
80	Hud B Min	25	24¼	24¼	24¼
25	Imp Oil	9⅛	9	9	9
50	Imp Tob.	11⅞	11⅞	11⅞	11⅞
286	Int Nickel	32	32	31½	31½
15	L of the W	12	12	12	12
150	Lindsay	5¼	6¼	6¼	6¼
40	McColl Fr	4½	4½	4½	4½
1036	Mont Pow	25½	25½	25	25
350	Nat Brew	25½	25	25	25
250	Nor Mines	51	50½	49¾	49¾
35	Ogil Fl M	20½	20½	20½	20½
15	Ottawa Pow.	9	9	9	9
75	Power Cor	4¾	5	4¾	4¾
220	Price Bros.	9½	9½	9½	9½
20	Quebec Pow	13	12	12	12
30	Roll Pap Pr.	92	93½	93	93½
275	Shawinigan	16¼	16¼	16	16
40	Sim H & S	5½	6	6	6
315	St Law Cor	2	2	2	2
15	St Law P Pr	35¾	35¼	35¼	35¼
15	Steel of Can	62	60	60	60
62	Win Elec B	90	90	90	90
15	Wood M Pr	50	50	50	50
35	Zellers Ltd	9½	9½	9½	9½
	BANQUES:				
5	Commerce	150	150	150	150
25	Montreal	183¼	183¾	183	183
22	Royale	152	150	148	148
	OBLIGATIONS:				
10	M Power 3½	49	49	49	49
300	D of C 3¼ 52	101¼	101¼	101⅛	101⅛
2500	Do 3 52	98⅞	98⅞	98⅞	98⅞

CURB DE MONTREAL

Séance du 19 février 1941

Ventes		Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
225	Abitibi	60	60	55	55
375	Do Pr 6%	4¼	4⅛	4	4
55	Alum Ltd	108	108	107	107
50	Bathurst B.	2	2	2	2
25	B A Oil	16⅛	15¾	15¾	15¾
15	C N Pow Pr	98	96½	96½	96½
115	C & D Sugar	25	25	24⅝	24⅝
800	C Alcohol	155	150	150	150
160	Cons Paper	2⅞	2⅞	2¾	2¾
100	Cub Aire	80	85	80	80
30	Donnacona A	3½	3¾	3¾	3¾
95	East Dair Pr	8	6½	5⅛	5⅛
50	Fairchild	2	2	2	2
345	Fleet Airc.	4⅛	4⅛	4	4
35	Ford of C A	15⅜	15⅜	15¼	15¼
235	Fras Co V T	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
325	Int Util B	20	20	20	20
45	Mitch Rbt.	8	7⅛	7⅛	7⅛
10	Page Hersey	100	101½	101½	101½
200	Prov Trans	6½	6½	6⅜	6⅜
60	Walk Good	39	39¼	39¼	39¼
	MINES:				
800	Aldermac	12	12	11	11
1000	Cent Cad	6	6	6	6
500	Century Min	18¼	17	17	17
50	Dome Mines	23¼	23	23	23
100	East Malar	262	258	258	258
1100	Eldorado	35	34	32	34
200	Fal Nickel	200	200	200	200
1000	J M Cons	1	1¼	1¼	1¼
550	Macassa	360	360	350	350
1200	Malar G F	97	99	97	97
200	O'Brien	80	72	72	72
2500	Pand Cad	6	5	5	5
100	Pickle Crow	268	265	265	265
600	Siscoe	53	53	53	53
500	Slad Malar	33	31	31	31
1200	Sullivan	58	60	58	58
	HUILES:				
500	Dalhousie	25	25	25	25
1200	Home Oil	180	180	175	175

Total des ventes: 9,800 actions industrielles; 12,100 actions minières.

COSMOS IMPERIAL MILLS

Toronto, 20. — (P. C.) Cosmos Imperial Mills Limited a gagné durant l'année 1940 des bénéfices nets de $225,345 après toutes les charges, soit l'équivalent de $2.09 par action. La compagnie avait gagné $214,841 ou $1.92 par action en 1939. Les revenus bruts de la société ont été de $789,927 au lieu de $419,529 en 1939. Les disponibilités courantes sont de $1,498,940 et les exigibilités immédiates de $362,696, laissant un fonds de roulement de $1,136,244 au lieu de $1,141,535.

LES PRIX DE GROS

Ottawa, 20. — Le nombre-indice des prix de gros (sur la base 100 en 1926) se place à 85.0 la semaine terminée le 14 février, inchangé en regard de celui de la semaine précédente. L'indice est d'environ 3 p.c. supérieur à celui de la semaine correspondante de l'an dernier, qui s'établissait à 82.5. L'indice des produits de la ferme canadienne se place à 67.7, comparativement à 67.5 la semaine précédente et 69.9 il y a un an.

MONTREAL POWER CO.

Montréal, 20, (PC) — John-A. Norris, président de Montreal Light, Heat and Power Consolidated, a annoncé hier, lors de l'assemblée annuelle, que depuis 1932 la compagnie a fait une économie de $1 million par année dans ses charges fixes au moyen d'opérations de conversion de sa dette. Il a ajouté que 25 sous de tous les dollars de revenus bruts de la compagnie vont maintenant pour les impôts.

OSCAR HAMEL, Président — PIERRE FUGÈRE, Secrétaire
HAMEL, FUGÈRE & CIE LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT
Téléphone 2-2038 — 71, rue St-Pierre, QUÉBEC

Nouveaux directeurs de Montreal Power

MORRIS-W. WILSON, président de la Banque Royale du Canada (à gauche), et ALFRED-H. PARADIS, homme d'affaires en vue de Montréal (à droite), ont été nommés membres du conseil d'administration de Montreal Light, Heat and Power Consolidated, de même que de la Beauharnois Light, Heat and Power Company.

REVENUS DU C. N. DURANT JANVIER 1941

Montréal, 20. (PC) — Les revenus nets du Canadien National durant le mois de janvier 1941 ont été de $3,150,294, en augmentation de $1,478,598 sur ceux de janvier 1940. Les revenus d'exploitation furent de $20,926,967 au lieu de $17,601,735 l'an dernier, ce qui fait une amélioration de $3,325,232. Les frais d'exploitation ont augmenté de $1,468,598 au total de $17,766,573.

L'IMPOT SUR LE REVENU A QUEBEC

Il a été perçu $272,069.17 pour l'impôt sur le revenu durant janvier 1941, un gain de $222,948.63 sur le mois de janvier 1940.

La perception de l'impôt sur le revenu, dans le district de Québec, durant le mois de janvier 1941 a été la meilleure depuis juin 1940. Le montant perçu a été de $272,069.17, à rapprocher de $122,403.30 en décembre 1940 et de $49,120.54 durant janvier 1940. L'augmentation par rapport au mois précédent se trouve donc être de $149,665.87 et elle est de $222,948.63 comparativement au mois correspondant de 1940.

Durant la période écoulée d'avril 1940 à janvier 1941 inclusivement, la perception de l'impôt sur le revenu dans le district de Québec a été de $2,667,575.83, ce qui fait une augmentation de $1,051,954.20 sur la perception de $1,615,621.03 pour la période correspondante de l'année 1939-40.

La perception de l'impôt sur le revenu au Canada a été durant la période s'étendant d'avril 1940 à janvier 1941 inclusivement de $202,605,597.65, soit une augmentation de $29,057,594.81 sur le montant de $173,548,002.84 pour la même période de 1939-40. En janvier 1941, la perception de l'impôt sur le revenu au Canada a été de $29,057,595 une augmentation de $23,175,379 sur janvier 1940.

Le tableau suivant donne la perception de l'impôt sur le revenu dans le district de Québec d'avril 1940 à janvier 1941 inclusivement, avec les chiffres comparatifs pour avril 1939 à janvier 1940.

	1940 $	1939 $
Avril	239,295.25	167,251.84
Mai	931,634.03	720,792.84
Juin	312,606.04	95,869.70
Juillet	68,168.39	53,859.72
Août	76,649.88	34,417.26
Septembre	270,189.92	297,381.05
Octobre	205,237.54	54,030.61
Novembre	169,305.31	105,797.20
Décembre	122,403.30	37,090.87
	1941	1940
Janvier	272,069.17	49,120.54
	2,667,575.83	1,615,621.63

LE LAIT CONCENTRE

Ottawa, 20. — En janvier, la production de lait concentré s'élève à 12,567,065 livres, soit 2 pour cent de plus que celle du mois précédent et 27 pour cent de plus que celle de janvier 1940. Les stocks de lait concentré dans les entrepôts frigorifiques, les entrepôts et les fabriques laitières se placent à 12,973,181 livres le 1er février, comparativement à 17,830,771 au début de décembre et 13,864,958 le 1er février 1940.

EMISSION DE SIMPSON'S

Toronto, 20. — (P. C.) Simpson's Limited a vendu aux institutions financières par l'entremise d'une maison de placement une émission de $1,300,000 d'obligations à 4 1-4 pour cent échéant le 1er décembre 1951. Les titres ont été vendus au pair.

TRAFIC FERROVIAIRE

Ottawa, 20.—Les marchandises payantes chargées aux stations canadiennes et reçues des raccordements étrangers s'élèvent à 9,139,649 tonnes en novembre, à rapprocher de 9,545,760 tonnes en octobre et 9,278,527 tonnes en novembre 1939.

ELU DIRECTEUR

Montréal, 20, (PC) — M. J.-Edouard Labelle, C.R. a été élu directeur de Montreal Island Power Company.

Washington étudie le projet de porter la production des avions des fabriques américaines à 42,000 appareils par année.

La production d'électricité aux Etats-Unis durant la semaine du 15 février 1941 a augmenté de 13 1-2 pour cent sur la semaine correspondante de 1940.

LE PORTUGAL ACHETE DU BLE

Les achats de blé canadien par le Portugal ont fait monter les prix.

CHICAGO MONTE

Le beurre a haussé de fractions sur le marché des denrées de Montréal.

Winnipeg, 20. — (P.C.) — La nouvelle que le Portugal veut acheter d'autres quantités de blé canadien a été l'événement de la séance d'hier à Winnipeg. Les options du blé canadien ont monté de 1-4 de sou à 3-8 de sou le boisseau à cause des achats des minoteries et des maisons du sud et par suite de la fermeté de Chicago. Le Portugal, dit-on, veut acheter 170,000 boisseaux de blé après en avoir acheté 380,000 mardi. On croit que ce pays a payé 81 sous le boisseau pour le blé acheté avant-hier. Les prix étaient stationnaires à Buenos-Ayres. Les achats d'avoines et d'orge ont été modérés sur le marché des grains bruts. Le lin a haussé de 1 1-8 sou. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	77¼-⅜	77⅝	77⅛a	77½
Juil	79-79	79⅜	78⅞	79¼
AVOINES:				
Mai	34⅞-35	35⅛	34⅞	35⅛
Juil	..	..	..	33½b
Oct	..	..	..	31½b
ORGE:				
Mai	46¼-⅜	46⅜	45⅞a	46⅜
Juil	43⅞	43¾b	43⅞	43¾b
LIN:				
Mai	154½	155	154	154⅞
Juil	..	..	..	152⅞b
Oct	..	..	..	145 b
SEIGLE:				
Mai	49⅛	49⅛	48⅝a	49⅛b
Juil	..	..	..	49⅛b

A CHICAGO

Chicago, 20. — (P.A.) — Le redressement dans les prix du blé américain s'est continué durant la séance d'hier à Chicago. Au milieu de la journée, les cours ont fléchi pour remonter en clôture. On attribuait le relèvement à la froide température, aux achats des minoteries et aux arrivages réduits aux principaux termini. Le blé avait monté d'un demi-sou à l'ouverture. Il baissa ensuite d'un sou et clôtura finalement en mieux de 1-2 sou à 7-8 de sou. Mai 79 5-8 à 3-4 sous et juillet 75 sous. Le maïs monta de 1 3-8 sou. Mai 60 5-8 sous et juillet 60 7-8 sous. Les avoines ont haussé de 3-8 à 5-8 de sou, le seigle perdit 7-8 de sou à 1 1-8 sou, les fèves soya montèrent de 1 1-4 sou à 1 1-2 sou et le saindoux a haussé de 8 à 10 sous. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	79⅛	79¾	78⅝	79⅝-¾
Juil	74⅝-½	75	73⅞	75
Sep	75	75½	74¼	75⅜-½
MAIS:				
Mai	60½	61⅝	60	61⅝
Juil	60¼	60⅞	59½	60⅞
Sep	59¼	60	58¾	60
AVOINES:				
Mai	34½	35	34⅜	35
Juil	31⅛	31½	31⅛	31½
Sep	30⅜	30½	30⅜	30½
FEVES SOYA:				
Mai	91-90½	91¼	89½	91⅛-¼
Juil	87¼	87⅜	85¾	87¼
SEIGLE:				
Mai	42¾	42¾	40⅜	41¾
Juil	44¾	44¾	42⅜	43¼
Sep	44	44¼	43⅜	44¼

LES DENREES

Montréal, 20. — (P.C.) — Les prix du beurre ont monté de fractions sur le Canadian Commodity Exchange hier. Les options étaient mixtes et les cotations des oeufs inchangées.

Le beurre du Québec, marque 92, cotait 32 5-8. Les ventes s'élevaient à 100 boîtes. Le beurre du Québec, marque 38, frais, était à 31 5-8.

Voici les prix rapportés par le département fédéral de l'Agriculture:

Beurre: première qualité de fabrique, prix aux commerçants, 33 1-2 à 34; première qualité en tinette, prix aux commerçants, 33-33 1-2; Québec No 1, pasteurisé, reclassé, prix de gros, 32 3-4 à 33 cents; Québec No 2, reclassé, 32 cents. Arrivages: 405 boîtes.

Fromage blanc et coloré de l'Ouest, prix de gros pour l'exportation, 14 cents; fromage blanc de l'Ouest, prix courant à l'arrivée, 14 1-16; coloré de l'Ouest, 14 3-16. Arrivages: 138 boîtes.

Oeufs classés et livrés en boîtes usagées fournies gratuitement, prix de vente: A-gros, 22 cents; A-moyens, 20 cents; A-poulettes, 17-17 1-2 cents; B, 19 cents; C, 17-18 cents. Arrivages: 1,243 caisses.

Patates blanches No 1, 75 livres, 55-65 cents; No 2, 45-50 cents; montagnes du N.-B. No 1, 75 livres, 60-70 cents; cobblers de l'Ile du P.-E. No 1, 75 livres, 70-72 cents; montagnes de l'Ile du Prince-Edouard No 1, 70-80 cents; rouges des Bermudes No 1, 50 livres, $1.50.

Cours des changes

Cours du change en clôture à New-York

Grande-Bretagne:		
Demande	4.02	¾
Câbles	4.03	¼
Australie	3.22	
Nouvelle-Zélande	3.2360	
Suisse	0.2324	
Brésil	0.0502	
Hong Kong	0.2475	
Yen	0.2346	

BANQUE D'EPARGNE DE MONTREAL
50 actions à vendre
Rendement $4.50
au delà, en bloc ou autrement
Dividende depuis 1930, $14.00 par action
Gain net annuel par action depuis 5 ans $19.00.
de La Bruère Fortier, Notaire
37 de la Couronne, Québec
Bureau: 3-0755 Rés. le soir: 3-2380

LE DOLLAR CANADIEN

Ottawa, Ont., 20. — (P.C.) La Commission de contrôle du change étranger avait fixé, hier, les taux suivants pour les fonds américains et la livre sterling: fonds américains $1.10 acheteur et $1.11 vendeur, soit l'équivalent à New-York d'un escompte de 9.91 pour cent à l'achat et de 9.09 pour cent à la vente, et livre sterling $4.43 acheteur et $4.47 vendeur. A New-York, le dollar canadien baissa un peu à $0.8456 1-4 et la livre sterling était stationnaire à $4.03. Le dollar de Shanghaï perdit 9 points à 5.80 sous et le dollar de Hong Kong perdit un point à 24.68 sous. Le peso libre de l'Argentine monta de 1-10 de sou environ à 23.68 sous.

TITRES MINIERS A LA BAISSE

Les pertes furent de 4 à 10 sous dans plusieurs valeurs à Toronto. — Home Oil baissa à $1.72 et Okalta recula à 53 sous.

Montréal, 20, (PC) — La tendance était plus lourde sur le Curb de Montréal hier. Deux titres seulement ont enregistré des gains. Ce furent Donnacona Paper A en mieux d'un quart de point à 3 3-4 et Hiram Walker en avance de la même fraction à 39 1-4. Consolidated Paper recula de 1-8 de point au nouveau bas de 2 3-4, Abitibi commun perdit 5 sous à 55 sous tandis que le privilégié a baissé d'un quart de point à 4, British American Oil recula de 3-8 de point à 15 3-4, Aluminium a baissé d'un point à 107, Canada & Dominion Sugar perdit 3-8 de point à 24 5-8, Fleet Aircraft perdit 1-8 de point à 4, Ford of Canada baissa de 1-8 de point à 15 1-4 et Commercial Alcohol a baissé de 5 sous à $1.50. Le roulement fut de 800 actions dans ce dernier titre.

Dans le compartiment minier, Malartic Gold haussa d'un sou et la plupart des autres titres étaient plus faibles.

A TORONTO

Toronto, 20, (PC) — Les titres miniers ont encore subi des pertes, hier, sur le marché de Toronto. Golden Gate, avec un virement de 10,500 actions, monta d'une fraction à 7 3-4 sous. Duquesne, très actif également, perdit un demi sou à 11 sous. Les pertes variaient de 4 à 10 sous dans Aunor, Central Patricia, East Malartic, Kerr Addison, Preston, Teck Hughes, et Upper Canada. Macassa et Sigma ont baissé de 20 sous.

Noranda perdit 1 3-4 point à 49 3-4, ex-dividende. Nickel recula de 7-8 de point à 31 5-8. Smelters a baissé de 5-8 de point et les cours ont fléchi dans Steep Rock, Waite Amulet et Sherritt Gordon.

Home Oil recula de 5 sous à $1.72, Anglo-Canadian baissa de 4 sous à 57 sous et Okalta perdit 7 sous à 53 sous.

DIVIDENDES

Louisiana Land & Exploration Co., 10 sous par action, payable en fonds des Etats-Unis le 15 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Tuckett's Tobacco Co. Ltd, 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Canadian Converters Co. Ltd, 50 sous par action, payable le 30 avril aux actionnaires inscrits le 10 avril.

Landed Banking & Loan Co., 1 pour cent, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Silverwood Dairies Ltd, 20 sous par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 28 février.

Cariboo Gold Quartz Mining Co. Ltd. 4 sous par action plus boni de 2 sous, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 3 mars.

Burlington Steel Co. Ltd. 15 sous par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Toronto Elevators Ltd, 65 sous par action privilégiée, payable le 7 mars aux actionnaires inscrits le 26 février.

Tuckett's Tobacco Co. Ltd, 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

PRODUCTION DE LAINE

Ottawa, 20. — La production de laine au Canada en 1940 s'établit à 18,127,000 livres contre 17,846,000 en 1939. La production de laine tondue s'élève à 13,822,000 livres, augmentation de 253,000 livres sur la production de 1939. L'augmentation du nombre de moutons tondus est la cause de l'accroissement de la production de laine. Le revenu en espèces attribuable à la tonte de la laine en 1940 est estimé à $2,329,000, augmentation de $892,000 sur le revenu en espèces provenant de la tonte de 1939.

La consommation de laine au Canada en 1940 se place à 101,616,000 livres (poids en suint), chiffre le plus élevé au cours de ces dix dernières années. En 1939 la consommation s'établissait à 64,900,000 livres, tandis que durant la période quinquennale de 1934 à 1938 elle atteignait une moyenne de 61,958,000 livres par année. La forte consommation en 1940 résulte principalement des commandes du Gouvernement pour l'habillement des soldats.

Marché des denrées

(Canadian Commodity Exchange)

Séance du 19 février 1941

BEURRE, comptant: Québec marque 92, 32¾. Ventes: 100 boîtes. Québec marque 38, frais, 31⅝ demandé.

FROMAGE, comptant: Non coté.

OEUFS, comptant: Est A-gros 21½ à [illegible]; A-medium 19½ à 20; A-poulettes 17½ à 18.

E. TRANSIT: Beurre et fromage non cotés.

BEURRE, à terme: Février 32⅜ à 32¾; mars 32½ à 33.

Investment trusts

Séance du 19 février 1941

	Off.	Dem.
Can Int Tr	4½	5½
Can Inv Fund	3.10	3.45
Quarterly Inc Share	5⅛	5⅜
N Am T S 1953	1.92	1.95
Do 1955	2.35	2.38
Do 1956	2.30	2.33
Do 1958	1.90	-
Cumulative T S	4.10	4.20
New Corp T S Cum	2.41	2.44
Do Dist	2.01	2.04

LE MARCHE LOCAL SUBIT DES PERTES

Lindsay ordinaire fit exception en montant d'un point au cours de 6¼.

MONTREAL POWER 25

Les pertes étaient beaucoup plus nombreuses que les gains, hier.

Montréal, 20. — (P.C.) Les actions ordinaires de C. W. Lindsay pour lesquelles la société Trust Général du Canada vient de faire une offre de $6 chacune ont monté d'un point au cours de 6 1-4 avec un virement de 150 parts, hier, sur la Bourse de Montréal. Ce fut le seul côté brillant du tableau local. Les utilités publiques et les autres valeurs industrielles avaient tendance à fléchir dans un marché un peu plus actif que d'habitude. Les pertes variaient d'une fraction de point à plus d'un point.

Montreal Power perdit un demi-point au cours de 25 avec un roulement de 1,036 actions. C'était son plus bas cours depuis 1932. Brazilian Traction perdit 1-8 de point à 5 1-8. Noranda recula de 1 1-4 point à 49 3-4, dans les métaux communs, mais comme il se vendait moins le dividende, sa perte se trouvait être d'un quart de point seulement. Nickel perdit un demi-point à 31 1-2. Hudson Bay Mining recula de 3-4 de point à 24 1-4, et Smelters perdit 1-8 de point à 35.

Les papeteries étaient également lourdes. Bathurs perdit un demi-point à 10 1-2, Price Brothers était stationnaire à 9 1-2, et St-Lawrence Corporaion n'a pas bougé. Les cours ont fléchi dans Pacifique Canadien à 4 5-8, Building Products à 14, Algoma Steel à 7, Dominion Bridge à 24 3-4, Dominion Steel and Coal B à 77 1-2, et National Breweries à 25. Asbestos monta d'un quart de point à 15 1-4.

Le roulement total fut de 21,900 actions, comprenant 9,800 titres industriels et 12,100 titres miniers. Les ventes d'obligations ont été de $300 de Dominion 3 1-4 pour cent 1952 à 101 1-8 et de $2,500 de Dominion 3 pour cent 1952 à 98 7-8. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Hier	56.1	15.5	x32.6	39.9
Avant-hier	56.5	15.7	32.8	40.2
Mois dernier	61.3	17.5	35.2	43.7
1940	71.8	18.9	39.4	50.3
Haut 1941	63.9	17.7	36.5	45.0
Bas 1941	55.8	15.0	32.8	39.8
Haut 1940	74.2	20.5	40.6	52.2
Bas 1940	52.3	13.0	30.9	37.0
	1938-39	1932-37	1927-29	
Haut	54.7	75.3	157.7	
Bas	33.7	16.9	61.8	

Titres industriels les plus actifs sur la place de Montréal, hier

Ventes		Ferm.	
1,036	Montreal Power	25	— ½
800	Comm. Alcohols	1.50	—.05
525	Inter. Utilities B	0.20	Inc.
510	Cons. Smelters	35	— ⅛
375	Abitibi priv.	4	— ¼
350	Nat. Breweries	25	— ½
345	Fleet Aircraft	4	— ⅛
315	St. Law. Cor. com.	2	Inc.
286	Nickel	31½	— ½
275	Shaw. Power	16	— ¼

Titres miniers les plus actifs sur la place de Toronto, hier

Ventes		Ferm.	
11,000	Slave Lake	0.14	—.01½
10,500	Gold Gate	0.07¾	+.0¼
9,500	Duquesne	0.11	—.0½
7,900	Upper Canada	1.35	—.07
6,775	Broulan	0.74	—.02
6,000	Morris	0.02½	—.0¼
5,900	Jason	0.38	Nouv.
4,000	Bangfield	0.05	—.0¼
3,700	Hard Rock	0.78	Inc.

CONGE A NEW-YORK

New-York, 20. (PA)—Les marchés financiers et mobiliers des Etats-Unis chômeront samedi prochain, 22 février, à l'occasion de l'anniversaire de Washington. Les marchés canadiens et européens seront ouverts comme d'habitude.

Il y a une HYGIÈNE ÉCONOMIQUE: c'est de se suffire. Qui a **les mains vides** du parasite en a violé les règles: les observe qui s'achète une rente viagère. Nous en avons 24 sortes. Vous pouvez être rentier demain, si vous le voulez. Quel est votre âge?
CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE
J.-THEO. POITRAS
89, rue Berthelot, Québec
Tél. 2-7638

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne.

SEANCE DU 19 FEVRIER 1941

	Off.	Dem.
OBLIG. du DOM.:		
2 1 Juin 44	100⅝	101⅞
2½ 1 Juin 43	102	102¾
2½ 15 Nov 44	102⅛	102⅞
3 15 Oct 42	102⅜	103⅛
3 perps	89⅜	90⅜
3 1 Oct 49-52	98⅜	99⅛
3 1 Ju 50-55	98⅜	99⅜
Do 53-58	97⅝	98⅞
3¼ 1 Ju 46-49	102¼	103¼
Do 15 N 48-51	100⅞	101⅞
Do 1 F 48-52	101⅛	102⅛
Do 1 J 56-66	100⅛	101⅛
3½ 15 O 44-49	102¾	103¾
4 15 Oct 43-45	105⅛	106⅛
Do 47-52	105⅛	106⅛
4½ 15 Oct 44	108¼	109¼
4½ 1 Fev 46	109½	110½
4½ 1 N 46-56	107½	108½
Do 47-57	108	109
Do 48-58	108⅜	109⅜
Do 49-59	109¼	110¼
5 15 Nov 41	102⅜	103⅛
5 15 Oct 43	107⅞	108⅞
GAR. par le DOM.:		
CNR 2 42	100½	101¼
Do 43	100¾	101½
CNR 2¼ 44	101⅛	101⅞
Do 46	99¾	100¾
CNR 3 44	103⅛	104⅛
Do 45-50	98⅜	99⅜
Do 48-52	97¾	98¾
Do 48-53	97½	98½
Do 54-59	96¾	97¾
4½ 1 Fev 46	109½	110½
4½ 1 N 46-56	107½	108½
CNR 4½ 51	113¾	115
Do 56	114	115¼
Do 57	115	116¼
CNR 4¾ 55	116¾	117¾
CNR 5 54	116¾	117¾
Do 49-69	118	119¼
CNWISS 5 55	118¼	119¾
GTP 3 62	97½	99½
M Har 5 49-69	118¼	119¾
PROVINCIALES:		
Alta 4 54	52	57
Do 4½ 56	54	59
B C 4½ 53	100½	103½
Do 5½ 45	101½	104½
Man 4½ 56	90	93
Do 6 47	97	101
N B 3 51	86	89
Do 4½ 61	97½	100½
N S 3 50	93½	96½
Do 4½ 60	107½	110½
Ont H 3¼ 50-53	98¾	100¾
Do 3 47-50	97¾	99¾
Do 4½ 49	108	110
Do 3¼ 49-51	99¾	101¼
Que 3 51	91	93½
Que 3¼ 49	94½	96½
Do 4½ 45-50	103½	106½
PEI 3 45	95	98
Sask 4½ 51	81	86
Do 4 54	66	71
MUNICIPALES:		
Calgary 4½ 62	89	93
Edmon 4½ 67	88½	92½
Halifax 4½ 52	103	106
Mtl 4 45	92½	95½
Do 5 54	97	100
Do 4½ 71	92	95

	Off.	Dem.
Que 4½ 50	100½	102½
Regina 5 45	89	94
St John 4½ 71	98½	101½
Tor 4½ 45	106½	109½
Three R 4½ 56	97	100
Vanc 4½ 68	93	97
Winn 4½ 60	100½	104½
MCS 4 48	94	97
Mtl Met 4½ 62	94	97
Do 4 47	94	97
RAILS et NAV.:		
Can Atl 4 55	94	97
CPR 3 45	93	95
Do 3½ 51	88	90
Do 4 49	92½	94½
Do 4½ 44	98½	100½
Do 4½ 60	93	96
Do 5 54	99	101¼
Do 6 42	103	105
Can SS 5 57	97	99
UTILITES:		
Ass T&T 5½ 55	72	75
Bell Tel 5 57	121½	..
Do 60	121½	..
BC Pow 4¼ 60	99	102
BC Tel 4½ 61	107	110
Cal Pow 5 60	105	108
Do 64	102½	103
CN Pow 5 53	102½	105
Do G&E 6½ 45	104	106½
Gat P 3¾ 69 B	98	100
Do 5 49	102	104
Gt Lak 4¼ 56	98	100
Do 5 57	94½	97
Int Hy 6 44	55½	57¼
Int Pow 6 55	103	104
Do 57	93½	...
Do 6½ 57	98½	..
Mar El 4½ 60	99	..
Do 5½ 56	97	..
McLar 4 59	97½	99½
Mtl Pow 3½ 56	100½	102
Do 60	99¼	101¼
Do 63	98½	100½
Do 73	97	99
M Tram 5 41	93½	96
Do 55	65	67
Nat L P 6 49	99	102
Nfld L P 4½ 56	99	..
Do 5 56	98	..
NS L P 5 57	101	103
Ott P 4 57	101	104
Ott VP 4 64	100	..
Do 5 59	102½	..
Port RP 6 50	99½	..
P Corp 4½ 59	96½	99
Que Pow 4 62	100	102
Sag Pow 4¼ 66	106	109
Shaw 4½ 67	106	108
Do 70	106½	108½
Do 4 69	100	102
Do 3½ 46	100½	102½
Do 4 61	101½	103½
St M Po 4½ 70	100	102
Unt Sec 5½ 52	57	61
Wpg E A 4-5 65	66½	69½
Do B	44	46
INDUSTRIELLES:		
Abitibi 5 53	62	64
Do COD	57	59
Acad S 4½ 55	101¼	..
Do 6 54	97	100

	Off.	Dem.
Alb Pac G 6 46	98	101
Alg Stl 5 48	102½	105
Atl Sug 4 51	99½	..
Bowater 5 68	88	94
Brand H 6 56	47	51
BC Pulp 6 50	86	90
Brown 5½ 46	43	45
Do 50	42	45
Burns Co 5 58	54½	57
C Cann 4 51	100	103
Can Cem 4¼ 51	103½	106
CP&P Inv 5 58	73	..
C Int P&P 6 49	101½	103½
C Vick 6 47	52	55
Con Pap 5½ 61	59	62
D Coal 4½ 52	100½	103
DS&C 6¼ 55	105	108
Dom Tar 4½ 51	101	103
D W&W 6 53	96	98
Donn P 4½ 56	73	77
Dryden P 6 49	99	102
East D 6 49	80	83
Fam Pl 4½ 51	99½	102
Fed Gr 6 49	100	103
Fraser 6 50	98½	101
GS War 4½ 52	96½	99
HL Pap 5 55	92	94
Gurn 5½ 49	64	68
Gyps 5½ 48	96	99
Ind Acc 4 52	83	86
Int C Bk 5½ 48	101	..
Int Pap 6 55	113	..
Ip o Nfld 5 68	95	..
L St J P P 5½ 61	88	91
Do 5 61	63	66
Map L M 3 58	71	74
Massey 4¼ 54	90	93
McColl 4¼ 49	101½	104
Mersey P 5 57	97½	100
Do 6 49	99½	..
M&O 5 60	73½	76½
Do 6 47	45	48
Moirs 6 57	82	..
NS S&C 3½ 63	85	88
Price Br 5 57	95	98
Do 4 57	81	85
Reg Kn 4 52	92	95
Restig 6 48	98½	..
Roll Pap 4½ 51	102	105
Simps 4¼ 51	99	102
Smith H 4¼ 51	103	106
Un Gr Gr 5 48	97	99
Do 5½ 49	98½	101
Wabas 4½ 51	99	..
West Gr 6 49	43	46
IMMEUBLES:		
Alex Bldg 6 47	38	40
Acad Apt 4 59	48	..
Dom Sq 4 59	59	..
Glen In 5 44	64	..
Godfr Rl 4 52	51	..
Ins Ex 3 51	41	..
M Apts 1st 4 54	56½	..
O Real 5½ 51	55	60
Que Apt 5 5 0	75	..
Queens H 5 3	59	64
Sher S 3½-4 52	46½	..
St C Sy 3-3½-4 57	49	..
Wild Rl 5 53	45	..
Wind H 4½ 53	59	62

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par PARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue Saint-Pierre, Québec — Tél. 2-7006

SEANCE DU 19 FEVRIER 1941

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent. Ventes : 465,430 actions.

	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduction	37⅞	37⅞	36¾	36¾
Alld Chemical	145¾	145	144⅞	144⅞
Allis Chalmers	29¾	29½	28⅝	28⅝
American Can	83⅛	83	83	83
Amm Car & F	25	23⅞	23⅞	23⅞
Ami Loco	12½	12½	12½	12½
Amer Pow & Lt	2	2⅛	2⅛	2⅛
Amer Radiator	6	6⅛	6	6⅛
Am Smelting	....	39¾	38¾	38¾
Amer Stl Fdry	22⅝	21⅞	21⅝	21⅝
Amn T & T	158⅝	158	157	157
Am Water W	....	5½	5¼	5¼
Anaconda Copper	23⅛	22⅞	22¼	22⅜
Atchison Ry	21⅞	20⅞	20⅞	20⅞
Bendix Aviat	37¾	33¾	33¾	33¾
Bethlehem Steel	76	76	74½	74¾
Boeing Aircraft	14⅝	14¼	14	14
Borg Warner	17½	17½	17½	17½
Byers A M	....	7⅞	7½	7⅞
Canada Dry	11¾	11¾	11¾	11¾
Canadian Pacific	3¼	3¼	3⅛	3⅛
Celan Cor of Am	23⅛	22⅞	22½	22½
Ches & Ohio	39	39⅛	39⅛	39⅛
Chrysler	64⅝	64¼	63½	64
Coca-Cola	88	87¼	87	87
Columbia Gas	4	4	3⅞	4
Com Solvents	8⅜	8½	8½	8½
Cons Edison	21⅛	21⅛	20⅞	20⅞
Cont Motors	3	2⅞	2⅞	2⅞
Crane Corp	16	15½	15½	15½
Crucible Steel	37¾	37	36½	36¾
Curtis Wright	7¾	7⅞	7¼	7⅞
Del & Hudson	9¾	9	9	9
Douglas Aircraft	65	64	63½	64
Dupont de Nem.	142	142	140	140¾
Eastman Kodak	127½	125¾	125½	125½
Electric P & L	3¼	3⅛	3⅛	3⅛
Gen Electric	31⅛	31¼	30⅞	31
General Foods	35	35	35	35
Gen Motors	41¼	41¼	40½	40¾
Goodrich Tire	12¼	12¼	12	12
Goodyear Tire	17⅞	17¼	17¼	17¼
Great Nor Ry Pr.	23½	23¼	22⅞	23¼
Hudson Motors	....	3½	3½	3½
Interlake Iron	8	8	7⅞	7⅞
Int Harvester	47	46¾	46¼	46¾
Int Nickel	24	24	23⅞	23⅞
Int Paper	11½	11¼	10⅞	11
Int Paper Pr	58¾	59¼	57½	57¾
Int Tel & Tel	2	2	2	2
Johns Manville	56	56½	56½	56½
KeKnnecott	....	32	31⅞	31½
Lambert Co	....	12	12	12
Lowe's Inc	31	30¾	30¾	30¾
Mack Trucks	....	26	25¼	25¼
Mead Corp	....	7½	7½	7½
Montgom Ward	35½	35¾	35¼	35¼
Nat Biscuit	17	17	16⅞	16⅞
Nat Dairy	13¼	13⅛	13⅛	13⅛
Nat Distillers	20¾	21¼	21	21
N Y Central	12½	12½	11⅞	12
North Amer Aviat	13¼	13¼	13¼	13¼
North Amn Co	15	15¼	15	15
Northern Pac	6	5⅞	5⅞	5¾
Packard Mot	....	2⅞	2⅞	2⅞
Paramount Publix	10⅜	10½	10¼	10¼
Penn R R	22⅞	22½	22⅜	22½
Philipps Pete	36⅜	36	35⅞	35⅞
Pullman Inc	23	23	22⅞	23
Pure Oil	7½	7⅞	7⅞	7⅞
Radio Corp	4⅛	4	4	4
Reming R	....	8¼	8⅛	8¼
Republic St	17½	17⅞	17½	17⅞
Reynolds Tobacco	32¼	32⅛	32⅛	32⅛
Schenley Dist	....	9⅞	9⅞	9⅞
Sears Roebuck	69⅞	69⅞	69½	69⅞
Simmons Co	17⅞	17	17	17
Socony Vacuum	8¾	8⅞	8⅞	8⅞
Southern Pac	8½	8¾	8⅝	8¼
Sperry Corporation	32⅞	32	32	32
Stan Brands	6	6¼	6¼	6¼
Stan G & E	....	7⅛	7⅛	7⅛
Std Oil of C	18⅛	18⅛	18⅛	18⅛
Stand Oil of N J	34	33	33	33
Studebaker	6¼	6	6	6
Texas Corp	35⅞	35⅛	34½	34⅝
Texas Gulf Sul	35¾	35⅝	35⅛	35⅛
Union Carbide	62⅝	62¾	61¾	62¼
Union Pacific	77	76¾	76½	76½
United Air Craft	35¾	35⅛	34⅝	34¾
United Air Lines	12¾	12⅞	12¾	12¾
United Corp	1¼	1⅛	1⅛	1⅛
U S Ind Alc	22½	21½	21½	21½
U S Rubber	18½	18⅛	18	18⅛
U S Steel	57½	56¼	55	55⅞
U S Steel Pr	....	118	118	118
Vanadium	27	26¾	26⅛	26⅛
Warner Pic	3	2⅞	2⅞	2⅞
Western Union	19½	19¾	19	19¼
Westing Elec	92	91¾	91	91
Woolworth	30⅛	30¼	30⅛	30⅛
Yellow Truck "B"	13¼	13⅛	12⅞	12⅞
Youngstown Sheet	33½	32½	32	32

Demandez

Grand Old Parr

Scotch Whisky Importé

MACDONALD GREENLEES LIMITED LEITH SCOTLAND

$3.85 26½ oz. $5.80 40 oz.

Importé d'Ecosse

L-38

DANS LA BOUTEILLE ORIGINALE

TITRES MOBILIERS INACTIFS A MONTREAL

SEANCE DU 19 FEVRIER 1941

	Off.	Dem.
Acme Gl 6½ P	..	60
Agnew Sur	11½	..
Alta Gr P	..	29
Amal El New	6¼	..
Ass Brew	14¾	15
BC Pow B	125	150
Bruck	4⅝	5½
Can Cem P	95¼	97
Can Nor Pow	7	8
Can St 5 P	17¼	17½
C Bronze	29	35
Can Cotton	96	100
Can For Inv P	..	104½
C Ind Al B	2	..
Dist Sea 5 P	90	..
Dom Glass	..	118½
Do P	148	..
Dom Sto	3	4½
Dom Tar	4	..

	Off.	Dem.
Do 5½ P	83	87
D Textile	72	77
Do P	150	155
Dryden Pap	4	4½
Fam Pl	..	22
Gatineau	7½	7½
Do 5½ P	85	93
Gen Stl War	4¼	4¾
Do 7 Cum P	..	89
Gypsum	2½	3
Ham Brdg	3¼	3½
Imp Tom 6 P	7	..
Int Pete	13½	13¾
Int Pow	3	..
Jam Pub Ser	..	13½
Do P	..	129
L Woods P	110	..
Lang	..	12
Massey	2½	..

	Off.	Dem.
Mitchell	..	50
Nat Stl Car	29	32½
Ogilvie P	150	..
Ont Stl Pro	9	10
Ott Car	..	7
Penmans	..	55
Do P	122	..
Price P	..	68
St Law A P	15	16
St Law Flr	19	..
Do P	110	112
Sher Will	8⅞	11¼
	111	112
Steel Co P	..	67
Un Steel	2⅝	..
Wabasso	22	28
Wilsil	..	17
Wpg El A	90	100
Zellers 6 P C		
Red P	24½	..

CURB DE MONTREAL

SEANCE DU 19 FEVRIER 1941

	Off.	Dem.
Abitibi 7 P	..	12¾
Alum 6 P	114	..
Brew Dis of V	4	4½
Cal Pow P	101½	..
Can Malt	..	36¼
Can Starch	7	..
Cdn Brew P	20	23
Can Ind B	181½	185
Do P	168	..
Can Marconi	75	90
Can Vick	2	2⅞
Catelli	8	9
Do P	..	14
Celtic	2	2¾
Com Al P	5	6
David P	..	2½
Dom Eng	..	25
D Wool	125	2⅞
Lake St J P	6	8
L Sulphite	65	90
MacLaren	9	14
Massey P	25	27½
McColl	96	97
Melchers	100	200
Do P	5	5½

	Off.	Dem.
Mtl Ref Stor P	10	..
Noorduyn	2¼	3
Paton	25	..
Do P	110	120
P Corp 1st P	90	92
Do 2nd P	39	44¾
Rog Maj	4⅝	5
Sarnia Br A	7	8
Do B	60	250
Stand Clay	100	350
Stand Pav	.50	..
Supertest	22¾	30¼
Thrift Sta 6½ P	8	10
Walkerville	60	75
MINES:		
Arntfield	5¾	7¼
Beaufor	5	8
Bidgood	8¼	12
Big Miss	3¾	5¼
Can Mal	45	50
Cas Treth	50	66
Cent Pat	162	173
Francoeur	35	42
Inspiration	21	24
Joliet Qu	1¼	1¾

	Off.	Dem.
Kirk L	86	95
L Shore	18½	19¾
McIntyre	46½	..
McKenzie	104	113
McWatters	20½	22½
Min Corp	59	..
Nor Can	40	57
Pamour	107	122
Pato	225	265
Pend Or	132	150
Perron	141	150
Pioneer	197	213
Preston	272	283
Sheep Cr	73	87
Sud Basin	103	128
Sylvanite	252	273
Teck H	310	330
Ventures	310	335
Waite Am	350	385
Wood Cad	..	7½
Wri Harg	620	655
HUILES:		
Ang Cdn	49	60
Can Oil	..	19¼
Homestead	1½	4

BOURSE DE TORONTO

SEANCE DU 19 FEVRIER 1941

Ventes		Haut	Bas	Ferm.
250	Abitibi	60	60	60
500	Acme Oil	6	6	6
500	A P Cons	8½	8½	8½
1400	Aldermac	11½	11	11
1700	Ang Cdn	57	56	57
2500	Arntfield	6	5½	6
3600	Aunor	175	170	171
500	Bagamac	8	8	8
4000	Bankfield	5	5	5
500	Base Met	8¼	8¼	8¼
100	Bear Ex	12	12	12
2025	Beattie	107	104	105
2100	Bidgood	8½	8	8
500	Bobjo	7¾	7¾	7¾
6775	Broulan	75	73¼	74
80	Buff Ank	385	375	375
500	Buff Cdn	3	3	3
1000	Bunk Hill	1½	1½	1½
200	Cal Edm	122	120	120
700	Cdn Mal	47	47	47
242	C P R	4⅞	4½	4⅝
300	Cent Pat	167	165	165
2000	Cent Porc	9¾	9	9
800	Chester	128	126	126
500	Chromium	12	12	12
700	Cochenour	70	70	70
100	Commonw	20	20	20
600	Coniaurum	130	130	130
98	Con Smelt	35	34¾	34¾
600	Cub Air	80	80	80
500	Denison	3	3	3
180	Dome	23	22½	22½
9500	Duquesne	11¼	11	11
950	East Mal	260	255	255
600	Eldorado	35	33	33
500	Fed Kirk	3½	3½	3½
160	Ford A	15¼	15¼	15¼
100	Francoeur	38	38	38
600	God's L	30	29½	29½
1500	Goldale	12	12	12
10500	Gold Gate	8	7	7¾
1000	Grandoro	5¼	5¼	5¼
503	G L Pap Vt	3¼	3	3¼
356	G W Sad	5	5	5
2000	Grull	1½	1½	1½
2700	Gunnar	25	25	25
3000	Halcrow	2	2	2
3700	Hard Ro	78	75	78
1500	High Bar	10	10	10
155	Hollinger	12¾	12¾	12¾
500	Home	175	172	172
500	Homestead	1¼	1¼	1¼
300	Howey	25	25	25
488	Imp Oil	9⅝	9⅝	9⅝
1000	Insp M D	22	22	22
216	Int Nick	32	31½	31¾
170	Int Pete	13½	13½	13½
500	Jack W	16	16	16
1000	J M Cons	1	1	1
1400	Kerr Add	315	310	310
3100	Kirk L	93	91	91
285	L Shore	19¼	19¼	19¼
5900	Jacon Min	41	38	38
3300	Leitch	50	50	50
1000	Little L L	173	170	170
2100	Macassa	360	345	345
2675	Macleod	178	175	175
3500	Madsen	54	53	53
1300	Malartic	97	97	97
1000	Man & Ea	½	½	½
650	Massey	2½	2⅜	2⅜
250	McIntyre	47	47	47
2000	McVittie	6	6	6
2500	McWatts	22	21	21½
700	Moneta	48	48	48
190	Moore	43	42	42
6000	Morris	3	2½	2½
3500	Naybob	23	22	22
265	Noranda xd	50¼	49¾	49¾
400	Nor Star Oil P	3¼	3¼	3¼
1400	O'Brien	75	74	74
300	Pamour	112	110	112
1000	Pandora	5½	5	5
1200	Paymaster	21¾	21½	21¾
300	Perron	146	145	146
500	Pick Cr	267	265	265
200	Pioneer	205	205	205
100	Premier	85	85	85
350	Pres Met	8½	8	8
1740	Preston	275	275	275
1000	St Anth	10	9⅞	9⅞
750	San Ant	218	215	217
1000	Sand Riv	5	5	5
600	Senator	37	37	37
200	Sheep Cr	75	75	75
1604	Sherritt	69	67	67
1900	Sigma	750	740	740
1100	Sladen	31	30	31
11000	Slave Lake	15	14	14
1800	Steep R	96	95	95
1000	Sturgeon	17	17	17
100	Sud Bas	110	110	110
500	Sud Cont	3¾	3¾	3¾
710	Sylvanite	260	260	260
205	Teck H	320	315	315
2000	Towagmac	10½	10	10
3100	Uchi	28	26	26
7900	Upper Can	142	134	135
100	Ventures	135	315	315
305	Waite Am	355	350	350
190	Walker	39	39	39
$500	War Loan 52	101¼	101¼	101¼
200	Wendigo	20	20	20
660	Wri Har	635	635	635
	CURB			
600	Cdn Marc	80	80	80
475	Con Pap	2⅞	2¾	2¾
1200	Mandy	7	7	7
1000	Pawnee	1	1	1
250	Rogers	4⅞	4⅞	4⅞

Total des ventes: 175,000.

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY 79 rue Saint-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006

Séance du 19 février 1941

		Haut	Bas	Ferm.
1000	Belg 6 1-2 49	48½	48½	48½
5000	Brazil 6 1-2 57	16	15¾	16
5000	Do 7 52	18⅛	18	18⅛
2000	Canada 5 52	99¾	99¼	99¼
2000	Haiti 6 52	60	60	60
5000	Italy 7 51	43¾	43¼	43¼
2000	Medel 6 1-2 54	7¼	7¼	7¼
2000	N S W 5 57	57	57	57
3000	Peru 6 60	6⅛	6⅛	5⅞
2000	Poland 7 47	13	13	13
1000	R de J 6 1 2 53	7¼	7¼	7¼
3000	R G Do 8 6 69	8¼	8¼	8¼
20000	Serbs 7 52	77	77	77
3000	Rome 6 1-2 52	30	30	30

	Off.	Dem.
Argentine 4 72	59½	60
Australia 5 55	57	57⅝
Belgium 6 55	54	..
Bolivia 7 58	3¾	4¼
Brazil 5 51	36½	37½
Brisbane 5 58	54	59½
Buenos Aires 6 61	55	60
Chile 6 61	9¼	10
Colombia 6 61	30½	31
French 7 1-2 41	70½	86
German 5 1-2 65	8⅜	8⅝
Japanese 5 1-2 65	47	48
Milan 6 1-2 52	28	29
Parana 7 58	16	18
Poland 6 40	6	7½
Rio de J 6 1- 259	7	7½
San Paulo 7 40	49⅞	50¼

Prix de gros

A MONTREAL

Séance du 19 février 1941

Blé Nord No 1		0.86¼
Blé Nord No 2		0.84
Blé Nord No 3		0.82
Blé Nord No 5		0.78
Avoine Ouest No 3		0.43½
Orge d'engrais No 2		0.59
Mais argentin		0.93
Par boisseau à Montréal ex-magasin		
Graine moulue à engrais:		
Son		$26.25
Gru rouge		$26.25
Gru blanc extra		$28.25
(Par tonne comprenant les sacs en voie ferrée moins 25 centins par tonne pour le comptant.		
Grain séché de brasserie au gros par tonne		$23.00
Do au détail par tonne		$25.00
Avoine roulée gruau par sac de 80 lbs livré au commerce y compris taxe de vente		$3.00
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix par chargement de wagon, par baril	$4.00	$4.05
Qualité de choix par lots irréguliers par baril	$4.15	$4.25
Farine de mais blanc par baril et sacs de chanvre livrée moins 10 sous pour du comptant au wagon		$6.20
par lots irréguliers		$6.50
Farine de blé du printemps:		
Par baril en sac de chanvre de 98 livres, livré à Montréal.		
Première patente	$5.65	$6.10
Deuxième patente	$5.15	$5.60
Patente à boulanger	$4.95	$5.50
Foin pressé :		
Extra No 1		$13.50
No 2	$12.50	$13.00
No 3		$11.00
(Par tonne f. à b. Montréal)		
Patates:		
Québec, blanches No 1 en sacs de 75 lbs	0.55	0.65
Do No 2	0.45	0.50
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 75 lbs	0.60	0.70
Ile du P E. No 1 Cobblers	0.70	0.72
Ile du P E. Montagnes No 1	0.75	0.80
Bermudes rouges No 1, en sacs de 50 lbs	....	$1.50
Oeufs:		
Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants, en carton, 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac		
A-gros		0.26
A-medium		0.24
A-poulettes		0.22
Les oeufs de la catégorie A-1 coûtent quatre ou cinq sous de prime sur les A		
Beurre:		
Fabrique de première qualité, prix des commerçants crémerie	33½	34
Première qualité	33	33½
Pasteurisé Québec No 1, reclassé	0.32¾	0.33
Do No 2		0.32

La soliste de dimanche

● Mlle ANNA MALENFANT qui chantera plusieurs airs de son volumineux répertoire au concert de la Société Symphonique, au Palais Montcalm dimanche soir.

EMPIRE AVANT 4 hrs. 21 T.04 APRES 4 hrs. 35 T.05

Peut-on vivre heureux avec $20.00 par semaine ? ? ?

JOHN GARFIELD ANNE SHIRLEY "SATURDAY'S CHILDREN" with CLAUDE RAINS

Roscoe Karns · Lee Patrick · Dennie Moore

2ème GRAND FILM

Marjorie RAMBEAU, Alan HALE dans

TUGBOAT ANNIE SAILS AGAIN

Curb de New-York

Cours fournis par GREENSHIELDS & Co. Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec. Tél : 2-1591

Séance du 19 février 1941

	Haut	Bas	Ferm.
Amer Cy B	32½	31⅝	32
Amer Gas and El	28⅝	28⅛	28⅛
Alum Co of Amer	135½	135½	135½
Elec Bond & Sh	3⅛	3	3
Gulf Oil	31⅝	31	31
Humble Oil	54¾	54	54
Niag Hud Power	2	1⅞	2
St Regis Paper	2¾	2⅝	2⅝
United Shoe Mach	55⅝	55⅝	55⅝

Fromage:

Coloré et blanc de l'Ouest, prix de gros, pour l'exportation	0.14
Blanc de l'ouest, arrivages courants	0.14 1-16
Coloré de l'ouest	0.14 3-16
Québec blanc et coloré	0.13¾

Volailles:

Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A et 1 à 2 sous de moins pour classe B

Poulets gelés, nourris au lait		0.27
Volailles de choix		0.22
Dindons A		0.30
Do B		0.28
Do C		0.25
Canetons du lac Brôme		0.24
Domestique		0.22
Oies	0.18	0.19

Lard, en baril, 7½c la livre ; en boîte de 1 livre, 8c ; en chaudière de 20 livres, 8½c ; en chaudière de 60 livres, 8c.

Bacon : côte No 1 25c ; No 2, 22c ; tranché sans couenne, No 1, 29c ; avec couenne, 25c ; No 2, 24c.

Jambon : No 1, 23c ; No 2, 21c ; No 1 de choix, 25c ; pique-nique, No 1, 17c ; ordinaire, 16c.

Porc, épaule, 13½c ; longe, 19c ; pattes, 16½c ; cochons entiers, 12½c ; truies entières, 9½c.

Viandes abattues prix par 100 livres aux détaillants:

Boeuf : Quartier devant	$ 7.50	$12.50
Quartier derrière	$11.50	$20.00
Bonne qualité	$11.00	$15.50
Moyenne qualité	$10.50	$15.00
Veaux de choix	$16.00	$17.00
Agneaux	$19.00	$20.00

American Telephone annonce la mise en paiement de son dividende régulier de $2.25 par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 17 mars. Le versement va nécessiter une somme de $42 millions.

(C) King Features Syndicate. Tous droits réservés

LES QUINTUPLETTES emploient MUSTEROLE contre les Rhumes de Poitrine

Maman — donnez à VOTRE enfant ce même soin expert !

Au premier signe de rhume de poitrine chez les quintuplettes on leur frictionne la gorge et la poitrine de Musterole Doux pour enfants — préparation faite pour soulager promptement le MALAISE des rhumes et les toux bronchiques et croupeuses qui en résultent chez les enfants.

Généralement le soulagement se fait vite sentir parce que le Musterole est PLUS qu'un "onguent" ordinaire. Il aide à casser la congestion locale. Etant donné qu'on se sert du Musterole pour les quintuplettes vous pouvez être assuré d'employer à peu près le MEILLEUR produit qui se fasse. Aussi de force régulière et extra fort pour ceux qui préfèrent un produit plus énergique. Le Musterole est préparé au Canada.

DOUX MUSTEROLE POUR ENFANTS

AMUSEMENTS

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentations complètes à 2.00, 6.30, 8.05 hrs. Caricature 2.05, 8.05 hrs. "I'm Nobody's Sweetheart Now" (63 m.) 2.15, 8.15 hrs. Actualités, 3.15, 9.20 hrs. "Wyoming" (88 m.) 3.30, 6.35, 9.35 hrs.

CARTIER : — "Ann of Windy Poplars" 1.00, 4.30, 8.00 hrs. "Night Train to Munich", 2.40, 6.10, 9.40 hrs.

CAMBRAI : — "Secret Agent", 3.52, 9.35 hrs. "March of Time", 1.31, 5.28, 8.34 hrs. "Drums of Fu Manchu" 1.15, 5.12, 8.18 hrs. "I Married Adventure" 1.50, 7.00, 10.50 hrs. Vaudeville, 3.10, 8.50 hrs.

CANADIEN : — "Un gosse en Or" 1.00, 7.00 hrs. Vaudeville 2.25, 8.25 hrs. "American Bar" 4.20, 10.20 hrs.

CINEMA DE PARIS : — "La Ronde des Heures", 2.46, 7.00 hrs. "Coups de feu", 12.45, 4.08, 8.41 hrs. "La Croix et l'Epée", 10.00 hrs. "Amis comme autrefois", 10.22 hrs.

EMPIRE : — "Tugboat Annie sails Again" 1.17, 4.45, 8.13 hrs. "Saturday's Children", 2.45, 6.15, 9.45 hrs. Nouvelles, 2.15, 8.15 hrs. Représentation continue de 1.00 à 11.15 hrs tous les jours.

FRANÇAIS : — "Riding on Air" 1.30, 7.15 hrs. "Chantons en choeur", 2.40, 8.25 hrs. "Popeye", 2.50, 8.35 hrs. "Marx Brothers at the Circus", 3.00, 8.45 hrs. "Blockheads", 4.25, 10.10 hrs.

IMPERIAL : — "Enemy Agent", 1.00, 4.05, 7.00, 10.05 hrs. "House of the Seven Gables", 2.37, 8.37 hrs.

PRINCESSE : — Sujets courts, 1.00, 7.00 hrs. Série "The Lone Ranger rides again" 1.55, 7.55 hrs.

RIALTO : — "Mayerling" 1.55, 8.20 hrs. "Dark Rapture", 3.25, 6.45, 9.50 hrs. Nouvelles 1.30, 4.30, 7.50 hrs.

VICTORIA : — "Actualités", 1.00, 4.30, 8.00 hrs. "La Croix et l'Epée", 1.10, 4.40, 8.10 hrs. "Le Bois Sacré", 1.40, 5.10, 8.40 hrs. "La Brigade Sauvage", 3.05, 6.35, 10.05 hrs. Représentation continuelle tous les jours.

CINEMA DE LEVIS : — "Heroes of the Saddle" 7.00, 9.45 hrs. Eclair-journal 8.00 hrs. "Remontons les Champs-Elysée", 8.15 hrs. Matinée à 2 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : — Comédie "Andy Clyde", 7.45, 9.45 hrs. Nouvelles Movietone 8.05 hrs. "Johnny Apollo", 8.15 hrs.

Au Capitol

● Dennis O'Keefe et Helen Parrish dans une scène de la farce musicale romantique "I'm Nobody's Sweetheart Now" à l'affiche du Capitol aujourd'hui et demain, avec "Wyoming".

Anna Malenfant à la Société Symphonique

Les billets sont en vente au Palais Montcalm pour le grand concert du dimanche, vingt-trois février. Anna Malenfant, la grande contralto canadienne que la scène et la radio ont rendue célèbre sera l'artiste invitée.

Anna Malenfant, dont la voix merveilleuse a su conquérir tous les auditoires non seulement dans le Trio Lyrique mais dans ses récitals où la richesse de sa voix, le charme de sa personnalité a ravi tous les mélomanes, mademoiselle Malenfant, acadienne de naissance, a étudié plusieurs années à Paris avec les grands maîtres de l'art vocal, et, ses premiers concerts au Canada après son retour ont été une révélation pour tous les critiques. Anna Malenfant est remarquable par l'étendue de sa voix qui garde autant de velouté et de souplesse dans les notes graves du contralto que dans le régistre du soprano. Elle est l'artiste choisie de tous les grands événements artistiques ; elle a chanté à New-York et dans plusieurs autres villes américaines ; elle était au programme du grand festival de Montréal et la radio lui confie plusieurs de ses émissions. Anna Malenfant excelle dans tous les genres : elle chante avec une égale maîtrise les partitions d'opéra et les pièces du répertoire. Tel air de Carmen prend autant de charme avec elle qu'une mélodie fauréenne. C'est une artiste née qui possède son métier et qui chante avec un goût et une facilité remarquables. Personne ne voudra donc manquer le concert de dimanche qui sera un des plus grands événements artistiques de la saison. — (Comm).

Ray Ventura au Victoria

● Ray Ventura, le célèbre chef d'orchestre parisien et ses fameux collègiens sont les vedettes du film "Tourbillon de Paris" qui prendra l'affiche samedi au Victoria. Sur la photo ci-dessus on reconnait Charpin et Ray Ventura dans une scène de ce film des plus amusants.

"Le Chasseur de Chez Maxim's au Cinéma de Paris

● Genevieve Callix, Gaby Basset et le joyeux Bach dans une scene de l'amusant film "Le Chasseur de Chez Maxim's" qui prend l'affiche samedi au Cinéma de Paris, en programme double.

CARTIER AUJOURD'HUI ET VENDREDI

DEUX SUPERBES FILMS

Marg. Lockwood Rex Harrison dans "NIGHT TRAIN TO MUNICH"

Anne Shirley James Ellison dans "ANNE of WINDY POPLARS"

Continuel tous les jours de 1 à 11 p.m.

PRINCESSE

Nous savons que le public a apprécié cette série à chaque épisode, nous vous la présentons maintenant AU COMPLET.

15 épisodes

"THE LONE RANGER RIDES AGAIN"

avec Bob Livingston, Duncan Renaldo CHIEF THUNDER CLOUD

Ep. 6. — "WINNERS OF THE WEST"

CAMBRAI AUJOURD'HUI

VAUDEVILLE

Madeleine CARROLL, Peter LORRE, Lilli PALMER, Robt. YOUNG, John GIELGUD dans "SECRET AGENT"

De la vraie vie réelle !

OSA JOHNSON'S "I Married Adventure"

Un film Columbia

RIALTO AUJOURD'HUI

Un magnifique roman d'amour

CHARLES BOYER et DANIELLE DARRIEUX dans "MAYERLING"

aussi

Un beau film de la jungle "DARK RAPTURE"

Mat. 10c — Soir 17c — Plus taxe

CANADIEN

A LA SCENE

LA POUNE EN RUSSIE

A L'ECRAN

"AMERICAN BAR" avec RAYMOND CORDY et MILLY MATHIS

EN PROGRAMME DOUBLE avec La Petite CHOUCHOU dans

"UN GOSSE EN OR"

-IMPERIAL-

Pourquoi la peur, le mystère et le meurtre hantent-ils depuis un siècle cette demeure ancienne ?

—De quoi vous faire frémir—

"THE HOUSE of the SEVEN GABLES"

avec Margaret Lindsay, Vincent Price, Geo. Sanders, Dick Foran, Nan Grey

Second grand film

Emouvant film d'espionnage "ENEMY AGENT"

avec Robert Armstrong, Helen Vinson

CE SOIR : (Sur demande) Reprise du film "FIREFLY" avec Jeanette McDonald et Allan Jones.

VICTORIA

VÉRA KORÈNE CHARLES VANEL ROGER DUCHESNE et JEAN GALLAND dans

La Brigade Sauvage

En PROGRAMME DOUBLE avec

GABY MORLAY "Le Bois sacré" avec VICTOR BOUCHER ELVIRE POPESCO

Attraction supplémentaire

"LA CROIX ET L'EPEE"

Le film complet de la Messe Votive pour la Victoire, 30 minutes de projection.

CAPITOL Matinée 25c Soirée 30-40c Plus taxe

AUJOURD'HUI et DEMAIN : à 3h. 30, 6h. 35, 9h. 35

Wally s'éprend d'une femme forgeron! Elle sait gagner les coeurs, cuisiner et ferrer un cheval ! Le plus sensationnel film d'extérieur depuis "Northwest Passage".

An M-G-M Picture

Wyoming WALLACE BEERY LEO CARRILLO

Ann Rutherford · Lee Bowman · Joseph Calleia · Paul Kelly · Marjorie Main

SECOND FILM à 2h. 15 ; 8 h. 15

Helen Parrish, Dennis O'Keefe, Constance Moore

"I'M NOBODY'S SWEETHEART NOW"

GONE WITH THE WIND

CINÉMA de PARIS

Le duel éternel de la vie !

MIREILLE BALIN GINETTE LECLERC RAYMOND ROULEAU AIMÉ CLARIOND

COUPS de FEU

En programme double avec

LE DRAME DE TROIS ETRES

ANDRÉ BAUGÉ "La ronde des heures"

EN REPRISE CE SOIR SEULEMENT

AMIS COMME AUTREFOIS

Attraction supplémentaire

"LA CROIX et L'EPEE"

le film complet de la Messe Votive pour la Victoire— 30 minutes de projection.

SHERLOCK HOLMES—Le casse-tête de Reigate

Au secours ! Au secours ! Au meurtre !

Par Sir Arthur Conan Doyle

"Vous en avez fait de belle, Watson", dit froidement Holmes, comme je me baissais pour ramasser les fruits qu'il avait fait tomber, et les autres firent comme moi. "Vous en avez fait un dégât sur le tapis". Je compris que pour une raison qui lui était particulière mon compagnon désirait que j'endosse la responsabilité de cet accident, j'aidai donc les autres à chercher les oranges.

"Comment ?" cria l'Inspecteur. "Où est-il allé ?" Holmes avait disparu.

"Attendez ici une minute", s'exclama Alec Cunningham. "Mon opinion est que le pauvre homme n'a pas toute sa tête. Venez avec moi, papa, nous allons voir où il est allé."

Ils sortirent tous deux précipitamment de la chambre . . .

"Ma parole, je suis porté à être du même avis que Maître Alec", dit l'inspecteur. "Ce peut être l'effet de la maladie, mais il me semble que..."

Ses mots furent coupés courts par un cri soudain de : "Au secours! Au secours ! Au meurtre !"

Avec étonnement, je reconnus la voix de Sherlock Holmes. Je sortis de la chambre jusque sur le palier. Les cris qui s'étaient éteints en un grognement inarticulé venaient de la chambre d'Alec Cunningham, que nous avions visité la première. J'y courus et au cabinet de toilette ensuite . . .

Carnet Mondain

Madame Ernest Lapointe est retournée à Ottawa, après avoir passé plusieurs semaines à Québec.

Lady Fiset a accordé son patronage au thé donné par les Américaines résidant à Québec, à l'occasion de la fête de Washington, au Quebec Winter Club, le samedi 22 février. Les invitées d'honneur sont: madame Adélard Godbout, madame Lucien Borne, madame Maurice Gauvreau, mademoiselle Maud Thomson, et madame J.-W.-H. Burstall. Les bénéfices du thé sont destinés à la section québécoise de la Navy League.

Mademoiselle Thérèse Dagneau dirigera le ballet qui sera présenté lors des "Fantaisies 41" au Quebec Winter Club, la semaine prochaine. Les autres ballerines seront mesdemoiselles Hazel Côté, Louise Cimon, Claire Taschereau, Pauline Gauvreau, Lina Suckling, Hélène Trudel, Ghislaine Gagnon, Pauline Goulet, Marcelle Tessier, Paule Hamel, Claire Turcot et Cécile Bolvin.

Madame Harold Grant, d'Ottawa, passe quelque temps à Québec, l'invitée de M. et de madame Richard Price.

Madame Cyril Bignell est partie hier pour Montréal, où elle passera quelque temps.

Mademoiselle D. L. Whitehead, de Boston, passe quelque temps au Manoir Saint-Castin, au lac Beauport.

Madame J.-A. Quinn et sa fillette, Joan, de Brownsburg, passent quelque temps à Québec, les invitées de madame Damase Potvin.

M. et madame J.-E. Dansereau, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de M. et de madame Dollard Dansereau.

M. et madame Armand Bonhomme, (Marguerite Huot) de Montréal annoncent la naissance d'un fils.

M. Walter A. Weiss, de New-York a fait un séjour au Manoir Saint-Castin au lac Beauport.

M. et madame Louis Morin, de Saint-Joseph de Beauce, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Madame Gustave Lanctôt, qui a passé quelques jours à Québec, est retournée à Ottawa.

M. et madame R. Boutet, de Trois-Rivières, font un séjour au Manoir Saint-Castin, au lac Beauport.

Le recital de Jan Peerce, ténor, aura lieu le 3 mars, au Palais Montcalm. Les invités d'honneur à ce concert sont: le lieutenant-gouverneur, le major-général sir Eugène Fiset et lady Fiset, le premier ministre, l'honorable Adélard Godbout et madame Godbout, Son Honneur le maire et madame Lucien Borne, M. R.-R. Winslow, consul des Etats-Unis, et madame Winslow.

Mesdemoiselles Pauline Côté et Françoise Livernois passent quelques jours dans la métropole.

Avec l'autorisation du lieutenant-colonel Dunlop, officier-commandant du Régiment, l'orchestre du Corps des Forestiers jouera au thé-dansant donné le samedi 22 février, au Château Frontenac, sous les auspices du Royal Canadian Army Medical Corps et du Women's Volunteer Reserve Corps (compagnie médicale). Plusieurs "floor shows" seront présentés au cours du thé.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à L'Evénement-Journal avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant 3-0333 ou 7116

Mademoiselle Françoise Bruneau a reçu, mardi de 4 à 6, au Claridge.

Madame J.-M. Noël et mademoiselle Gaby Noel sont de retour d'Outremont où elles ont passé quelque temps les invitées de M. et madame J.-E. Larrivée.

Mademoiselle Gilberte Drolet a reçu, à l'heure du thé, le samedi 15 février. Servaient le thé et les glaces: mesdames Léon Brunet, Léon Saint-Pierre, Auguste Cooke et Michel Guimont, aidées de mesdemoiselles Marthe Paradis, Rachel Audet, Thérèse Paradis, Françoise Cooke, Madeleine Hardy, Fernande Saint-Pierre, Simone Hardy et Lorraine Brunet.

M. et madame H.-L. Walters, de Philadelphie, passent quelque temps au Manoir Saint-Castin, au lac Beauport.

Mesdemoiselles Yvonne Giguère et Y. Dionne sont actuellement au Manoir Saint-Castin, au lac Beauport.

Mesdames Z.-E. Bolduc et C.-E. Généreux étaient les organisatrices du bridge hebdomadaire de la Catholic Women's League, section québécoise, qui eut lieu hier, au centre récréatif Saint-Patrice.

Participaient à ce bridge, mesdames G.-O'Dowd, O. McFaul, J. McGrath, mademoiselle M. Madden, mesdames C. Griffin, L. Eagan, P. Kennedy, M. Murphy, J. Derouin, E. Robitaille, H. Murphy, F. Voelcle, F. Kent, C. Corbett, J.-G. Cordon, U. Labelle, J. McManus, C. Lapierre, G. Mathie et mademoiselle M. McGrath.

Le lieutenant Donald Ross, du premier bataillon des Royal Rifles, passe quelques jours à Québec.

M. Sylvio Paquet, du chemin Ste-Foy, a passé quelques jours à Roberval.

M. H. S. Reynolds, de Providence, R.I., fait un séjour au Manoir Saint-Castin, au lac Beauport.

Mademoiselle Marie-Paule Livernois passe quelques jours à Montréal, où elle assistera au mariage Corbeil-Ladouceur.

M. et madame L.-M. Brunette, de New-York passent une quinzaine de jours au Manoir Saint-Castin, au Lac Beauport.

Madame Joseph DeLisle est de retour de Montréal où elle a assisté au mariage Châles-Lachance, célébré récemment en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont.

Mademoiselle Lydia Cogger passe quelques jours au Manoir Saint-Castin, au lac Beauport.

M. J. Murray Page, de Jamaica Plain, Mass., fait un séjour au lac Beauport, au Manoir Saint-Castin.

Dans la métropole

Madame Pierre-F. Casgrain passe quelques jours à Ottawa, où elle a assisté hier soir au dîner-dansant de la Ligue de la Jeunesse féminine d'Ottawa, au Château Laurier.

Le samedi 22 février à neuf heures et demie, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce, sera célébré dans l'intimité le mariage de mademoiselle Régine Marin, fille du docteur Albéric Marin, avec le docteur Gérard Joncas, fils de M. et de madame J.-H. Joncas, de Notre-Dame de Grâce.

Mademoiselle Mimi Magnan, présidente de la Ligue de la Jeunesse féminine de Montréal, est actuellement à Ottawa, où elle a assisté, hier soir, au dîner-dansant donné par la Ligue de la Jeunesse féminine d'Ottawa, au Château Laurier.

Mademoiselle Françoise Merrill recevra à dîner, lundi, avant la danse donnée par madame Lucien Dansereau, pour sa jeune fille, mademoiselle Aline Dansereau.

Mademoiselle Jacqueline Ouimet passe quelques jours à Ottawa.

Mesdemoiselles Jacqueline Charton et Marcelle Barte sont actuellement à Ottawa, où elles ont assisté, hier soir, au dîner-dansant de la Ligue de la Jeunesse féminine d'Ottawa.

Madame Léopold Limoges recevra à dîner, lundi, en l'honneur de mademoiselle Aline Dansereau, avant la danse que donnera madame Lucien Dansereau, au Ritz Carlton.

Dans la capitale

Madame J. T. Clarke a reçu à l'heure du thé, hier après-midi, pour le chapitre Magdeleine de Verchères, dont elle est régente.

Le capitaine O.-M. Read et madame Read ont reçu à un cocktail lundi, en l'honneur du commodore de l'Air Walter Kenny, de Washington, actuellement à Ottawa.

L'officier d'aviation et madame R.-H. Hyndman, qui sont actuellement les invités du docteur et de madame R. Lorne Gardner, retourneront dimanche à Dunnville, Ontario.

Madame John Farr Simmons fait un court séjour à Washington.

LA BONNE CUISINE

GATEAU DE RIZ AU CHOCOLAT

Sur trois bonnes cuillerées de riz versez trois quarts de pinte de lait sucré par trois ou quatre morceaux; ajoutez un bâton de bon chocolat que vous aurez râpé auparavant et faites cuire au four en remuant de temps en temps, pendant une heure et demie à deux heures.

LEGUMES ASSORTIS
(Portion individuelle - 325 calories)

Faire cuire au four des pommes

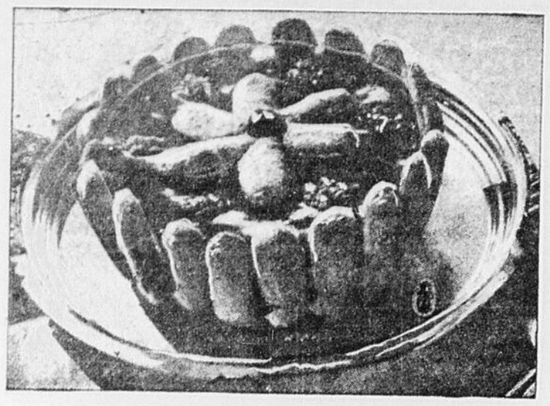

Charlotte à la crème fouettée avec doigts-de-dame. La crème fouettée peut se remplacer par une crème à l'érable ou au citron.

de terre moyennes avec leur pelure. Quand elles sont bien cuites, les vider avec une petite cuillère évitant de briser l'enveloppe. Réduire en purée. Bien battre avec du lait et du beurre frais et en remplir de nouveau les pelures. Tenir à la chaleur.

Faire cuire des betteraves dans le four en même temps que les pommes de terre. Les peler, les tailler en filets et les servir bien chaudes avec une petite vinaigrette faite de la manière suivante:

2 cuil. à table de beurre;
1 cuil. à table de vinaigre;
1 cuil. à thé de sucre;
½ cuil. à thé de sel.

Faire fondre le beurre, ajouter les autres ingrédients et verser sur les betteraves, juste au moment de servir. Cuire des carottes en rondelles ou en filets dans très peu d'eau afin d'en conserver la valeur et l'arôme. Les tenir au chaud en mettant simplement du beurre frais dessus. Egoutter des petits pois et les tenir au chaud avec du beurre. On peut aussi ajouter des petites fèves en gousses. Faire tremper des fèves de Lima dans l'eau froide, 12 heures. Les faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient tendres et les servir avec une Béchamel. Tous ces légumes doivent se servir dans la même assiette joliment dressée.

BONBONS A L'ERABLE

Battre un blanc d'oeuf en neige, ajouter ½ tasse sirop d'érable en battant continuellement, incorporer du sucre en poudre jusqu'à ce que cela garde sa forme, en faire des petites boules et mettre entre deux noix de Grenoble.

Votre Horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

Vendredi, le 21 février

21 mars au 20 avril (Arius) — Journée propice aux transactions financières — aux placements habiles. Soyez actif et cultivez votre initiative, car en ces temps de concurrence intense, seuls les progressifs parviennent à quelque chose.

21 avril au 20 mai (Le Taureau) — Soyez prudent au point de vue financier et n'entreprenez rien qui soit incertain ou risqué. Surtout, ne perdez pas de temps à des occupations légères et superflues.

21 mai au 21 juin (Les Jumeaux) — Des influences propices travaillent pour vous ! Faites votre part en montrant un esprit ouvert et compréhensif, et maintenant votre caractère à la hauteur de la situation. Entrainez-vous à raisonner logiquement.

22 juin au 23 juillet (Le Cancer) — Assez quelconque, aujourd'hui. Surtout, ne perdez pas votre temps à déplorer certaines choses incontrôlables ; appliquez-vous plutôt à en tirer le meilleur parti possible.

24 juillet au 22 août (Le Lion) — Aspects favorables, surtout pour les affaires de coeur et les affaires proprement dites. Mettez vos connaissances et vos talents à l'oeuvre afin de profiter de cette période propice; soyez généreux et loyal.

23 août au 23 septembre (La Vierge) — Même indications que les précédentes. Mettez cartes sur table, et montrez-vous disposé à faire des concessions là où il convient. Evitez les discussions inutiles. Elles pourraient vous nuire.

24 septembre au 23 octobre (La Balance) — Aujourd'hui, les astres semblent vous avoir oublié ; cependant, vous pouvez très bien employer votre journée à avancer vos intérêts dans tous les domaines, si vous demeurez aux aguets et évitez les erreurs.

24 octobre au 22 novembre (Le Scorpion) — Les indications vous concernant coïncident avec les précédentes. Même prescription. Vous aurez tout avantage à contrôler vos désirs et demeurer calme malgré les désagréments qui pourraient survenir.

23 novembre au 22 décembre (Le Sagittaire) — Excellente période pour faire l'inventaire de la situa-

(Suite à la page 9)

BILLET DU MATIN

Raison ou contrainte ?

Si le problème de l'éducation est si souvent discuté, revisé, modifié, c'est qu'il comporte un intérêt vital pour l'avenir des peuples. Du mode éducationnel appliqué dans les divers pays, dépend largement la mentalité des sujets qui y habitent. Ainsi, par exemple, l'Allemagne, soumise depuis longtemps à une discipline militariste, a produit ce type agressif, vindicatif, à la fois despotique et servile qu'est le Prussien. Brimé, dominé, asservi par ses supérieurs hiérarchiques, le Prussien agit exactement de même avec ses inférieurs, et ainsi de suite tout au long de l'échelle sociale. Le type militariste est toujours brutal, irrascible et sanguinaire. Traité comme un automate, obligé de marcher au pas, l'homme né libre cherche toujours une soupape, un exutoire, et cette soupape il la trouve naturellement dans le seul débouché qui lui est offert : le carnage et la bestialité.

Par opposition au système éducationnel militariste à base d'obéissance passive, il existe un autre système, basé sur des principes libéraux qui respectent la personnalité humaine. Ce système, appliqué avec succès dans les pays évolués au point de vue social, pays scandinaves, Angleterre, Etats-Unis, etc., fait appel au sens de responsabilité de l'individu — il tend à faire des hommes libres et rationnels.

L'enfant élevé suivant un mode éducationnel libéral connait, lui aussi, le joug de l'obéissance, mais ce joug n'a rien de la raideur inhumaine de l'autre système. Le maître ne commande plus à l'élève sans discernement, pour le seul plaisir d'imposer sa volonté et sous prétexte qu'il est le plus fort. L'attention de l'enfant est attirée sur le fait que les ordres qui lui sont donnés sont raisonnables, pertinents et ont pour objet son plus grand bien. D'autre part, disposant de la latitude requise pour le libre développement de son esprit d'initiative, il est contraint d'accepter la responsabilité de ses actes, responsabilité inhérente à l'état de liberté.

L'éducateur moderne, parent ou maître, ne dit pas à l'enfant : "Je te défends de te baigner dans cette rivière", mais bien : "Si tu te baignes dans cette rivière dangereuse, tu risques de te noyer". Obéira-t-il moins parce qu'on fait appel à sa raison ?

HELENE.

MATANE

Décès

Le 7 février, à Matane, est décédé M. Louis Durette, époux de Flore Ouellet.

Il était âgé de 46 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse huit garçons : MM. Jean-Baptiste, Paul-Emile, eGorges-Henri, Gérard-Raymond, Ernest, Prudent et Jean-Marie ; quatre filles : Mlles Marie-Jeanne, Rose-Aimée, Raymonde et Lucille.

Le service et la sépulture ont eu lieu lundi, le 10 février, à 9 heures, en l'église de Matane.

Séance du conseil

La première séance du conseil aura lieu le 10 février au Palais de Justice, à 8 hrs du soir. Le maire ainsi que les échevins prêteront le serment d'usage et seront immédiatement prêts à siéger.

ST-ADELME

Fermières

Le cercle des fermières a élu son bureau de direction comme suit: Présidente: Mme Lucien St-Louis; vice-présidente: Mme Yvon Turcotte, secrétaire: Mlle Gabrielle Gagné, bibliothécaire: Mme Ls-Philippe Rouleau; conseillères: Mmes Maurice Bouchard, Adélard Gagné et Joseph Gauthier.

LA NOUVEAUTÉ

Les jupes à volants froncés étaient fort en vogue aux jours glorieux de la grande Victoria. Voici une magnifique robe pour l'après-midi, inspirée des styles de cette époque.

STE-GERMAINE

Va et vient

M. et Mme Léo Giguere étaient de passage à St-Joseph et Québec, dernièrement.

Mlle Huguette Giguère, étudiante au couvent de Lauzon, en repos dans sa famille, pour quelque temps.

—M. et Mme Stanislas Pouliot, à Québec, la semaine dernière.

—Mlle Yvette Dallaire est à Québec, actuellement.

—M. et Mme Gustave Drouin et leur fillette, Gisèle, en promenade à St-Odilon de Cranbourne.

—M. l'abbé M. O'Farell et son vicaire, M. l'abbé Poulin, en visite au presbytère, cette semaine.

—MM. Fidèle Brochu et Paul Beaudoin, de St-Léon-de-Standon, étaient les hôtes de Mlles Rita et Pierrette Drouin.

—Mme Adam est venue passer une quinzaine, chez sa mère, Mme Vve Napoléon Carrier.

Noces d'or

Lundi dernier avait lieu en notre paroisse, une fête mémorable. M. et Mme Philias Cloutier avaient le bonheur de célébrer leur 50e anniversaire de mariage. Il y eut messe solennelle, chantée par M. l'abbé Hilaire Chouinard, curé de la paroisse, à laquelle assistaient tous les enfants et petits-enfants des jubilaires. Après la messe, un banquet, sous la présidence de M. le curé, réunissait à la salle paroissiale, près d'une cinquantaine de convives. Une adresse fut lue par Mlle Isabelle Cloutier, petite-fille et une bourse fut offerte par M. Florian Cloutier, petit-fils des jubilaires. A une heure avancée, les convives se séparèrent emportant de ces joyeuses agapes familiales un bien cher souvenir.

ST-JOSEPH DE Bce

Départ de M. J.-E. Daneault

Les nombreux amis de M. J.-E. Daneault, du bureau de la Cie Shawinigan, à St-Joseph, ont appris avec regret, son départ pour Ste-Thérèse de Blainville, où il va prendre charge du bureau de la Cie Shawinigan à cet endroit. M. Daneault, nous quittera à la fin de février.

Mariage Maheu-Roy

Mercredi, le 22 janvier, a eu lieu le mariage de Mademoiselle Rachel Maheu, fille de M. Trefflé Maheu, décédé, et de Madame Maheu, de St-Joseph, à M. Augustin Roy, fils de M. et Mme Thomas Roy, également de St-Joseph de Beauce.

Vente de toile

AUJOURD'HUI — DEMAIN — SAMEDI

NAPPES TOSCANES FAITES A LA MAIN
GRANDEUR 72 x 90 VAL. REG. JUSQU'A $5

Si jolies sur la table foncée polie . . . et toutes faites à la main . . . dans presque une douzaine de dessins différents . . . procurez-vous la vôtre dès aujourd'hui. $2.98

PETITES SERVIETTES — DESSOUS DE COUVERTS — CHEMINS DE TABLE A L'AVENANT
9c, 12½c et 49c

Spéciaux 9 h. a. m. $1
Nappes dentelle toscane 2 verges carrées. Quantité limitée de ces nappes aux personnes qui viendront de bonne heure le matin . . .
TASSES ET SOUCOUPES 8 POUR $1.00
Une valeur meilleure que l'ordinaire . . . trois jolis dessins, en vente à . . .

PRIX de BRIDGE
REDUITS DU STOCK REGULIER 25c ET 50c
La plupart en poterie anglaise . . . valant beaucoup plus que ce prix de solde . . . comprenant assiettes . . . plateaux . . . vases . . . nouveautés . . . trop nombreux pour les énumérer en détail . . . en vente à . . .

RUSTIC ART SHOP 9 BUADE 2-2247

VENTE SANS PROFIT

Profitez dès maintenant de ces occasions. N'attendez pas à l'année prochaine; en prévision de l'augmentation, faites vos provisions un an d'avance.

COUVRE-CHAUSSURES
pour dames, en jersey de laine avec fourrure, noir ou brun, pointures 2½ à 8, talons cubains et talons hauts. Aussi un lot de pardessus pour fillettes en jersey brun, avec fourrure, 11 à 2, pour 99

SPECIAL !
$1.99
La plus grande nouveauté dans le pardessus avec tirette sur le côté, 3½ à 5½ seulement, une valeur de $3.50

SPECIAL! SPECIAL!
Un chaud pardessus avec TIRETTE, pour fillettes, 8 à 10 et 11 à 2, dans le noir, bleu, rouge vin, pour seulement 99

Beau choix de SOULIERS pour dames, des valeurs jusqu'à $3.00, balance de ligne à un prix de sacrifice .99

SOULIERS pour garçons et fillettes, lacés ou straps, noir ou brun, 8 à 10 et 11 à 2 à 99
CLAQUES pour hommes, semelles rouges, 4 à 11 pour 49
PANTOUFLES en cuir avec fourrure, pour dames, 3 à 8, à 49
SOULIERS pour dames à 49

Venez voir nos nouveaux modèles de souliers pour dames, talons en verre, ou avec garniture transparente en vinolite, offerts à un prix d'annonce durant cette vente

GAGNON & FRERE Enr.
313 rue St-Joseph et 763 rue St-Vallier
Commande par la malle remplie moyennant 15c et 2c de taxe pour chaque dollar d'achat

Mobilier & Décoration Enr.
Décoration d'intérieur
Meubles de choix
Rembourrages
ADRIEN BACON
2-7855
30 DE LA FABRIQUE

Les Fleurs
sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.
Mc Donna
Fleuriste
11 rue Saint-Jean

BRASSIERES
CORSETS
ajustés par une corsetière experte
BAS, GANTS
LINGERIE
GOTHIC
Mlle VALIN
352, St-Jean Tél. : 4-2991

Nouvelles de Beauté Hollywood
SAVON de TOILETTE LUX
À PRIX RÉDUIT !

Le soin de beauté des étoiles de l'écran est maintenant vôtre à véritable économie! Grâce au prix réduit du Savon de Toilette Lux, un plus grand nombre de femmes jouiront du soin de luxe de sa *mousse crémeuse* . . . le soin de beauté de 9 sur 10 des étoiles de l'écran!

Laissez le Savon Lux garder *votre* teint doux comme celui de vos étoiles de l'écran préférées! Employez-le régulièrement. Assurez-vous d'une fraîcheur personnelle parfaite. A l'exemple de milliers de jeunes filles jolies et populaires, employez-le aussi pour votre bain. Car le Savon Lux *protège* la fraîcheur . . . sa mousse parfumée laisse l'épiderme doux et frais. Commencez votre soin de beauté au Savon de Toilette Lux dès aujourd'hui.

Le Savon à la Mousse Crémeuse

9 étoiles de l'écran sur 10 emploient le Savon de Toilette Lux

Un produit Lever—Fabrication canadienne

JIGGS par Geo. McManus

L'Hôpital-Sanatorium St-François (Sherbrooke)

CONTRE les ravages de la peste blanche, les autorités provinciales, par l'entremise du ministère de la Santé Publique, ont déployé de louables efforts; depuis une année, elles ont consacré la jolie somme de deux millions et quart à pourvoir des armes appropriées les victimes d'un mal qui menace de décimer la race jusque dans sa vitalité, par la multiplication des institutions d'hospitalisation, par l'aménagement d'un plus grand nombre de lits, par la création de dispensaires et de services spéciaux. Bref, elles combattent la tuberculose avec toute l'énergie que suscite la gravité du danger.

Dans cette lutte, la province a versé quatre millions depuis quatre ans. Elle a construit des sanatoriums dans plusieurs régions qui en étaient dépourvues, à Roberval, à Mont-Joli, à Hull ; elle a entrepris des agrandissements substantiels aux sanatoriums existants, à Gaspé, à Roberval et à Sainte-Agathe ; elle a autorisé l'érection de deux nouveaux hôpitaux, l'un à SHERBROOKE *d'une capacité de trois cents lits, et l'autre à Sainte-Agathe, renfermant 150 lits. Enfin, elle a facilité l'hospitalisation des tuberculeux, en augmentant de 1900 à 3300 le nombre des lits disponibles dans la province.*

Avant la création du ministère de la Santé, la situation présentait un tout autre aspect ; les sanatoriums étaient clairsemés et le nombre des lits correspondait exactement à 0.6 pour cent du taux des décès ; depuis lors, cette proportion s'est sensiblement améliorée, quoique l'idéal ne soit pas encore atteint. Depuis la guerre, le ministère de la Santé fait mentir la tradition de ne porter qu'une attention distraite aux besoins hygiéniques et sociaux de la population civile ; il poursuit son oeuvre, multiplie ses organismes sociaux, crée des fondations nouvelles et consacre des fonds plus considérables à lutter contre les maladies pernicieuses.

L'EDIFICE, TEL QU'IL APPARAIT, EN CONSTRUCTION

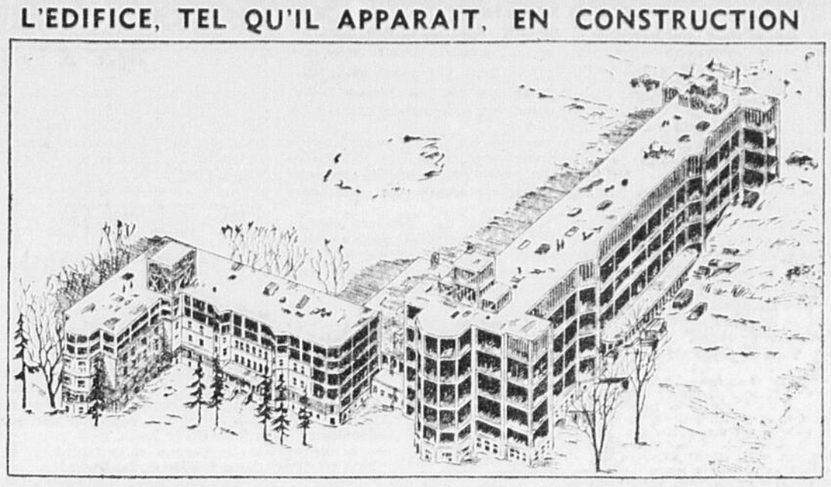

Cette vignette donne une idée assez exacte de l'état des travaux en cours en date du 14 janvier 1941. On compte que le Sanatorium sera complètement terminé et inauguré au cours de l'été prochain. Par les modifications apportées aux plans primitifs, on nous informe que l'Hôpital et le Sanatorium pourront loger au delà de 500 malades alors que les premiers plans pourvoyaient à une capacité d'hospitalisation de 445 malades.

L'Hôpital - Sanatorium Saint-François que l'on érige présentement fait partie de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke dûment constitué par une loi spéciale de la Législature de Québec (17 Geo. V, Chapitre 114) en date du 24 février 1927, et il est sa propriété.

Cet hôpital est administré par un conseil composé de religieux, de professionnels et d'hommes d'affaires influents de Sherbrooke.

La Communauté des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus de Sherbrooke, s'est chargée de diriger le service interne.

Les nouvelles constructions comportent deux bâtisses :

1—Un Sanatorium contenant 300 lits pour les tuberculeux;

2—Un Hôpital général contenant 145 lits, où l'on y trouvera les services internes et externes suivants : Médecine : toutes ses branches et spécialités, chirurgie générale, orthopédie, urologie médicale et chirurgicale, othorino - laryngologie, cardiographie, psychologie appliquée à la pathologie clinique, électrothérapie, hydro-mécano-thérapie, laboratoire complet, affiliation universitaire pour enseignement aux médecins praticiens de la région. (Ce dernier article ne sera réalisé qu'au moment de l'ouverture de l'institution rebâtie); tous les traitements internes médicaux et chirurgicaux pour les malades du futur sanatorium, à l'égal des meilleures institutions du genre et en collaboration avec les organisations identiques à Montréal, Québec et les autres centres des Etats-Unis, d'Ontario et d'Europe.

Son Exc. Mgr Philippe Desranleau, évêque titulaire du diocèse de Sherbrooke, a béni, dimanche, le 13 octobre dernier, la pierre angulaire du nouvel hôpital-sanatorium Saint-François, rue Bowen, à Sherbrooke. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs membres distingués du clergé, dont M. le chanoine Jos. Veilleux, supérieur du grand séminaire des Saints-Martyrs, M. le chanoine Ira Bourassa, curé de la cathédrale Saint-Michel, M. le chanoine Victor Vincent, M. l'abbé Dolor Biron, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, etc., de représentants des autorités civiles, dont M. Maurice Gingues, député fédéral de Sherbrooke, M. J.-P. Mullins, député de Richmond-Wolfe aux Communes, M. Louis Coderre, M. le Dr Joseph-Emile Noël, qui lança le projet du sanatorium, MM. les docteurs J.-A. Jarry, J.-A. Vidal et Léo-E. Blais, du comité provincial de protection contre la tuberculose, MM. les docteurs J.-C. Ethier, président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu, P.-P. Beaudry, du dispensaire antituberculeux de Sherbrooke, R.-L. DuBerger, président du bureau médical de l'hôpital Saint-Vincent de Paul, etc., etc. "Nous devons être heureux de posséder à Sherbrooke, dans un avenir rapproché, un autre grand hôpital et un sanatorium pour le traitement des tuberculeux", a dit Mgr Desranleau dans son allocution. "Il y a place en notre ville pour ces nouvelles institutions"

Une émission d'obligations de $1,100,000, première hypothèque, avec transfert au fiduciaire des octrois d'hospitalisation présents et futurs, a été lancée et la distribution en est déjà avancée.

Les obligations sont garanties par une première hypothèque et par le gage et le nantissement de tous les biens meubles et immeubles affectés à l'Hôpital et au nouvel Hôpital-Sanatorium.

Nous offrons en vente une balance de titres de l'émission de

L'Hôpital - Sanatorium Saint-François
(Hôtel-Dieu de Sherbrooke)

4½%

Echéant le 1er novembre 1950

PRIX : 100

Prospectus fourni sur demande

La Corporation de Prêts de Québec

Frs Letarte, L.-A. Pednault — 132, rue Saint-Pierre, QUEBEC, Tél.: 2-4765 — L. Létourneau, 141, Bonaventure, Trois-Rivières

Nous offrons en vente une balance d'émission de

L'Hôpital - Sanatorium Saint-François
(de Sherbrooke)

4½%

Echéance : 1er novembre 1950

PRIX : 100

Prospectus fourni sur demande

J.E. Laflamme, Limitée
15, RUE SAULT-AU-MATELOT QUÉBEC TEL. 2-1264

La
BRIQUE CITADELLE Ltée

a fourni la brique de façade pour l'érection de l'Hôpital - Sanatorium St-François de Sherbrooke.

BRIQUE CITADELLE Ltée
BUREAUX : 14 rue Saint-Joseph QUEBEC

Balance d'émission

Hôpital-Sanatorium St-François
(de Sherbrooke)

4½%

Echéance : 1er novembre 1950

PRIX: 100

CLEMENT, GUIMONT, Inc.
56, rue St-Pierre
QUEBEC
Téléphone: 2-3958

Notre Maison participe à la finance du nouvel

HOPITAL-SANATORIUM SAINT-FRANÇOIS DE SHERBROOKE

Il nous reste encore disponibles quelques obligations

4% échéances 1945 à 1949

4½% échéance 1er novembre 1950

PRIX : 100 et l'intérêt couru

Nous invitons ceux qui n'ont pas encore souscrit à cet emprunt de ne pas retarder à nous faire tenir leurs souscriptions s'ils désirent garnir leur portefeuille de quelques-uns de ces titres.

Un prospectus exposant en détails les garanties offertes par la présente émission sera fourni sur demande.

Dubé, Leblond & Compagnie
Incorporée
105, Côte de la Montagne
Tél. 2-4061 QUEBEC

Le verre à vitres

qui entre dans la construction du nouvel hôpital-sanatorium Saint-François, de Sherbrooke

a été fourni par la maison

GAUTHIER LIMITÉE

IMPORTATEURS DE TOUS GENRES DE VERRES EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE DU BATIMENT

292 rue Saint-Joseph, Québec.

HOPITAL - SANATORIUM
SAINT-FRANÇOIS
(de Sherbrooke)

Le contrat général

pour l'érection de l'Hôpital-sanatorium Saint-François à Sherbrooke, a été confié à

LA MAISON

Frs Jobin Inc.
ENTREPRENEUR-GENERAL

88 Chemin Saint-Louis Téléphone : 3-1651

HOROSCOPE

(Suite de la page 6)

tion et rectifier là où il convient. Ne prêtez aucune attention aux propos désagréables qui pourraient vous être rapportés. On a intérêt à éveiller votre ressentiment contre certaine personne ou certain groupe. Défiez-vous des colporteurs de nouvelles.

23 décembre au 21 janvier (Le Capricorne) — Rayons favorables à votre vie social ou en affaires. Efforcez-vous d'augmenter votre prestige par une conduite à l'abri de toute critique, par un dévouement inlassable, et par un esprit d'initiative égal.

22 janvier au 20 février (Le Verseau) — La tenacité d'une part, et le tact, d'autre part, réussiront là où toutes les autres méthodes auront échoué !

21 février au 20 mars (Les Poissons) — Vous êtes vaillant et habile une fois "en train", mais apparamment, vous mettez du temps à vous mettre en mouvement. Corrigez cette tendance et vous pourrez espérer les meilleurs résultats. Soyez optimiste.

L'enfant né aujourd'hui aura besoin de directives intelligentes et d'engouragement constant. On devra lui aprendre à aimer son travail, ses études, et à exécuter à la perfection, tout ce qu'il aura entrepris. Ce n'est pas par la force qu'on y parviendra, mais bien par la douceur et la persévérance. Intelligent, cet enfant discernera très vite entre les gens de son entourage, ceux qui sont susceptibles de le guider convenablement. Il n'aura de confiance qu'en eux.

AU PALAIS DE JUSTICE

(Suite de la dernière page)

au cours de l'année se terminant le premier février dernier, différentes marchandises, "corn flakes, all brand, farine, sucre, thé, oignons, etc..." pour une valeur totale de $500.

Comme dans le premier cas, la sentence de ce prévenu fut ajournée par M. le juge Tremblay au 25 février prochain. Ces deux accusés en sont à leur première offense.

M. Thivierge se plaint que depuis quatre ans ses livres révèlent un coulage de quelque $4,000. Il semble que lorsque ces employés se voyaient demander une poche de sucre, par exemple, ils aient eu l'habitude d'en sortir trois, les deux dernières étant vendues plus tard à leur profit personnel et les montants perçus divisés entre eux.

Assaut sur le chignon

A la suite d'une plainte portée au mois de juillet dernier et dont l'enquête s'instruisit hier devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix, ce magistrat a trouvé une femme de Beauport et ses enfants coupables de blessures subies par sa voisine au cours d'une algarade dont les péripéties furent racontées hier.

Lorsque ces voisines décidèrent de s'expliquer, selon les principes éternels de la stratégie féminine, les deux femmes se trouvèrent bientôt l'une et l'autre suspendues au chignon ennemi. Les deux cuirs chevelus y perdirent, dit-on, un poil nombreux.

La victime, voyant les enfants de sa voisine dans les eaux territoriales, le 12 juillet dernier, leur intima l'ordre de s'éloigner dare-dare et délégua même un de la seconde génération pour porter l'ultimatum. Cette invitation à prendre le large fut extrêmement mal reçue par la voisine et sa progéniture, et ce fut bientôt la mêlée générale.

M. le juge Roy ajourna à mercredi prochain la sentence qu'il rendra dans cette affaire.

La Bagosse

Un fabricant de "bagosse", cet ord-boyaux national de notre petite industrie clandestine, a été traduit hier à la Cour des sessions de la paix sur une plainte portée par la Commission des Liqueurs.

Ce cultivateur de Neuville fut condamné par M. le juge Thomas Tremblay à $200 d'amende et aux frais ou, à défaut de paiement, à un mois d'emprisonnement, après qu'il eut plaidé coupable à l'accusation de possession et de transport illégaux de liqueurs alcooliques.

M. le juge Laetare Roy condamna, hier également, un autre prévenu poursuivi par la Commission des Liqueurs à une amende de $100. Me Philippe Corriveau, C.R., agissait pour la poursuite dans ces deux affaires.

Receleur aux Assises

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix, a renvoyé hier aux Assises criminelles un individu de 32 ans, à la suite d'une enquête préliminaire sur une accusation de recel.

Sur une plainte portée par le détective Pat Horrigan, cet inculpé fut traduit au mois de janvier sous l'accusation d'avoir recélé des outils de mécanicien et des chambres à air d'une valeur de $125 appartenant à M. Wilfrid Asselin. L'accusé fut admis à caution, ce qui est heureux, la prochaine session des Assises criminelles devant avoir lieu au mois d'avril . . .

FEMMES ENTRE DEUX AGES

SUIVEZ CE CONSEIL ! !

Le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham, connu depuis plus de 60 ans pour soulager les troubles fonctionnels féminins fait du bien à des milliers de femmes pendant les "temps difficiles".
Fabriqué au Canada.

Restez en santé — prenez le
TONIQUE de SANTE
WORLD BRAND
Il contient la vitamine B-1
Vendu par J.-E. LIVERNOIS LTEE rue St-Jean, Québec.

L'HON. M. MATHEWSON PRESENTE UN SOUVENIR

(Suite de la page 3)

natation pendant qu'il était au collège, et plus tard, également, quand il fréquenta l'université. Il se joignit à la Gendarmerie Royale pendant trois ans et joua sur les équipes de hockey et de balle au camp de la police".

"Il entra dans le C.A.R.C. avant la guerre et figura parmi les meilleurs joueurs de hockey à la base aérienne de Trenton, Ontario, avant de prendre le contrôle d'un Hurricane. (Les lumières diminuent encore). Il partit pour l'Angleterre en juin dernier et pilota un Hurricane avec l'escadrille No 1 du C.A.R.C. au-dessus de Londres."

"Au cours de sa première envolée, il eut le plaisir de voir un Junker 88 allemand s'abattre à cause des coups qu'il lui avait portés. Pour un commencement, c'en était tout un! A sa deuxième rencontre avec l'ennemi, il descendit un autre avion allemand, mais un troisième qu'il n'avait pas pu voir, lui lança des balles par derrière et endommagea la queue de son appareil et il fut obligé de faire un atterrissage forcé.

(Les lumières diminuent de plus en plus). Le 31 août, il fit sa dernière envolée. Alors qu'il patrouillait le ciel de Londres, une escadrille ennemie vint se promener dans les parages. Alors, on sait ce qui arrive en de telles circonstances. Notre compatriote se mit en frais de descendre un allemand, mais un Messerchmidt lui fit parvenir un obus dans la carlingue. L'obus lui passa près de la tête, lui enleva ses écouteurs ainsi que son casque. Atteignant sa réserve de glycol, le feu prit dans l'appareil même. L'aviateur n'ayant pag eu le temps de mettre ses bottes et ses gants, le feu lui toucha la chair et ce n'est qu'après avoir touché à la petite médaille qu'une religieuse lui avait donné lors de son mariage, qu'il eut l'idée qui lui sauva la vie. Il ne voyait absolument rien à l'extérieur de son appareil. Cependant, il voyait très bien que l'aiguille d'altitude montrait que son appareil descendait à une vitesse d'environ 500 milles à l'heure et que le sol approchait de plus en plus. Il défonça la carlingue, la fumée se dissipa, il sortit de son appareil, se jeta dans le vide et n'ouvrit son parachute que 3,000 pieds plus bas pour faire croire aux Allemands qu'il était mort en descendant ainsi comme un bolide. Il fit un dur atterrissage. Une dame charitable sur le terrain de laquelle il tomba le soigna pendant quelques jours, jusqu'à ce que la Croix-rouge le transportât dans un hôpital canadien. Au cours de sa dernière envolée, un éclat de l'obus allemand qui pénétra dans sa carlingue lui fit perdre la vue de l'oeil gauche. L'aviateur est maintenant instructeur pour le plan d'entraînement aérien du Commonwealth. (Les lumières s'éteignent complètement.)

La Philadelphia Sporting Writers Association est heureuse de présenter son plus courageux athlète de 1940, le lieutenant de section Jean-Paul Desloges, du C.A.R.C. (Les lumières se rallument.)"

La cérémonie s'est continuée, comme d'habitude. On remit le trophée au lieutenant de section et on prit ensuite le dîner. Il est à remarquer que Mme Desloges a accompagné son époux au dîner servi en son honneur. Elle était ainsi la première femme qui assistât au dîner de la Philadelphia Sporting Writers Association, durant les 37 années de son existence.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

—et vous sauterez du lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux livres de bile dans l'intestin, chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Ils se putréfient et se corrompant dans l'intestin. Des gaz vous gonflent. Vous vous constipez. Les poisons se répandent dans tout l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé et vous broyez du noir.

Un simple mot ... mais des intestins n'atteint pas toujours la cause; il vous faut quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives, végétales, douces, pour faire couler la bile, demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le Foie — Carter Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation. 25c.

Réprimez LES SPASMES DE LA **Coqueluche** AVEC BUCKLEY'S MIXTURE

Soyez CERTAIN

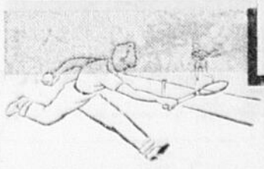

Employez PUREX, Doux comme le duvet—Blanc comme la neige.

Distributeurs: MacGregor Paper & Bag Co., Inc., Québec

Les As terminent leur saison, dans la Ligue Senior, en battant les Royaux 8-6, hier, au Forum

CONKLE REMPLACE KORMAN CONTRE PUSIE DANS LA FINALE DU CLUB CHAMPLAIN

Demain soir, à la Tour. — Le programme est maintenant complet. — Maurice Bertrand vs Lopez. — Trois autres bons combats à l'affiche.

Le programme de lutte qui sera présenté demain soir à La Tour est maintenant complété. Toutefois, on a dû y apporter un changement quand Korman fit savoir au promoteur qu'il ne pouvait remplir son engagement. On a signé Joe Conkle pour faire face à Pusie dans la finale. Ce changement ne déplaira aucunement aux amateurs.

Joe Conkle reviendra donc dans l'arène demain soir contre Jean Pusie dans une finale 2 dans 3 limitée à 90 minutes. Le lutteur de Toronto est sûrement capable de tenir tête à l'athlète de Chambly ; nous sommes même assurés qu'il lui en fera voir de toutes les couleurs et qu'il réussira à le mettre en très mauvaise posture.

A notre avis, Pusie n'est pas encore sorti vainqueur de l'engagement; s'il y parvient ce ne sera pas sans se dépenser à la limite.

Maurice Bertrand aura un dur adversaire en Juan Lopez à qui il se mesurera dans un combat de 30 minutes en semi-finale. Maurice a une dure tâche sur les bras mais il se dit déjà assuré de la victoire.

Bob Lortie et Georges Cagney en viendront aux prises dans un engagement de 20 minutes. Pour les deux hommes ce combat est excessivement important et, de part et d'autre, on tentera de vaincre pour éliminer son rival.

Henri Gauthier sera l'adversaire de Arthur Proulx dans un autre combat de 20 minutes.

Paul Tremblay et Paul Descoteaux sont cédulés pour un match de 15 minutes au lever du rideau. Pour ceux qui connaissent les deux hommes il s'agit d'un combat qui ne se passera pas sans coup férir.

LIGUE DES CELIBATAIRES

Nous donnons ci-après le résultat des joutes qui ont été disputées les 10 et 17 février :

10 FEVRIER

SENATEURS				
Cloutier, M.	104	112	126	342
Racine, L.-P.	96	92	96	284
Morency, J.-L.	109	108	128	345
Bornais, Jos.	111	159	111	381
Simard, Côme	157	104	126	387
	577	575	587	1739

CASTORS				
Fournier, L.	82	90	116	288
Sylvain, M.	82	71	126	279
Gauvin, P.	129	76	113	318
Sylvain, Gus.	124	135	103	362
Dubé, P.	176	107	124	407
	593	479	582	1654

Sénateurs gagne 2-1.

QUEBEC				
Tremblay, L.	83	113	136	332
Simard, Tél.	91	91	116	298
Demers, Paul	131	153	164	448
Denis, B.	148	124	150	422
Derome, J.-B.	119	119	111	349
	512	600	677	1849

CANADIENS				
Gagnon, L.	165	128	127	420
Dummy	83	85	111	279
Tremblay, B.	111	85	126	322
Béland, R.	146	158	160	464
Jalbert, La.	88	130	127	345
	593	586	651	1830

Québec gagne 2-1.

ROYAL				
Bédard, M.	89	153	153	384
Brulotte, Jos.	106	71	88	265
Caron, Jean	121	100	94	315
Gagnon, Geo.	85	88	120	293
Manucci, A.	140	115	126	381
	541	526	571	1638

AS				
Filion, Phil.	108	147	114	369
Filion, F.	99	94	85	278
Gailloux, Phil.	85	96	86	267
Bouffard, Alf.	95	146	149	390
Dubois, Henri	144	120	92	356
	531	603	526	1660

Royal gagne 2-1.

VOLANTS				
Gagnon, P.-E.	87	108	88	283
Pelletier, J.-C.	106	104	88	298
Henley, A.	88	83	114	285
Tremblay, A.	82	83	69	234
Picard, G.	101	76	108	285
	464	454	467	1385

DIABLES ROUGES				
Lafond, P.	92	113	122	327
Tremblay, Luc	84	86	136	306
Laliberté, Eug.	134	90	96	320
Martel, Paul	120	124	130	374
Martel, Gérard	108	157	155	420
	538	570	639	1747

Diables Rouges gagnent 3-0.

17 FEVRIER

ROYAL				
Bédard, M.	121	109	133	363
Brulotte, Jos.	80	78	112	270
Caron, Jean	140	117	143	400
Gagnon, Geo.	127	116	122	365
Manucci, A.	[illegible]	103	120	332
	577	523	630	1730

DIABLES ROUGES				
Lafond, P.	89	101	96	286
Tremblay, Luc	145	115	125	385
Laliberté, Eug.	102	144	89	335
Martel, Paul	112	107	107	326
Martel, Gérard	193	158	143	494
	641	625	560	1826

Diables Rouges gagnent 2-1.

AS				
Filion, Phil.	115	140	87	342
Filion, F.	87	114	88	289
Gailloux, Phil.	89	110	79	278
Bouffard, Alf.	126	119	82	327
Dubois, Henri	100	153	81	334
	517	636	417	1570

VOLANTS				
Gagnon, P.-E.	147	123	108	278
Picard, G.	102	142	127	371
Henley, A.	—	—	97	97
Tremblay, A.	123	111	142	376
Pelletier, J.-G.	113	114	141	368
Dummy	87	110	..	197
	572	600	615	1787

Volants gagnent 2-1.

CASTORS				
Fournier, L.	119	82	114	315
Sylvain, M.	73	87	82	242
Gauvin, P.	67	95	114	276
Sylvain, Gus.	70	79	83	232
Dubé, P.	122	123	162	407
	451	466	555	1472

QUEBEC				
Tremblay, L.	85	104	111	300
Simard, Tél.	131	96	93	319
Demers, Paul	102	103	87	292
Denis, B.	88	99	113	300
Derome, J.-B.	117	90	126	333
	522	492	530	1544

Québec gagne 2-1.

CANADIENS				
Gagnon, L.	86	105	135	326
Dummy	64	83	75	222
Tremblay, B.	104	119	123	346
Béland, R.	92	83	99	274
Jalbert, La.	64	88	97	249
	410	478	529	1417

SENATEURS				
Cloutier, M.	103	83	75	261
Racine, L.-P.	98	131	99	328
Morency, J.-L.	127	138	154	419
Bornais, Jos.	104	96	132	332
Simard, Côme	115	87	139	341
	547	535	599	1681

Sénateurs gagnent 3-1.

"LES AMIS S'ASSEMBLENT"

Mme R. St-Michel a ajouté un nouveau laurier en totalisant 244. R. St-Michel roula 436 en 3 parties. L. Galarneau et G. Turgeon ont roulé respectivement 172 et 175 en partie simple.

La chance a beaucoup favorisé les les équipiers de "Préparation" qui ont roulé 2053.

Ce soir, les "Tailleurs" recevront l'équipe du "Fittage" tandis que "Préparation" ira rencontrer l'assemblage.

Voici les résultats du 11 février :

FITTAGE —				
Mlle Monier	72	66	68	206
Mlle G. Paquet	44	62	68	174
Mlle Patry	72	80	59	211
Garneau	76	82	81	239
G. Galarneau	172	95	100	367
Hébert	127	132	154	413
Paré	114	99	129	342
	677	616	659	1952

PREPARATION —				
Mme St-Michel	68	90	86	244
Mlle Soulard	62	67	69	198
Mlle Forgues	48	78	64	190
P. Lagacé	68	103	86	257
Thibaudeau	93	116	112	321
G. Turgeon	118	114	175	407
St-Michel	146	137	153	436
	603	705	745	2053

Préparation gagne 2 à 1.

TAILLEUR —				
Mlle C. Boivin	84	54	62	200
Mlle G. Godbout	74	86	83	243
Mlle Plante	23	54	62	139
Simard	74	61	70	205
Laliberté	97	94	147	338
Chabot	118	94	103	315
	470	443	527	1440

ASSEMBLAGE —				
Mlle M. Paquet	68	61	64	193
Mlle Garneau	55	88	77	220
Mme Morel	63	64	44	171
Allaire	81	87	78	246
Avard	68	113	56	237
Morel	103	88	149	340
	438	501	468	1407

Tailleurs gagnent 2 à 1.

LIGUE DU POSTE CKCV

Voici les statistiques de la ligue de quilles du Poste CKCV, en date du 15 février 1941 :

POSITION DES CLUBS

	P.J.	P.G.
Artistes No 2	12	10
Employés No 1	12	8
Artistes No 1	12	7
Employés No 3	12	5
Employés No 2	12	4
Artistes No 3	12	2

MOYENNE INDIVIDUELLE

Messieurs	
Roger Thorn	130.4
Roland Séguin	127.1
P.-A. Boissinot	105.1
Albert Bédard	102.1
Georges Boiteau	101.6
Armand Roy	99.9
C.-E. Aubry	95.1
Charles-E. Couture	91.2
Tony Beaulieu	90.1
St-Geo. Côté	90.0
Paul Bédard	89.1
Paul Lepage	85.1
Roland Parent	83.9
M. Lambert	83.9
Louis Claveau	82.9
Jacques Larochelle	81.2
Roland McKinnon	78.7
L.-A. Bernier	71.2
Dames	
Mlle Laurette Bouret	72.1
Mlle Mado Clavet	68.8
Mlle Suzanne Bégin	62.5
Mlle F. Larochelle	59.2
Mlle Marie-P. Vachon	58.2
Mlle Thérèse Frédéric	55.1

Plus hauts scores individuels :

Parties simples (hommes) : C.-E. Aubry 177 ; R. Thorn 177.

Parties simples (dames) : Laurette Bouret 102 ; Mado Clavet 101.

3 parties (hommes) : R. Thorn 425 ; R. Séguin 398.

3 parties (dames) : Laurette Bouret 239 ; Laurette Bouret 230.

Clubs : parties simples : Artistes No 1, 493 ; Employés No 1, 447.

3 parties : Artistes No 1, 1363 ; Artistes No 1, 1144.

Minora vous épargne de l'argent — rase facilement et améliore votre apparence.

DEFI DU BOISCHATEL

Le Boischatel Midget lance un défi au Campagnard de St-Louis de Courville, pour jouer un dimanche après-midi, sur la patinoire de St-Louis, ou dimanche soir, sur la glace du collège St-Grégoire. Ce défi s'adresse aussi aux As de St-Fidèle. Répondre par la voix de notre journal ou en s'adressant à M. U. Mathieu, tél. 2-8887, entre 7 heures et 7 heures 30 p.m.

CASTORS ET CIVILS DE NOUVEAU AUX PRISES, VENDREDI

Demain soir, les Castors et les Employés Civils en viendront de nouveau aux prises dans la série de finale de la Ligue de hockey de la Cité de Québec. On sait que cette série, pour le championnat, est de 4 dans 7.

A l'heure actuelle, ces deux clubs sont sur un pied d'égalité après avoir gagné chacun une partie; les Castors remportaient la première partie au pointage de 8-4 tandis que les Civils devaient prendre leur revanche, mardi soir, par 8-7.

Ces deux joutes ont été intéressantes au possible et le jeu fut suivi par quelque 1500 amateurs à chaque occasion. Dans notre édition de demain, nous donnerons quelques détails additionnels relatifs au circuit Simard.

TOM PARADIS VS LAPERRIERE ?

Pas un amateur de boxe ne voudra manquer la soirée préparée par le Club Bayard, pour mercredi soir prochain le 26 février. Toutes les rencontres à l'affiche seront enlevantes au possible et fourniront des sensations.

Le promoteur Boucher n'a pas encore reçu de réponse de Tom Paradis. Ce dernier craindrait-il Laperrière? Cependant de sources autorisées, Boucher a appris que Paradis, s'entrainait sérieusement depuis mardi soir, et qu'il rendrait sa réponse en fin de semaine. Quant à Laperrière, il est en bonne forme et prêt à rencontrer l'adversaire choisi par le promoteur.

Gérard Blouin, le plus populaire de tous les boxeurs québécois, apparait sur la carte de mercredi soir, contre un adversaire montréalais choisi entre Gérard Ferland et Henri Murray. Gérard est maintenant rendu à un point où il faut lui choisir de très bons hommes. L'un ou l'autre des deux boxeurs mentionnés ferait une grosse bataille à Blouin. Ce dernier affiche un style parfait et on le reconnait comme le meilleur prospect amateur.

Les amateurs de Québec-ouest, apprendront avec plaisir que l'excellent boxeur Robert Plante, fera sa première apparition pour le Club Bayard. Son adversaire sera Charles Kirouac, qui tient à faire oublier en une seule bataille ses derniers insuccès. Boucher est assuré que Plante fera très bonne impression dès sa première rencontre.

Le programme de mercredi soir prochain attirera une foule d'amateurs. L'intérêt local ne manquera pas et de plus quatre boxeurs de Montréal feront leur apparition. Le promoteur tient à annoncer qu'au moins trois boxeurs seront de nouvelles figures.

UN NOUVEAU CENTRE DE SKI DANS CHARLEVOIX-SAGUENAY

Dimanche, le 2 mars, aura lieu l'inauguration officielle du centre de ski "Les Eboulements-St-Joseph-de-la-Rive". Le Syndicat d'Initiative de Charlevoix-Saguenay est donc heureux d'inviter tous les skieurs de Québec et du district à assister à cette ouverture, de ce nouveau centre.

Nous donnerons dans une prochaine édition des détails supplémentaires à ce sujet.

Nos porte-couleurs font un ralliement, dans la troisième période. — Smith participe à cinq points et Hamel à deux autres. — Les joueurs de Penniston jouent une belle partie. — Daniels est blessé. — Une rencontre peu rude.

FORUM DE MONTREAL, 20. — (Spécial à L'Evénement-Journal) — Les "Royal Rifles" de Québec ont brillamment terminé la saison, dans la Ligue Senior, hier soir, quand ils ont défait les Royaux de Montréal, au pointage de 8-6.

Cette victoire laisse donc les vainqueurs en troisième position de la Ligue Senior, avec un point en arrière des Royaux qui ont encore deux parties à jouer, et six points en avant des Flyers de Cornwall qui ont également deux parties à présenter contre les Sénateurs d'Ottawa.

Les Rifles ont enregistré cinq buts, dans la dernière session, tandis que leurs adversaires n'en comptaient que deux, pour en arriver à ce résultat. Avec une avance de un point, soit 2-1, à la fin de la session initiale, les visiteurs ont vu les Royaux compter trois buts consécutifs, dans la seconde période pour être en déficit.

Lloyd Daniel, le substitut gardien de buts du Royal a été blessé au cours de cette joute mais il put revenir sur la glace après quelques minutes de repos. Blais n'était pas sur l'alignement des visiteurs.

Voici le détail de cette rencontre, période par période :

Première période

Dès le début de la période, les Royaux se portent à l'attaque et Maurice Courteau fait de brillants arrêts pour sauver son club de quelques points pratiquement assurés. Hamel reçut une passe parfaite de Smith, mais Davies s'empara de la rondelle avant que le joueur de centre des visiteurs puisse lancer sur Daniels qui remplace Durnam dans les filets.

Staham fit une couple de montées dangereuses pour le Québec mais il est empêché de compter par le travail des défenses du Royal. Smith et Hamel font également des montées dangereuses mais leurs passes sont erratiques devant les filets de Daniels. Janke, à la suite d'une montée de Martin, traverse toute l'équipe adverse mais Courteau bloque brillamment. Tondreau accepte, par la suite, une passe de Martin, devant les filets de Daniels, et lance un dur coup que ce dernier ne peut arrêter. Moins d'une minute plus tard, McMahon, qui a profité d'une ouverture, reçoit le disque à la suite d'une passe double de Laforest et Martin, pour faire sortir Daniels de ses filets et porter le compte à 2-0 en faveur des visiteurs.

Staham est ensuite puni pour avoir tenu un adversaire. Les Royaux se portent à l'attaque et leurs efforts sont couronnés de succès quand, avec un joueur de plus, McConnell accepte une passe de O'Connor pour loger le disque en arrière de Courteau avec un dur lancer. McConnell revient encore seul devant le cerbère des As mais ce dernier fait un brillant arrêt. Les locaux continuent à forcer le jeu, comme la cloche annonce la fin de la période ; Staham est toujours au pénitencier.

Deuxième période

Les Royaux continuent à forcer le jeu, dès le début de cette session, mais les défenses du Québec sont puissantes. Staham revient sur la glace sans que le club local ait pu compter plus d'un but. Les Rifles montrent un léger avantage mais leur système de passes est moins que parfait.

Armand se présente seul devant Courteau qui fait un magnifique arrêt. McConnell reçoit une punition pour avoir donné une jambette à Smith. Les visiteurs forcent alors le jeu mais Daniels est solide dans les filets du Royal et il n'y a pas de point. McConnell s'échappe pour arriver seul devant Courteau qui bloque difficilement. Hamel et Smith arrivent encore seuls devant Daniels mais le lancer de Hamel est à quelques pieds des filets. Les visiteurs ont le plus beau du jeu mais Daniels est sensationnel dans les filets du Royal.

Le gros Anton reçoit une passe de Perowne devant Courteau mais ce dernier fait un bel arrêt. Les Royaux forcent le jeu et Courteau les empêche de compter. Morin accepte finalement une passe de Heffernan et O'Connor pour déjouer le cerbère des As. Anton est ensuite envoyé au pénitencier mais, pendant l'absence de ce joueur, Perowne profite d'une ouverture pour arriver seul devant Courteau et porter le pointage à 3-2 en faveur du Royal. Les locaux, toujours en désavantage d'un joueur, portent le pointage à 4-2 quand Morin accepte des passes de O'Connor et McConnell pour déjouer Courteau. Quelques secondes avant que cette période prenne fin, Nicholson enregistre le 3e point de son club sur une assistance de Smith.

Troisième période

Anton est toujours au pénitencier quand cette dernière période commence. Aucun point n'est cependant compté durant son absence. Laforest fait une montée dangereuse pour les visiteurs mais est arrêté par Fleet. Avec cinq minutes de jouées, les Royaux comptent un autre but quand Mahaffey reçoit une passe de Janke et Perowne pour déjouer Courteau. Une minute plus tard, Martin annule ce point avec l'aide de Smith.

Brennen égalise ensuite le pointage après avoir reçu des passes de Hamel et Smith. Daniels, le gardien de buts du club local, est blessé par le lancer de Brennen et revient sur la glace quelques minutes plus tard. O'Connor manque une belle passe de Morin devant les filets de Courteau. Heffernan et O'Connor s'échappent finalement pour traverser toute l'équipe adverse et passer ensuite le disque à Morin qui déjoue facilement Courteau.

Morin reçoit un dur coup d'épaule et on doit le transporter hors de la glace. Aucune punition. Anton est ensuite puni et, pendant son absence, Smith et Hamel s'échappent pour compter. McLelland porte ensuite le pointage à 7-6, avec l'aide de McMahon et Smith. Les Royaux forcent le jeu et Lee profite d'une ouverture pour enregistrer le dernier point de la joute avec l'aide de Nicholson.

Voici le sommaire de cette joute:

ALIGNEMENTS

QUEBEC — But, Courteau ; défenses, Currie et Brennan ; centre, Laforest; ailes, Martin, Tondreau. Subs : Smith, Hamel, McClelland, McMahon, Stahan, Gaudreault, Lee, Nicholson.

ROYALS — But, Daniels ; défenses, Fleet et Davies ; centre, Mahaffy ; ailes, Perowne et McConnell. Subs : Anton, Armand, Acheson, O'Connor, Heffernan, Morin, Janke.

Officiels — Bennett et Wilcox.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Tondreau, Martin	9.40
2—Québec, McMahon, Laforest et Martin	10.32
3—Royals, McConnell, O'Connor	12.22
Punition — Stahan.	

Deuxième période

4—Royals, Morin, O'Connor et Heffernan	15.00
5—Royals, Perowne	18.45
6—Royals, Morin, O'Connor et McConnell	18.56
7—Québec, Nicholson, Smith	19.52
Punitions — McConnell, McMahon, Anton.	

Troisième période

8—Royals, Mahaffy, Janke et Perowne	3.45
9—Québec, Martin, Smith	6.22
10—Québec, Brennan, Smith et Hamel	7.18
11—Royals, Morin, Heffernan et O'Connor	11.16
12—Québec, Smith, Hamel	14.43
13—Québec, McClelland, Smith et McMahon	15.05
14—Québec, Lee, Nicholson	17.32
Punitions — Janke, Anton.	

MONT-JOLI GAGNE LA PREMIERE PARTIE DE DETAIL DE LA LIGUE DU BAS ST-LAURENT

Il défait le Rimouski 4 à 3, qui menait 2-0 au début de la seconde période. — Les gardiens de buts se signalent. — Deuxième joute de détail, dimanche prochain.

Mont-Joli, 20. — (DNC) Mont-Joli a dû se rallier fermement sur la fin de la 2e et au cours de la 3e période pour réussir à effacer l'avance prise par Rimouski 2-0 au début de la 2e période et disposer de son adversaire par le compte de Mont-Joli 4, Rimouski 3.

La première période n'a pas été très intéressante quoique assez rude. Les clubs semblaient plutôt se réveiller et ce n'est qu'au cours de la 2e période, alors que Germain et Denault réussissaient à compter chacun un point pour Rimouski, que les nombreux amateurs présents à cette partie purent réellement assister à un duel des plus intéressants où chaque club voulait s'assurer cette première victoire d'une série 3 dans 5.

Une vive discussion s'engagea dans la 2e période alors que l'arbitre Paquet refusa d'accorder le crédit à Mont-Joli pour un point magnifique qui a été compté par M. Scullion après 6 minutes de jeu dans cette période. Mont-Joli a protesté comme bien l'on pense mais le jeu reprit sans que ce point fut accordé.

Acquin de Rimouski a joué une magnifique partie dans ses buts et a certainement sauvé plusieurs points qui semblaient certains. Landreville de Mont-Joli a également fait des arrêts magnifiques. Les autres étoiles de la partie furent pour Rimouski : Denault, qui joua sur la défense 60 minutes et scora un point pour son club ; Germain, qui scora deux points pour son club ; Dubé et Marois. Pour le Mont-Joli : Labarre, qui scora 2 points dont l'un devait donner la victoire à Mont-Joli ; Roger Gagné, qui en plus de faire le plus beau point de la joute sur un bel effort individuel qui le fit traverser toute la glace et déjouer Acquin, le gardien de buts, a fourni deux assists pour les points comptés par Labarre, Bourgoin et Thibault qui ont joué une magnifique partie sur la défense du Mont-Joli.

ALIGNEMENTS

MONT-JOLI — Buts, Alb. Landreville ; défenses, Bourgoin et Beauchemin ; centre, Marcel Tondreau ; aile droite, M. Scullion ; aile gauche, Paul Therrien ; subs : R. Labarre, Roger Gagné, J. M. Gobeil, E. Thibault et Romain Ross.

RIMOUSKI — Buts, L. Acquin ; défenses, R. Denault et L. Dubé ; centre, R. Lebel ; aile droite, R. Germain ; aile gauche, R. Marois ; subs : Lévesque, C. Heppell, A. Francoeur, Goulet et Vaillancourt.

Arbitre — Albert Paquet, Québec.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point

Punitions — Gobeil, Dubé L., et R. Gagné.

Deuxième période

Rimouski, R. Germain	5.12
Rimouski, R. Denault	10.16
Mont-Joli, G. Bourgoin	11.15
Mont-Joli, R. Laberge, R. Gagné	15.40
Punition — L. Dubé.	

Troisième période

Rimouski, R. Germain,

Troisième période

Rimouski, R. Germain, L. Dubé	7.20
Mont-Joli, Roger Gagné	11.30
Mont-Joli, R. Laberge, R. Gagné	18.10
Punitions — R. Germain, J. M. Gobeil et R. Lebel.	

A L'ACADEMIE

Le Maroon continue toujours sa marche victorieuse. Il n'a perdu aucune partie depuis le début de la saison. Mardi soir, il ajouta une nouvelle victoire à son crédit en battant le Canadien au score de 5 à 2.

SOMMAIRE

Première période

1—Maroon, Gallant, Deschênes	4.36
2—Canadien, Amyot, Roberge	7.19
3—Maroon, Deschênes, Simard	16.25
Aucune punition.	

Deuxième période

4—Maroon, Simard, Deschênes	4.30
5—Canadien, Lepinay, Roberge	15.00
Punitions — Deschênes, mineure et majeure ; Heppell.	

Troisième période

6—Maroon, Deschênes, Simard	8.14
7—Maroon, Simard, Deschênes et Gallant	9.45
Punition — Létourneau.	

A L'ANCIENNE LORETTE

Le club juvénile de l'Ancienne-Lorette, le Notre-Dame, recevait dimanche la visite du St-Ange et lui imposait une défaite au pointage de 4-1.

Les vainqueurs lancent un défi aux étoiles de St-Ange pour jouer une série de deux dans trois sur la patinoire de l'Association. Pour informations, s'adresser à Emilien Fiset, 3-1425.

UNE RENCONTRE CANADIEN-VERDUN POUR 4 POINTS

Montréal, 20. (P.C.) — La "Quebec Amateur Hockey Association" a décidé, hier soir, de maintenir sa décision en ce qui concerne une partie qui avait été jouée, le 17 janvier, entre le Verdun et le Canadien de la Ligue Senior de hockey.

Ceci veut dire que le Canadien jouera avec le Verdun, le 25 février, et que le gagnant aura quatre points.

L'Exécutif de cette association a également déclaré Guy Francoeur, agent libre. Francoeur avait signé, au début de la saison, pour le Verdun mais il n'a pas joué pour ce club parce qu'il était malade. Plus tard, Francoeur avait décidé de jouer avec le Valleyfield, de la Ligue Montréal, mais le Verdun ne lui avait pas donné la permission.

Peu après l'assemblée, le gérant des Royaux de Montréal, de la Ligue Senior, a annoncé que Francoeur terminerait la saison avec son club.

ON VA FETER LES CHAMPIONS A L'ASS. LIBERALE PARENT

L'Association Libérale Parent sera en fête dimanche, toute la journée. Dans l'après-midi, au local 266 rue Franklin, on jouera les séries semi-finales des grands tournois de tennis sur table, en simples et en doubles, pour les championnats individuels de la ville et du district de Québec. Plus de 400 personnes se masseront aux côtés des tables de jeu pour les circonstances.

Dans la soirée, il y aura un grand banquet offert en l'honneur des champions de la ville. Plus de 250 cartes ont été livrées à date et l'on escompte battre tous les records d'assistance à venir jusqu'à aujourd'hui.

Son Honneur le maire de Québec, M. Lucien Borne, et l'honorable Wilfrid Hamel, seront présents avec leurs épouses. Ce grand banquet de circonstance sera présidé par M. Sam Grégoire, président de l'Association Libérale Parent, et de la Ligue de Tennis sur table, Commerciale Incorporée de Québec.

CHAMPIONNATS DE LA ZONE DE SKI DE LA VALLEE DU ST-MAURICE, A LA TUQUE

Dimanche dernier, devant plus de 1,500 amateurs. — Gordon Dale gagne le downhill et Duncan Breese, le slalom.

Les concours pour les championnats de downhill et de slalom pour la Zone de ski de la Vallée du St-Maurice ont eu lieu dimanche dernier et ont remporté un brillant succès, malgré l'état dangereux des pentes.

En effet on se souvient qu'après les dégèles de vendredi et samedi, le froid revint subitement dimanche et tourna les champs de neige en champs de glace.

Gordon Dale remporta le downhill en parcourant la distance en 1 minute 44 secondes, et Duncan Breeze s'assura du slalom en 77 secondes.

23 concurrents prirent part aux concours, devant plus de 1,500 spectateurs.

Voici le rapport détaillé des compétitions:

DOWNHILL

1—Gordon Dale, classe A, 104 2-5 secondes, Trois-Rivières ;
2—Robert Chrampton, classe A, 105 secondes, Shawinigan ;
3—Euloge Bouchard, classe C, 107 secondes, La Tuque ;
4—Jean Rivard, classe B, 109 3-5 secondes, La Tuque ;
4—Molesworth Bill, classe A, 109 3-5 secondes, Shawinigan ;
5—Julien Bilodeau, classe A, 110 secondes, La Tuque ;
6—Garceau W., classe B, 113 secondes, Grand'Mère.

SLALOM

1—Breeze Duncan, classe A, 77 secondes, Shawinigan ;
2—Chrampton Robert, classe A, 80 secondes, Shawinigan ;
3—Paquin Gérard, classe A, 81 secondes, Shawinigan ;
3—Dale Gordon, classe A, 82 secondes, Trois-Rivières ;
4—Pomerleau Raymond, classe A, 82.2 secondes, La Tuque ;
5—Molesworth Bill, classe A, 82.6 secondes, Shawinigan ;
6—Bouchard Euloge, classe C, 92 secondes, La Tuque.

400 EXCURSIONNISTES A LA BAIE ST-PAUL

Forcément remis à cause d'un dégel, la semaine dernière, le fameux train de neige de l'Association sportive des Employés Civiques Inc., organisé par le Club Royal-Sportif, Enr'g., de Québec, en collaboration avec le Canadien National, sera repris de plus belle façon dimanche prochain, le 23 février.

Parmi les excursionnistes il se peut fort bien qu'il y ait quelques personnalités distinguées que l'on nommera d'ici la fin de la semaine. Le président des Employés Civiques Inc., M. Côté sera du voyage. Le Club Royal-Sportif de Québec, Enr'g., sera présenté par son président, M. Marcel Pouliot, MM. Paul-Emile Bélanger, secrétaire-publiciste; Maurice Gagnon, J.-P. Maurice Pouliot, André Renaud, etc. MM. J.-L. LeBlanc et A.-P. Bibault, du Canadien National.

Des courses ont été organisées pour les championnats de Charlevoix-Saguenay pour hommes et pour dames.

Le train spécial laisera Québec, à la Gare Ste-Anne, à 8 heures précises, dimanche, à l'heure avancée, avec plus de 450 skieurs à son bord. Il s'arrêtera à Montmorency, à L'Ange-Gardien, à Château-Richer, à Ste-Anne de Beaupré, etc.

A l'arrivée une messe spéciale sera célébrée en l'honneur des voyageurs.

JOUTE DES POLICIERS A L'ARENA SAMEDI

La fameuse joute d'exhibition entre les clubs "Police Judiciaire" et "Reconstruction Economique" aura lieu samedi, le 22 février, à l'aréna de Québec. La mise au jeu sera faite à 3 heures précises par le lieutenant-colonel Léon Lambert, directeur adjoint de la Sûreté Provinciale. Il sera accompagné du capitaine Bernard Sarazin, directeur adjoint suppléant de la Sûreté Provinciale.

Cette rencontre des anciennes vedettes du hockey, parmi lesquelles on compte encore quelques étoiles ... plus ou moins ternies, est anxieusement attendue des nombreux partisans des deux équipes. A la défense des Policiers, il appert que le gardien de buts et les défenses régulières pèsent, en tout, le joli poids de 850 livres. Les Reconstructeurs devront donc se montrer formidables s'ils escomptent traverser ce barrage de mastodontes. Quant aux joueurs d'attaque des Policiers, le coach Théo Hamel n'a rien voulu dévoiler, mais il est assuré qu'il y aura des surprises.

La récente pratique de tous ces joueurs indique qu'ils sont loin d'être en forme, mais on croit que ce sera une toute autre chanson le jour des hostilités.

HOCKEY A JONQUIERE

Jonquière, 20. — (DNC) Les clubs de hockey de la J.E.C. et des Scouts se sont rencontrés dans une joute régulière de la ligue Juvénile et ont annulé au pointage de 2-2. Les compteurs de la J.E.C. furent Philippe Tremblay et Raymond Tremblay; pour les scouts, Daniel Simard et J.-Marie Larouche enregistrèrent les buts.

VOTRE CHANCE

d'acheter

A VOTRE PRIX!

Nous vendons à des prix ridicules pour diminuer le grand nombre d'Autos Usagées que nous avons présentement, afin de faire de l'espace. Jetez un coup d'oeil sur cette liste ! Aucune offre raisonnable refusée !

CAMION "G.M.C." 1936, No 1005	$245	FORD sedan de luxe 1938, No 60	$475
INTERNATIONAL PANEL 1935, No 61A	$210	FORD sedan 1935, No 67B	$195
FORD sedan livreuse, 1936, No 152	$285	DODGE sedan (custom) 1936, No 309A	$375
CHEVROLET (camion 2 tonnes), 1938, No 158	$380	MERCURY coach 1939, No 319	$655
REMORQUE (TRAILER) (4 roues), No 270	$295	FORD coach 1937, No 1078A	$345

LAURENTIDE AUTOMOBILES Inc.

MM. PAUL ET JEAN CHAMPOUX, propriétaires

25 rue Dorchester Téléphone: 8181

TARZAN --- La voix de la caverne

Episode No 217

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

Le gala des Etudiants remporte un magnifique succès, hier soir

Canadien triomphe du Concordia 3-2, et a deux parties à jouer

Les Tricolores peuvent encore prendre part aux séries de détail de la ligue senior. — Ils rencontreront le Royal et le Verdun avant de terminer la cédule. — La dernière partie comptera pour quatre points. — Les Flyers joueront à deux reprises contre les Sénateurs d'Ottawa.

Montréal, 20, (PC) — Les Canadiens de la ligue senior, ont encore espoir de participer au détail de la ligue, maintenant qu'ils ont triomphé du Concordia hier soir au compte de 3 à 2.

Avant cette partie, qui était la seconde au programme du forum, la Q.A.H.A. avait annoncé que la joute à reprendre entre le Verdun et le Canadien aurait lieu et compterait pour quatre points. Cette rencontre aura donc lieu le 25 février. Les Tricolores ont encore deux parties à jouer. Une contre le Royal et la dernière contre les Diables Rouges. Une victoire contre les Royaux, les amènerait à trois points des Flyers qui eux devront faire face à deux reprises aux Sénateurs d'Ottawa.

Des points comptés par Bessette et Tomalty au début de la dernière session donnèrent la victoire aux Tricolores.

CANADIENS — But, Pibeault ; défenses, Tomalty et Bean ; centre, Ramsay ; ailes, Bessette et Tracey. Subs : Tudin, Bouchard, Smart, Mundey, Benison, Murray, Desbiens.

CONCORDIA — But, Bouvrette ; défenses, Mullins et Jotkus ; centre, Browne ; ailes, Cardinal et Cadorette. Subs : Laframboise, Cormier, Gaudette, Hébert, Belhumeur, Carroll, Archambault.

Première période
Aucun point
Punitions — Bean 2

Deuxième période
1—Canadiens, Tudin, Smart et Desbiens . . . 1.17
2—Concordia, Bellehumeur, Laframboise . . . 5.43
Punitions — Carroll ; Hébert, majeure; Smart, majeure ; Bouchard 2, Tudin.

Troisième période
3—Canadiens, Tomalty, Ramsay . . . 5.20
4—Canadiens, Bessette, Ramsay . . . 10.50
5—Concordia, Cardinal, Carroll et Brown . . . 19.30
Punitions — Hébert, Bouchard, Mundey.

PITTSBURGH 4 CLEVELAND 2

Première période
1—Pittsburgh, Roubell, Convey . . . 8.23
2—Cleveland, Cunningham, Désilets et MacKenzie . . . 11.29
Punition — Adolph.

Deuxième période
3—Cleveland, Désilets, Cunningham et Locking . . . 7.37
4—Pittsburg, Roubell, Archambault et Hellyer . . . 10.37
Punition — Bartholome

Troisième période
5—Pittsburg, Roubell, Blake et Hellyer . . . 10.13
6—Pittsburg, Knott, Steel et Thompson . . . 15.16
Punitions — Howard 2, Jerwa.

PHILADELPHIE 3 NEW-HAVEN 1

Philadelphie — Substituts : Allsby, Calladine, Boucher, MacKay, olich, Foster, McCully, Pechet, Kuntz.

New Haven — Substituts : Hoch, Cain, Tremblay, Robinson, Roche, Haynes, Singbush, Patterson, Maveety.

Arbitres : Campbell et Wittingham.

Première période
Aucun point.
Punitions : Myles et McCully.

Seconde période
1—Philadelphie : Foster, (Juzda, Calladine) . . . 3.38
2—Philadelphie : Collings (Wareing, Smith) . . . 10.47
Punitions : Shields et Allsby.

Troisième période
3—New Haven : Trudell (Willson) . . . 1.38
4—Philadelphie : Foster (McKay et Calladine) . . . 19.01

HERSHEY 1 INDIANAPOLIS 0

Hershey, Pa., 20, (PA) — Le point de Vince Germann dans la troisième période a permis aux Bears de Hershey de triompher 1-0 des Caps de Indianapolis, hier soir, dans une partie régulière de la ligue Américaine.

Première période
Aucun point
Punition — McCaig.

Deuxième période
Aucun point
Punition — Jones.

Troisième période
1—Hershey, Germann, Bruce et McReavy . . . 5.59
Aucune punition.

LEPINE GAGNE LE DERBY OVIDE CARRIER

Le derby de chiens organisé par Ovide Carrier a remporté un beau succès dimanche dernier, et fut remporté par Wilfrid Lépine qui parcourut la distance en 52 minutes et 45 sec. G. Mariage se classa second en 54 m. 15 sec., et Tremblay, de St-Romuald, troisième en 55 minutes.

ASSEMBLEE DE NOTRE ASSOCIATION

Les directeurs de l'Association sportive du Soleil et de L'Evénement-Journal se réuniront ce soir à 7 heures 30 dans le bureau du Soleil, pour discuter plusieurs questions de première importance. Tous les intéressés sont priés d'être présents.

L'Etoile du collège St-Grégoire a défait le club de l'école St-Sacrement au pointage de 7-5 sur la patinoire du collège, hier soir.

EXCURSION DE LA J. I. C.

La J.I.C. de St-Sacrement a organisé pour dimanche prochain une grande excursion de skieurs au Pavillon de la Montagne, au lac Beauport. Le départ aura lieu de la salle paroissiale de St-Sacrement à 1 heure 30.

A SAINT-JUST DU LAC

St-Just-du-Lac, 20. — (DNC) En dépit d'une température désavantageuse, un bon nombre de spectateurs assistaient à la course de raquettes et de skis, organisée en vue de préparer des coureurs pour la grande course qui aura lieu à Notre-Dame-du-Lac, dimanche, le 23 février. Martial Levasseur a gagné la course en raquettes de 5 milles et demi. Il a fait le trajet en 36 minutes et 15 secondes. La course en skis a été gagnée par Gérard Levesque, de Notre-Dame-du-Lac. M. Levesque a pris 56 minutes pour couvrir la distance de 5 milles sur un terrain fort accidenté. Cette journée sportive était sous les auspices de l'Assoc. Sport. de St-Just-du-Lac et était présidée par MM. J.-H. Ducharme, L.-P. Beaulieu, Alphonse Lebel, Gérard Beaulieu et Omer Bouchard.

Le club de hockey Courville Amateur a remporté dernièrement deux belles victoires. Dimanche après-midi, il recevait le Garage Boivin, de l'Ancienne-Lorette, et lui infligeait un pointage de 5-0. Le lendemain soir, les vainqueurs allaient rendre visite au Château -Richer pour vaincre le club de l'endroit par 6-2.

Le hockey

HIER

Ligue SENIOR—
QUEBEC 8, Royal 6
Canadien 3, Concordia 2
Ligue AMERICAINE—
Pittsburg 4, Cleveland 2
Hershey 1, Indianapolis 0
Philadelphie 3, New Haven 1

CE SOIR

Ligue NATIONALE—
Canadiens à Toronto
Chicago à Américains
Ligue AMERICAINE—
Buffalo à Providence

POSITION DES CLUBS

LIGUE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Ottawa	34	24	5	5	159	77	53
Royal	35	21	12	2	151	114	44
Québec	36	19	12	5	151	125	43
Cornwall	34	16	15	3	134	129	35
Canadiens	33	14	17	2	111	121	30
Concordia	34	7	22	5	105	165	19
Verdun	32	7	25	0	109	190	14

LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Boston	38	20	7	11	133	86	51
Toronto	37	23	10	4	107	72	50
Détroit	37	15	12	10	82	74	40
Rangers	40	14	18	8	107	109	36
Chicago	38	14	18	6	93	104	34
Canadiens	39	12	21	6	97	117	30
Américains	37	8	20	9	76	123	25

LES LEMAY NE JOUERONT PAS

Ottawa, 20. — (P.C.) — Les Sénateurs d'Ottawa termineront leur saison sans les services d'Albert Lemay et de Tony, son frère. C'est ce qu'annonçait hier soir le coach Chouinard. Il veut laisser ses deux étoiles se reposer pour la série de détail. Ainsi Stu Smith, qui est maintenant en tête des compteurs, a de très grosses chances de terminer en cette position.

COUPE SYNDICAT AU JACQ.-CARTIER

Une intéressante partie a eu lieu, hier soir, dans le tournoi pour la coupe Syndicat au curling Jacques-Cartier ; l'équipe du skip Blanchet a gagné 18-5 contre les joueurs du skip Samson. Contrairement à ce que le score l'indique, cette joute fut contestée au moins pour les trois quarts de la rencontre.

Ce soir, les vainqueurs d'hier rencontreront l'équipe du skip Talbot dans la dernière rencontre du quart de finale de ce tournoi. Le vainqueur jouera finalement contre les joueurs du skip Auger.

BASTIEN ETABLIT UN BEAU RECORD

Maurice Bastien, le diminutif ailier des Rapides de Lachine, a remporté le championnat des compteurs de la ligue Montréal et du District, cette saison. Il s'assura 44 buts et 50 assists pour un total de 94 points, ce qui lui permit de détenir un avantage de 22 points sur son plus proche rival Bob Calhoun, du Shawinigan Falls. Il abaisse le record établi l'an dernier par Albert Lemay, dans la ligue Provinciale.

Calhoun est suivi de deux de ses remise au lundi suivant. Cette parqui ont respectivement 68 et 67 points. Viennent ensuite sur un pied d'égalité Joffre Séguin et Jean Armand, du Lachine, avec chacun 66 points.

Le Laval défait les Castors 8-6, devant 3,000 spectateurs. — Les sketches de la promenade au cimetière et de "la femme et son péché" amusent énormément le public. — Le patinage de fantaisie, excellent, et la partie de rugby, un peu rude.

Les carabins ont royalement "carabiné" hier soir à l'aréna locale! Plus de 3,000 amateurs se sont rendus applaudir les sketches humoristiques de nos étudiants, le brillant jeu du club de hockey Laval, les jolies patineuses de fantaisie et les robustes (!) Joueurs de rugby.

Le gala sportif des Etudiants remporta donc un réel succès, comme d'ailleurs, il fallait s'y attendre. Toutes les organisations des carabins ont toujours reçu l'encouragement des sportifs et de tous les Québécois en général.

Le principal événement de la soirée fut sans doute la partie de hockey que les Etudiants gagnèrent au pointage de 9-6 contre les Castors. Ces derniers, quoique fatigués par la joute qu'ils avaient jouée contre les Employés Civils mardi soir, n'en donnèrent pas moins du fil à retordre aux équipiers du Laval. Ceux-ci jouèrent très brillamment et prouvèrent qu'ils auraient figuré avec avantage dans le détail de la ligue de la Cité, si dans le temps ils n'avaient pas eu six hommes de malades.

Nous donnons plus bas le sommaire de cette joute.

Le patinage de fantaisie par Miles Louise Turcotte et Thérèse Dagneau, du Québec Winter Club, fut longuement applaudi par les spectateurs. L'attraction qui amusa le plus le public fut le sketch de la Promenade dans le cimetière! Des tombes, des squelettes, un gardien, et un fanal pour éclairer cette scène funèbre, firent passer plus d'un frisson dans le dos de certaines spectatrices. Mais lorsque Main Vide Du Chaine sortit de son tombeau pour aller causer avec un de ses contemporains qu'il désignait sous le nom de "S'il mord", la frayeur de ces demoiselles disparut et l'on eut peine à entendre les spirituelles réparties des deux ensevelis, morts et enterrés. Pour former un trio parfait l'on amena un autre personnage "du tout" qui parla, celui-là plus pratique que ses associés, des nombreuses bourses qu'il avait distribuées, à son co-revenant Main Vide! Lorsque le gardien en eut assez de cette conversation cadavérique, il fit rentrer à coups de pelle les trois grands inconnus morts depuis 200 ans dans leur tombeaux!

Après avoir écouté ce sketch, on pouvait dire avec Lafontaine: "Cet âge est sans pitié!"

La mise au jeu de la partie de hockey fut faite par la Reine du Gala, Mlle Jacqueline Pariseau, accompagnée de M. Roger St-Denis, et de Mlle Fleurette Brodeur et M. André Piché.

Entre deux périodes, les Etudiants trouvèrent moyen de faire une leçon de morale aux jeunes. Ils envoyèrent sur la glace un carabin costumé en jeune contemporaine poussant devant elle son rejeton. Une voix dans les ténèbres déclama "Une femme et son péché" une autre histoire des pays d'en bas!

Voici maintenant les alignements et le sommaire de la joute de hockey:

ALIGNEMENTS

CASTORS — Droiet, buts ; Ed. Théberge et Nolin, défenses ; Bisson, Laroche et Vincent, avants ; subs : Renaud, St-mard, Demers, G. Poitras, P. Tremblay, J. P. Allaire, Leclerc, Drapeau.

LAVAL — Blouin, buts ; Hebert et Brodeur, défenses ; Janelle, Dion, Maheux, avants ; subs : O'Connell, Comeau, Boudreau, Charette, Gibson.

SOMMAIRE

Première période
1—Castors, Larochelle . . . 1.52
2—Laval, O'Connell, Comeau et Poucher . . . 5.05
3—Laval, O'Connell, Boudreau et Comeau . . . 10.16
4—Castors, Larochelle, Pissinis . . . 12.10
5—Laval, Gibson, Maheu, Janelle . . . 12.32
Punition — Belcourt.

Deuxième période
6—Castors, Pissinis, Larochelle . . . 2.06
7—Laval, Boudreau, Comeau et O'Donnell . . . 3.48
8—Laval, Brodeur, Hubert, Dion . . . 6.41
9—Laval, Brodeur . . . 7.53
10—Castors, Pissinis, Larochelle . . . 11.42
11—Castors, Gibson, Dion . . . 14.16
Aucune punition.

Troisième période
12—Laval, O'Connell, Maheu . . . 3.46
13—Laval, Janelle, Gibson, Dion . . . 5.38
14—Castors, Drapeau, Larochelle et Pissinis . . . 5.45
15—Castors, Drapeau, Larochelle et Pissinis . . . 11.41
Arbitres — Breen et Martineau.

Notes brèves

Donner de la publicité à une ligue de hockey 100% amateur, comme celle de la Cité de Québec, —un circuit composé de joueurs de chez-nous — nous nous devons de le faire et nous agirons de la sorte jusqu'à la dernière minute de jeu que ce circuit présentera ... n'en déplaise aux sages, qui semblent croire qu'il n'y a rien de bon qui vient de chez-nous.

Quoique les nouvelles se fassent rares concernant la ligue de baseball Provinciale dont M. Emile Dion, de notre ville, est le président, Gene Karst, publiciste du Royal, de la ligue Internationale, nous affirmait, avant-hier soir, à nos bureaux, qu'il avait rencontré des officiers de la Provinciale qui lui avaient affirmé que "la ligue Provinciale serait plus forte que l'an dernier et opérerait avec plus de clubs dont probablement Valleyfield et Ottawa". Nous donnons la nouvelle pour ce qu'elle vaut en attendant d'être renseigné d'une manière plus précise par qui de droit.

Sans être pessimiste, nous ne croyons pas qu'un club professionnel de hockey, dans la ligue Nationale ou Américaine, puisse s'établir d'une manière sérieuse dans notre ville. On semble vouloir lancer cette idée, depuis quelque temps. Avant de songer à une question de cette importance, ne serait-il pas plus sage de commencer par doter notre ville d'un club senior réellement puissant, de la force actuelle, voire même plus fort, que les Sénateurs d'Ottawa. Il y a un commencement à tout. D'ailleurs, au point de vue matériel, Québec n'a pas de forum et, du fait même, ne peut répondre aux besoins que susciterait la création d'une telle équipe. Ce n'est pas en ayant des assistances régulières de 5 à 6000 sportifs qu'une ville peut faire vivre un club de ce calibre. Regardons de près comment la ville de Montréal, qui a une population de beaucoup supérieure à la nôtre, réussit avec ses professionnels et, par la suite, on verra que c'est une perte de temps de penser, pour le moment du moins, aux chances de réussite d'un tel projet dont nous venons de parler.

Tout semble indiquer que la finale de la ligue de hockey Montréal et District se disputera entre les clubs Saint-Jérôme et Shawinigan. Ces deux équipes ont de puissants alignements et seront, nul doute à y avoir, de sérieux adversaires aux champions de la ligue Senior de Québec. St-Jérôme semble avoir un club supérieur aux Cataracts et il est probable qu'il représentera le circuit de Therrien dans les éliminatoires en question. Dans l'affirmative, il sera intéressant de voir ce que peut faire un club, au sein duquel plusieurs anciens professionnels sont sur l'alignement, contre une équipe du groupe Senior. Inutile d'ajouter que cette série, quels que soient les clubs qui en feront partie, sera intéressante au possible.

Samedi et dimanche prochains, on tiendra au lac Beauport des tournois de slalom et de descente pour le championnat provincial de ski. Ce sera la continuation des concours de samedi dernier à Vallée-Jonction. Il est à espérer que la température sera plus clémente et que les quelque 100 sportifs qui y prendront part pourront pratiquer leur sport favori d'une manière intéressante. Nous comprenons que les principales villes de la province seront représentées dans cette classique.

La ligue Junior de baseball de Québec opérera tout probablement, cet été, avec six clubs. Telle est l'intéressante nouvelle que nous apprenait, hier soir, un directeur de ce groupe. Ces jeunes athlètes ont donné du beau jeu, l'an dernier, et il est à souhaiter que cette ligue continue ses opérations. C'est là, croyons-nous, le moyen de plus logique de former des joueurs de chez-nous qui, dans quelques années, seront aptes à nous représenter dans les circuits de force supérieure de la province.

RAQUETTEURS FRONTENAC

Il y aura, ce soir, assemblée générale de tous les membres, au chalet du club en vue de la prochaine convention de Saint-Hyacinthe, laquelle aura lieu à cet endroit, dimanche prochain. Tous les membres sont priés d'y assister.

On nous apprenait hier soir que les deux membres du Frontenac qui font actuellement le voyage à St-Hyacinthe, en raquettes, coucheront à Drummondville, ce soir, pour ensuite se rendre à St-Hyacinthe.

Bonne circulation favorise cicatrisation naturelle
Comprimés
Elasto
Prompt soulagement à ceux qui souffrent des jambes

Il est maintenant reconnu qu'une des causes du mal de jambes réside dans la circulation lente ou mauvaise du sang. Circulant vigoureusement, le sang sain, riche en propriétés vitales **est la source de tout véritable retour à la santé.** Voici un soulagement pour ceux qui souffrent des jambes ! La douleur lancinante et la fatigue des jambes, imputables à des veines enflées congestionnées (varices) cèdent si souvent et promptement devant ELASTO. Par son action sur le sang et le système de circulation ELASTO contribue à stimuler le propre pouvoir de récupération de l'organisme, avec des résultats satisfaisants. Préparé sous forme de comprimés, petits délicats, qui se dissolvent instantanément sur la langue. Elasto est agréable à prendre, bienfaisant et efficace. A un prix à la portée de tous. GENEREUX ECHANTILLON GRATUIT, accompagné de témoignages démontrant ce qu'ELASTO a fait pour d'autres victimes du mal de jambes, envoyé sur demande. Ecrire à ELASTO (Dépt. 102-C-2) 455 rue Craig ouest, Montréal

VOS AUDITIONS PRÉFÉRÉES

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI
Jeudi, 20 février

8.15 a.m.—CHRC— Prière du matin
8.30 a.m.—CKAC— Revue de la chanson française
8.45 a.m.—CBF CBV— Pot-pourri musical
9.00 a.m.—CBF CBV— Madame est servie
9.00 a.m.—CBM— Récital d'orgue
9.15 a.m.—CBM— Do you remember (groupe instrumental)
9.15 a.m.—CBF CBV— Orchestre de danse
9.30 a.m.—CBF CBV CBJ— Les chansons que vous aimez
9.30 a.m.—CBM— Les pianistes Gene et Glenn, avec Jake et Lena
9.30 a.m.—CKAC— Les vedettes de la semaine
9.45 a.m.—CKAC— Nouveautés instrumentales
10.00 a.m.—CHRC— Nouvelles du Soleil
10.00 a.m.—CBF CBV CBJ— Vie de Famille
10.15 a.m.—CHRC— Chansonnettes
10.15 a.m.—CKCV— Invitation à la valse
10.15 a.m.—CKAC— Le chanteur sans nom
10.15 a.m.—CBF CBV CBJ— Courrier-confidences
10.15 a.m.—CBM— Jimmy Blair, baryton
10.30 a.m.—CHRC— Harmonica
10.30 a.m.—CBF CBV CBJ— Quelles nouvelles, avec Jovette
10.30 a.m.—CKCV— Au Music-Hall
10.30 a.m.—CKAC— L'heure récréative
10.45 a.m.—CBM— Edward McHugh, chanteur
10.45 a.m.—CHRC CKAC— Grande Soeur
11.00 a.m.—CHRC— Hawaï nous appelle
11.00 a.m.—CBF CBV CBJ— Voulez-vous savoir, Madame?
11.15 a.m.—CBF CBV— Musique symphonique
11.15 a.m.—CKCV— La bohème sur les ondes.
11.15 a.m.—CKAC— L'heure de la valse
11.45 a.m.—CKCV— Extraits d'opérettes
12.00 midi—CBF CBV— Jeunesse dorée
12.00 midi—CHRC— La chanson de Paris
12.00 midi—CKAC— L'heure ensoleillée
12.30 p.m.—CHRC— Musique du dîner
12.30 p.m.—CBV— Le Moulin de la Chanson
12.45 p.m.—CBV— Just Music
12.45 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
1.15 p.m.—CHRC— Musique de concert
1.15 p.m.—CBV— The Southernaires
1.15 p.m.—CBF— Club Kiwanis. La campagne contre les maladies vénériennes.
1.15 p.m.—CBM— Winston Currie, baryton
1.30 p.m.—CHRC— Causerie au club Kiwanis
1.45 p.m.—CKAC— Le Monde féminin
1.45 p.m.—CBF CBV— Le Réveil rural
2.00 p.m.—CBF CBV— Bonnie Stewart, chanteuse
2.00 p.m.—CKAC— Histoires d'amour
2.15 p.m.—CBF CBV CBJ— La Rue principale
2.15 p.m.—CKAC— Les diseurs de chez nous
2.30 p.m.—CBF CBV— Sophisticated Ladies
2.30 p.m.—CKAC— Cours de Bourse
2.45 p.m.—CKAC— Tonic Tunes
3.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Musique symphonique
3.00 p.m.—CHRC— L'orgue enchanté
3.00 p.m.—CKAC— Sérénade tzigane
3.30 p.m.—CBF CBV— Radio-Collégiale. Littérature: Luc Lacoursière; Initiation musicale: Léo-Pol Morin; La petite histoire: l'abbé Albert Tessier; Le théâtre: Jean-Chs Bonenfant.
4.00 p.m.—CKAC— Ray Bloch et son orchestre
4.00 p.m.—CKCV— Musique de danse
4.15 p.m.—WABC— "The Golden Treasury of Song" avec Jan Peerce, ténor et l'orchestre de Victor Bay
4.30 p.m.—CKCV— Le Tzigane
4.30 p.m.—CBF CBV— Programme musical
5.00 p.m.—CBF CBV— Récital
5.00 p.m.—CBM— School of the Air of the Americas
5.15 p.m.—CKAC— Quatuor à cordes
5.15 p.m.—CBF CBV— Fémina
5.30 p.m.—CBF CBV CBM— En marge des émissions de la soirée
5.45 p.m.—CBF CBV— Cotes de la Bourse
5.45 p.m.—CKCV— Paris qui chante
6.00 p.m.—CBF CBV— L'oeuvre de la soupe. Causerie de Louis Francoeur
6.15 p.m.—CBV— Causerie sportive et intermède musical
6.15 p.m.—CBF— Chansonnettes
6.30 p.m.—CKCV— Le chroniqueur sportif
6.30 p.m.—WABC— Carnaval de Rio de Janeiro. On entendra des oeuvres espagnoles
6.45 p.m.—CHRC— Variétés musicales
7.00 p.m.—CKCV— Questions of the Hour
7.00 p.m.—CBF CBV CBJ— La pension Velder
7.00 p.m.—CKAC— Lanny Ross, ténor
7.00 p.m.—CHRC— La chanson de Paris
7.15 p.m.—CBV CBF— Tommy Duchesne et les chevaliers du folklore
7.15 p.m.—CBM — Sandy McPherson, organiste
7.30 p.m.—CKAC CHRC— Nazaire et Barnabé
7.30 p.m.—CKCV— Le trio LaRochelle, avec madame LaRochelle au piano
7.30 p.m.—CBF CBV CBM— Récital par Ethel Starke, violoniste. On entendra Canzonetta et Allegro Vivace du concerto en ré majeur, de Tschaikowsky.
7.45 p.m.—CBF— La situation aujourd'hui. (Retransmission)
8.00 p.m.—CBF CBV CBM— Orchestre à cordes sous la direction d'Alexander Chuhaldin.
8.00 p.m.—CKCV— Méli-mélo
8.00 p.m.—CHRC— Orchestre de concert du Château Frontenac
8.30 p.m.—CBF CBV CHRC— Les Meuniers Mélomanes
8.30 p.m.—HAT4, 9.12 meg., 32.8 m. — Programme varié de Budapest
9.00 p.m.—CHRC— Les Variétés
9.00 p.m.—CBF CBV— Je Me Souviens: Sketch de Félix Leclerc
9.00 p.m.—CKCV— Berthe Thivierge, chanteuse. Au piano, Cécile Bédard
9.15 p.m.—CKAC — Murielle Millard, chanteuse
9.15 p.m.—CBM— "On Parade"
9.30 p.m.—CKAC— Amos'n Andy
9.30 p.m.—CHRC— Vers la vie
9.30 p.m.—CBF CBV — Ici l'on chante avec Germaine Côté, Paul Letourneau, l'orchestre de Bob Singfield et le quintette du studio.
9.45 p.m.—CHRC CKAC — Les gais lurons
10.00 p.m.—CKAC— Orchestre de concert
10.00 p.m.—WABC— L'heure amateur du major Bowes, irradiée de Richmond, Virginie
10.00 p.m.—CBF CBV— Orchestre philharmonique de Rochester
10.00 p.m.—CBM— Le Music-Hall Kraft, avec Bing Crosby et Bob Burns, orchestre dirigé par Johnny Trotter
10.00 p.m.—CHRC— Au Foyer
10.30 p.m.—CBF CBV CBJ— La situation ce soir par Louis Francoeur
10.15 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
10.45 p.m.—CHRC— L'orgue du rêve
10.45 p.m.—CKAC— Images de guerre
10.45 p.m.—CBF CBV— Les Voix françaises
11.00 p.m.—TGWA, 9.68 meg., 31 m. Musique de chambre
11.00 p.m.—CHRC— Informations de l'Evénement-Journal
11.15 p.m.—CBF CBV— Paul Martin et son orchestre
11.15 p.m. à 1.00 a.m.—CKAC WABC— Orchestres de danse
11.30 p.m.—CHRC— Mélodies nocturnes
11.45 p.m.—CBF CBV— Paul Martin et son orchestre
11.45 p.m.—CHRC— Danses modernes
12.00 minuit—TGWA, 9.68 meg., 31 m. — Concert avec un ensemble Marimba.

PROGRAMMES D'ANGLETERRE
GSD, 11.75 meg., 25.5 m.

6.20 p.m.—London Calling
6.25 p.m.—B.B.C. Variety Orchestra, with Helen Clare
6.45 p.m.—The News
7.00 p.m.—Questions of the Hour
7.15 p.m.—B.B.C. Military Band
7.45 p.m.—News in French
8.00 p.m.—The News
8.15 p.m.—Canada Calls From London (in collaboration with C.B.C.)
8.15 p.m.—Programme to be announced
8.30 p.m.—Les Voix Françaises. French men and women speaking to French-Canadian listeners
8.45 p.m.—Listening Post
8.50 p.m.—London Calling
9.00 p.m.—Feature Programme
9.15 p.m.—Starlight. Charlie Kunz and his Ensemble. Compere, Gerry Wilmot.
9.30 p.m.—Britain Speaks. Talk by Alexander Keith.
9.45 p.m.—Headline News and Views
10.00 p.m.—Music of Britain. Alexander Mackenzie. Dance from Incidental Music to Barrie's play, The Little Minister. B.B.C. Scottish Orchestra, conducted by Ian Whyte.
10.15 p.m.—Broadway Calling, No 8. American Red Cross Programme. With Eddie Cantor, Judy Garland, Bob Hope, Walter Houston, Jimmy Durante, Laurence Olivier and Vivien Leigh. Presented by Gertrud Lawrence and Richard Hyden and recorded in U.S.A.
10.45 p.m.—Tonight We Present . . . Yascha Krein Gypsy Orchestra. Popular International Folk-music.
11.00 p.m.—Democracy Marches. Talk by Prof. Julian Huxley.
11.15 p.m.—At Your Request.
11.30 p.m.—Radio News-Reel
12.00 mid.—The Daily Service
12.05 a.m.—Interlude
12.15 a.m.—Britain Speaks. Talk by Alexander Keith
12.30 a.m.—News Summary
12.45 a.m.—Close down.

ECOUTEZ, DEMAIN
Vendredi, 21 février

8.15 a.m.—CHRC— Prière du matin.
8.30 a.m.—CKAC— Revue de la chanson française
9.00 a.m.—CBF CBV CBJ— Madame est servie
9.15 a.m.—CBF— Al et Lee Reiser, pianiste
9.30 a.m.—CBF CBV— Les chansons que vous aimez
9.30 a.m.—CKAC— Les vedettes de la semaine
9.45 a.m.—CKAC— Nouveautés instrumentales
10.00 a.m.—CHRC— Nouvelles du Soleil
10.00 a.m.—CBM CBV CBJ— Vie de Famille
10.15 a.m.—CHRC— Pour les mamans
10.15 a.m.—CKCV— Mélodies et chansons
10.15 a.m.—CBF CBV— Courrier-confidences
10.30 a.m.—CKCV— Valse viennoise
10.30 a.m.—CKAC— L'Heure récréative
10.30 a.m.—CHRC— Musique choisie
10.30 a.m.—CBF CBV CBJ— Quelles nouvelles, avec Jovette
10.45 a.m.—CBF CBV— En écoutant Radio-Canada
10.45 a.m.—CHRC CKAC— Grande Soeur
11.00 a.m.—CKAC— Hits and encores
11.00 a.m.—CBF CBV CBJ— Le vieux maître d'école
11.15 a.m.—CBF CBV— Musique symphonique
11.15 a.m.—CHRC— Musique militaire
11.30 a.m.—CKAC— Pour vous, Mesdames
11.30 a.m.—CHRC— Extraits d'opéras
11.45 a.m.—CKCV— Extraits d'opéras
12.00 midi—CHRC— Musique du dîner
12.00 midi—CKAC— L'heure ensoleillée
12.00 midi—CBF CBV— Jeunesse dorée
12.15 p.m.—CHRC— La chanson de Paris
12.30 p.m.—CBF CBV— Just Music
12.30 p.m.—CHRC— Musique de danse
12.45 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
1.15 p.m.—CBF CBV CBM— Récital par Marguerite Filion, soprano. On entendra des oeuvres de Haendel, Leroux, Mozart, Grieg.
1.30 p.m.—CHRC— Choeur russe
1.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Le Réveil rural
1.45 p.m.—CKAC— Le Monde féminin
1.45 p.m.—CHRC— Revue des disques
2.00 p.m.—CHRC— Comité féminin d'Epargne de guerre
2.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Bonnie Stewart, chanteuse
2.15 p.m.—CBF CBV— La Rue principale
2.30 p.m.—CBF CBV— Sophisticated ladies
2.45 p.m.—CKAC— Quatuor Fireside
3.00 p.m.—CBF CBV— Initiation à la musique avec Milton Cross, commentateur. On entendra le 2e acte de Carmen, avec Raoul Jobin, Gladys Swarthout et Leonard Warren
3.15 p.m.—CKAC— Poèmes symphoniques
3.30 p.m.—CKAC— La femme et l'actualité
4.00 p.m.—CKCV— Musique de danse
4.00 p.m.—CHRC— Le quart-d'heure des malades
4.10 p.m.—CBF CBV— Orchestre symphonique de Philadelphie sous la direction de Eugène Ormandy. On entendra Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak, Concerto de Haslinger, Boléro, de Ravel.
4.15 p.m.—WABC— Golden Treasury of Songs
4.30 p.m.—CKCV— Le Tigane
4.45 p.m.—CKAC— Récital de xylophone
5.00 p.m.—CHRC— Extraits d'opérettes
5.15 p.m.—CKCV— L'Oncle Jean
5.15 p.m.—CBF CBV— Fémina
5.45 p.m.—CBF CBV CBM— Cotes de la Bourse
6.00 p.m.—CBF CBV— La Marmaille
6.15 p.m.—CBF— Chansonnettes
6.15 p.m.—CHRC— Les mélodies du soir
6.30 p.m.—WABC— Orchestre de concert Columbia, sous la direction de Victor Bay.
6.35 p.m.—CBM— Intermezzo, avec Vera Guilaroff, pianiste
7.00 p.m.—CKCV— Question of the Hour
7.00 p.m.—CKAC WABC— Lanny Ross, ténor
7.00 p.m.—CBF CBV CBJ— La pension Velder
7.00 p.m.—CHRC— La chanson de Paris
7.15 p.m.—CBM— Les chansons que vous aimez
7.15 p.m.—CHRC— Ovila Légaré et ses boute-en-train
7.15 p.m.—CBV CBF— Un homme et son péché
7.30 p.m.—CKAC CHRC— Nazaire et Barnabé
7.30 p.m.—CBF CBV CBM— Récital de Vancouver
7.30 p.m.—CKCV— Cadence et romance
7.45 p.m.—CKCV— Sketch
7.45 p.m.—CKAC— Le Don Juan de la chanson
8.00 p.m.—CKCV— Roland Séguin, ténor
8.00 p.m.—CKAC CBV CBF— C'est la Vie
8.00 p.m.—CBM—Do you remember ?
8.00 p.m.—CHRC— Orchestre de concert du Château Frontenac
8.15 p.m.—CKCV— La gaieté sur les ondes. Une comédie par semaine
8.15 p.m.—CHRC— Radio-Laval
8.30 p.m.—CKAC— Bal des artistes de la radio
8.30 p.m.—CBF CBV CBM— Musique militaire (relais de Toronto)
8.30 p.m.—HAT4, 9.13 meg., 32.8 m. Programme musical et nouvelles (Budapest)
8.30 p.m.—CKCV— Mlle Richard et ses élèves
8.30 p.m.—CHRC— Radio-théâtre
8.45 p.m.—CKCV— R. Séguin, chant et piano
9.00 p.m.—CHRC— L'Album populaire
9.00 p.m.—WEAF WTIC— "Cities Service" — Concert avec Lucille Manner et Ross Graham
9.00 p.m.—CKAC—Le théâtre de chez nous
9.00 p.m.—WABC— L'heure de Kate Smith
9.00 p.m.—CBF CBV— Détente. Sujet, La Lune, avec le trio lyrique et un orchestre
9.00 p.m.—CKCV— Campagne du timbre d'épargne
9.05 p.m.—JZK, 16.16 meg., 10.7 m. Musique populaire
9.15 p.m.—CKCV— Fantaisie sur trois notes: chansons, piano, poèmes
9.15 p.m.—CHRC— L'orgue du rêve
9.30 p.m.—CHRC— Le festival de la danse
9.30 p.m.—CKAC WABC— Amos'n Andy
9.30 p.m.—CBF CBV— Récital conjoint
9.30 p.m.—CBV— Melody Weavers
9.40 p.m.—2RO3, meg., 31 m. Musique de Rome
9.45 p.m.—CHRC— Les gais lurons
10.00 p.m.—CBF CBV CBJ CBM— L'Heure de la Valse avec Frank Munn, ténor, le choeur Manhattan et l'orchestre d'Abe Lyman
10.00 p.m.—WABC— "Johnny presents", avec l'orchestre de Ray Bloch
10.00 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m. Rhapsodie galloise
10.00 p.m.—CHRC CKAC— La Mine d'Or
10.30 p.m.—CBM— "Canada Theatre of the Air"
10.15 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
10.30 p.m.—CBF CBV CBJ— La situation ce soir par Louis Francoeur
10.45 p.m.—CKAC— Images de guerre
10.45 p.m.—CHRC— Gilbert Darisse et son orchestre
10.45 p.m.—CBF CBV CBJ — Causerie de M. Edouard Rinfret
11.00 p.m.—TGWA, 9.68 meg., 31 m. Comédie espagnole
11.00 p.m.—CHRC— Information de l'Evénement-Journal
11.15 p.m.—CBF— Violon et harpe
11.15 p.m.—CHRC— Musique de concert
11.15 p.m.—CKCV— "Britain speaks"
11.30 p.m.—CKAC— Warren Hart et son orchestre
11.30 p.m.—CHRC— Choeur nègre
11.30 p.m.—CBF CBV— Rhyme and Rythm
11.30 p.m.—CBM— Canadian Theatre of the Air
11.45 p.m.—CBF CBV CBJ— Johnny Long et son orchestre
11.45 p.m. à 2.00 a.m.—CKAC WABC— Orchestre de danse
12.00 minuit—CBM— Len Hopkins et son orchestre

PROGRAMMES D'ANGLETERRE
GSD, 11.75 meg., 25.5 m.

6.20 p.m.—London Calling
6.25 p.m.—Speak of the Devil, Episode 1. Thriller by John Dickson Carr. Produced by Val Gielgud.
6.45 p.m.—The News
7.00 p.m.—Questions of the Hour. Talk by Oliver Stewart
7.15 p.m.—Canadian Regimental — Concert (in collaboration with C.B.C.)
7.45 p.m.—News in French
8.00 p.m.—The News
8.15 p.m.—Canada Calls from London (in collaboration with C.B.C.) Quiz for the Forces. From the Beaver Club, London. Presented by Gerry Wilmot.
8.45 p.m.—Listening Post
8.50 p.m.—London Calling
9.00 p.m.—In My Opinion, Talk
9.15 p.m.—Starlight. Carroll Gibbons and Anne Lenner
9.30 p.m.—Britain Speaks
9.45 p.m.—Headline News and Views
10.00 p.m.—The Music of Britain: Gaelic Songs in the North of Ireland. Laurence and Jose Hasson.
10.15 p.m.—Theatreland. Songs, scenes, and stories of the show business past and present
10.45 p.m.—Tonight We Present
11.00 p.m.—Democracy Marches. Talk by Wickham Stood
11.15 p.m.—At Your Request
11.30 p.m.—Radio News-Reel
12.00 min.—The Daily Service
12.05 a.m.—Interlude
12.15 a.m.—Britain Speaks
12.30 a.m.—News Summary
12.45 a.m.—Close down.

ECOUTEZ LE REPORTER
—de—
L'EVENEMENT - JOURNAL
à CHRC
tous les jours à 11 heures du soir

L'AGENT SECRET X-9 PAR ROBERT STORM

Episode No 606
(Copyright Public Ledger Inc.)

Mesdames

Pourquoi vous déranger quand vous avez besoin d'une petite annonce ; un simple appel téléphonique et une opératrice avertie prendra votre message.

Signalez : **7116**

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
Tél.: 7116

1 insertion — 25 mots ou moins . . . 35c
chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne) 25
Annonce classée avec vignette ; double tarif, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins 15%

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions

Contrat d'un an: 45 fois le prix de six insertions

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : .02 ; exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à .50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnet mondain, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilités.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et Lévis: $6. par année, $3.00 pour 6 mois; $1.50 pour 3 mois. A la campagne: $5. par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

AGENTS

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur occupés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

DEMANDE: Homme pour bon territoire Rawleigh. Devra se contenter d'un bon revenu pour vivre pour commencer. Ecrivez Rawleigh, Dépt. No ML-595-101B, Montréal, Canada.
20fév-3fs-2B—72768-C

APPARTEMENTS A LOUER

125 AVENUE PARC No 1-2-4 appartements 7 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire, garage si désiré. Informations s'adresser M. Darveau, Les Saules, tél. 4-5371.
24jan-26fs-5B—70943-C

RUE ST-JEAN, 180—Pour mai, 4 pièces plus chambre bain, galerie. Pour mars, chambre boudoir, kitchenette, chambre bain, chauffés, eau chaude, réparés à neuf, tél. 3-1051. 31jan-26fs-5R—71455-C

10 McMAHON — Appartement McMahon grands et petits appartements à louer S'adresser au concierge, téléphone: 4-0208
7fév-26fs-5R—71903-C

18, MONT-CARMEL appartement à louer 4 chambres, chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux. Tél. 2-1353. 15fév-6fs-5R—72500-C

SUITE DE DEUX CHAMBRES à louer, comme flat, non meublée, bain, eau chaude. Visible 7 à 9 p.m., possession immédiate. S'adresser 80 St-Patrick.
17f-v-6fs-5B—72589-C

GRANDE-ALLEE—Petit logement de deux chambres, comprenant boudoir et cuisinette, chauffé. S'adresser: 179 Grande-Allée. 20-22-25fév-3fs-5B—72698-C

A 2 DES REMPARTS—Appartement no 9 à louer, frigidaire, eau chaude, poêle, fournis; très moderne. Visible l'après-midi. Téléphone 2-3546.
20-22fév-2fs-5B—72771-C

CLARIDGE, 220 GRANDE-ALLEE

A PARTIR 1er MAI quelques appartements modernes, poêle électrique, frigidaire, 2 à 8 pièces, meublés ou non. Informations, téléphoner 4-2981 entre 9.30 hrs a.m. et 6 hrs p.m. 18fév-6fs-5R—72647-C

APPARTEMENTS WOLFE
81 rue St-Louis
A LOUER SUR PLANS

Logements neufs et modernes prêts le 15 avril, 3-4-5 pièces plus chambre bain en tuiles. Joli parterre avec fleurs de 4000 pieds carrés à la disposition des locataires. Service de concierge. Téls : bureau : 2-6390 ou 2-2762, rés.: 2-7476 ou 3-1367.
30jan-26fs-5B—71413-C

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque. S'adresser
L.-E. Fortier, N.P.
87, DE L'EGLISE, tél. 9450 Rés. 4-5313
5 av.-1 an-7R-20748

ARTICLES DE MENAGE

LAVEUSE électrique "Beatty" Thermos ainsi que repasseuse table chauffant en deux sections, contrôle aux genoux, à vendre pour balance de compte. Beatty Bros. 66 St-Joseph, tél. 2-2724, demandez M. Beaudoin. 20fév-1fs-9H—72794-C

G. DAIGLE, "Seconde Main"
Achetons, Vendons, Echangeons
1a Ste-Thérèse, Tél. 4-0297
13fév-12mois-9H—72555-C

P. DENIS "Seconde Main"
Ménage de toutes sortes
189 Du Pont, Tél. 4-0388
7fév-12mois-9H—71927-C

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE

LUDGER FERLAND
Pièces d'auto neuves et usagées
105, 1ère Avenue. Tél. 4-2920
1an-au 9jan-H—70585-C

REPARATIONS D'AUTOMOBILES

GARAGE BEGIN
177, 4e Avenue, Québec-ouest
Tél.: 3-2780

Mécanique générale par mécaniciens experts avec comme premier mécanicien M. PAUL ROBERT. Spécialités: Posage de rings et tous genres de reconditionnements de moteurs. Travaux exécutés avec soin, satisfaction assurée. Une visite est sollicitée.
ARMAND BEGIN, prop.
1fév-26fs—71597-C

AUTOMOBILES A VENDRE

DEUX CAMIONS modèle 1938 1½ et 2 tonnes en bon état. Utilisés durant saison d'été seulement. Bonne occasion pour sérieux acheteurs. S'adresser Omer Roberge, 318 Commerciale, St-Romuald, téléphone 159. 14fév-6fs-12B—72428-C

Achetez une automobile usagée —

HIVERISÉE

Demandez votre

CERTIFICAT d'EPARGNE de GUERRE

1438A	Chevrolet	sedan	35	$360.
1372B	Chevrolet	sedan	38	560.
1393A	Chevrolet	coach	38	535.
1378B	Chevrolet	coach	36	385.
1433C	Chrysler	coach	37	550.
1407A	Dodge	sedan	37	510.
1408A	Dodge	sedan	38	575.
1373B	Ford	sedan	36	375.
1371B	Ford	sedan	39	610.
1390C	Ford	coach	35	275.
1398C	Ford	coach	36	360.
1397A	Graham	sedan	38	675.
1227B	Hupmobile	sedan	35	275.
1417A	Oldsmobile	sedan	37	575.
1394A	Oldsmobile	sedan	38	690.
1362B	Pontiac	sedan	36	410.

Conditions de paiement faciles

J. L. DROLET AUTOMOBILES LTEE
279 rue St-Joseph, Québec
Tél: 4-3591
1erfév-26fs-12H—71604-C

PRETS...

pour livraison immédiate
75 nouveaux
PLYMOUTH et CHRYSLER
ainsi que
20 camions FARGO
DE DIFFERENTS TONNAGES

Venez donc choisir le vôtre avant l'arrivée des nouvelles taxes et de règlements qui peuvent survenir d'un jour à l'autre.
Toutes ces voitures sont visibles à la

UNIVERSAL AUTO LTD.
33 de la Couronne
PAVILLON DE L'AUTO
1ère Avenue Limoilou
1erfév.-26fs-12H—71609-C

BOIS DE CONSTRUCTION

BILODEAU & DORE Enr.
Merisier à Plancher, BCFir, Moulures, Epinette de toutes dimensions, Veneer, Pin Bardeaux. Nos prix vous intéresseront, 280 St-Paul, tél. 2-5035, près gares des chemins de fer.
23jan-1an-Bois Construction—70893-C

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER avec toutes les commodités désirables. S'adresser 402 rue St-Jean, de 7.30 hrs p.m. à 9 hrs. Tél. 2-5507
19fév-6fs-18R—72715-C

CHAMBRES ET PENSION

TRES BONNE PENSION de famille, prix modéré, à la semaine ou au mois. S'adresser 50 Lockwell. 14fév-6fs-26R—72408-C

MANOIR HEBERT, 8 HEBERT, ou 3½ des Remparts, près Université. Endroit idéal tranquille, table d'hôte. Chambres doubles, eau courante, douche, aussi chambres simples. Prix modérés.
22août-jeu-sam-mar-j.n.o.-26R—97987

CHAMBRES A LOUER

2 GRANDES CHAMBRES, complètement neuves, eau chaude et froide, lavabos dans les chambres, bain sur l'étage, garde-robes, pour personnes distinguées. S'adresser 5 Hamel 11fév-26fs-27R—72200-C

HOTEL ST-LOUIS — Aile rue Haldimand, chambres et suite, aménagées à neuf, chaque chambre avec bain ou douche. Pour informations: Hôtel St-Louis, tél. 2-2771. 14fév-6fs-27R—72406-C

CHAMBRE A LOUER avec ou sans pension ou suite deux chambres pour couple, meublées, usage du poêle électrique et réfrigérateur. S'adresser M. Roche, 933 Chemin Ste-Foy, coin Marguerite Bourg.
15fév-6fs-27B—72529-C

PLACE CENTRALE — Maison tranquille, grandes et petites chambres. $2.50 et plus par semaine, aussi à la journée, eau chaude, bain chaque étage. S'adresser 64 St-Jean, tél. : 4-0335. J.-V. Drouin.
17fév-6fs-27R—72585-C

HOTEL (Maison Blanche), rue Claire-Fontaine. Chambres et suites, les plus modernes en ville. Poêle et glacière électriques fournis. Chambre de bain en vitrolite, etc. Prêt à être habité d'ici 3 jours. Location pour une année de préférence. Informations: P.-P. Laliberté, 243 St-Cyrille, tél. 8231. 15fév-26fs-27R—72521-C

CHAMBRE A LOUER possession immédiate. S'adresser 115 Claire-Fontaine, Appt. 3, tél.: 2-1171. 18fév-6fs-27B—72678C

RUE BOURLAMAQUE — Grande chambre ensoleillée, chambre de toilette à côté S'adresser 4-1088. 19fév-2fs-27R—72718-C

GRANDE ET PETITE CHAMBRES ensoleillées, lavabo, bain, douche, ameublement moderne, tranquille, située centre des affaires, Haute-Ville, possession immédiate S'adresser tél.: 9775. 19fév-4fs-27B—72742-C

GRANDE-ALLEE—Grande chambre meublée, usage du bain et téléphone, eau chaude, aussi petite chambre, conviendrait pour monsieur. S'adresser 179 Grande-Allée. 18-20-22fév-3fs-27B—72637-C

SUITE 2 chambres à louer pour couple marié ou 2 messieurs. Téléphoner 2-2838.
20fév-1fs-27B—72773-C

GRANDE CHAMBRE à louer dans maison privée, bien éclairée, bien chauffée. Pour 2 personnes bien recommandées seulement. Coin Claire-Fontaine-St-Gabriel, 96 St-Gabriel. 20fév-2fs-27B—72790-C

GRANDE CHAMBRE, bien meublée, très propre, bien chauffée, 2 fenêtres sur la rue, près du Parlement. Pour gens respectables. S'adresser 6½ Lachevrotière.
20fév-1fs-27R—72787-C

SUITE de 2 belles grandes chambres, meublées ou non, très ensoleillées, eau chaude à l'année, près chambre de bain, libre 1er mars. S'adresser 19 Bourlamaque, tél. 3-4364 20 fév-1fs-27R—72788-C

LOGEMENTS A LOUER

BELVEDERE

PERE-MARQUETTE — Six et dix pièces, chauffées, eau chaude à l'année, très moderne. S'adresser à M. C.-E. Migner, app. 1, 96 Père-Marquette, téléphone: 2-3130 ou 4-1840. 24jan-26fs-73R—70980-C

BEAU LOGEMENT à louer de 5 pièces plus chambre bain en tuile, chauffé. S'adresser 283 Grande-Allée.
25jan-26fs-73R—71059-C

TRES BEAU LOGEMENT, 8 chambres, plus salle de bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage chauffé. Informations s'adresser Geo. Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél. 4-4221
24jan-26fs-73R—70869-C

25 AVENUE MONCTON, appartement moderne, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser Léon Brunet, 23 Moncton, tél. 5690. 4fév-26fs-73B—71695-C

AVE DES BERNIERES, grand logement, 9 appartements plus 2 salles de bain en tuile, 2 foyers ouvert et autre électrique, frigidaire, maison complètement détachée, très belle finition. Informations, s'adresser Geo. Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél. 4-4221
23jan-26fs-73R—70870-C

RUE RAYMOND-CASGRAIN, près Belvédère, construction nouvelle. Appartement 5 pièces, très moderne. Prêt pour 15 avril S'adresser Mme J.-A. Beaudet, tél. 4-3371
5fév-26fs-73R—71767-C

CHEMIN STE-FOY, 85a — 5 pièces, plus bain, 64 Murray, 10 pièces plus 2 chambres de bain, logements neufs, très bien finis, chauffés. S'adresser J.-A. Brissette, 87 chemin Ste-Foy, tél. 7062.
12fév-26fs-73R—72273-C

67 MANRESE—Appartement no 1, 5 pièces plus chambre de bain, accommodations modernes, hangar, chambre de débarras, garage et frigidaire compris, eau chaude à l'année, service de concierge. Tél. 2-2066 (le soir: 2-4255) jour 2-8101 local 668.
6fév-26fs-73R—71837-C

293 CHEMIN STE-FOY, appartement 6 pièces, frigidaire, garage chauffé, concierge. S'adresser à Jean Turgeon, 81 St-Pierre, tél. 2-8033. 7fév-26fs-73R—71911-C

178 RUE SAINT-CYRILLE—Huit pièces et chambre bain tuilée. Eau chaude à l'année garantie. Troisième étage. Téléphone 8488 à 2 hres et après 7 hres p.m.
15fév-26fs-73R—72186-C

LOGEMENTS de 5 et 6 chambres, plus chambre de bain en tuile, chauffés, eau chaude à l'année, modernes, meublés ou non. S'adresser 1 Murray appt 3.
21jan-mar-jeu-sam- au 20mars-26fs-73R-70728-C

MAGNIFIQUE LOGEMENT moderne 5 pièces, très ensoleillé, chauffé, frigidaire, balcon. S'adresser 277 rue St-Cyrille, tél. 4-1440 ou 2-8630. 18fév-6fs-73R—72646-C

82 CHEMIN STE-FOY, 2ème étage, 9 pièces, très moderne, tout près de l'Oratoire St-Joseph, chauffé, eau chaude à l'année. Possession à la fin d'avril. S'adresser tél. 6967. 18fév-6fs-73R—72632-C

AVENUE BOUGAINVILLE, 3-B—36, avenue de Bienville, No 1: 6-7 chambres, plus chambre bain. Chauffés, garage si désiré S'adresser 3-4840, 7949, 6933.
28jan-26fs-73R—71237-C

BELVEDERE

LOGEMENT A LOUER, 72 chemin Ste-Foy, 8 pièces plus chambre bain et dépense Planchers bois dur. Magnifique véranda Chauffé, eau chaude à l'année. Garage tél. 5761. 8fév-26fs-73R—72057-C

STE-FOY — Logement à louer immédiatement, 4 pièces. S'adresser tél. 4-6702.
14fév-6fs-73R—72405-C

AVE DES BERNIERES, grand logement, 9 appartements plus 2 salles de bain en tuile, 2 foyers, ouvert et autre électrique, frigidaire, maison complètement détachée, très belle finition. Informations, s'adresser Geo. Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél.: 4-5221
23jan-26fs-73R—70870-C

316 GRANDE-ALLEE — Beau logement moderne de 3 pièces et chambre de bain de tuile, eau chaude à l'année, poêle et glacière électrique. Téléphone 5247.
15fév-6fs-73R—72503-C

109, AVE MURRAY — Maison semi-détachée, 10 chambres, deux chambres de bain, chauffée, avec garage. S'adresser Chrysanthe Jobin, 182 Latourelle, Tél: 5338, 6985, 3-1701. 1Sfév-6fs-73R—72403-C

46-48 AVENUE CASOT, 6 chambres.
382-384 CHEMIN STE-FOY, 6 chambres.
55 AVENUE MONCTON, 7 chambres.
86 CHEMIN ST-LOUIS, 8 chambres, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser François Jobin, 88 chemin St-Louis, tél. 3-1651. Soir: 4-0640. 14fév-26fs-73R—72407-C

LOGEMENT NEUF à sous-louer pour le 15 avril, 5 pièces, plus chambre bain, réfrigérateur. Ave Murray, tél.: 4-3144.
18fév-3fs-73B—72671-C

BELVEDERE— 45 rue Marquette, 5 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire, service concierge. S'adresser 150 Ste-Marguerite, téléphones : 4-1931 ou 3-3197.
19fév-6fs-73R—72714

BEAU LOGEMENT chauffé à louer. 180 ave Cartier, 8 chambres, plus chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser tel: 3-3097 ou 2-2085. 20fév-6fs-73R—72784-C

AVE LAURIER, logement à louer, 6 chambres plus chambre de bain. S'adresser Wilfrid Légaré, tél.: 7372.
20fév-6fs-73R—72783-C

436 CHEMIN STE-FOY — Maison 18 pièces, aménagée pour touristes, 3 chambres bain, eau courante dans 10 chambres, grand terrain, fournaise air chaud. Téléphone 5821. 20fév-26fs-73R—72786-C

HAUTE VILLE

9 PLACE GEORGES V— Appartement de 5 chambres plus chambre de bain chauffé, réfrigérateur et poêle fournis. S'adresser Trust Général du Canada, 71 St-Pierre, tél. 2-1561. 15fév-6fs-73R—72501-C

NOUVEAUX APPARTEMENTS, 169 Grande-Allée; vis-à-vis de l'église St-Coeur-de-Marie; grand, 7 pièces et 6 pièces; planchers bois dur; chambre bain tuile; chauffé, eau chaude à l'année; service du concierge. S'adresser appt 1, tél. 6573.
19fév-6fs-73R—72710-C

LOGEMENT à louer, 181 rue Fraser, 3ème étage, 8 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser tél. 7621. 20fév-6fs-73B—72763-C

QUARTIERS DIVERS

THE ROYAL TRUST CO.
65 rue Ste-Anne Tél.: 2-4031

LOGEMENTS CHAUFFES
52 Chemin Ste-Foy, app. 1 et 2, 5 chambres et chambre de bain.

MAGASINS
Coin rue de la Fabrique et Avenue Chauveau.
118-120 Avenue Bourlamaque.

BOUTIQUE
Arrière — 125 rue Richelieu.
29jan-26fs-71364-C

ST-ROCH - JAC. CARTIER

34 DE L'EGLISE—2 logements 4 appartements, 2e et 3e étage, très propres et ensoleillés. Pas de bain. Grandes personnes seulement. Références exigées. S'adresser sur les lieux. 18fév-6fs-73B—72634-C

SAINT-SAUVEUR

RUE AQUEDUC, près des usines St-Malo Logement 4 appartements plus chambre bain. Aussi terre à St-Gérard. S'adresser Garage Andrews, 136 blvd Langelier, tél. 3-3738. 31jan-26fs-73H—71452-C

LOGEMENT de 5 chambres, plus chambre de bain, fini moderne, plancher de bois dur, garage si désire. S'adresser à 187 rue Napoléon. 19fév-3fs-73B—72735-C

LIMOILOU

6, 12ème AVENUE, Québec-Ouest. Logement à louer, 4 chambres. S'adresser: M. Veillette, 6, 12ème Avenue, Québec-Ouest.
20fév-1fs-73B—72761-C

ST JEAN BAPTISTE

VIVOIR, SALLE à manger, chambre, cuisinette, poêle et réfrigérateur, chambre bain, douche, logement moderne, galerie. Visible 2 à 5 heures p.m. $40.00 par mois. S'adresser 22 Turnbull, appt. 2.
11fév-26fs-73R—72189-C

77 ST-MICHEL, près du Parlement, logement 4 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Pour informations, tél.: 3-1032. 18fév-3fs-73B—72673C

53½ D'AUTEUIL, 6 pièces plus chambre de bain. 11 Ave Ste-Geneviève et 31½ Laporte, vivoir, cuisinette et chambre de bain, meublé. S'adresser: René Blanchet, 53 d'Auteuil, tél. 4-2664.
19fév-6fs-73R—72716-C

ST-SACREMENT

ST-SACREMENT—Magnifique logement 46 x 27, 5 pièces plus chambre bain en tuile, 2e étage. Moderne et éclairé, chauffé, air conditionné. Eau chaude à l'année. 2 balcons. 14 de Montmorency Tél.: jour 2-7683, soir 8056. 15fév-6fs-73B—72539-C

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec ou sans pension, eau chaude, pour monsieur de préférence. S'adresser 36, 10ème Rue, Mme Noël.
20fév-3fs-27B—72776-C

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN—Erable, merisier, 2 pieds 2½ pieds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour 59 Saint-Benoit, résidence 80 avenue Renaud, tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché.
6fév-26fs-34H—71861-C

COMMERCE A VENDRE

BOULANGERIE A VENDRE— Boulangerie dans le centre de la ville. Bonne clientèle. Parfaitement outillée: four patent Duhrkop; trancheuse; voitures hiver et été. Le tout parfait ordre. Cause vente: maladie. S'adresser Jos. Poirier, Thetford-Mines, P. Q., tél. 160. 18fév-6fs-36B—72628-C

DIVERS A VENDRE

VENTE remue-ménage à l'église-cathédrale, rue des Jardins, lundi 17, à 3 heures de l'après-midi. 43B—72278-E

Tapis prix réduits
Tapis orientaux.
Tél. 2-4609
10j. Vend.-sam.-lun.-jeu. au 22fév.-26fs-43 22381

Catalogue gratis 1941
AVONS REÇU notre CATALOGUE d'hiver 1940-41 linge usagé et neuf. L'envoyons gratis sur demande. Bas prix, gros et détail. La comp. D. ASSH, 30 St-Joseph, Québec.
Surch. au 13mai-H-72415 E

TORONTO JOBBING
Catalogue Gratis : Linge neuf et usagé.
1 C Ste-Thérèse Québec
11fév.26fs-CDH—72207-C

HOMARD HOMARD
Offre Spéciale
Homard Canadien de qualité supérieure, mis en boite d'une demi-livre, sous l'inspection du gouvernement. **Seulement** $0.28 la boite. Livraison à domicile par 6 boites. Réduction sérieuse par caisse. C. I. B., 2 Côte d'Abraham. Tél. 2-5587, Québec.
7-8-13-14-15-20fév-6fs-43B—71915-C

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas
25 ST-STANISLAS. Tél. 2-7496, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
17fév-26fs-46R—72586-E

MISS STURTON, 93 Crémazie, tél. 9571 Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.
28 déc-sam.mar.jeu.au 25 fév.-46R-22319

EMPLOI DEMANDE, HOMME

Comptabilité
COMPTABLE d'expérience disposerait de quelques heures le jour ou le soir. Tél.: 3-4968.
mar-jeu-sam au 17avril-47H—72652-C

FOURRURES

MANTEAU en véritable léopard, genre swagger, dernier style, tout neuf. Grandeur 16 ans ou 38. Sacrifiera pour $35.00 pour prompt acheteur, a coûté $100.00. 21 Couillard. 20fév-1fs-59B—72767-C

HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE un mécanicien de garage, bilingue, ayant connaissances dans la soudure, débossage et peinturage, et pouvant fournir bonnes références. S'adresser par écrit au Nouveau Garage Frontenac, 47 rue St-Louis, Québec.
18fév-3fs-65B—72659-C

POSITION commis bureau, offerte, jeune homme, 18 à 22 ans; autre position d'avenir, jeune homme 22 à 28 ans. Qualifications dans chaque cas, parler et écrire l'anglais couramment, en plus du français. Education, cours supérieur. Ecrire casier postal 1885 Québec.
18fév-3fs-65B—72629-C

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

HOMMES DEMANDES

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur occupés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

HOMME DEMANDE pour vendre moulées balancées, bien connues. Clientèle établie, base commission, 0.75 le cent livres. Ecrire case 914 Le Soleil,—L'Evénement-Journal. 19fév-3fs-65B—72695-C

HOMMES DEMANDES
SERVICE CIVIL

ON TIENDRA bientôt des examens pour l'Assurance-Chômage. Ecrivez immédiatement au Secrétaire de notre Association, Monsieur Mailly, 197 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, qui vous renseignera sur ces positions et sur ce que vous devez faire et étudier pour les obtenir.
15-17-18-19-20-21fév-6fs-65B—72477-C

HUILE POUR BRULEURS

HUILE A POELE
TEL. : 4-3018
EUG. DESROCHES & Fils
12fév-26fs-Huile-H—72258-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE 1941. Il y a plusieurs spéciaux et les prix sont des plus bas. Gros et détail. QUEBEC NEW SECOND HAND, 44 1-2 rue St-Joseph.
7j. - mar.-jeu.-sam. au 6 m.-26fs-H-22361

CATALOGUE GRATIS
Magasin de lingerie usagée
1 D Ste-Thérèse Québec
11fév.-26fs-CDH—72209-C

MONTREAL JOBBING
21-21½ ST-JOSEPH QUEBEC
FAITES AFFAIRES avec les plus gros jobbers de la province. Toujours en mains le plus bel assortiment de linge neuf et de seconde main. Aussi fourrures et coupons de toutes sortes. Demandez notre catalogue 1940. Soyez un de nos milliers de clients satisfaits en faisant affaires avec une maison honnête et responsable. 28 sep-1an-LingerieR-21855

MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER, au no 404 rue St-Joseph, chauffé, planchers en terrazo avec partie de cave. S'adresser Ferd. Audet, N.P., 147 blvd Langelier, tél. 3-3378.
14fév-6fs-76B—72397-C

MAISON A LOUER

MAISON A LOUER ou à vendre, sur le cap, 29 rue Mont-Carmel, trois étages, 11 chambres, 3 chambres de bain, garage, le tout en parfait état. S'adresser 31 même rue. 5fév-lun-mer-ven-12fs-79B—71774-

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

MAISON A VENDRE

MAISON NEUVE
DUPLEX
2 logements, 11 -- 12

appartements, 3 chambres de bain en "Vitro lite", bain en couleur. Un logement disponible à l'acheteur $3000, comptant, Balance $1000, par année avec intérêt 5%.

F. GUILMETTE
33 de la Couronne. Tél: 5112
1erfév.-26fs-80H—71608-C

MALADIE DE PIEDS

A. LACHANCE
Méthode sans drogue
Ostéopathie Orthopédie
26 oct-jeu.sam.-1an-R-22028

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE—Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin de choix pour malades privés et semi-privés Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes affections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère DIRECTRICE 682 chemin Ste-Foy, Québec.
31jan-26fs-Mat.R—71431

MEDECINS

Dr CHARLES RINFRET — Voies genito-urinaires. Médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, maladies vénériennes. 59 St-Joseph, app. 101. Heures de bureau: 10h. à 11h. a.m., 2h. à 4h. p.m., le soir de 7h. à 8h.. Tél. 4-4061.
13fév-26fs-Médecin-R—72335-E

NETTOYAGE

TEINTURERIE MATHIEU LTEE
Pressage, Nettoyage, Teinture
15, St-Albert, Tél. 4-1600
au 10mai-H—72556-E

PERSONNELLE

POUR GRANDIR, développer muscles, améliorer santé, vue, maigrir, gagner l'amour, réussir. Envoyez 10c Lodastone, 1225 Benoit, Montréal.
18jan-26fs-Pers—70566-E

FINE SILHOUETTE avec comprimés prescription Ton Ton 35; $1.00. Neuf ans satisfaction aux clientes. Tous pharmaciens. Gros: Lymans Limited.
15fév-6fs-Pers.—72480-C

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

REPARATIONS DE MATELAS

MATELAS, SOMMIERS, MEUBLES
L. ROUSSEAU
486, 3ieme Avenue. Tél.: 4-1480
22jan-26fs-H—70801

SALONS DE COIFFURE

SALON DE SALABERRY
Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts Soyez assurées d'une entière satisfaction.
Mlles Bérubé, Dufour, Binet, M. Marcotte,
Salon DE SALABERRY
617 St-Jean
Tél.: 3-4780.
jeu-sam-mar au 19avr-26fs-C.D.R.-72789 20fév-

Ond. perm. 1.50 à 5.00
Garantie plus de six mois, avec bouclettes de fantaisie.

Nouvelle Coiffure au
SALON LIDO
84 Dorchester Tél: 9404
Mlle Marg. Richard, Prop.
18fév-26fs-C.D.H.—72654-C

SERVANTE DEMANDEE

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur occupés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

FILLE DE LA CAMPAGNE pour ouvrage général dans petite famille, sachant faire la cuisine, bien rémunérée. S'adresser 15 rue Notre-Dame.
13 fév-6fs-104B-72364-c

SERVANTE demandée, pour couple sans enfant, pas de lavage. S'adresser Frs Lachance, 160 de l'Espinay, arrière l'église St-Frs d'Assise.
19fév-2fs-104B—72697-C

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pour famille 2 personnes et 1 enfant. Références exigées. S'adresser 155 Fraser, appt 2.
19fév-2fs-104B—72700-C

SERVANTE possédant bonne références et connaissant la cuisine demandée, pour petite famille. S'adresser de suite 33 côte Ste-Geneviève. 19fév-6fs-104B—72722-C

SERVANTE demandée avec expérience seulement. Devra avoir références. S'adresser 205 ave Brown, près de Grande-Allée.
19fév-2fs-104B—72729-C

SERVANTE GENERALE sachant faire la cuisine et ayant bonnes références. S'adresser le matin seulement à 426 St-Cyrille, tél.: 6932. 19fév-3fs-104B—72741-C

SERVANTE demandée pour ouvrage général. Références exigées. S'adresser 116, Côte du Passage, Lévis, tél. 260.
18-20-22fév-3fs-104B—72656-C

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. S'adresser Mme Lucien Lafrance, 12 du Couvent, Beauport.
20fév-1fs-104B—72778-C

SERVANTE DEMANDEE, pour famille 3 enfants, 4 grandes personnes. Gros lavage en dehors. Devra coucher chez elle. Références exigées. S'adresser 57 Boisclerc, St-François d'Assise.
20fév-2fs-104B—72774-C

ON DEMANDE une bonne pour ouvrage général, pour famille de 3 personnes demeurant à Sillery. Devra coucher chez elle. Téléphoner 2-1420.
20fév-1fs-104B—72765-C

SERVANTE GENERALE demandée. S'adresser 103 ave des Laurentides.
20fév-1fs-104B—72764-C

SERVANTE demandée pour ouvrage général, expérience et références exigées. S'adresser le jour 117 St-Joseph et après 6 hrs, 57½ St-Joseph.
20fév-2fs-104B—72760-C

IMMEUBLES

Emile Brousseau
IMMEUBLES — ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768

ST-FRANÇOIS D'ASSISE — Coin de rue, magnifique maison, 3 étages, 2 logements, 6 chambres, bain, plus magasin au 1er étage, 4 chambres plus bain, à vendre comme bon placement.
AVE CARTIER — Bonne occasion, maison 4 logements, 6-8 chambres, plus bains, système de chauffage au 1er étage, garage, revenus $1,500 par année. Prix $9,500.
ST-ESPRIT — Maison 3 logements, 6 chambres, plus bains, système chauffage, au 1er étage, donnant bons revenus.
15f-v-6fs-114R—72495-C

LES MEDECINS DE LA PROVINCE SONT RELEVES DE LEUR SERMENT.

(Suite de la page 3)

6. Lorsqu'une personne est appréhendée ou incarcérée pour un délit sexuel ou comme prostituée, racoleuse ou vagabonde, le médecin de la prison ou autre lieu de détention est tenu de procéder immédiatement à l'examen de cette personne pour constater si elle est atteinte d'une maladie vénérienne.

Si l'examen démontre que cette personne est atteinte d'une maladie vénérienne, le médecin de la prison ou autre lieu de détention doit, dans les quarante-huit heures, adresser un rapport au directeur et ce dernier donne alors les directives nécessaires pour le traitement et, s'il y a lieu, ordonne l'isolement de cette personne. Le patient est tenu de suivre les directives pour son traitement et tout médecin, geôlier ou autre officier ayant la garde d'une telle personne dans une prison, ou un autre lieu de détention, est tenu d'observer et de faire observer les directives données par le directeur.

7. Quand le directeur ordonne l'isolement d'une personne en vertu des articles précédents, il transmet un ordre écrit au directeur de la Sûreté provinciale enjoignant à tout constable d'appréhender cette personne et de la conduire au lieu de détention mentionné dans l'ordre, et au directeur de ce lieu de détention de la garder jusqu'à ce qu'il soit autorisé, par le directeur, à la libérer, et cet ordre est un mandat suffisant pour autoriser l'appréhension et la détention de cette personne selon qu'il y est prescrit.

8. Tout hôpital qui reçoit des octrois en vertu de la Loi de l'assistance publique de Québec (Statuts refondus 1925, chapitre 189) doit pourvoir à l'examen et au traitement des personnes souffrant de maladies vénériennes qui y sont adressées.

9. Toute municipalité peut établir des dispensaires et hôpitaux spéciaux pour le traitement des vénériens ou subventionner, pour ce traitement, de semblables établissements.

10.—Toute personne qui, sciemment ou par négligence, communique une maladie vénérienne à une autre personne est passible, sur poursuite sommaire, d'une amende n'excédant pas deux cents dollars ou d'un emprisonnement n'excédant pas trois mois.

11.—Le lieutenant-gouverneur en conseil détermine par règlement

a) les formules à utiliser pour les rapports, avis, certificats et ordres prévus par la présente loi;

b) les méthodes d'examen et de traitement dans les lieux de détention;

c) les précautions à prendre pour éviter la contagion;

d) la pose d'affiches dans les endroits jugés propices.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication dans la "Gazette officielle de Québec" ou à la date ultérieure qui y est fixée.

12.—Toute personne chargée de quelque devoir relatif à l'application de la présente loi est tenue d'observer le secret. Il lui est interdit de communiquer aucun renseignement obtenu à ce sujet autrement que dans la mesure où l'accomplissement de ses devoirs l'exige.

Le médecin qui communique les informations requises par la présente loi ou par les règlements faits sous son autorité, de même que le médecin qui, lorsque la chose est nécessaire pour empêcher la contagion et pour les fins de la justice, croit devoir mettre en garde les personnes exposées à la contagion de maladies vénériennes, n'est pas et ne doit pas être tenu au secret professionnel.

13.—Quiconque enfreint une disposition de la présente loi, d'un ordre ou d'un règlement décrété sous son autorité ou met quelque obstacle à l'exercice, par un médecin ou officier, des fonctions dont il est chargé par le directeur en vertu de la présente loi ou d'un ordre ou règlement décrété sous son autorité, est passible, sur poursuite sommaire, d'une amende de vingt-cinq à cent dollars.

14.—Toute procédure judiciaire en rapport avec l'application de la présente loi doit être entendue à huis-clos et aucun compte rendu n'en doit être publié, si ce n'est dans les rapports judiciaires.

15.—Tout rapport d'analyse et d'examen bactériologique émanant d'un laboratoire sous la direction du ministre de la Santé et du Bien-Etre social fait preuve prima facie des faits qui y sont constatés.

16.—Les articles 90, 91, 92, 93 et 94 de la Loi de l'hygiène publique de Québec (Statuts refondus, 1925, chapitre 186) sont abrogés.

17.—Le ministre de la Santé et du Bien-Etre social est chargé de l'application de la présente loi.

18.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Utilisez notre
TARIF COMBINÉ
afin de recevoir
MATIN et SOIR
nos deux populaires journaux

LE SOLEIL
L'EVENEMENT JOURNAL

DEUX LIVRAISONS
par jour
(LE MATIN ET LE SOIR)

$9 pour l'année
$4.50 pour 6 mois
$2.25 pour 3 mois
.90 pour 1 mois

TARIF COMBINE pour la campagne $7.50 pour 1 an; $3.75 pour 6 mois; $2.00 pour 3 mois; 0.75 pour 1 mois.

ADRESSEZ-NOUS
ce COUPON
accompagné de votre remise

LE SOLEIL L'EVENEMENT-JOURNAL
Angle de la Couronne Québec

Ci-joint, la somme de ...... pour ...... mois d'abonnement à vos deux journaux; celui du matin et celui du soir, que vous voudrez bien me faire parvenir dorénavant à l'adresse postale suivante :

NOM ....
ADRESSE ....

Chèque accepté ou bon de poste, s.v.p.

Abonnement facultatif à un seul journal

MOTS CROISÉS

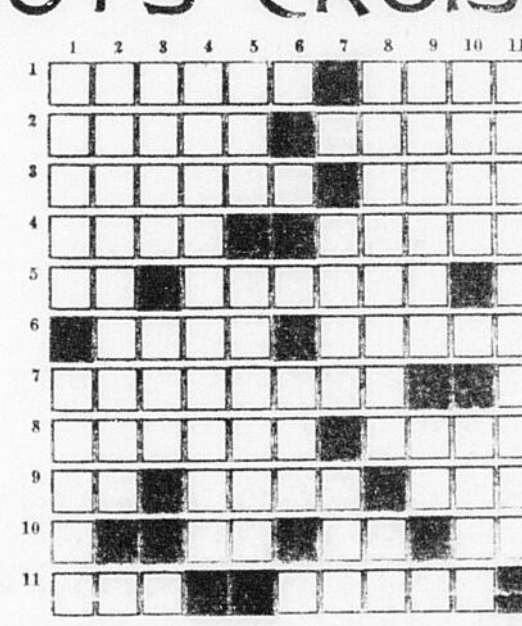

HORIZONTALEMENT

1.—Qui vit au jour le jour—Qu'on trouve peu.
2.—Ce qui reste d'un édifice — Genres de vague (pluriel).
3.—Personnage remarquable par sa bravoure — Temps d'un verbe signifiant exsuder.
4.—Direction, au sens large — Arrêta.
5.—Transposer en abrégé — Attendit avec confiance.
6.—Ce que l'âme traîne comme un poids — Partie de l'accoutrement du chevalier.
7.—Qui ne veut rien entendre en dehors de ses croyances.
8.—Province de la vieille France — Par extension, demeure.
9.—Au monde — Graminée.
10.—Symbole du strontium — Voyelle doublée — Existes.
11.—Ainsi — Ordre donné par les Mahométans.

VERTICALEMENT

1.—Port bombardé souvent par la RAF — La ville-lumière.
2.—Tout endroit par où l'on peut pénétrer.
3.—Savant physicien français — Habileté.
4.—Enlèverions le nez.
5.—Etendue immense d'eau — Ancienne mesure de capacité.
6.—Personnage de Peer Gynt.
7.—Ce que l'on montre—Monsieur en anglais.
8.—Se moqueront de leurs auditeurs — Fut changée en vache par Jupiter.
9.—Egayât — Fleuve sibérien.
10.—Roues à gorge — Terres entourées d'eau.
11.—Messagers de l'armée.

Solution du problème d'hier

S	O	L	U	T	I	O	N	■	Y	T
A	L	E	S	E	R	I	O	N	S	■
L	I	G	A	M	E	N	T	■	E	M
A	V	E	■	P	■	T	E	R	R	E
M	E	R	L	O	N	S	■	O	■	R
B	T	■	A	■	A	■	A	S	T	I
O	E	N	O	P	H	I	L	E	■	T
■	S	■	C	H	U	T	E	■	T	E
A	■	P	O	E	M	■	V	A	I	R
R	■	J	O	B	■	R	I	■	R	A
S	A	O	N	E	■	A	N	S	■	S

QUEL SERA LE VERDICT ?

Par L. Allen Heine

L'ETRANGE AFFAIRE DE "TROUVEZ LE COUPABLE"
EN SIX EPISODES
No 4

Les noms de lieux et de personnes dans ce récit sont fictifs.

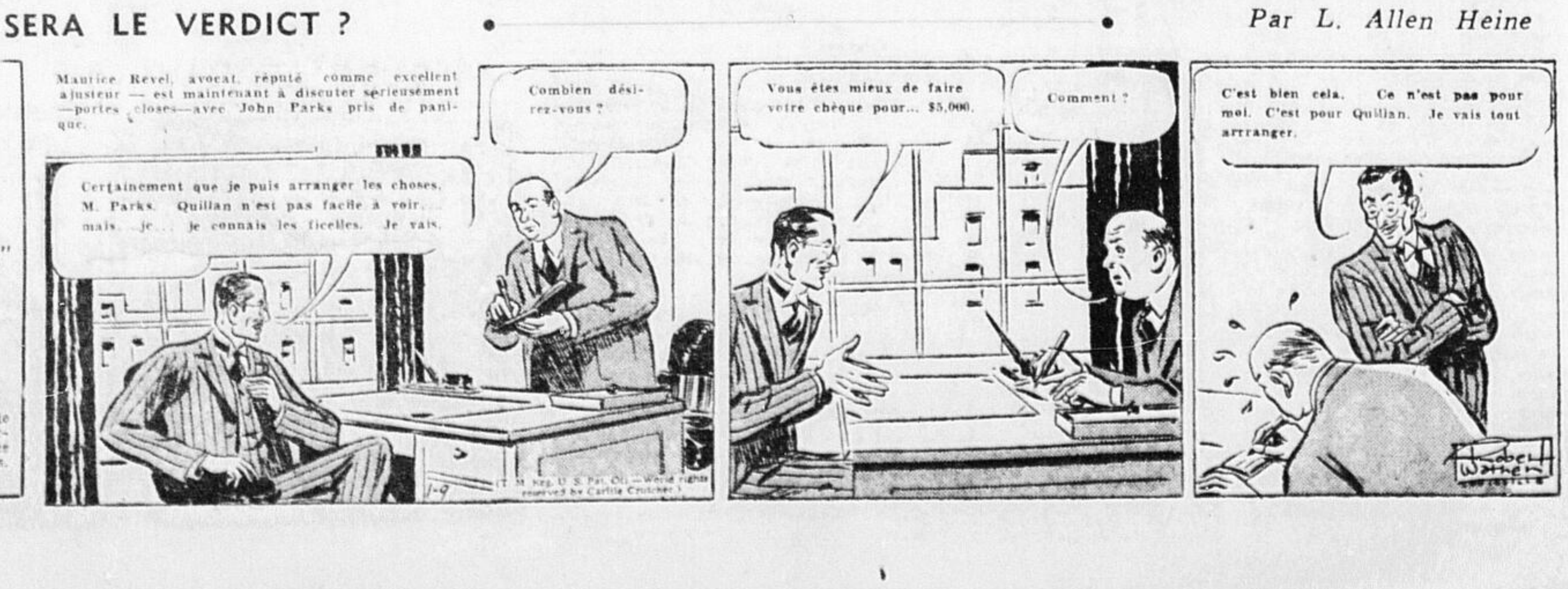

André Frère à l'Institut

Un comédien français nous parle de son art

Ce comédien d'origine belge, qui a vécu très longtemps à Paris, raconte ses souvenirs. — Les débuts difficiles, mais pleins d'attraits. — Quelques figures comme Charles Dulin, Victor Baty, Louis Jouvet, Pitoeff.

"La caractéristique du comédien, c'est cet optimisme, presque enfantin, qui fait croire, d'une croyance invincible, au succès", déclarait hier soir M. André Frère, comédien et auteur dramatique belge, au cours d'une conférence qu'il donnait au Palais Montcalm sous les auspices de l'Institut Canadien. Il fut présenté par M. Alphonse Desilets, secrétaire.

M. André Frère a parlé des "débuts d'un jeune comédien à Paris". La vocation de comédien s'affirme tôt, dit-il. Le jeune homme ainsi marqué de ce talent doit compter sur la largeur d'esprit de ses parents... puisque c'est à Paris qu'il doit aller chercher la gloire. Paris, pour les vieilles tantes de province, ça ne va pas sans "les coulisses". C'est donc dire que pour plusieurs des jeunes qui se destinent au théâtre les ennuis surgissent dès qu'ils font part de leur idéal à leurs proches. Et M. Frère décrit le départ du jeune artiste, son arrivée dans la ville élue, l'immobilisation où il est fatalement confiné entre chacune des auditions qui lui sont accordées, soit au Conservatoire, soit chez les directeurs ou auteurs. A ces tracas, aux ratages vient s'ajouter un souci qui n'est pas le moindre : vivre. C'est un va-et-vient du Conservatoire au "studio" du sociétaire de la Comédie française.

La plus grande partie de sa conférence, le comédien belge l'a fait porter sur les théâtres d'avant-garde, ce qui l'a amené à parler des maîtres que sont Charles Dulin, Victor Baty, Louis Jouvet, ainsi que du maître et grand animateur que fut Georges Pitoeff.

Alors qu'Antoine avait fondé son théâtre réaliste, le pendant du roman naturaliste, illustré par Maupassant et Zola, afin de réagir contre le traditionalisme déclamatoire, Copeau, lui, un peu plus tard, créa un théâtre de l'esprit dans le but de réagir contre le réalisme d'Antoine.

Une autre école intéressante, c'est celle de Charles Dulin, qui fonda le Théâtre de l'Atelier, à Montmartre. Une intimité parfaite liait le directeur et les acteurs. On ne tenait pas tant à la réputaion, à la vie bourgeoise, qu'à la sincérité artistique.

Quant à Baty, dit M. Frère, il donnait une extrême importance à la mise en scène, posant presque en principe qu'il fallait épater le "bourgeois". Poussant sa conception à l'extrême, il déclara que le texte n'était qu'un prétexte à la mise en scène".

"Je tiens à rendre un témoignage d'admiration à l'endroit de Louis Jouvet, le premier des metteurs en scène des théâtres d'avant-garde, celui-là même qui me dit un jour: "Vous, vous ne ferez jamais rien au théâtre".

M. Frère se devait, en terminant, de parler du regretté Georges Pitoeff, avec qui il travailla. C'était un grand passionné du théâtre, un homme qui adorait son métier. Sa "fécondité" de metteur en scène était inouïe. Pour les jeunes, il manifesta une bienveillance, une sympathie comme il ne s'en voit pas souvent. Venu à Paris après la guerre, il s'y établit.

M. Desbarats est nommé président

Ottawa, 20. (P.C.) — M. Georges-J. Desbarats, d'Ottawa, a été élu président de la Société géographique canadienne à son assemblée annuelle, hier soir, succédant par là à M. le Dr Charles Camsell.

Avant qu'il se retire de la politique en 1932, M. Desbarats avait été sous-ministre des Pêcheries, sous-ministre des Services navals et sous-ministre de la Défense nationale, dans le gouvernement fédéral.

La sécurité routière pour la défense

M. Maxwell Halsey, directeur-adjoint de l'Office des recherches routières à l'université Yale, sera le conférencier à un déjeuner-causerie de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, lundi, le 7 mars, dans la "Salle dorée" de l'hôtel Mont-Royal, a annoncé hier le sénateur Charles-B. Howard, président de la Ligue.

Une des plus grandes autorités en Amérique en fait de technique de la circulation, M. Halsey dirige à Yale un groupe de spécialistes du génie routier, et son office est reconnu comme le plus important organisme du genre au monde entier. Cet office régit le National Institute for Traffic Training, et présente une multitude d'initiatives marquantes visant la sécurité routière, du point de vue technique, législatif ou éducatif.

Le sénateur Howard déclara que M. Halsey parlerait de la "Sécurité routière pour la défense nationale". "Il est indubitable, fit remarquer M. Howard, que la circulation routière joue un rôle dominant dans l'effort de guerre du Canada, non seulement pour les manoeuvres militaires, mais aussi pour le transport de troupes, d'ouvriers, de matériel, de produits de nos industries de guerre, en route vers l'Angleterre, ou dans une phase quelconque de fabrication; les accidents font obstacles à cet effort. Une catastrophe sérieuse peut désorganiser un important convoi, retarder une livraison vitale".

Partis de Vancouver, le 5 janvier, les RR. PP. Henri Desjardins, Marcel Turcotte et Jean-Bernard Bazinet, des Missions Etrangères, sont arrivés à Manille, Iles Philippines, le 1er février.

SALADES ATTRAYANTES !

● Pourquoi servir des salades sans originalité quand, avec un rien d'ingéniosité, vous pouvez donner aux mêmes ingrédients plus de relief, un nouvel attrait et une apparence merveilleusement différente?

La gélatine Cox se présente maintenant dans la nouvelle boîte plus commode, genre damier rouge et bleu. Demandez-la à votre épicier.

Faites venir le livret de recettes GRATIS. Ecrivez Dépt K - P. C. Box 73, Montréal.

GELATINE NON AROMATISÉE COX

UN PRODUIT DE L'EMPIRE

RHUMES DE POITRINE

Pour les soulager rapidement . . sans "drogues" . . frictionnez avec du VICKS VAPORUB

L'Australie vient de poser un acte de belligérance, affirment les Nippons

Singapour, 20. — (P. A.-Par C.-Yates McDaniel, de la Presse Associée) Des régiments anglais, australiens, malais et hindous occupaient en force, hier soir, la péninsule de Malacca, principalement le puissant bastion de Singapour, pour parer à toute éventualité dans le Pacifique et en envoyant ici de gros renforts aériens l'Angleterre semblait avoir saisi la balance du pouvoir dans l'air en Asie sud-orientale.

Les Australiens, arrivés par milliers avant-hier après avoir été convoyés sur une distance de 3,000 milles, ont pris leurs postes avec les troupes impériales à tous les endroits vitaux de Malacca et déjà des organisations de défense civile — y compris les Chinois—sont prêtes à faire leur devoir.

Le major-général Gordon Bennett, commandant des forces australiennes, a déclaré hier que ses hommes étaient entraînés pour servir de troupes de choc, et il a ajouté:

"Votre guerre est notre guerre. Qu'un ennemi se présente ici et il trouvera l'Australie sur son chemin!"

Sir Shenton Thomas, le gouverneur des Settlements, a affirmé de son côté:

"Si nous sommes attaqués nous saurons nous battre".

A Tokio, des observateurs nippons prétendent que l'Angleterre cherche à provoquer une crise en Extrême-Orient; à Shanghaï, un porte-parole de l'armée japonaise a décrit l'arrivée des Australiens comme un "acte belligérant" visant à exercer une pression sur le Siam, "qui coopère avec le Japon pour ramener un nouvel ordre en Extrême-Orient".

Saïgon, Indochine, 20. — (A.P. - Par Frank - L. Martin). Les marins japonais débarqués à Saïgon, bien qu'ils prétendent ne rien savoir de l'arrivée des Australiens à Singapour, ont passé hier une journée mouvementée. Pendant des heures, les autorités militaires, navales et civiles nippones installées dans ce port du sud de l'Indochine n'ont fait qu'aller et venir en toute hâte entre les hôtels qu'ils occupent, l'aéroport, le consulat japonais et le croiseur nippon "Nagara", ancré ici à la suite de deux vaisseaux frères.

Le bruit continue à circuler dans des milieux autorisés que des unités navales japonaises opèrent dans le golfe de Siam. On a annoncé à Bangkok qu'un destroyer nippon était à l'embouchure du fleuve au bord duquel cette ville est construite et que deux autres s'y acheminaient pour prendre de l'eau et des provisions".

Pendant ce temps-là, la conférence de paix entre l'Indochine et le Thaïland sous les auspices du Japon n'avance pas, car on ne peut s'entendre sur la cession du Laos au Thaïland. Quant aux renforts australiens débarqués à Singapour, un officier japonais s'est contenté de dire à Saïgon: "Nous ne sommes pas informés de l'arrivée des Australiens à Singapour".

A Shanghaï, par contre, le major Akiyama, porte-parole des forces japonaises en Chine, a déclaré voir dans l'envoi de ce renfort britannique "un acte de belligérance" ayant pour objet de faire pression sur le Thaïland, pays qui collabore avec le Japon à l'avènement d'un ordre nouveau en Asie orientale. Les forces australiennes occupent des positions défensives dans la péninsule malaise, où elles s'opposeront à toute pointe par voie de terre contre Singapour.

DECES DE M. LOUIS BOURGET A LAUZON

Lauzon vient de perdre un de ses plus distingués citoyens dans la personne de M. Louis Bourget, qui est décédé hier soir à six heures et demie à sa résidence, 49, rue St-Joseph. M. Bourget, qui était âgé de 77 ans et 6 mois, était l'époux de feu dame Esther Ladrière et depuis 52 ans était marchand épicier à Lauzon.

M. Bourget était avantageusement connu tant sur la rive sud qu'à Québec et s'était assuré au cours de sa carrière d'homme d'affaires et d'homme public un grand nombre d'amitiés dans toute la région.

Libéral ardent, il avait participé à plusieurs campagnes politiques. Il occupa de plus dans sa ville plusieurs charges importantes. Il fut membre du Conseil municipal et de la Commission scolaire.

M. Bourget était le père du docteur Roméo Bourget, président de la Commission scolaire de Bienville et ex-échevin de la ville de Lauzon, et de Me Antoine Bourget, C.R., avocat pratiquant à Québec dans l'étude légale Pettigrew et Bourget.

Il était également le frère de M William Bourget, de East-Auston, Mass., et de Mme Jos. Thibault, de Québec. M. Bourget était le beau-père de Mme Roméo Bourget et de Mme Antoine Bourget, le beau-frère de Mme Vve Aimé Bourget, de Lauzon, et de Mme Kirouac, de Québec.

Il laisse également dans le deuil plusieurs petits-enfants: le lieutenant Marcel Bourget, Madeleine, Marie-Louis, Pierrette, Hugues, Yvan, Gilles, Guy et Bibiane Bourget. M. Bourget avait aussi plusieurs neveux et nièces.

Le regretté défunt est exposé à sa demeure, à Lauzon, et ses funérailles auront lieu lundi matin à neuf heures à l'église de Bienville et l'on fera l'inhumation au cimetière St-Joseph de Lauzon.

L'Evénement-Journal se joint à leurs nombreux amis pour offrir à la famille éprouvée ses plus sincères sympathies.

Cinquième vol dans la dernière église ouverte à Moscou

Moscou, 20. — Par avion à Berlin. — La dernière église catholique ouverte au culte à Moscou, — Saint-Louis des Français — a été volée pour la cinquième fois. Le R. P. Léopold Braun, prêtre américain, en charge de l'église, a prévenu la police soviétique et l'ambassade américaine du vol d'un calice d'or et d'argent, d'une lunule d'or et d'un ciboire d'or. Ce vol, commis hier, est le quatrième, le précédent datait de la nuit de Noël.

Le R. P. Braun, âgé de 37 ans, ancien professeur au collège de l'Assomption, à Worcester, Massachusetts, vint ici comme chapelain de la colonie américaine et exprima la volonté de demeurer ici et d'accomplir les offices du saint ministère dans son église, sise de l'autre côté de la rue juste en face du quartier général de la police soviétique.

Montréal, 20. (PC)—Plus de 2,000 employés dans l'industrie des textiles à Montréal travailleront 4 heures supplémentaires samedi prochain et seront payés pour ces 4 heures en timbres d'épargne de guerre, annoncèrent hier les chefs ouvriers et les manufacturiers.

De plus, les employeurs contribueront d'une paie de deux heures de travail supplémentaire, également en timbres de guerre.

M. HANSON REDOUTE LES IMPOTS, MAIS CROIT QUE NOUS DEVONS FAIRE PLUS

(Suite de la dernière page)

gard du chiffre de sa population, servent de quotient pour le reste du pays.

Ces 18 millions...

M. Hanson ne trouve pas de quoi se réjouir dans l'économie de plus de 18 millions de dollars dans les dépenses ordinaires. D'autant qu'elle tient surtout à la disparition du déficit de 15 millions du réseau national. Cela même n'a pas le don de le mettre en bonne humeur. Il l'attribue quasi exclusivement au mouvement du matériel de guerre. A preuve, dit-il, que le mouvement du blé est au-dessous de la normale. M. Hanson s'étonne, incidemment, que le déficit du réseau national, l'an dernier, ait dépassé les prévisions de deux millions. Il demande une explication.

Le chef de l'opposition se refuse aussi à considérer comme partie du revenu national la fabrication de guerre.

M. Hanson n'aime pas le bureau d'information qui, dit-il, fait de la propagande.

Il se scandalise du fait que l'administration des provinces et des municipalités exige une somme annuelle de $575 millions, soit un dixième du revenu national. Mais M. Hanson fait encore plus confiance aux municipalités qu'aux provinces.

Le gouvernement fédéral ne les aide pas, dit-il, en coupant court à l'aide au chômage. Mais, ajoute-t-il aussitôt, "je crois que cela était inévitable". M. Hanson a des amènités particulières pour sa propre province du Nouveau-Brunswick, où la dette par tête est de $216. C'est-à-dire la plus élevée de tout le Dominion.

L'échelle des impôts

M. Hanson manifeste quelque inquiétude au sujet du prochain budget. On crut discerner une vague prière quand, s'adressant au ministre des Finances, il le pria de ne pas oublier que l'échelle de l'impôt fédéral a été relevée à deux reprises depuis dix-huit mois, et de façon extrême.

Une suggestion intéressante du chef de l'opposition est à l'effet que les banques à charte ne devraient pas avoir le loisir d'accumuler les obligations des derniers emprunts avec la perspective de les échanger lors du prochain emprunt. Il faudrait voir à une meilleure distribution des obligations parmi les individus et les institutions financières et d'épargne. Sans quoi, par suite de l'accumulation des dépôts dans les banques, M. Hanson prévoit un danger d'inflation.

Quant à la fabrication du matériel de guerre au Canada, M. Hanson n'est guère content. Il fait exception, toutefois, pour les véhicules moteurs. Il fait grand état, naturellement de l'incident MacMillan et se plaint qu'on ne confera pas à ce dernier l'autorité nécessaire pour "organiser et diriger" la production. Mais l'avocat intervient aussitôt pour admettre qu'il n'avait pas interprété autrement que le gouvernement, c'est-à-dire à l'opposé de M. MacMillan, sans doute, l'arrêté ministériel. Il faut savoir gré à M. Hanson de sa franchise.

A propos de M. Howe

Le chef de l'opposition s'en prend, finalement, à M. Howe, ministre des Munitions et de l'Approvisionnement, à qui il reproche un excès de confiance en lui-même. Il suggère qu'il pourrait abandonner certaines de ses fonctions, notamment la direction de Trans-Canada qui n'est pas relié à l'effort de guerre. A suivre les évolutions du ministre, dit-il drôlement, cela ressemble à un cirque de trente arènes. Non content de cela, M. Howe insiste pour participer, en plus, à des "side shows". M. Hanson eut toutefois, un mot aimable à l'adresse de M. Howe qu'il se dit heureux de revoir en Chambre après sa terrible odyssée.

Coldwell parle

M. Coldwell, chef temporaire du C. C. F., proposa à la suite de son discours que les dépenses de guerre fussent imputées au fonds consolidé. Voici le texte de son amendement:

M. Coldwell, avec l'appui de M. Macinnes, propose en amendement

"Que l'on retranche tous les mots placés après "que", dans le paragraphe 2 de la résolution et qu'on les remplace par les suivants:

"Le Gouverneur en son conseil soit autorisé à prélever sous le régime de ses dispositions de la loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931:

"(1)—Par voie d'emprunts obligatoires et sans intérêt à être prélevés suivant les moyens des souscripteurs, et

"(2)—Par la régie publique, le contrôle et l'usage dirigé du régime financier tout entier,

"Là où les sommes d'argent dont le montant global n'excédera pas $1,300,000,000 qui peuvent être requises pour défrayer ces dépenses ou faire ces avances ou prêts, le principal de cet emprunt devant être imputé sur le Fonds du revenu consolidé et payable à même ce fonds."

M. l'Orateur déclare cet amendement inacceptable parce que la question soumise à la Chambre est une motion pour que l'Orateur quitte son fauteuil et parce qu'à ce stage des procédures, il n'est pas loisible de modifier les termes du projet de résolution.

En réponse à une question inscrite au feuilleton, l'honorable M. Ralston, ministre de la Défense précisa de nouveau qu'il n'y avait en principe aucune exemption au service militaire. Ceci s'applique de façon absolue aux fils de cultivateurs comme à toutes les autres classes. Toutefois, précise le ministre il y a lieu de considérer dans certains cas légitimes la nécessité d'un délai.

Le ministre de la Justice, M. Lapointe ne trouve rien à redire à certain article publié dans un magazine par le colonel Wood, commissaire en chef de la Gendarmerie Royale. Le colonel Wood avait parfaitement le droit de relever certaine déclaration, faite par un député, à l'effet que pratiquement tous les chefs des unions ouvrières avaient été internés.

M. Coldwell, subitement intéressé voudrait connaître le nom de ce député. "Le nom sera donné en temps et lieu", répond M. Lapointe.

NOUS AVONS DONNE UN SPECTACLE DE DESHONNEUR

(Suite de la dernière page)

son, "Le gouvernement", dit-il, "en parlant par la bouche du trésorier provincial, fait de jolis compliments à des questions de premier intérêt pour la province quand il qualifie de bavardage le débat sur le crédit agricole qui nous a occupé aujourd'hui et auquel plusieurs ministériels dont un ministre ont pris part.

"Est-ce là perdre le temps de la Chambre que de défendre les intérêts du cultivateur, que de réclamer des crédits agricoles plus substantiels, que de protester contre la loi du bâillon et de demander que le gouvernement se prononce définitivement sur la question de la canalisation du St-Laurent ?"

La séance de l'après-midi avait été consacrée à un débat sur le crédit agricole. A l'ouverture de la séance du soir, les députés s'offrirent comme pousse-café une altercation entre le chef de l'opposition et le député de Québec-Ouest, le notaire Charles Delagrave, qui ont discuté, de façon aigre-douce, sur les mérites respectifs des avocats et des notaires à l'occasion de l'étude d'un bill privé sur une question de validité de testament.

Me Antonio Talbot, député unioniste de Chicoutimi, qui avait demandé l'ajournement du débat à six heures, continua ensuite son discours sur la question du crédit agricole. Le gouvernement soumit ensuite en deuxième lecture son projet de loi relatif au dixième provisoire des subsides. C'est à ce moment que des remarques de l'hon. M. Gagnon occasionnèrent les accusations de l'hon. M. Mathewson et la réponse de M. Roméo Lorrain. On prit le vote avec un alignement de 49 à 10 en faveur de l'adoption du projet.

Après cet incident, la Chambre étudia la loi concernant la bibliothèque de St-Sulpice. L'hon. M. Bouchard expliqua le sens de ce bill en disant qu'il s'agissait d'acheter la bibliothèque des Messieurs de St-Sulpice, qui a dû être fermée pour des raisons financières. M. Duplessis souleva un bref débat sur cette question.

L'hon. M. Girouard, procureur général, présenta ensuite un bill modifiant la loi des actions pénales et il eut maille à partir avec le chef de l'opposition qui l'accusa de vouloir faire disparaître le privilège de la prescription en matière pénale.

Le procureur général répondit en disant qu'il ne s'agissait que d'un cas particulier, celui des personnes qui font affaires sous une raison sociale non enregistrée et il signala le fait que l'hon. M. Duplessis lui-même avait intenté une poursuite, alors qu'il était procureur général, dans un cas semblable, en demandant que la prescription ne soit pas considérée.

"Cela a pu être fait sans que j'en prenne connaissance", a répondu l'ancien premier ministre.

"Je suis heureux de prendre note de l'aveu du chef de l'opposition", rétorqua M. Girouard. "C'est la première fois que j'ai l'occasion d'apprendre que quelque chose a pu se faire sous son gouvernement sans qu'il en ait pris connaissance." Cette remarque du procureur général occasionna des rires chez les membres de la droite, qui se rappelèrent le temps où ils accusaient l'hon. M. Duplessis de gouverner en dictateur sans permettre à ses ministres de diriger leur département à leur guise. La séance fut levée à 11 heures.

LEVIS ET LA RIVE SUD

Suite de la page 2

Brouard, Jacques Plante, Henri Brouard et Jean-Marc Brousseau.

Quatrième: MM. Léo Leblanc, Jean-Paul Carrier, Normand Turcotte, Clément Labbé et Paul-Eugène Langlois, ex-aequo, Roland Tremblay, Robert Gagnon et Roland Lambert.

Troisième A: MM. Gervais Tanguay, Laval Maheux, Gérard Nolin, Marcel Carrier, Clément Payeur, Alphée Labonté, André Dion et Fernand Delagrave.

Troisième B: MM. Edmond Jaron, Maurice Lemieux, Marcel Boulanger, Paul-Elie Plante, Florian Guay, Claude Guertin, Armand Caron et Marcel Giguère.

Seconde A: MM. Robert Doyon, Gérard Fortin, Raymond-Marie Boulanger, Robert Chouinard, Roger Boucher, Jean-Paul Turgeon, Réal Lizotte et Jean-Hugues Thivierge.

Seconde B: MM. Chs-Edouard Mercier, P.-H. St-Pierre, Roy Langevin, Yvan Blouin, Luc Roy, Julien Morin, Gaston Guérin et Adrien Guay.

Seconde C: MM. Chs-Henri Giguère, Irenée Carrier, André Desrochers, Jacques Aubé, Fernand Guay, Fernand Morel, Marc-Aurèle Doyon et Jacques Ferland.

Première: MM. Jean-Raymond Lamontagne, André Tréparier, Gilles-André Couture, Félix Jolicoeur, Fernando Dufour, Gilles Dion, Patrick et Robert Jean.

Pas de conseil à Lauzon

Une séance du conseil municipal de Lauzon devait être tenue avant-hier soir, mais elle n'a pas eu lieu. M. le maire Bolduc a dû partir lundi soir pour Montréal en voyage d'affaires pressantes et n'arrivera que demain. D'autres échevins furent empêchés de se rendre à l'hôtel de ville de sorte que la séance sera convoquée lorsque M. le maire sera de retour.

Mort de M. Charles Guay, de Lauzon

Nous avons appris avec regret la mort de M. Charles Guay, époux de dame Marie-Laure Samson, survenue avant-hier après-midi, à l'hôpital de Lévis. Le défunt, âgé de 46 ans, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, ses fils, MM. Charles-Henri, Pierre et Paul Guay; sa fille, Mlle Normande Guay; ses frères, MM. Edgar Guay, de Montréal, Oliva et Hector Guay, de Québec; ses soeurs, Mlles Marie-Anne et Thérèse Guay, de St-Joseph de Lévis. Il laisse aussi des beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins et cousines. Les restes mortels sont exposés à la résidence du défunt, 25, rue St-Cyrille, à Lauzon. Le funérailles auront lieu vendredi matin, à 10 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Funérailles de Mme Jean-Marie Bégin

Vendredi matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de dame Antoinette Turgéon, épouse de M. Jean-Marie Bégin, décédée le 11 février, à l'âge de 27 ans.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine J. - Eugène Carrier, V. F., curé de la paroisse, qui chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les vicaires Placide Jacques et Joseph Ménard. La chorale Notre-Dame chanta la messe des morts de Yon en partie, sous la direction de M. le vicaire Jean Quirion et des soli furent rendus par MM. Edgar Gosselin, Joseph Gagnon, Alphonse Léveillé et Edouard Coulombe. M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

M. Armand Guay était porteur de la croix. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Alexandre Rancourt, François Laflamme, René Guay et David Laflamme.

Conduisaient le deuil: M. Jean-Marie Bégin, époux de la défunte; M. Odilon Turgeon, son père; M. Joseph Gagnon, son beau-père; M. Laval Turgeon, son frère; MM. Paul, Clément, et Noel Turgeon, ses beaux-frères; M. Paul Bégin, de Shawinigan Falls, son neveu; M. l'avocat Arthur Bélanger, MM. Pierre et Joseph Turgeon, Adélard Nolet, Henri Roy, Joseph et Honorius Gosselin, Léon et Pierre Royer, ses oncles; MM. Robert Gosselin, Hervé Royer, Christophe, Grégoire, Joseph-Jean-Baptiste, Paul et Chs Turgeon, Joseph Girard, Laurent, Jean-Marie et Antoine Girard, Louis Guay, Ozanam, Armand, Antonio Rosaire et Jean-Marie Royer, Lionel Olivier, Louis-Philippe, Henri, Charles-Eugène et Charles - Antoine Bégin, Fidèle, Berthol et Gérald Bélanger, Gérard Gravel, Rosario, Paul-Aimé, Georges, Adrien, Fernand, Jean-Paul et Roch Royer, Adélard Brouard, Arthur Blouin, Charles Thériault, Onésime Gosselin, Ernest et Louis Roy, Léo Roy, Charles Marcoux, Maurice, Lionel, Jean-Marie, Charles-Henri, Sylvio Albert, Rosaire et Roch-Jean Gosselin, ses cousins.

On remarquait dans le cortège: MM. Edgar Carrier et J.-B. Ruel, échevins de Lévis, M. L. Maurice Carrier assistant-gérant de la Traverse de Lévis, MM. Edouard Carrier, Edmond, James et Robert Boursassa, Remi Lavallée, Gérard Côté, Paul Turgeon, L. - P. Dorval, Noël Bégin, Papi-E. Bégin, R. Roberge, Philippe Ferland, L. Guay, R. Gosselin, C.-H. Maranda, Noël Gosselin, L. Gosselin, H. Royer, J.-G. Lemieux, Joseph Hallé, Joseph Carrier, Roland Hallé, Ulysse Carrier, Joseph Boucher, Joseph Brochu, Léonidas Couture, Raymond Ferland, Hubert Deslauriers, Alphonse Poulliot, Eugène Gagnon, R. Carrier, Arthur Gagnon, L. Parent, R.-L. Hallé, L. Dumas, G. Vallières, Alfred Nadeau, M. Brouard, Joseph-Eugène Carrier, Léo Carrier, Joseph Fouquet, Edmond Rouleau, Irenée Couture, Philippe White, Alphonse Berubé, H. Carrier, Joseph Carrier, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies. Les funérailles étaient sous la direction de la maison J.-P. Thibault, de Lévis.

IN MEMORIAM

BOURGET — A Bienville, le 19 février 1941, à l'âge de 77 ans et 6 mois, est décédé sieur Louis Bourget, marchand épicier, époux de feu dame Esther Ladriere. Les funérailles auront lieu lundi matin, le 24 février, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 49, rue St-Joseph, Lauzon, à 8 heures et 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière St-Joseph de Lauzon. 20-22fév.-2fs

PARSONS — A Riviere-du-Loup, le 18 février 1941, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Alexina Boivin, épouse de M. William Parsons.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 19 rue Lafontaine, Riviere-du-Loup, à 8 h. 15, pour l'église St-François-Xavier et de là à la gare, pour l'inhumation au cimetière Belmont, Québec. 20fév-2fs-B — 72781-E

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPÉCIALISÉS

AU SALON FLEURI Enrg.

Fleurs Naturelles, Artificielles

362 rue St-Joseph. Tél.: 5068

Mme C. BLANCHET, prop.

18jan au 3mai-Serv.Spec.H.—70684-C

"P. FERLAND Inc."

TEINTURIER — NETTOYEUR EXPERT — Le passé de la Maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables? P. Ferland, Inc., Nettoyeur licencié SANITONE, 155-157 rue Du Pont, tél.: 4-3531.

24jan-26fs-C.D.H.—70954-C

Gratis!

Spendides images en couleurs (prêtes à encadrer) de l'Aviation Britannique

SPITFIRE, HURRICANE, DEFIANT, L'HYDRAVION SUNDERLAND et les BOMBARDIERS BLENHEIM et WELLINGTON

Ne manquez pas cette occasion!

Prenez une étiquette du Sirop Crown Brand—écrivez au dos de l'étiquette votre nom, votre adresse et le titre de l'image de votre choix . . . (Une image par étiquette complète). Adressez-la ensuite au Dept. E, The Canada Starch Company Limited, B.P. 129, Montréal. L'image vous sera envoyée immédiatement sans charge aucune.

CÉLÈBRE PRODUCTEUR D'ÉNERGIE et de SAVEUR

LE SIROP CROWN BRAND

FRAIS TORRÉFIÉ

UNE SAVEUR EXQUISE DANS CHAQUE TASSE

● Dans chaque tasse de Café Chase & Sanborn FRAIS TORRÉFIÉ vous dégustez un breuvage plus riche, d'une saveur plus fraîche. C'est une saveur revigorante qui provient de fèves de caféier plus riches et plus fraîches. Mis en boîtes vacuum modernes au moment où la saveur est au comble de sa fraîcheur.

Commencez la journée plein d'entrain . . . en buvant du Café Chase & Sanborn FRAIS TORRÉFIÉ. Moutures filtre ou ordinaire, en boîtes d'une demi et d'une livre.

TORRÉFIÉ ET MIS EN BOÎTES AU CANADA

Écoutez le programme Chase & Sanborn, diffusé tous les dimanches soir par le réseau C.B.C.

JUS DE POMMES ALLEN

GRAND CONCOURS PRIMÉ

GAGNEZ $25.00 CHAQUE SEMAINE

Ce qu'il faut faire . . .

Achetez un Jus de Pommes Allen, enlevez l'étiquette, inscrivez-y votre nom, votre adresse, et le nom du magasin où vous l'avez acheté, et en dix mots ou moins dites nous pourquoi vous aimez le jus de pommes Allen — mettez le tout au Concours Allen, 4537 rue Drolet, Montréal.

Chaque semaine les prix en argent seront comme suit:

1er prix $10, 2eme prix $5, et dix prix additionnels de $1.

Vos envois doivent être mallés avant le dernier jour de chaque semaine. Ce concours prend fin le 28 février 1941.

Toutes réponses deviennent la propriété des manufacturiers du jus de pommes Allen

Buvez le JUS DE POMMES ALLEN

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4699

Il vous trouvera charmante, délicieuse, ravissante, lorsqu'il vous verra vêtue de cette jolie robe imprimée, dont l'encolure seule offre tant d'attraits, avec son dessin dentelé, qui se répète au bord des manches. Une rangée de petits boutons descend à la taille, découpée en V et conséquemment très amincissante. La jupe est aussi gracieuse. Un ceinturon peut partir des deux côtés à la taille et s'attacher en arrière, au choix. Comme les imprimés reviennent à la mode cette année, vous ne ferez aucune faute en en choisissant un, vous aussi.

GRANDEURS: 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 demande 3 1-4 vg de matériel de 39 pcs de largeur.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix du patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car L'Evénement-Journal ne se tient pas responsable des lettres non-reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

JACQUES L'AVIATEUR — Par dessus bord — Par FRANK TINSLEY

Les jeunes gens qui ont atteint leur 20e année l'été dernier devront faire leur période d'entraînement en mars

Ottawa, Ont., 20. — (De notre correspondant). Nous avons appris, tard hier soir, que les jeunes gens des districts de Montréal et de Québec comme de tout autre district militaire, ayant atteint leur 20e année au cours des mois de juillet et août l'an dernier, seront appelés incessamment pour subir les quatre mois d'entraînement militaire obligatoire et devront se rapporter aux camps respectifs le 20 mars. En outre, il est entendu, d'après le nouveau régime que tous ceux qui ont atteint 21 ans le ou après le 1er juillet 1940 seront appelés à subir l'examen médical. Il se peut, nous assure-t-on, que l'examen médical et les ajournements d'appel sur lesquels seuls les registraires ont juridiction, contribuent à obliger les autorités à convoquer à l'entraînement obligatoire quelques jeunes gens ayant atteint leurs 21 ans en septembre dernier.

Le niveau des exigences médicales a été élevé, comparativement à ce que l'on exigeait des recrues sous le régime de 30 jours d'entraînement. A l'avenir, au lieu d'accepter les jeunes de la catégorie médicale "c", on n'acceptera que ceux de la catégorie "a" et "b".

Un autre item de nouvelle à ce sujet, l'un de ceux qui nous viennent à la dernière minute, c'est que le nombre de camps d'entraînement obligatoire qui était jusqu'ici de 35 au Canada est réduit à 28, les camps ainsi libérés devant servir comme centres d'entraînement de base pour le service de l'armée active ou de réserve. On songe aussi à répartir en deux périodes de deux mois chacune les nouvelles recrues, la seconde période devant s'écouler dans des centres d'entraînement supérieur. Entre parenthèses, l'on apprend que le district militaire de Montréal devra donner au premier appel des "quatre mois" 1,700 recrues, alors que celui de Québec aura à fournir son contingentement de 930 jeunes hommes de l'âge indiqué. Ajoutons qu'il n'y aura pas d'exemptions; cependant, on pourra s'entendre sur des ajournements pour les étudiants, fils de cultivateurs et pêcheurs, des bûcherons, des trappeurs et autres employés dans des occupations saisonnières.

A la fête libérale de Québec-Est

Des personnalités éminentes de la politique provinciale et municipale se sont jointes aux libéraux de Québec-Est pour fêter M. EDMOND TRUDEL, élu récemment président de l'Association. On voit ici, de gauche à droite : MM. PHILIPPE CORRIVEAU, C.R., J.-L. TRUDEL, WILFRID SAMSON, échevin, S. H. le maire BORNE, et M. E.-G. GIASSON, président conjoint de la soirée. Le gouter a réuni près de 300 personnes à la salle paroissiale de St-Charles de Limoilou.

Le régiment Highland Light Infantry a quitté la ville

Cette unité, dont les membres avaient causé des troubles graves, à Québec, il y a quelque temps, est partie pour une destination inconnue. — Il n'y a plus de régiment stationné à Québec. — Enquête terminée.

On nous apprend que le régiment Highland Light Infantry, qu'une bataille de rue a mis aux prises avec les agents de la police municipale de Québec, il y a une dizaine de jours, est parti pour une destination inconnue mardi. Le régiment entier a quitté notre ville en deux groupes. Le premier est parti vers neuf heures et l'autre vers dix heures du matin.

Les autorités militaires qui nous ont renseigné, n'ont pas voulu dévoiler l'endroit où doivent se rendre les Highlanders. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à cause de la bagarre que ces soldats ont dû quitter notre ville. Ils devaient, en effet, partir de Québec le samedi même où ils se sont rendus célèbres par leur ardeur au combat, rue Saint-Jean. Leur départ avait été seulement remis à plus tard, par suite d'un retard dans la préparation des lieux où ils devaient se rendre après avoir quitté Québec.

Le départ des Highlanders fait qu'il n'y a plus de régiment stationné à Québec. Il reste cependant un bon nombre de militaires dont quelques-uns sont attachés aux divers départements des quartiers généraux du district militaire no 5. La plupart des militaires que l'on voit circuler dans nos rues sont des soldats cantonnés à Valcartier. On sait que le régiment des Forestiers y est tenu depuis plusieurs mois.

Nous avons également appris que l'enquête préliminaire au sujet des causes et des responsabilités dans la bagarre s'est terminée hier, alors que les trois derniers témoins ont été entendus. La cour martiale siégera tout probablement aujourd'hui ou demain.

Le départ du régiment ne génera en rien le travail de la cour. Les sanctions qu'elle imposera aux coupables seront subies par ces derniers, où qu'ils soient, en Canada ou en dehors.

"Nous avons donné un spectacle de déshonneur", déclare M. Mathewson, en accusant l'Opposition

"Le droit de parole n'est pas le droit de répéter la même chose des heures durant", déclare le trésorier provincial en dénonçant la licence de parole de l'Opposition. — Le cas de la France est cité. — M. Roméo Lorrain répond avec vigueur. — Divers projets de loi discutés. — M. Duplessis fait un aveu qui amuse les ministériels.

"La liberté de parole est avant tout le droit de dire ce que l'on veut exprimer et non le droit de répéter la même chose des heures durant. Notre patrie est en guerre et, dans la seule législature au monde où l'on parle le français, nous avons donné, hier et cet après-midi, un spectacle de déshonneur". Ces paroles, que l'hon. M. Mathewson, trésorier provincial, a prononcées hier soir au cours de la séance de l'Assemblée législative, ont résumé l'opinion des membres de la droite devant les avalanches de discours sous lesquelles les membres de l'Opposition ont tenté de les ensevelir depuis deux jours.

M. Mathewson se montra violent dans sa déclaration et il s'attira la riposte de M. Roméo Lorrain, député unioniste de Papineau, qui a déclaré que ce n'était "pas la faute de l'Opposition si le gouvernement n'a pas de projets de loi de prêts, si le discours du budget n'est pas préparé, si les estimés budgétaires n'ont pas été déposés pour étude, si le gouvernement ne siège que six heures par semaine et si les députés et les ministres se promènent de banquet en banquet au lieu d'accomplir leur travail sessionnel."

Cette vive passe d'armes a été occasionnée par une nouvelle critique que l'hon. Onésime Gagnon, député de Matane, venait de formuler à l'adresse du projet ministériel relatif au vote du dixième provisoire des crédits annuels, qui subissait alors sa seconde lecture.

"Comme ce projet touche directement à l'administration de mon ministère", dit M. Mathewson en se levant, "je crois devoir prendre la parole. Il y a dans l'Ecriture Sainte une parole qui dit: "Il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre; il n'y a pas de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir."

"Les orateurs de l'Opposition ont déployé tout ce qu'ils ont d'éloquence dans des discours en faveur de la liberté de parole. La liberté de parole n'est pas en jeu dans ce projet et mes honorables amis le savent. Quand on parle de liberté de parole, il ne faut pas confondre la durée d'un discours avec le sujet. La liberté de prole est avant tout le droit de dire tout ce que l'on veut dire et non le droit de répéter la même chose des heures durant.

"Un dicton déclare qu'il importe de servir le Roi si l'on veut que le Roi soit servi. Or, le spectacle dont nous avons été témoins hier et aujourd'hui est désolant.

"L'hon. député de Matane a parlé de la France. Je puis en parler de la France. J'ai un frère qui dort son dernier sommeil sur le sol français et j'ai moi-même versé mon sang pour la France. Mais, un écrivain a dit qu'limiter une personne, ce n'est pas cracher comme elle. J'ai assisté aux séances du Parlement français et j'y ai compris ce qui a amené le désastre de la France. Ce fut le dévergondage de paroles à perte de vue, ces pratiques ou la France a gaspillé le meilleur de ses énergies intellectuelles en discussions stériles et en bavardages.

"Notre patrie est en guerre et dans la seule Legislature au monde où l'on parle français, nous avons donné, hier et cet après-midi, un spectacle de déshonneur.

"S'il fallait une preuve de la nécessité du projet en discussion, elle nous a été donnée depuis deux jours. Il ne faut pas que le véritable travail et les discussions utiles soient bloquées par des discours inutiles et qui ne conduisent à rien.

"Je fais appel à tous les membres de la Chambre. Que l'on mette de côté tous les intérêts politiques, tous les enfantillages, pour serrer les rangs dans l'intérêt du pays, devant l'ennemi commun".

M. Lorrain se leva immédiatement pour répondre à M. Matthew-

(Suite à la page 13, 6e col.)

Les conscrits recevront à l'avenir la même solde que les soldats de métier

OTTAWA, ONT., 20. — (D. N. C.) Les recrues de la réserve appelés pour effectuer les quatre mois d'instruction militaire recevront la même solde que les soldats de l'acmée active, soit $1.30 par jour.

Des allocations seront aussi versées pour les personnes qui sont à leur charge de la même façon que pour les soldats de l'active. Dans le cas d'un homme marié, cette allocation sera de $35 par mois pour l'épouse et de $12 par mois pour chaque enfant jusqu'à deux enfants.

Si la recrue contribue en tout ou en partie au soutien d'une autre personne, par exemple une mère veuve, une soeur âgée de moins de dix-sept ans ou d'un frère de moins de seize ans, l'allocation mensuelle ne dépassera pas $20 et restera soumise aux conditions établies par les règlements. Toutes ces allocations, quel que soit le cas, supposent que la recrue délègue au moins quinze jours de solde par mois aux personnes qui sont à sa charge.

Belle fête en l'honneur du secrétaire provincial

Une centaine de membres de l'association libérale de St-Denis-Dorion offrent un cadeau à l'hon. Hector Perrier. — Allocution du premier ministre Godbout. — Remerciements du secrétaire de la province.

"C'est à des associations comme la vôtre qu'il appartient de préparer la population à des mesures qui peuvent paraître impopulaires au premier abord mais qui sont de première importance pour le progrès du peuple. C'est à vous qu'il appartient de former la mentalité de demain, une mentalité bonne, large, libérale et démocratique". C'est en ces termes que l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, s'adressant hier soir aux membres de l'Association libérale St-Denis-Dorion qui étaient venus à Québec offrir leurs hommages et leurs félicitations à l'hon. Hector Perrier, secrétaire provincial et député de Terrebonne, qui réside dans leur comté et est l'un de leurs concitoyens les plus distingués.

Une centaine de membres de cette association politique montréalaise avaient fait le voyage dans la capitale, accompagnés de leur député au fédéral, M. Azellus Denis, pour venir saluer le nouveau secrétaire provincial, à qui ils ont offert en cadeau une magnifique lampe de bureau.

Les délégués montréalais ont eu le plaisir de voir leur député provincial, Me Paul Gauthier, honoré de façon particulière hier après-midi, lorsque le président de la Chambre, l'hon. Bernard Bissonnette, lui céda provisoirement son fauteuil présidentiel.

Avant la séance d'hier soir, les délégués montréalais se sont réunis au Café du Parlement pour prendre le dîner en compagnie de plusieurs ministres provinciaux dont les hons T.-D. Bouchard, W. Girouard, P.-E. Côté, L. Casgrain et C. Bastien. Outre le premier ministre, le président de l'Assemblée législative et l'hon. M. Perrier, on remarquait également l'hon. F.-J. Leduc, ancien ministre, et M. Fernand Pinoteau, secrétaire de l'Association.

Le président de l'Association, M. F.-A. Panneton, prit d'abord la parole et invita ensuite le député provincial de Laurier (anciennement St-Denis-Dorion), Me Paul Gauthier, à présenter l'hon. M. Adélard Godbout, premier ministre de la province. Ce dernier signala la confiance inébranlable et l'enthousiasme toujours soutenu des membres de l'Association libérale de St-Denis-Dorion et les invita à venir souvent à Québec où ils seront toujours les bienvenus. M. Godbout demanda à ses hôtes de travailler à former la mentalité vraiment libérale et démocrate que notre peuple se doit de posséder pour accepter et même réclamer des réformes sans cesse plus progressives.

M. Azellus Denis, député de St-Denis-Dorion, a ensuite présenté l'hon. M. Hector Perrier, qui, bien que député de Terrebonne, est un citoyen du comté de Laurier et un membre actif de l'Association libérale de St-Denis-Dorion.

L'hon. M. Perrier termina la réunion en remerciant ses concitoyens de l'hommage qu'ils avaient voulu lui rendre et manifesta son appréciation devant ce geste d'estime. Il invita ses admirateurs à continuer leur lutte pour le triomphe des saines idées et de la grande doctrine du parti libéral.

85,000 tonnes de beurre entreposées en Argentine

Buenos Aires, Argentine, 20.—(P. A.) Une commission d'achat britannique, qui a présentement plus de 85,000 tonnes de beurre argentin en entreposage pour livraison future à la Grande-Bretagne, a annoncé hier qu'elle n'achèterait pas davantage pour le moment par suite de la rareté des navires de transport.

AVOCAT
Geo. René Fournier
Edifice GUILMETTE
37 de la Couronne TEL. 2-1531 3-1616

Au Palais de Justice

Les héros d'une fuite excitante devront rester en prison

Accusés d'avoir volé une automobile. — Pour interroger l'hon. Girouard. — L'affaire Lanctôt. — Une combine de commis. — Le poil dans les mains. — La "bagosse". — Receleur aux Assises.

Les deux jeunes récidivistes, qui furent arrêtés par la police municipale après une course mouvementée en automobile, ont été traduits hier devant M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix, sous l'accusation d'avoir volé une Chevrolet, modèle 1938, d'une valeur de $600 et appartenant à M. Paul Sauvageau, voyageur de commerce.

Ces deux jeunes prévenus, qui déclarèrent se nommer Roger Letarte et Roger Cardinal, plaidèrent non coupables hier avant-midi à l'accusation qui avait été portée contre eux.

Vers deux heures et demie, mercredi matin, un témoin mit les constables Y. Lanouette et E. Grégoire sur la piste des deux gaillards qui venaient de défoncer la montre du magasin de M. P.-L. Morency, 390, rue St-Jean. La nuit profonde, deux voitures qui "ch'naillent" en tonnerre de dieu sur le pavé glissant et reluisant, les lampadaires dans le silence (. . .), les chats qui miaulent sur les gouttières: une poursuite tout à fait photogénique et cinématographique, quoi!

Les fugitifs furent enfin rejoints sur la rue Murphy, près de Saint-Dominique et s'arrêterent lorsque les détectives les eurent menacés de leur tirer dans les jambes.

M. le juge Tremblay ajourna au 25 février prochain l'enquête des deux prévenus.

Comme ils n'ont pu fournir un cautionnement, ils devront attendre dans les cellules leur enquête. Ils tueront sans doute le temps en chantant le lied charmant de Schubert "Du bist die Ruhe". Toi, c'est la paix, le doux repos... Après une course aussi essoufflante.

Affaire Lanctôt

L'étude légale Demers et Desjardins, qui représente M. Charles Lanctôt dans le procès engagé par celui-ci contre le Gouvernement de la province, a demandé hier la permission d'interroger l'hon. Wilfrid Girouard, procureur général de la province de Québec.

Les avocats de M. Lanctôt présentèrent en effet une motion hier après-midi au greffe de la Cour supérieure pour interroger le procureur général au sujet de ce qui fait le débat entre les deux parties.

En plus de cette motion, cette étude présenta également deux autres motions pour demander d'être relevée du défaut de répondre à la demande reconventionnelle et au plaidoyer produits par le procureur du gouvernement.

Me Antoine Rivard, C.R., après avoir fourni des particularités pour compléter ces deux pièces, enregistra défauts lorsque la partie adverse n'y eut pas repondu dans les délais légaux.

On se souvient que le gouvernement réclame $294,775.41 de M. Lanctôt, qui a présenté une pétition de droit pour obtenir des arrérages de pension. Ces dernières particularités donnaient des détails au sujet de cette réclamation du gouvernement.

Combine de commis

Deux anciens employés de M. Arthur Thivierge, de Québec, ont dû comparaître hier devant M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix, sous l'accusation d'avoir volé diverses marchandises appartenant à leur patron.

Paul-Henri Asselin plaida coupable à l'accusation d'avoir, au cours des trois mois se terminant le premier janvier dernier, volé du beurre, des poules, du sucre et de la bière pour une valeur de $50 et sa sentence fut ajournée au 25 février prochain par le magistrat.

Un second prévenu, Roland Dussault, avoua également avoir volé.

(Suite à la page 9, 2e col.)

Sur le front fédéral

M. Hanson redoute les impôts, mais croit que nous devons faire plus

Le chef de l'Opposition se défend de vouloir mettre un signe de piastre sur notre effort de guerre. — Le gouvernement a su prévenir l'inflation. — Il y a une limite dans notre capacité de payer. — Les chemins nationaux et notre industrie de guerre. — Discours de M. Coldwell, leader de la C. C. F.

OTTAWA, 20. — M. Hanson, n'est pas clair. Il s'effare de la somme requise par le gouvernement fédéral, cette année, surtout pour fins de guerre, et qu'il porte d'après ses propres calculs à trois milliards.

C'est assez, dit-il, pour ébranler les coeurs les plus solides. Mais, dans le même souffle, il trouve que le Canada ne fait pas suffisamment.

Tout en se défendant de mettre un signe de piastre sur notre effort de guerre, M. Hanson admet volontiers qu'il y a une limite à notre capacité de payer. Mais en même temps, sans égard à la différence de conditions, le chef de l'opposition déclare sans vergogne que, s'il s'adaptait au rythme de l'Angleterre, le Canada devrait dépenser $10 millions par jour. On suppose que ses souffleurs l'embrouillent.

Mais il faut louer l'attitude du chef de l'opposition qui, en dépit des reproches qu'il exprime, offre carrément son appui au gouvernement. Sans doute, M. Hanson préférerait un soi-disant gouvernement d'union où seraient représentés l'agriculture, l'industrie, le travail et la finance, et qui se composerait bien entendu des meilleurs hommes. Mais, à défaut de tout cela, M. Hanson se montre bon prince et déclare qu'il ne peut "permettre, en temps de guerre, que le gouvernement soit discrédité". Et il lui offre une main amie.

Pas d'inflation

En veine de générosité, M. Hanson fait même compliment au gouvernement actuel d'avoir su prévenir l'inflation par des mesures énergiques et opportunes. Tel ne fut pas le cas, dit-il, au cours de l'autre guerre. On s'y prit trop tard. On ne recourut pas assez vite aux impôts nécessaires, et c'est ce qui donna prise à l'inflation. Celle-ci viendra peut-être, commente M. Hanson, mais elle serait mauvaise pour l'instant.

M. Hanson ne veut pas du recensement décennal cette année. C'est bon pour le temps de paix, dit-il. Il n'ignore pas qu'il faudrait un amendement à la constitution pour omettre le relevé décennal de la population. Mais c'est la guerre. Et ce serait une façon d'épargner $2,800,000. Ce qui, incidemment n'est pas tout à fait exact, puisque les crédits furent augmentés exactement de $2,674,000 en vue du recensement. M. Hanson oublie de mentionner que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord spécifie expressément que le recensement servira de base à la représentation parlementaire. En temps de paix comme en temps de guerre, cela a quelque importance, notamment pour la province de Québec, dont les 65 députés, en re-

(Suite à la page 5, 4e col.)

Banquet en l'honneur de Ed. Trudel à Québec-est

Le nouveau président de l'Association libérale de Québec-est est fêté par les membres de ce groupement. — L'hon. Oscar Drouin définit nos devoirs en raison de l'état de guerre. — Autres discours.

"Le prestige canadien-français est plus grand que jamais dans les provinces de l'ouest", déclarait hier soir M. Oscar Drouin, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales, à l'issue d'un goûter offert par l'Association libérale de Québec-Est en l'honneur de M. Edmond Trudel, élu récemment président de ce groupement. MM. E.-G. Glasson et Gaudiose Brousseau présidaient la manifestation.

Outre M. Drouin, on remarquait: l'hon. Wilfrid Hamel, S. H. le maire Lucien Borne, le major Napoléon L'Heureux, maître de cérémonies, MM. Wilfrid Samson, Emile Morin, Hector Noreau, J.-B. Martel, échevins; Odilon Hains, organisateur, Ph. Corriveau, C.R., Oscar Bouchard, J.-M. Dessurault, M. Emile Trudel, Rod. Létourneau, J.-C. Drouin, J.-M. Haway, Sam Grégoire, S. Barma, J.-B. Martel, etc., etc. La plupart des associations libérales avaient délégué de nombreux représentants, et l'on comptait près de 300 personnes présentes.

MM. E.-G. Glasson et Gaudiose Brousseau, présidents, ont présenté leurs hommages à M. E. Trudel, le héros de la soirée, et lurent des messages des honorables Lapointe, Casgrain, Godbout, Bouchard, Girouard et autres qui n'ont pu assister à la fête libérale.

M. Edmond Trudel a rappelé les souvenirs et les gloires des campagnes électorales auxquelles il a participé à l'exemple de son père, au temps de Laurier et depuis. Il a rendu hommage à nos chefs actuels qui veillent sur l'unité canadienne.

Tous les orateurs ont salué en M. Trudel un ami sincère, l'un des lieutenants les plus actifs et les plus utiles à la cause libérale, un homme de grand esprit public.

Dans son allocution, l'hon. Oscar Drouin s'est attaché à définir nos devoirs en raison de l'état de guerre. "Le premier devoir qui importe, dit-il, c'est de gagner la guerre, et cette préoccupation doit primer les autres". Il a cité l'exemple de l'esprit actif des Etats-Unis dans la défense de la démocratie et de la liberté. Il a insisté sur la nécessité de l'unité nationale, affirmé que les Canadiens français faisaient largement leur part, et que MM. Lapointe et Godbout jouissaient d'un prestige grandissant chez les Canadiens de langue anglaise.

"Il importe que nous gardions notre langue, nos traditions et nos droits, dit encore le ministre, mais il nous faut également nous acquitter de nos devoirs envers le pays et donner aux fanatiques le spectacle d'une conduite irréprochable." Il ajoutait que la guerre nous aura probablement donné un nouvel esprit fédéral.

L'hon. Wilfrid Hamel et S. H. le maire Borne ont porté la parole, de même que M. Emile Trudel, ancien chef de police, à la fin de la manifestation.

Un magnifique radio combiné fut présenté au héros de la fête.

LA CONSTIPATION NE LEUR CEDE PAS!

Les purgatifs violents ne soulagent que temporairement

LONDON, Canada: L'une des causes les plus fréquentes de la constipation ordinaire est l'insuffisance dans l'alimentation de "volume" du genre approprié. Si tel est votre cas, le ALL-BRAN vous apportera ce "volume" essentiel pour assurer une parfaite *régularité* naturelle.

Mangez du ALL-BRAN chaque matin, buvez beaucoup d'eau et vous verrez si votre malaise ne disparaîtra pas. En boîtes de 2 grandeurs commodes chez votre épicier. Fabriqué au Canada par Kellogg.

VOUS qui tenez, Madame, à assister aux cours d'Art Culinaire qui se donneront, au Capitol, les 1er, 2 et 3 avril prochain — n'oubliez pas de vous procurer vos

BILLETS

mardi, 25 février, à 9 h. -- au Capitol

Nous vous prions de prendre note que ces billets se vendront par groupe de trois — c'est-à-dire pour l'admission aux trois jours de séances culinaires : mardi, 1er avril ; mercredi, 2 avril ; *et* jeudi, 3 avril,

pour la modique somme de **50c**

Comme par le passé, ces cours seront sous la haute direction de Mlle Hélène Chagnon, assistée de Mlle Boisjoli — sous les auspices du "SOLEIL" et de "L'EVENEMENT-JOURNAL".

De nombreux

prix de valeur

seront offerts à chaque jour